
SE TAIRE ET FAIRE



COMPLÉMENT

DES ŒUVRES

DE BUFFON

OU

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX RARES
DÉCOUVERTS PAR LES NATURALISTES ET LES VOYAGEURS
DEPUIS LA MORT DE BUFFON.

TOME II.

RACES HUMAINES.

DE L'IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

HISTOIRE

NATURELLE

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DES

MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX

DÉCOUVERTS DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS.

RACES HUMAINES.

PAR R. P. LESSON,

AUTEUR DE LA ZOOLOGIE DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE
DE LA CORVETTE LA COQUILLE, ETC.



A PARIS

CHEZ BAUDOUIN FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DE VAUGIRARD, N°. 17.

M DCCC XXVIII.

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

Quelques uns de nos lecteurs seront sans doute surpris de ce que nous avons interverti l'ordre de classification universellement adopté par les naturalistes, en consacrant le premier volume à l'histoire des cétacés, tandis que les animaux les plus élevés dans l'échelle des êtres ne seront décrits que dans les volumes suivants. Mais notre but, en publiant d'abord la Cétologie, a été de compléter le tableau des animaux connus de Buffon; car on sait que le Pline de la France n'avoit point porté son attention sur les cétacés, et que ce fut sans projet déterminé qu'il accorda dans ses œuvres quelques pages aux lamantins et au dugong. M. le comte de Lacépède, que l'amitié de Buffon appela à être son continuateur, remplit la lacune que présentoit le grand ouvrage de son maître, et composa, il y a déja vingt-quatre ans, un traité dont la réputation a été considérable, mais qui a subi les atteintes inévitables du temps, et qui ne peut plus aujourd'hui satisfaire aux besoins de la science.

Nous suivrons donc dans les volumes qui nous restent à publier l'ordre généralement adopté dans l'ouvrage classique intitulé *le Règne animal*, en nous occupant premièrement de l'homme physique, et uniquement des races qui vivent dans les nouvelles parties du monde, telles que la Polynésie, l'Australie, et l'Océanie. Ces tribus, encore très peu connues, ont été soigneusement étudiées par nous dans les contrées qu'elles habitent; et tous les détails qui les concernent auront au moins l'avantage d'être entièrement neufs.

Enfin à peine quelques mois se sont écoulés depuis que notre histoire des cétacés a vu le jour, et déja de nouvelles espèces ont été figurées par M. F. Cuvier, dans ses livraisons de mammifères, et par M. Gray, dans ses *Spicilegia zoologica.* Or ces espèces et toutes celles qui seroient publiées d'ici à quelque temps se trouveront décrites à leur place à la fin du supplément.

Paris, 31 août 1828.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LES VARIÉTÉS DE L'ESPÈCE HUMAINE QUI HABITENT L'OCÉANIE, LA POLYNÉSIE, ET L'AUSTRALIE.

Nous n'avons pas l'intention d'écrire dans ce volume l'histoire complète des races humaines éparses et disséminées sur le globe. Cette étude immense a souvent été tentée par des savants du premier ordre, et Buffon lui-même s'en est occupé avec prédilection : seulement nous avons cru servir la science en réunissant tous les faits recueillis par nous dans le cours d'une longue campagne, et en présentant un tableau entièrement neuf des peuplades au milieu desquelles nous avons vécu, non pas d'après les relations des voyageurs, mais d'après nos propres observations. Cette partie de notre travail ne sera pas la moins intéressante, même pour les gens du monde; et, bien que nous ayons déja publié les généralités *sur les îles océaniennes* et *sur les races humaines qui les habitent*[1], nous les re-

[1] *Zoologie du Voyage autour du monde de la corvette la Coquille*, t. I, pag. 1 à 115.

produisons ici afin qu'elles servent d'introduction aux détails plus complets que nous consacrons à chaque peuple en particulier.

C'est dans le même but que nous présenterons d'abord un aperçu sur les îles du Grand-Océan et sur l'ensemble de leurs productions naturelles, afin de mieux faire apprécier les modifications que le climat et les latitudes ont apportées dans les caractères physiques des races qui y ont été soumises.

Le Grand-Océan, au milieu duquel sont semées les terres de l'Océanie[1] proprement dite, comprend ce vaste espace de mer qui baigne les côtes occidentales de l'Amérique, les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande, les îles nombreuses du sud-est de l'Asie, en communiquant avec les mers des Indes et de Chine par de nombreux canaux; remontant au nord-est sur les îles du Niphon, jusqu'à la presqu'île du Kamtschatka; se limitant au nord aux îles Aléoutiennes et Kouriles, au milieu des nombreux archipels de la côte nord-ouest d'Amérique, aux rivages de la Californie, en donnant naissance à la mer Vermeille; renfermant un inter-

[1] Adoptant la manière de voir de plusieurs géographes modernes, nous appelons *Océanie* les îles innombrables qui sont éparses dans le Grand-Océan, et *Polynésie* toutes les îles qui forment ce qu'on appelle les archipels d'Asie, et qui renferment les Moluques, les Philippines, les îles de la Sonde, et la Nouvelle-Guinée. Quelques autres écrivains ont au contraire transposé ces noms; mais il suffit qu'on soit averti pour comprendre ce que nous appelons Océanie et Polynésie.

valle de cent soixante degrés, et n'ayant pour bornes au sud que les mers de la zone glaciale australe. Cette vaste surface d'eau ne présente qu'une petite portion de terre habitée par l'homme; et encore celle-ci se trouve-t-elle morcelée en un nombre considérable d'îles isolées ou disposées par groupes, qui forment des archipels distants et épars dont la composition minérale appartient à trois formations différentes.

Placées indifféremment dans l'un ou l'autre tropique, mais plus particulièrement sous le tropique du Capricorne, les îles vraiment océaniennes diffèrent par leur disposition générale de la traînée d'îles qui part de la pointe sud-est de la Nouvelle-Guinée, et qui s'avance dans le sud en formant une longue chaîne à l'est de l'Australie ou Nouvelle-Hollande: telles sont la Louisiade, la terre des Arsacides, les archipels de Santa-Crux, des Hébrides, de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Calédonie, les îles Norfolk, la Nouvelle-Zélande, et sans doute les îles Campbell et Macquarie; et ces îles semblent être véritablement le prolongement des terres avancées de l'Asie: car on doit regarder les archipels de la Sonde, des Moluques, enfin de la Polynésie entière, comme les débris de ce continent crevassé de toutes parts sous l'équateur. A ce sujet une opinion assez générale admet que le globe a subi l'action d'une force puissante sous la zone équatoriale; et on a remarqué des dispositions analogues dans

le morcellement du continent américain sous le tropique du Cancer, et même en Europe, plus au nord, entre la Méditerranée et la mer Rouge. L'isthme de Suez en effet correspond à l'isthme de Panama; et le Cap-York, dans le détroit de Torrès, est sans doute le prolongement d'un bras de terre qui unissoit la Nouvelle-Guinée à la Nouvelle-Hollande, et que les vagues ont brisé. Enfin les trois extrémités des masses de terre dans l'hémisphère austral offrent une grande similitude. Le cap de Diémen devoit être le promontoire sud de l'Asie, comme les caps de Bonne-Espérance et de Horn se trouvent terminer aujourd'hui l'Afrique et l'Amérique. Le détroit de Bass est l'analogue de celui de Magellan; et le banc des Aiguilles, à l'extrémité du cap de Bonne-Espérance, annonce que des terres affaissées s'y élevoient, et ont pu en être isolées par un détroit, ou qu'elles ont disparu dans la catastrophe qui a morcelé les extrémités méridionales de l'Afrique et de l'Amérique.

La Nouvelle-Hollande, qui dans cette hypothèse formeroit la partie méridionale des vastes contrées de l'Asie, en diffère complétement par ses productions, de même que les pays des Cafres, des Hottentots, et les terres magellaniques, diffèrent des continents dont ils sont les prolongements. Cependant les animaux ou les végétaux de l'Australie [1]

[1] Ce nom est adopté par beaucoup de géographes pour désigner la

ont reçu une physionomie spéciale, un cachet qui leur est propre, et leurs formes insolites semblent éluder tous les principes de classification. Mais, à mesure qu'on avance vers l'équateur, les êtres se rattachent à ceux que produit l'Asie; et enfin sur la partie intertropicale on en trouve un grand nombre qui sont communs à la Nouvelle-Guinée comme aux terres d'Arnheim et de Carpentarie. L'opinion qui admet que la Nouvelle-Hollande est sortie plus récemment du sein des eaux est généralement reçue; et quoique l'intérieur soit pour nous couvert d'un voile mystérieux, ce qu'on connoît du littoral lui donne le plus grand poids.

Sans rajeunir de vieilles idées ou sans se perdre en suppositions vagues et hypothétiques, on ne peut, en jetant un large coup d'œil sur l'ensemble de ces terres, se dispenser de remarquer que toutes les îles qui forment le chaînon depuis la Nouvelle-Guinée jusqu'au sud de la Nouvelle-Zélande semblent être les bords de l'ancien continent *Australique* déchiré; car aujourd'hui les nombreux canaux qui isolent ces archipels sont encombrés de bancs à fleur d'eau, de plateaux de récifs ou de rochers épars, qui forment de cette partie de l'Océan une mer semée d'écueils.

Si nous examinons la partie orientale de l'Aus-

Nouvelle-Hollande : quelques uns écrivent *Australasie*. Par *Tasmanie* on indique la terre de Diémen, découverte en 1642 par Abel Tasman, navigateur hollandois.

tralie, depuis les rivages du Port-Jackson jusqu'à cent cinquante milles dans l'intérieur du pays, en franchissant l'épaisseur des montagnes Bleues, nous parviendrons peut-être à saisir les chaînons qui étayent cette idée. Toutes les côtes de la Nouvelle-Galles du sud sont en effet entièrement composées d'un grès houiller à molécules peu adhérentes; et ce que nous appelons le premier plan des montagnes Bleues est également composé de ce grès, qui cesse entièrement au mont York. Là une vallée profonde isole ce premier plan du second, qui est composé en entier de granite. La hauteur de ces deux chaînes parallèles qui courent du sud au nord est la même. Le mont York, d'après les observations de M. Oxley[1], est élevé de trois mille deux cent quatre-vingt-douze pieds anglois, et se trouve éloigné de la côte par un intervalle de cent milles environ. Quelques voyageurs pensent sans doute à tort que cette montagne conique, et brusquement terminée par une pente roide sur le Val de Clyde, est l'ossuaire d'un ancien volcan dont le périmètre a été enseveli sous le dépôt du grès marin qui revêt toute cette étendue de territoire. On est plus fondé à le considérer comme recouvert d'une formation tertiaire; ce que prouvent le gisement abondant d'un *lignite stratiforme* qui occupe toute la partie

[1] *Journal of two expeditions into the interior of New-South-Wales*, undertaken by order of the bristish governement in the years 1817-18. By John Oxley; in-4°, London, 1820.

moyenne du mont York, à mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et les empreintes nombreuses de phytolithes qui se rencontrent vers son sommet, et qui paroissent pour la plupart appartenir à des feuilles d'eucalyptus ou à des fougères. Au-delà du Val de Clyde se développe la deuxième chaîne, et celle-ci se trouve être complètement primitive; car les roches qui la composent sont des *granites*, des *syénites quartzifères*, et des *pegmatites*. C'est sur le rebord de ce plan des montagnes Bleues qu'on remarque aujourd'hui les traces nombreuses de bouches volcaniques, et que des masses basaltiques, dont les plus remarquables forment ce qu'on appelle les *Chutes de Bathurst*, s'offrent abondamment aux regards du voyageur. En dernière analyse un terrain tertiaire, reconnu sur le littoral de la Nouvelle-Galles comme sur divers points au sud de la Nouvelle-Hollande[1], seroit donc accolé sur le sol primitif qui compose le plateau central de cette vaste contrée.

Les échantillons nombreux que nous avons rapportés de la terre de Diémen indiquent encore une étendue assez considérable de sol tertiaire adossé à un terrain de *pegmatite* et de *serpentine*, où l'on ob-

[1] Péron (*Voyage aux terres australes*, seconde édition, 4 vol. in-8°, Paris, 1824) consacre plusieurs paragraphes à l'explication des divers phénomènes géologiques que lui présentèrent la terre de Diémen, les îles du détroit de Bass, et les terres d'Édels, de Witt, et d'Endracht. (Tome IV, pag. 215 et suiv.)

serve des gisements assez puissants de *fer fibreux* natif au milieu de roches *amianthoïdes*. Il est à remarquer que nous trouvâmes des empreintes de *productus* aux îles Malouines, et que les *spirifères* se montrent en abondance et dans un bel état de conservation avec plusieurs autres testacés sur les bords de la rivière Tamar, non loin du port Dalrymple, à cent cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer.

La Nouvelle-Zélande, séparée de la Nouvelle-Hollande par un simple canal, est hérissée sur sa surface de volcans éteints ou même en activité, et de prismes basaltiques; et cependant on y trouve également quelques roches primitives, et sur-tout un jade d'une grande beauté. Mais, malgré le rapprochement de ces deux contrées, leur physionomie est toute différente; et si on remarque quelques points d'analogie, on ne les trouve que dans le régne animal.

La Nouvelle-Irlande, avons-nous dit, semble être plus particulièrement le prolongement des terres d'Asie; et en effet les hautes montagnes de cette grande île située près de l'équateur doivent être primitives, tandis que les collines de sa circonférence et les écueils du rivage sont entièrement de carbonate de chaux madréporique[1], qui forme des sortes de murailles, ou plutôt un rivage récent

[1] Fait également mentionné par M. Labillardière (*Voyage à la recherche de La Pérouse*, t. I, pag. 240, édit. in-4°, Paris, an VIII).

moulé sur un autre plus ancien. En remontant au nord sous la ligne, les observations que nous avons pu suivre à la Nouvelle-Guinée nous démontrent que les montagnes d'Arfak sont composées de roches primitives; car les rivières qui en descendent coulent sur des galets de granite, tandis que les terres assez élevées qui forment le littoral sur plus de douze milles de largeur, ainsi que les îles de Manasouary et Masmapy, qui sont à l'entrée du havre de Doréry, sont sans exception de calcaire madréporique élevé de plus de cent cinquante pieds au-dessus du niveau actuel des eaux. D'un autre côté on sait d'une manière positive que les îles de la Sonde, les Moluques, Timor même, malgré l'opinion erronée de Péron, sont de formation primordiale; et que le calcaire saxigène ne s'offre jamais que comme une ceinture extérieure, ce dont les îles d'Amboine, de Bourou, de Céram, offrent la preuve palpable. En franchissant par la pensée la largeur entière de l'océan Pacifique, et nous reportant sur la côte occidentale d'Amérique, on y retrouvera de vastes surfaces couvertes de testacés fossiles, en un mot un sol tertiaire élevé de cent cinquante à deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer (à Payta, côte du Pérou); et ne doit-on pas naturellement conclure que par des causes quelconques, et que nous ne devons pas rechercher ici, le dernier niveau de l'Océan étoit à cette élévation, et baignoit alors la surface de la

Nouvelle-Galles du Sud jusqu'au premier plan des montagnes Bleues?

En examinant ensuite l'ensemble des îles océaniennes proprement dites, puis chacune d'elles en particulier, nous ne trouverons sans nulle exception que deux sortes de formation : l'une *basaltique*, et l'autre de création animale. Toutes les îles hautes de la mer du Sud présentent en effet les conditions de ce qu'on appelle terrains volcaniques, ou sont le produit palpable de volcans. Ces îles montagneuses, couronnées quelquefois par des pics qui se perdent dans les nuages, sont généralement, entre les tropiques seulement, entourées d'une bande de terre que supporte un calcaire à polypiers élevé de quelques toises au-dessus du niveau de la mer. Mais ce rivage accessoire n'est presque jamais unique : souvent à quelque distance il s'y joint une ceinture d'îles basses, plates, uniformes, dues aux mêmes zoophytes, et que nous nommerons parfois *Motous* d'après la désignation générale de la langue océanienne, usitée sur-tout à Taïti et chez les *Pomotous*[1]. Les îles de notre seconde division comprendront, sous le nom générique de *Skopelonyse*, ce que les divers peuples navigateurs appellent indifféremment *Arrezife*, *Paracels*, *Attoles* et *Attolons*, ou *Coralligènes*, dont l'existence est due au travail lent et successif d'animalcules délicats

[1] Insulaires des îles basses de l'Archipel dangereux.

n'élevant jamais que jusqu'à la surface des vagues, en bâtissant sur de hauts fonds leurs demeures pierreuses: bien éloignés en cela de donner lieu au phénomène décrit avec pompe par un savant d'ailleurs très célèbre, d'*écueils qui naissent sous le sillage des navires*. Mais les *îles-récifs* sont de trois sortes: *simples*, ce sont les motous des grandes terres; disposées en cercle avec une mer intérieure, ce sont les *motous à lagons* de plusieurs navigateurs. Enfin ces îles présentent encore une modification plus singulière; c'est celle d'offrir de vastes plateaux à fleur d'eau recouverts de motous arrondis et verdoyants ayant un ou plusieurs lagons, et que les Anglois nomment *îles-groupes* (ISLANDS GROUPS).

Les *motous simples* ne se recontrent guère qu'autour des terres hautes, auxquelles ils forment des ceintures, telles qu'à Maupiti, Borabora, et dans tout l'archipel de la Société. Les *motous à lagons* appartiennent à une sorte de système d'îles qu'on remarque plus particulièrement dans deux points de la mer du Sud, au milieu des archipels Gilbert et Mulgrave d'une part, et au milieu de la mer Mauvaise d'une autre part, et dont on peut aisément se faire une idée en examinant un plan des îles de Clermont-Tonnerre, de La Harpe, etc. Mais les *îles-groupes* semblent être particulières à l'archipel étendu des Carolines. Là le plateau de lithophytes prend souvent un immense développement. Il n'est parfois surmonté que par des îles

basses ou motous distants et isolés, comme on le remarque dans les archipels de Kotzebue, de Ralick et Radack; et souvent il environne des terres volcanisées hautes, comme on en a la preuve par l'île d'Hogoulous, crue si long-temps fabuleuse, les Palaos, Ulia, etc.

En dernière analyse les terres du sud-est de l'Asie, l'Australie, la Tasmanie, et même le chaînon terminal de la Polynésie, de la Nouvelle-Guinée à la Nouvelle-Zélande, peut-être même l'île Campbell, sont des terres primordiales; et les îles de l'Océanie, de formation récente et postérieure dans l'histoire du globe, sont volcaniques et madréporiques.

Mais, pour que notre idée soit complète sous ce rapport, il nous reste à envisager les causes qui peuvent démontrer l'origine ignée d'un aussi grand nombre de terres séparées par d'immenses espaces et par la plus vaste étendue de mer connue. L'ancienne opinion qui veut qu'elles soient les débris qui surgissent d'un continent austral brisé n'est point admissible; et la seule raison satisfaisante qu'on puisse donner de la naissance de tant d'îles éparpillées comme au hasard, mais cependant assez communément par grands groupes, a sans contredit été émise par Forster, et généralisée ensuite, trop exclusivement peut-être, par le savant géographe Buache. Forster (*Observ.*) considéroit toutes ces îles comme assises sur les points culminants

des chaînes sous-marines, s'irradiant sous la mer comme elles le font sur la surface de la terre. Ainsi s'explique sans difficulté la naissance des îles de corail, dont la base est construite par les polypiers saxigènes sur ces éminences placées à peu de profondeur; et c'est de la conformation des chaînes formant les bassins sous l'eau que naît celle qu'affectent dans leurs contours les îles basses.

La surface du Grand-Océan, couverte de terrains volcanisés anciens[1], présente encore une quantité prodigieuse de monts ignivomes en activité, également nombreux sur les terres ou sur les continents qui lui servent de limites. La Nouvelle-Zélande[2], Tanna, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Schouten, les Mariannes, les Sandwich[3], la Californie, ont encore des volcans en

[1] Les îles de la Société, au milieu des masses basaltiques (basalte avec péridot) qui constituent la plupart des montagnes de leur portion centrale, ont leur ossuaire composé d'une belle *dolérite*. Le mont Oroena est élevé de trois mille trois cent vingt-trois mètres, d'après Cook; et des montagnes voisines présentent à leur sommet des lacs qui sont d'anciens cratères. Il en est de même à Noukahiva. (Krusenst.)

[2] La partie nord de la Nouvelle-Zélande est entièrement volcanique. La cascade de Kiddi-Kiddi est remarquable par la grande nappe d'eau qui se précipite d'une colonnade basaltique très élevée. Le lac de Rotoudoua, qui joue un si grand rôle dans la mythologie de ces peuples, est un cratère d'où jaillissent des sources d'eau chaude. Des blocs d'une belle obsidienne, des tuffa rouges, abondent sur plusieurs points.

[3] Le pic d'Owahie où Mono-Roa, haut de deux mille deux cent cinquante-quatre toises suivant M. Horner (*Voyage de Krusenst.*), vomit une immense coulée de lave vers 1801, suivant M. de Chamisso. (*Kotzebue's Voy. round the world*, t. II, pag. 353.)

activité, et sur les bords il ne faut que citer ceux des Andes en Amérique, des Gallapagos, etc., etc. L'océan Atlantique, sous ce rapport, présente une grande analogie avec la mer du Sud; car les îles distantes et éloignées de la côte d'Afrique sont volcaniques, telles que Sainte-Hélène, l'Ascension, Madère, les Açores, les Canaries, les îles du Cap-Vert, Tristan d'Acunha: le même phénomène se manifeste dans les Antilles, dans la mer des Indes, par les îles Maurice et de Bourbon. Mais on remarque encore autour de ces îles la formation madréporique, qu'on ne retrouve point d'une manière complète dans l'océan Atlantique. Des récifs de corail enveloppent en effet l'île Maurice, les îles Rodrigues, les Mahées, les Seychelles, etc. Plus anciennement surgies du sein des eaux, les îles volcaniques de la mer du Sud ont été peuplées les premières; et ce n'est que long-temps après et successivement que l'espèce humaine a été s'établir sur les îles basses, où son existence est beaucoup plus précaire et entourée de privations plus nombreuses. Enfin, si la zone équatoriale offre seule le phénomène des formations de roches madréporiques en grand, les hautes latitudes boréales et australes en présentent encore des traces légères produites par un polypier nullipore qui encroûte les rochers baignés par la mer, et qu'on retrouve également à Terre-Neuve comme aux îles Malouines.

De ces considérations sommaires il résulte que les peuples qui doivent nous occuper habitent, 1° des terrains primitifs, 2° des terrains ignés, et 3° des îles madréporiques à peine élevées au-dessus du niveau des vagues. Suivons cette idée en examinant rapidement les caractères généraux de la botanique de la mer du Sud.

La végétation des terres de l'Océanie se compose de plantes entièrement indiennes ou analogues à celles de l'Inde équatoriale, c'est-à-dire aux végétaux qui revêtent les îles de la Sonde, les Moluques, et la Nouvelle-Guinée. Leur distribution paroît évidemment avoir été faite de la Polynésie dans l'Océanie jusqu'aux îles les plus voisines de l'Amérique, à l'île de Pâques par exemple, de l'occident vers l'orient, contre le cours habituel et des vents réguliers et des courants. Le règne végétal, si pompeux, si imposant dans les îles de la Polynésie, diminue successivement de sa richesse en avançant vers l'est; et cette vérité a été démontrée complétement par les deux Forster et par M. de Chamisso; car on ne peut rien conclure de quelques plantes américaines (qui datent même pour la plupart de l'arrivée des Européens) perdues dans la masse de celles *indo-polynésiennes*, qui composent uniquement la végétation de l'Océanie, pas plus que de ce qu'on rencontre dans la Nouvelle-Hollande des espèces européennes, ou qui n'en diffèrent point

au premier examen[1]. Il resteroit à examiner l'île de Juan-Fernandez; mais nous n'avons que peu de données sur sa végétation, et il n'y auroit rien de surprenant que cet ancien volcan ne partageât la flore du continent dont il est très rapproché. Il y a des plantes qui semblent faire le tour du globe sous les zones qui leur conviennent; et on peut citer en ce genre le *portulaca*, que nous rencontrâmes sur toutes les terres que nous avons visitées entre les deux tropiques, dans le Grand-Océan comme dans l'Atlantique[2].

La végétation *indo-polynésienne* se montre dans toute sa splendeur sous la ligne équinoxiale: d'abord imposante sur les îles de la Sonde, elle s'étend progressivement sur les nombreuses possessions malaises et tidoriennes, et étale toute sa pompe et tout son luxe sur les Moluques orientales et sur la terre des Papous. C'est là que des palmiers nombreux, des cycas, des fougères, prennent la forme gracieuse et svelte de colonnes légères: leurs forêts immenses se composent d'arbres de grande taille, tels que les gatip (*inocarpus edulis*), les arbres à pain, les muscadiers, les spondias; c'est dans leurs profondeurs qu'on retrouve la patrie des plantes nourricières des Océaniens, de longues lianes ar-

[1] Le Val de Clyde, dans les montagnes Bleues, est revêtu de plantes des genres *typha, lythrum, plantago, samolus*, etc., qui nous parurent en tout ressembler aux espèces des marécages d'Europe.

[2] Consultez Humboldt, *Géographie des plantes*, in-8°, 1817.

borescentes, des *légumineuses*, dont les formes sont innombrables et variées. En suivant la masse de ces végétaux, nous la voyons diminuer successivement à mesure qu'on avance vers le détroit de Torrès : quelques espèces le traversent seulement, et sont d'autant plus remarquables qu'elles appartiennent à des genres qui n'en renferment point un grand nombre : telles sont l'arec à chou, l'érythrine indien, le sagoutier, deux muscadiers sauvages, la *flagellaria indica*, etc.[1]. En continuant d'examiner les plantes suivant la latitude des îles qui forment la chaîne avancée au sud de la Polynésie, telles que la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Bretagne, nous y retrouverons le même luxe ; et les aréquiers, les sagoutiers, les grandes fougères, les drymirrhizées, peuplent encore les forêts. C'est ainsi que nous observâmes à l'entour du port Praslin les vaquois, les barringtonia, les calophyllum, les filao (*casuarina indica*), propres à toute l'Océanie ; mais, à mesure qu'on s'élève en latitude en allant vers le sud, aux Hébrides, à la Nouvelle-Calédonie, le nombre de ces mêmes végétaux dé-

[1] Observations de M. Cunningham faites dans le voyage autour de la Nouvelle-Hollande, exécuté par le capitaine King (manusc.). Le journal de King, avec des recherches intéressantes d'histoire naturelle, vient d'être publié sous ce titre : *Narrative of a Survey of the Intertropical and Western Coasts of Australia ;* performed between the years 1818 and 1822. By captain Philip P. King, with an Appendix containing various subjects relating to Hydrography and natural History. 2 vol., Lond., 1826.

croît naturellement. Plus au sud encore la zone tempérée australe change complétement la physionomie des végétaux; et l'île de Norfolk a de commun avec la partie nord de la Nouvelle-Galles du Sud l'*araucaria*, qu'on voit encore au havre de Balade, et avec la Nouvelle-Zélande le *phormium tenax*: mais il est à remarquer que cette île, vaste et composée de deux terres séparées par un détroit, quoique rapprochée de la Nouvelle-Hollande et par la même latitude, en diffère si complétement qu'elles ne se ressemblent nullement dans leurs productions végétales. Toutefois la Nouvelle-Zélande, si riche en genres particuliers à son sol et peu connus, en a cependant d'indiens, tels que des piper, des olea, et une fougère réniforme qui existe, à ce qu'on assure, à l'île Maurice. A l'époque de notre séjour à la baie des îles de la Nouvelle-Zélande la végétation se ressentoit des approches de la saison hyémale.

Pour peu qu'on ait voulu suivre les idées que nous venons d'émettre, on sera convaincu que les terres hautes du sud-est de la Polynésie, entre les tropiques, partagent les mêmes végétaux alimentaires que les îles des Indes orientales. Ils se sont répandus diversement par suite sur les terres les plus lointaines, et ne se sont arrêtés que près des côtes d'Amérique. Comment, par exemple, les végétaux si communs sur la Polynésie se retrouvent-ils sur les îles Sandwich et sur les îles des Marquises

de Mendoce, qui en sont séparées par un intervalle immense? Il seroit fort difficile de résoudre une telle question, parceque des vents et des courants qui se dirigent dans un sens contraire ne permettent point de leur attribuer aucune influence pour l'établissement de la végétation sur des points comme égarés sur la surface du Grand-Océan.

Toutes les îles océaniennes hautes, à peu d'exceptions près, sont plantées de fruits à pain sans noyaux, de taro (*arum esculentum*), de cannes à sucre, de bananiers, qui y viennent presque spontanément pour contribuer à la vie paisible et heureuse de ces insulaires. On retrouve à Taïti l'*hibiscus rosa sinensis*, si abondant sur toutes les Moluques; les *pandanus*, le *gardenia florida*, les *cyathées*, le *cratœva*, des *ficus*, le *bambou*, y reproduisent leurs tribus. Et « c'est dans cette île, dit M. d'Urville « (*Distrib. des fougères, Ann. sc. nat.*, septemb. 1825), « que commence à paroître une foule de fougères « qui semblent habiter cette zone, à partir de cet « archipel, et même des Marquises, jusqu'aux Mo- « luques, et plusieurs jusqu'à l'Ile-de-France; tels « sont les *lycopodium phlegmaria*, *schizea cristata*, « etc., etc. » Ainsi les îles équatoriales partagent les productions végétales de source indienne, avec des différences cependant dans leur répartition; car, suivant M. de Chamisso (tome II du *Voyage de Kotzebue*), le barringtonia et le filao, si communs à Taïti et à Borabora, ne se trouvent point aux

Sandwich, tandis que ces dernières ont le bois de sandal, dont les îles de la Société paroissent privées, et qui est si commun aux Marquises, aux Fidjis, etc., etc.

Il est plus aisé de se rendre compte de la manière dont la végétation a envahi les îles basses de corail. La flore de ces *motous* ne se compose point d'un grand nombre d'espèces, et nous avons eu souvent l'occasion de la suivre dans les diverses phases de ses progrès. La manière dont s'opère cet intéressant phénomène répond assez exactement aux descriptions, un peu poétiques sans doute, mais vraies dans leur ensemble, des migrations végétales, esquissées avec cette pureté et ce charme de style qui appartiennent et à Bernardin de Saint-Pierre et à M. de Chateaubriand. Sous le rapport de l'exactitude des faits les détails fournis primitivement par Forster, puis par M. de Chamisso, laissent sans doute peu de chose à desirer.

Quelques végétaux semblent avoir pour fonctions d'envahir les récifs de coraux à mesure qu'ils se dessèchent. Les *bruguiera*, par exemple, qui se plaisent dans l'eau salée, étendent peu à peu le lacis de leurs rejets à l'embouchure des rivières, au milieu des vases qu'ils accumulent sans cesse. Bientôt un humus suffit pour recevoir quelques autres plantes; et les sables des rivages, même purs, sont bientôt occupés par le *scævola lobelia*, le *convolvulus pes capræ*, le *pandanus* odorant, l'*hibiscus tiliaceus*, etc.

Si le banc de corail est isolé et distant de quelque île principale, les flots sans cesse agités y portent bientôt des *cocos*, des fruits du bonnet carré de Bougainville (*barringtonia*), qu'on rencontre en mer presque journellement. Ces fruits, arrêtés par l'écueil, jetés sur le sable calcaire des madrépores, germent, s'y cramponnent, et sont ainsi les premiers colons de la nouvelle terre. Mais c'est principalement au précieux cocotier qu'il est réservé de conquérir sur la mer, pour l'habitation de l'homme, ces bandes plates d'écueils jetés au milieu des vagues, à quelques toises au-dessus de leur niveau. Autant ce palmier redoute les hauteurs, où il languit, autant il s'élance avec vigueur sur les récifs. Il y forme d'épaisses forêts, dont on ne peut se faire une idée par la description, et dont rien n'égale la grace et la beauté. Le navigateur passeroit fréquemment dans le voisinage de ces îles sans en avoir la moindre connoissance, si un bouquet de cocotier à l'horizon ne les lui décéloit. Ce roi des palmiers, comme le nomment quelques Orientaux, une fois établi et en rapport, la race humaine ne tarde point à y paroître, et peut compter sur ses produits pour assurer son existence. On conçoit que les peuples qui émigrent des terres riches en fruits et en racines de toute sorte sont exposés sur les îles basses à de nombreuses privations. L'eau douce leur manque souvent; souvent aussi ils sont réduits à vivre de vaquois, de taro, ou de ce que

la pêche leur fournit. On peut assurer que chez ces hommes la défiance est beaucoup plus grande, et que leurs mœurs sont beaucoup plus farouches que celles des autres insulaires. Comme leur subsistance n'est point assurée, ils craignent toujours qu'on ne vienne leur en soustraire une partie. D'un autre côté, cependant, l'industrie et le besoin luttent contre le manque de ressources, et ont forcé ces peuples à s'adonner à la navigation et à devenir habiles dans cet art. L'objet le plus indispensable d'un insulaire est sans doute une pirogue; et cependant il arrive souvent qu'une île de cette sorte ne produit point de bois d'assez forte dimension pour la réparer ou en fournir la mâture. C'est ainsi que nous en eûmes des exemples en longeant le grand archipel des Carolines et les îles Mulgrave et Gilbert. Leurs frêles embarcations présentoient parfois des pièces mal ajustées, faites de plusieurs morceaux d'*hibiscus tiliaceus*, le seul bois dense qui puisse croître sur ces terres.

La Polynésie proprement dite s'arrête au nord-est par une bande d'archipels composés des îles de Formose, Luçon, et Mindanao, dans les Philippines. Mais on remarque que les chaînes d'îles placées dans le tropique du Cancer et dans l'hémisphère nord, jusqu'au-delà du cent soixantième degré de longitude, telles que les Mariannes, les Palaos, Hougoulous, et Oualan, ont reçu de ces contrées, probablement avec la race humaine, les

orangers, les citronniers, et les bruguiera, qu'on ne retrouve point dans le reste des îles de l'Océanie du tropique du Capricorne. La variété sans semences de l'arbre à pain est la seule qu'on observe aux Sandwich, aux Tonga, aux Marquises, comme aux îles de la Société. Mais la variété à châtaignes, si commune dans les Moluques et à Célèbes, se retrouve, en nombre égal à la première espèce, aux Palaos et à Oualan par exemple, et est la seule qui assure l'existence des Carolins des îles basses. Ces naturels en effet paroissent être réduits fréquemment à se nourrir des fruits demi-ligneux du pandanus.

Sur toutes les îles du Grand-Océan nous trouvâmes les mêmes productions végétales, et le plus souvent les mêmes noms pour les désigner. C'est ainsi que les vallons si pittoresques, mais à la longue si monotones, des Sandwich, et de la reine de la mer du Sud, Taïti, si éloignés, produisent abondamment le taro (*arum esculentum*), l'igname (*dioscorea*), la pomme de Cythère (*spondias dulcis*), etc. Les Taïtiens mangeoient, dans les temps de disette, la moelle d'une fougère en arbre, comme les Nègres le pratiquent à Maurice et à Madagascar pour le cambare marron; et tous les deux appartiennent au genre *cyathea*. Le *pya* est la racine du *tacca pinnatifida*, qui croît dans toutes les Moluques, à la terre des Papous, et à la Nouvelle-Irlande. La noix d'*ahi* (*inocarpus edulis*) se rencontre depuis les îles

de la Sonde, où les Hollandois nomment l'arbre *gatip boom*, jusqu'aux îles les plus orientales de la mer du Sud. Il en est de même du *terminalia*, du *morinda citrifolia*, du *curcuma*, et d'une foule d'autres végétaux dont il seroit assez fastidieux de présenter ici la liste.

Placées hors du tropique, les vastes îles de la Nouvelle-Zélande, dont l'intérieur est encore à connoître, n'ont pu fournir à la race qui les habite les mêmes ressources, et la nécessité la contraignit de se plier à la pauvreté du sol sur lequel elle devoit vivre, et de tirer sa principale ressource alimentaire de la racine sèche et ligneuse de la fougère (*acrostichum furcatum*, Forster), qui couvre le pays; mais ce qui rend cette fougère très digne d'attention, c'est que les peuples noirs de la Nouvelle-Galles du sud s'en nourrissent habituellement, et la nomment *dingoua*.

L'île de Pâques, également hors des limites du tropique du Capricorne, ne présente qu'un nombre très restreint de végétaux; ceux qu'on rencontre sur cette terre brûlée appartiennent encore cependant aux plantes indiennes : tels sont entre autres l'*hibiscus populneus*, des *mimosa*, un *solanum* que Forster fils indique aussi à Taïti, etc., etc.

La zoologie des îles Malaisiennes, aussi riche que variée par les nombreuses espèces qui leur sont propres, semble attester que cette portion centrale

de l'Asie orientale a fait partie d'un continent, puisque ces îles sont peuplées de grands quadrupèdes vivants qui sont communs à plusieurs d'entre elles. D'ailleurs les canaux qui les séparent sont peu profonds, et ils sont encombrés de bancs qui semblent complètement légitimer cette idée. Mais toutefois chaque île de ces grandes terres équatoriales de l'archipel des Indes recèle quelques espèces qui y seroient aujourd'hui isolées, et plusieurs ont fourni la singularité de reproduire des individus de genres qu'on avoit jusqu'à ce jour regardés comme essentiellement propres au Nouveau-Monde: tels sont, dans deux branches différentes, un tapir, des couroucous, et le rupicole vert. Tout ce que nous savons de l'histoire naturelle de ces contrées fécondes est d'un haut intérêt; et malgré les recherches infatigables de sir Stamford Raffles, d'Horsfield, de Diard, de Duvaucel, de Leschenault, de Kuhl, de Van-Hasselt, et de Reinwardt, elles fourniront long-temps encore d'abondantes moissons en objets curieux et remarquables: mais leur climat a déja dévoré plusieurs naturalistes européens, et la barbarie profonde des habitants de l'intérieur opposera long-temps une barrière insurmontable aux tentatives de ceux qui voudroient essayer de nous en faire connoître les merveilleuses productions. C'est dans les mers de ces archipels que se trouve aujourd'hui le dugong

(*halicore indicus*, Desm. *Mamm.*, 751 esp.), qu'on a cru si long-temps fabuleux, figuré par Renard[1], mais complétement décrit par les naturalistes modernes, notamment par M. F. Cuvier, et dont on trouve un bon dessin pour le temps (1708), et une description assez complète dans le *Voyage* de François Leguat, qui n'est cité que dans Sonnini (Buff., t. XXXIV, p. 185) et d'une manière très fautive. Sumatra et Bornéo paroissent renfermer quelques espèces de quadrupèdes identiques, tels que l'éléphant des Indes (*Elephas indicus*, Cuv.) et les orangs. Les rhinocéros découverts par MM. Diard et Duvaucel (*Rhinoceros javanicus*, G. Cuv.; et *Rhinoceros sumatrensis*, Cuv.) appartiennent plus spécialement à cette belle île de Sumatra qui nourrit un très grand nombre de singes, divers mammifères très intéressants, et notamment des semnopithèques, la *viverra musangua* et le *tupaia tana* de Raffles, enfin le tapir de l'Inde (*Tapirus indicus*, F. Cuv.) qu'on a découvert et dans cette île et sur la presqu'île de Malak. La grande île de Bornéo, cet espace blanc sur la carte du monde, comme l'a dit judicieusement sir Raffles, recèle sans doute beaucoup d'animaux inconnus; mais ceux qu'on y indique plus particulièrement, tels que l'orang-outang et le pongo, existent aussi, à ce qu'on assure, et dans la Cochinchine et sur la pres-

[1] Renard, pl. 34, fig. 180. (*Poissons des Indes*, 1 vol. in-fol., Amsterd., 1754.)

qu'île de Malacca. Java, si particulièrement explorée dans ces derniers temps, a fourni à nos *species* un assez notable accroissement. On y trouve surtout la panthère noire [1], les *tupaia javanica* et *ferruginea* de Horsfield, la *mustela nudipes* de F. Cuvier, la *mydaus meliceps* de F. Cuvier, un nycticèbe, et autres espèces remarquables. Si Madagascar n'a aucun individu de la famille des singes, elle possède en revanche les makis; et les Moluques ont en propre les *cuscus* ou phalangers à queue prenante, et les galéopithèques, dont une espèce s'est propagée à l'est jusqu'aux Carolines occidentales, c'est-à-dire aux Pelew ou Palaos. Ce n'est guère que sur l'île de Bourou que vit de nos jours le cochon-cerf (*sus babyrussa*), animal rare qui manque à nos musées. Les phalangers à queue nue appartiennent presque exclusivement aux Moluques orientales, et sur-tout à la terre des Papous, jusqu'à la Nouvelle-Irlande. En s'avançant vers le sud-est le nombre des mammifères diminue. Déja à la Nouvelle-Guinée on ne trouve plus que le cochon nommé par nous *sus papuensis*, le *pélandoc* [2], et le couscous tacheté. La roussette kéraudren, voisine du *pteropus edulis*, pa-

[1] La *panthère melas*, figurée par M. F. Cuvier dans la quarante-neuvième livraison de son bel ouvrage sur les mammifères, ne seroit, suivant M. Temminck, qu'une variété accidentelle du léopard: ce qui semble exiger de nouvelles observations.

[2] Le *pélandoc*, et non pélandor, est commun à la Nouvelle-Guinée: les Papouas du havre de Doréry le nomment *podin*, et estiment sa chair.

roît s'étendre depuis les Philippines, sur les Mariannes, jusqu'à Oualan, où nous l'observâmes en abondance par cent soixante degrés de longitude orientale: mais cette espèce paroît ne point avoir pénétré au-delà; et aux Sandwich, par exemple, il n'existe qu'un petit vespertilion. Il est à remarquer qu'on ne connoît aucun quadrupède comme véritablement indigène de la Nouvelle-Zélande, excepté le rat, si abondamment répandu sur les îles de l'Océanie comme sur presque l'univers entier. La Nouvelle-Hollande seule a produit des genres qu'on ne retrouve que sur son sol; mais le *kangurus*, un des plus singuliers, avoit son type aux Moluques dans le lapin d'Aroé (*Kangurus Brunii*, Desm.).

Quant au cochon ou au chien, leur histoire se rattache à celle de l'homme, qu'ils ont suivi. On remarque que ces deux animaux utiles ont été rencontrés dès la découverte des archipels des Sandwich, des Marquises, des Amis, de la Société, des Fidjis, de Rotouma, et sans doute des îles des Navigateurs. La Nouvelle-Zélande n'avoit seulement que le chien, du moins d'après le dire du capitaine Cook, qui assure que le cochon n'y existoit pas, et qui y déposa des femelles pleines, tandis qu'aujourd'hui il y est commun. Ces deux mammifères se rencontrent également dans les îles avancées de la Polynésie, jusqu'à la Nouvelle-Calédonie, où le chien est la même espèce à oreilles droites qu'on

trouve au Port-Praslin, à la Nouvelle-Bretagne, et qui suit les misérables tribus de la Nouvelle-Galles du sud. Mais cet animal paroît avoir été inconnu des Carolins et des Mariannais jusqu'au temps de leurs relations suivies avec les navigateurs. Wilson dit qu'il étoit ignoré des habitants des Pelew [1]; et nous pouvons assurer que les naturels de l'île d'Oualan, où très probablement jamais Européen n'avoit mis les pieds avant nous, n'avoient pas la moindre idée du cochon et du chien, qui leur inspiroient une grande frayeur, et qui attiroient vivement leur attention. M. de Chamisso a observé le même fait à Radack, chaîne d'îles bien plus reculée dans l'est.

Les reptiles sont d'autant plus communs, et d'autant plus développés dans leurs proportions, qu'ils se rapprochent davantage des climats brûlants et humides de la zone torride : on les voit peu à peu diminuer en nombre à mesure qu'on s'éloigne des tropiques, et qu'on s'avance dans la zone tempérée. Le crocodile, si abondant à Java, à Bornéo, à Timor, à Bourou, existe encore à la Nouvelle-Guinée [2]; mais il n'est plus représenté à la Nouvelle-

[1] Le capitaine Wilson (*Relation des îles Pelew*, 2 vol. in-8°, Paris, 1793), qui séjourna sur les îles Pelew, ou mieux de Palaos, après son naufrage, y vit un chat et aussi un Malais, qui tous les deux y avoient été apportés sans doute par la perte de quelques *pros* des Philippines.

[2] Les Papous de la Nouvelle-Guinée suspendent à leurs cabanes les têtes desséchées de ce gigantesque saurien, peut-être comme trophée

Irlande que par un grand tupinambis, dont la peau sert à recouvrir les *tamtam*. D'après le récit de Mariner, on ne peut se dispenser d'admettre que des crocodiles, portés par des courants, n'aient été vus sur les îles Fidjis; car les habitants en ont consacré le souvenir par une tradition orale qui paroît complètement assurer ce fait. Les lézards et les scinques sont d'autant moins nombreux qu'on s'avance vers l'est. C'est ainsi que plusieurs espèces fort intéressantes s'arrêtent à Oualan, tandis que toutes les îles de l'Océanie ont indistinctement le joli petit scinque à raies dorées et à queue azurée des Moluques. Il en est de même des geckos : le *lacerta vittata*, par exemple, se trouve depuis Amboine jusqu'à la Nouvelle-Irlande; et à Taïti comme à Borabora, on ne rencontre plus que l'hémidactyle Enfin ces pytons de forme colossale des îles de la Sonde se trouvent remplacés, même à la Nouvelle-Guinée, par de longues couleuvres [1], dont la taille diminue à mesure qu'on s'en éloigne; et c'est ainsi que ces reptiles paroissent ne s'être pas introduits, jusqu'à ce jour, au-delà de l'île de Rotouma, par cent soixante-quinze degrés de longitude ouest. Pour les batraciens, on n'en connoît aucun de

de la mort d'un ennemi dangereux : ou bien environnent-ils sa dépouille des hommages qu'arrache la peur chez des peuples superstitieux ?

[1] Ce dernier fait ne se rapporte qu'à des observations recueillies pendant notre court séjour dans cette contrée.

propre aux îles du Grand-Océan, phénomène intéressant, et qui semble concorder avec l'opinion ingénieuse d'un de nos savants distingués, le colonel Bory de Saint-Vincent; savoir, que les batraciens n'ont, jusqu'à ce jour, été rencontrés sur aucune île volcanique, à moins que les espèces n'y aient été portées par les Européens, comme on l'a fait à l'île Maurice.

Les oiseaux de l'Océanie, comparés à ceux de la Polynésie, n'offrent point d'analogie dans les espèces. Chaque système de terre a ainsi des individus de genres qu'on rencontre dans un grand nombre de localités; mais un fait qui n'est point inutile pour l'histoire de l'homme, c'est que sur toutes les terres hautes existe la poule domestique, bien que, dans certaines îles, elle ne serve point à la nourriture. Java, Sumatra, possèdent un grand nombre d'oiseaux d'une rare beauté; quoique rien n'égale, sous ce rapport, le groupe d'îles nommées Terre des Papous, la patrie des somptueux oiseaux de paradis et des grands promérops. Il est à remarquer[1] que déja quelques espèces de ces oiseaux à plumage si splendide traversent le détroit de Torrès, et habitent la portion chaude de la Nouvelle-Hollande; tels sont l'*epimachus regius* et le *sericulus*

[1] Le genre *eurylaime* est tout-à-fait polynésien : plusieurs espèces de Sumatra ont été décrites récemment, et nous y ajouterons l'espèce de Blainville, de la Nouvelle-Guinée. Il en est de même du genre nouveau de M. Horsfield, nommé *pomatorhinus*.

regens, entre autres. Les Moluques sont essentiellement peuplées par les calaos; et le genre nouveau des mégapodes remplace, aux Philippines, aux Mariannes, à Guebé, comme à la Terre des Papous, les tinamous d'Amérique, près desquels doit venir se placer le beau *ménure* de la Nouvelle-Galles. Mais c'est sur-tout la grande famille des *psittacidées*, qui compte sur les îles de la Polynésie de nombreuses tribus, communes sur presque toutes, et dont le plus grand nombre des espèces a reçu le nom de loris, de la teinte de leur plumage. La Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, de même sans doute que les îles Bouka et Bougainville, partagent une portion des espèces de ce riche groupe, qui sur-tout est très répandu à la Nouvelle-Hollande. L'analogie des espèces de perroquets est tellement grande entre la Polynésie et l'Australasie que nous ne pouvons nous refuser à en citer quelques exemples. Ainsi l'ara à trompe (*Psittacus Goliath*, KUHL) est remplacé par les kakatoès noirs (*Psittacus Banksii* et *funereus*, SHAW), tandis que le kakatoës blanc à huppe jaune est aussi abondant aux Moluques que dans les environs de Port-Jackson. Les perroquets et les perruches, qu'on sait ne point s'avancer à l'extrémité sud de l'Afrique, et qui n'ont qu'une ou deux espèces égarées dans les pampas de la Patagonie, sont bien autrement multipliés sur les terres australes. Leurs espèces belles, et nombreuses, peuplent la Nouvelle-Galles et la

terre de Diémen. Ce dernier point du globe a même offert un ordre qui lui est particulier, celui des perruches-ingambes. La Nouvelle-Zélande a ses perroquets propres, dont le *nestor* est sans contredit le plus remarquable. Mais il n'y a pas jusqu'aux îles Macquarie et Campbell, par cinquante-deux degrés de latitude sud, qui n'aient également leurs espèces; et certainement on eût été bien éloigné, il y a peu d'années, d'admettre que ces oiseaux eussent leurs représentants dans de si hautes latitudes. Malgré l'étrangeté de formes que le sol sec de la Nouvelle-Hollande a imprimée à tous les êtres, et plus particulièrement aux oiseaux que les naturalistes européens eurent à étudier de 1788 jusqu'à nos jours, on trouve cependant tous les types des espèces qui y sont les plus abondantes dans les archipels d'Asie. Tels sont sur-tout le cygne noir, l'émiou (*casuarius*), qui diffère peu du casoar à casque des Moluques, le philédon moine, et la perruche des montagnes Bleues, dont toutes les nuances semblent appartenir à la perruche ornée, etc., etc. D'un autre côté, il est vrai, rien ne nous rappelle ailleurs et le *scytrops* et le *céréopsis*. La plupart des oiseaux voisins des merles ont, sur ce continent, offert la singulière organisation de présenter l'extrémité de la langue hérissée de longues papilles roides, pénicillées, destinées à sucer les sucs miellés qui exsudent des fleurs d'un très grand nombre d'arbres aromatiques dont tous les

fruits sont ligneux. Presque tous sont remarquables par quelques autres singularités; M. Cuvier les a réunis pour en former le genre philédon. Mais le beau *merle à cravate frisée*[1] habite seulement la Nouvelle-Zélande, et c'est à tort qu'on l'a indiqué comme propre à la Nouvelle-Hollande. Ces deux grandes îles, si opposées à l'Australie par l'aspect et la végétation, ont également le casoar, s'il faut en croire les naturels; mais tous les autres oiseaux terrestres diffèrent absolument.

Les îles de Norfolk et de la Nouvelle-Calédonie ont aussi des espèces particulières, et sur-tout des cassicans. Les îles Sandwich offrent quelques perruches du genre psittacule et des héorotaires: ce dernier genre se retrouve aux Tonga et à Taïti, et dans plusieurs autres îles de l'Océanie. L'archipel de la Société a la *sterna alba*, de Sparrman, deux belles perruches, l'évini (*psittacus taïtensis*), et le phigy, ainsi que le coucou taïtien de Sparrman. Enfin, les Carolines hautes, et notamment l'île d'Oualan, ont plusieurs oiseaux des Mariannes et des Philippines, qui paroissent ne point avoir été au-delà du cent soixantième méridien. Ce sont un souï-manga rouge et brun, le pigeon océanique, et le merle des colombiers, si commun à Manille et à Guam. L'ornithologie ne peut donc être, pour les îles vraiment océaniennes, que d'un faible secours

[1] *Poé* de Cook, *philedon cincinnatus* des auteurs.

dans nos recherches; car il seroit assez inutile de s'occuper des oiseaux organisés pour vivre à une certaine distance des côtes, ou même des échassiers qui fréquentent les grèves. Tant de causes peuvent les transporter d'un lieu dans un autre qu'il suffit qu'ils y trouvent leur subsistance pour s'y multiplier. Nous dirons toutefois que le pluvier doré, le chevalier, les hérons blanc et ardoisé, se représentent à-peu-près sur tous les rivages de ces îles.

Il seroit très difficile de pouvoir grouper les faits généraux de l'histoire des poissons; parceque trop de chaînons manquent. Cependant l'ensemble de l'ichtyologie du grand Océan, des mers d'Asie et des Indes, se compose presque entièrement d'espèces analogues. C'est ainsi que nous avons retrouvé à l'Ile-de-France un grand nombre de poissons de Taïti, et que nous avons pu très souvent les suivre d'archipel en archipel. On doit donc conclure que les espèces sont identiques, depuis les Marquises jusqu'à Madagascar, dans les mers situées dans la zone équatoriale, et qu'il en est de même pour les parallèles placés hors du tropique du capricorne. La plupart des poissons de la Nouvelle-Zélande, en effet, sont les mêmes que ceux des côtes de la terre de Diémen ou de la Nouvelle-Galles du sud; et l'on sait, par exemple, que la Chimère antarctique se retrouve à l'extrémité des trois grands caps avancés du globe, ceux de Horn, de Diémen, et de Bonne-Espérance, et semble être

fixée dans les mers qui sont renfermées dans l'intervalle du soixantième au trente-cinquième degré de latitude sud. Entre les tropiques, les récifs de coraux, qui, par les riches couleurs des polypes qui les habitent, ou les innombrables zoophytes qui y pullulent, forment comme des parterres sous-marins enchanteurs, sont habités par des poissons revêtus des plus brillantes parures, et dont l'éclat est vraiment fantastique : ce sont surtout des girelles nombreuses, des chelmons, des balistes, des serrans, des pomacentres, etc.; tandis que, sur ces mêmes récifs, que recouvre à marée basse très peu d'eau, nagent en rampant les nombreuses tribus des murénophis et des ophisures. Mais plus on s'engage dans les canaux étroits et sans cesse réchauffés par le soleil équatorial, qui séparent en tout sens les îles innombrables de la Polynésie, plus le nombre des poissons augmente; et là seulement on observe certains genres ou certaines espèces qui n'existent sur aucun autre point. Le squale à ailerons noirs ne vit que dans les Moluques et sur les côtes de la Nouvelle-Guinée : il en est de même de quelques *aleutères,* du *diacope macolor,* de quelques acanthures, de la lophie histrion, etc., etc. Dans toutes nos relâches, depuis Oualan et le Port-Praslin jusqu'à Java, nous observâmes le *nason licornet,* des scombres, des priacanthes identiques, etc.

La partie intertropicale de l'Océanie est très

pauvre en testacés. Plus on se rapproche des îles de la Polynésie, plus le nombre des espèces s'accroît d'une manière rapide. On doit donc supposer que les plages de sables uniformes de ces îles de l'Asie orientale, et leurs eaux peu profondes, et par conséquent plus faciles à échauffer, renferment toutes les conditions favorables pour la multiplication facile des belles espèces qu'on y trouve. A Taïti, comme à Borabora, on n'observe guère qu'une sorte d'arche, la vis-tigre, la cérithe blanche, l'ovule, les porcelaines, la mitre-épiscopale, le cadran-escalier, etc.; et ces mollusques, ainsi que l'aronde aux perles, la tridacne-bénitier, le murex-chicorée, le ptérocère, la harpe, des rouleaux, etc., etc., se retrouvent, sans exception, sur toutes les îles océaniennes et polynésiennes, jusqu'à l'île Maurice inclusivement, et sont également observés sur les îles africaines de la mer des Indes. Mais aux Moluques particulièrement, dont les baies sont paisibles et abritées, où la mer ne brise point avec fureur, où de longues plages sablonneuses déclives permettent à des testacés fragiles de vivre sans compromettre leur existence, naissent et se développent de précieuses coquilles, telles que la carinaire vitrée, ces nautiles papyracés, ce *scalata* si recherché, etc., etc. Sur toutes les grèves nous trouvâmes en abondance et la volute éthiopienne et l'argonaute flambé rejeté par les vagues; ce qui autorise à penser que ce céphalo-

pode, extrêmement commun, ne vit qu'à une certaine profondeur. Les nautiles, qu'on retrouve dans plusieurs mers, et notamment dans la Méditerranée, et qui s'y sont propagés sans doute à l'époque où cette mer communiquoit avec la mer Rouge et la mer des Indes, alors que n'existoit point l'isthme de Suez, ont une espèce qui les représente, même dans le sud de la Nouvelle-Hollande; car c'est dans le détroit de Bass qu'on observe communément le beau nautile dit à grains de riz, dont la patrie a long-temps été ignorée. En dépassant le tropique du capricorne, les mollusques ne sont plus les mêmes : leurs espèces sont propres à tel ou tel point, d'où elles ne s'écartent guère; et c'est ainsi que l'extrémité australe de l'Amérique a des espèces très remarquables qu'on ne retrouve point ailleurs, telles que les moules, des monocéros, le concholépas entre autres, et que la Nouvelle-Zélande, comme la terre de Diémen et la Nouvelle-Hollande, ont des genres qui leur sont propres et remarquables par leur rareté plus ou moins grande dans nos collections. C'est alors que seroit rigoureusement applicable cet aphorisme trop vague de Péron[1] : « Qu'il n'est pas une seule espèce d'ani-« maux marins bien connue qui, véritable cosmo-« polite, soit indistinctement propre à toutes les

[1] *Notice sur l'habitation des animaux marins*, chap. XXXIX, t. IV, pag. 273 du *Voyage aux terres australes*, seconde édition.

« parties du globe ; et que les animaux originaires « des pays froids ne sauroient s'avancer impunément jusqu'au milieu des zones brûlantes. »

D'après l'indication sommaire que nous avons présentée de toutes ces îles, on a dû préjuger que les crustacés étoient, à peu d'exceptions près, identiques. Ce n'est guère que sur les côtes de la Nouvelle-Guinée et au milieu des Moluques que vivent ces singuliers phyllosomes, au corps aplati et nacré ; et les *smerdis* et les *alima*, qui rendent parfois la mer étincelante par les feux qu'ils émettent sans interruption. Il en est de même des insectes : ils sont très rares sur toutes les îles de la mer du Sud, et se bornent communément à quelques diptères, à quelques papillons qui sont indiens, et qu'on rencontre aux Moluques. C'est ce qui a fait dire au plus profond entomologiste de notre époque, à M. Latreille (*Géographie des Insectes*, in-8°, pag. 181) : « Plusieurs des îles de la Nouvelle-Zélande, de la « Nouvelle-Calédonie et des mers circonvoisines, « sont américaines par leur position géographique, « et peuvent être asiatiques quant aux productions « animales et végétales de leur sol. » Nous ajouterons, comme fait particulier, que par-tout, sur les eaux du vaste océan Pacifique, en dedans comme en dehors des tropiques, nous avons observé le *velia oceanica*, insecte de la tribu des *plotères*, mentionné par Eschscholtz près de l'île de Pâques, et qui couvre la mer, par les temps de calme, loin des

terres, comme proche de Taïti, de la Nouvelle-Irlande, ou de tout autre point.

Nous avons esquissé à grands traits le sol des contrées dont nous devons maintenant essayer de peindre les habitants : ce sera l'objet de ce livre.

L'homme et les variétés qui en composent les races diverses sont sans doute le sujet le plus vaste et le plus intéressant dont puissent traiter les sciences naturelles, la philosophie, et la morale[1]. Cette étude a de tout temps occupé quelques esprits supérieurs, qui cherchèrent à mettre à la portée de leurs contemporains cette pensée sublime de Solon, inscrite sur le temple d'Éphèse : *Nosce te ipsum*. Mais, à cet égard, les modernes[2] ont bien surpassé les anciens, réduits à des relations exté-

[1] « La science la plus intéressante et la plus importante pour « l'homme est celle de l'homme même. » (Marsden, *Hist. of Sumatra*.)

[2] Pour l'homme, considéré en général comme premier être zoologique, consultez Linnæus (*Systema naturæ*, ed. 13, cur. Gmelin); Blumenbach (*De generis humani varietate nativa*, Gœttingen, 1795, troisième édition, in-8°); Buffon (*Hist. de l'homme*); G. Cuvier (*Tab. élém. d'hist. nat.*, et *Règne animal*); Lacépède (*Diction. des scienc. nat.*); Virey (*Dict. des sciences médic.*, et *Histoire naturelle du genre humain*, 3 vol. in-8°, 1824, seconde édition); Desmoulins (*Journal de physiologie*, 1825); et le colonel Bory de Saint-Vincent (*Dict. class. d'hist. nat.*, t. VIII). Parmi les travaux remarquables sur l'angle facial et les diverses modifications qu'éprouve, suivant les races, la capacité du crâne, voyez Wolterus Henricus Crull (*Dissertatio anthropologico-medica inauguralis de cranio, ejusque ad faciem ratione*, etc., thèse in-8°, 14 juin 1810, Groningæ).

rieures bornées, et chez lesquels le peu de progrès des sciences naturelles ne permettoit d'envisager une telle question qu'obscurcie par de vains sophismes. Nous nous abstiendrons ici de toute excursion extérieure, et nous ne chercherons qu'à ajouter quelques faits susceptibles d'éclaircir l'histoire des peuples que nous avons visités; car chaque jour leur physionomie originelle disparoît par des relations journalières avec d'autres nations. Le croisement des races, de nouveaux usages, de nouvelles habitudes, ne peuvent manquer d'apporter dans un laps de temps peu considérable des changements qui déja effacent chaque jour ce qui subsistoit de leurs anciennes traditions. Au premier coup d'œil on pourroit croire qu'il n'est point difficile de tracer le tableau physique et moral de ces peuples, puisque les voyageurs ont recueilli sur la plupart de nombreux documents publiés dans toutes les langues. Depuis Bougainville, Byron, Wallis, Carteret, et Cook, en effet peu d'années se sont écoulées sans que des expéditions aient visité ces insulaires: des établissements permanents d'Européens ont été fondés au milieu d'eux; et cependant nous ne possédons encore que des esquisses fort imparfaites sur cette matière. Une telle question mérite bien aujourd'hui d'être éclaircie; et peut-être le gouvernement qui ordonneroit une expédition dans ce seul but serviroit-il plus efficacement les sciences qu'on ne le pense communé-

ment[1]. N'est-il pas étonnant d'ailleurs que la question[2] sur les Océaniens, mise au concours par la société de géographie, soit restée plusieurs années de suite sans réponse, et qu'on n'ait point encore cherché à la résoudre? Mais voilà, à notre avis, où gît la difficulté. Comment faire concorder les observations de tous genres consignées dans des relations écrites par leurs auteurs avec un mérite très variable, des principes différents, et souvent sous l'influence des sensations opposées? Le savant qui voudra coordonner dans son cabinet ce qu'ont dit les voyageurs sur les races des insulaires de l'océan Pacifique, sur leurs migrations; qui essaiera de suivre la filiation de leurs idées, de leurs arts, ou les types de leur organisation, ne doit-il pas reculer devant la divergence des opinions et rester indécis au milieu des erreurs ou des incer-

[1] On sait que la pensée dominante de Péron, de cette ame de feu sitôt enlevée aux sciences, étoit d'écrire une histoire de l'homme, pour laquelle il avoit déja rassemblé des notes qui ont été égarées après sa mort.

[2] Elle est ainsi conçue: « Rechercher l'origine des divers peuples répandus dans l'Océanie ou les îles du Grand-Océan situées au sud-est du continent d'Asie, en examinant les différences et les ressemblances qui existent entre eux et avec les autres peuples sous le rapport de la configuration et de la constitution physique, des mœurs, des usages, des institutions civiles et religieuses; des traditions et des monuments; en comparant les éléments des langues relativement à l'analogie des mots et aux formes grammaticales, et en prenant en considération les moyens de communication d'après les positions géographiques, les vents régnants, les courants, et l'état de la navigation. »

titudes dont rien ne peut le dégager? Aussi cet écueil est tel que la plupart des écrits relatifs à l'homme, et il en est où se montre la plus vaste érudition, sont pleins de rapprochements erronés qu'il étoit impossible d'éviter. Malgré les connoissances dont nous sommes redevables à Forster, à de Chamisso, à sir Raffles, et au docteur Leyden; malgré des descriptions complètes et détaillées de plusieurs îles où séjournèrent long-temps des Européens, tant de chaînons manquent et interrompent le récit des faits qui doivent lier par une continuité de rapports les peuplades les unes aux autres que nous ne pouvons généraliser encore que les traits les plus saillants de leur histoire. Ce n'est donc, dans l'état actuel des choses, qu'une esquisse très imparfaite qu'il nous est possible de présenter: le seul mérite qu'elle pourra avoir sera d'être basée en grande partie sur des observations faites pendant notre campagne, ou parfois empruntées à quelques voyageurs dont le talent d'observation est généralement reconnu.

Les sources où l'on peut puiser pour étudier l'organisation et les mœurs des peuples de l'Océanie, de la Polynésie, et de l'Australie, ne sont point nombreuses. Forster[1], le premier, traça d'une main habile le vaste cadre des productions des

[1] Cook, *Deuxième Voyage*, t. V et VI, édit. in-8°, Paris, 1778; ou t. V, in-4°, sous le titre d'*Observations faites pendant le Second Voyage de Cook dans l'hémisphère austral et autour du monde*, etc.

terres du Grand-Océan, et des insulaires qui y vivent. Combien l'on doit regretter que le cours de l'expédition ne l'ait pas mis à même de voir un plus grand nombre de points, et de suivre le fil des idées qu'il avoit émises avec tant de succès sur les lieux qu'il visita! Forster ne distingue que deux variétés dans l'espèce humaine de l'océan Pacifique, l'une blanche et l'autre noire; mais il établit à chaque ligne cette pensée fondamentale, que l'homme ne constitue qu'une *espèce unique* dont les variétés se sont propagées à la longue, ou se sont transmises intactes, ou ont été modifiées par l'influence des croisements ou par une foule de causes locales. On ne devroit en effet adopter les distinctions de races ou d'espèces que comme des moyens artificiels destinés à préciser nos idées dans l'étude de l'homme, et à la rendre plus facile. M. de Chamisso [1] plus récemment écrivit sur le même sujet, et, s'entourant de toutes les ressources d'une érudition riche et féconde, il emprunta aux langues parlées par les divers peuples ses principales lumières pour remonter à leur origine [2]. Enfin, si la race malaise, circonscrite dans des bornes plus étroites, a été mieux connue, on le doit aux travaux

[1] *A Voyage of discovery into the South-sea, and Beering's straits*, etc. By Otto von Kotzebue, t. II, pag. 353.

[2] M. Balbi, dans un ouvrage important intitulé *Atlas ethnographique du globe*, récemment publié, vient de classer les langues de tous les peuples de la terre, qu'il réunit ainsi par l'analogie des idiomes et des racines, des coutumes et des usages.

de sir Raffles[1], de Marsden[2], de Crawfurd, et de Leyden[3], qui séjournèrent au milieu d'elle, et qui en firent l'objet de recherches approfondies. Le long séjour de M. Mariner[4] aux îles de Tonga a d'un autre côté fait connoître ces naturels de manière à ne rien laisser à desirer, et les documents que nous fournit une habitation plus ou moins longue au milieu des Océaniens s'accroissent journellement des travaux de quelques missionnaires anglois plus instruits que leurs collégues; et, sous ce rapport, la grammaire zélandoise de M. Kendall[5] rend les plus grands services au philologue, en même temps qu'elle éclaircit plusieurs des habitudes et des usages de ce peuple singulier.

Sans donner une grande importance au tableau suivant, nous grouperons les divers Océaniens à l'aide de distinctions spécifiques dont les noms, communément adoptés, n'ont d'ailleurs à nos yeux aucune valeur absolue qui puisse répugner à l'intelligence.

[1] *History of Java*, 2 vol. in-4°.

[2] *Voyage à l'île de Sumatra*, traduit par Parraud, 2 vol. in-8°, Paris, 1794.

[3] *Notice sur Bornéo* (Transact. bataves, t. VII), et dans divers *Mémoires sur les peuples de l'Inde*, insérés dans les recueils de la société asiatique de Calcutta.

[4] *Histoire des naturels des îles Tonga ou des Amis*, rédigée par John Martin, traduct. franç., 2 vol. in-8°, Paris, 1817.

[5] *A Grammar and Vocabulary of the language of New-Zealand*, published by the Church-Missionary Society, in-12, London, 1820.

1re race, HINDOUE-CAUCASIQUE....	1er rameau...... MALAIS,	Hab. les archipels nombreux des Indes orientales ou de la Polynésie.
	2e rameau...... OCÉANIEN,	Hab. les îles innombrables et éparses comme au hasard au milieu de l'immense surface du Grand-Océan.
2e race, MONGOLIQUE.	3e rameau. MONGOL-PÉLAGIEN, ou CAROLIN,	Hab. la longue suite des archipels des Carolines, depuis les Philippines jusqu'aux îles Mulgraves.
3e race, NOIRE......	4e rameau CAFRO-MADÉCASSE,	1re var., *papoue*, Hab. le littoral de la Nouvelle-Guinée et des îles des Papous. 2e var., *tasmanienne*, Habite la terre de Diémen.
	5e rameau..... ALFOUROUS,	1re var., *endamène*, Hab. l'intérieur des grandes îles de la Polynésie et de la Nouvelle-Guinée. 2e var., *australienne*, Hab. le continent entier de la Nouvelle-Hollande.

1. DES MALAIS.

La conformation physique et l'habitude générale de ces peuples a porté quelques auteurs à les dis-

tinguer, parmi les variétés de l'espèce humaine, sous le nom de *race malaise*. Ils nous paroissent être un simple rameau détaché de la grande famille *hindoue* caucasique, mélangé au sang mongol et fixé sur les îles polynésiennes depuis leur éloignement du continent d'Asie; car l'opinion des orientalistes les plus éclairés leur donne pour patrie primitive la Tartarie ou le royaume d'Ava. Disséminés en un grand nombre de petits états, les Malais[1] qui peuplèrent les grandes îles conservèrent sur les unes les traditions de leurs ancêtres, ailleurs les modifièrent ou les dénaturèrent, se créèrent de nouvelles idées, et pratiquèrent des coutumes différentes. Tous cependant, quelle que soit la dispersion de leurs tribus, conservent une forme typique caractérisée et dans l'ensemble de leur organisation et dans leurs mœurs. Mais ces peuples, qu'on a dit si faussement être répandus sur toutes les îles du Grand-Océan, ne dépassèrent jamais les îles Tidoriennes, les plus orientales des Moluques; et quelques traces de leur fusion dans le Grand-Océan se font remarquer seulement à la Nouvelle-Guinée, où le commerce les a attirés dans ces derniers temps, et aux Philippines, où ils ont fondé une petite colonie à Marigondo, sur les bords de la grande baie de Manille (Chamisso). Le rameau ma-

[1] Consultez l'excellent tableau intitulé *Mœurs et usages des habitants de Timor*, par Péron et de Freycinet, t. IV, pag. 1 du *Voyage de découvertes aux terres australes*, seconde édition.

lais est bien loin d'être à nos yeux, comme le veut l'opinion reçue, la souche des Taïtiens, des Sandwichiens, des Mendocins, et des Nouveaux-Zélandois; et on ne reconnoît dans ces peuples ni la même conformation physique, nulle analogie dans la langue, nulle ressemblance dans la tradition, les arts, et les usages. Le seul point de rapprochement seroit une sorte d'identité de croyance religieuse; mais chez ces rameaux distincts et d'une même origine ce fait n'a rien de remarquable: il indique que tous les deux ont conservé les traditions indiennes.

Les Malais, dont l'existence politique est moderne dans l'histoire de l'Asie, et dont les légendes de Malacca et quelques écrits anciens nous mettent à même de suivre les traces obscures et quelques unes des migrations, ne sont bien connus que depuis le douzième siècle, où quelques unes de leurs tribus émigrèrent de Menang-Kabou, la capitale des états malais à Sumatra, étendirent leurs conquêtes, fondèrent Singhapoura, leur premier établissement sur la terre ferme, et placèrent le siége de leur principale autorité à Johor, sur la presqu'île de Malacca. Ces peuples, avides de gain et de guerre, s'adonnèrent particulièrement au commerce; et par leurs communications avec les Maures de la mer Rouge, ils reçurent avec lenteur et successivement quelques coutumes arabes, et sur-tout l'islamisme[1].

[1] Marco-Polo (édit. in-4°, pag. 192) dit de Ferlec et du petit Java:

Chez eux la navigation se perfectionna, les richesses s'accumulèrent, et des envahissements successifs vinrent chasser les habitants de la plupart des îles orientales; car telle est la manière dont les Malais s'emparèrent du littoral de la plupart de ces terres, en reléguant dans l'intérieur les anciens propriétaires ou en les exterminant. Cet état de choses est démontré d'une manière évidente par ce qu'on sait de l'élévation de plusieurs états malais de Bornéo, de Célèbes, et de Timor; et les historiens des îles de l'est sont remplis de documents qui prouvent la continuelle fusion des Malais sur les îles de la Polynésie. Mais sur toutes celles dont les Européens n'ont pas fait la conquête les montagnes de l'intérieur sont peuplées par des tribus tantôt noires, tantôt jaunâtres, qui, confondues sous les noms d'*Alfours, Alforèzes, Alfourous,* ont été l'objet des opinions les plus contradictoires et les plus absurdes. C'est ainsi que dans les Moluques les Hollandois qui y sont établis n'en ont point une idée distincte, et qu'ils en font la peinture la plus hideuse en nommant sans distinction *Papouas* les habitants de l'est, *Battas* ceux de l'ouest, et *Idaans* ceux de Bornéo, quoiqu'ils appartiennent d'ailleurs évidemment à des races différentes. Or ces peuples, ainsi refoulés, sans cesse expulsés par des hommes

« Sous Magat cette île fut habitée par des marchands sarrasins qui « jouissent des prérogatives de citoyens, et qui les ont convertis à la « foi musulmane. Ils vivent seulement dans la ville. »

qui tenoient de l'Inde la coutume de faire des esclaves et de les vendre, sont restés stationnaires dans leurs idées. Ils ont fui les nouveau-venus, qui, les chassant de leur territoire, les opprimoient; et, séparés d'eux par des remparts naturels et puissants, leur existence est restée inconnue des Européens: ou ce qu'on en sait est si imparfait, tant de fables obscurcissent les rapports qu'on a obtenus de quelques Malais qui trafiquent avec eux, qu'on ne peut faire aucun rapprochement positif, soit d'après leurs habitudes ou leurs mœurs, soit d'après leur organisation.

Le rameau malais, depuis long-temps mélangé au sang arabe, a toujours conservé un type caractéristique, quoiqu'il présente quelques variétés assez distinctes. Une des plus remarquables est sans contredit celle des *Javans*. Assemblés naguère en corps de nation, les habitants de Java formèrent des états populeux, et conservèrent pendant long-temps les traditions de l'Inde: ce qui nous est prouvé par les ruines d'un grand nombre de monuments imposants qui subsistent encore sur cette grande et belle île, par le faste des cours des sultans et des *sousounangs*, par les objets de leur culte et leurs divers emblèmes. Toutes les îles environnantes d'ailleurs, avant l'arrivée des Portugais dans l'Inde, qui date de 1497, malgré les habitudes locales, avoient les mêmes formes de gouvernement, suivoient les mêmes coutumes, se servoient

des mêmes titres : tels étoient sur-tout les états de Célèbes, de Tidor, de Ternate, de Soulou, de Bornéo[1], de Sumatra, etc. Java seule paroissoit en entier soumise à la même race humaine : aussi doit-on, à bien dire, la considérer comme colonisée par l'Inde bien avant les autres terres. Mais il n'en est pas de même des îles que nous venons de nommer ; et voilà ce qui explique comment le rameau malais se trouve réduit à n'y occuper que le littoral, tandis que l'intérieur est peuplé par les plus anciens propriétaires, avec lesquels ils ne se sont presque jamais mêlés. Cette explication de la manière dont les Malais se sont emparés du sol qui leur paroissoit avantageux est tellement satisfaisante qu'on ne voit jamais en effet qu'ils aient assis leurs *campongs* ou villes ailleurs que sur les bords des grandes baies, ou sur les rives des fleuves navigables. C'est principalement à Céram, à Bourou, qu'on peut observer l'isolement dans lequel vivent réciproquement les Malais et les naturels de l'intérieur ou les Alfourous. Ceux-ci conservent intacts et purs la langue et les usages qui leur furent transmis par leurs pères. Leur existence se borne

[1] Les Malais de Banjer-Massin, royaume de Bornéo, suivant sir Raffles, possédoient des attributs indiens, tels que les figures d'Ishwara, des empreintes de la vache et de l'éléphant, qui attestent leur ligne primordiale. Ils font descendre leurs ancêtres de Johor même, sur la presqu'île de Malacca, suivant le docte Leyden (*Trans. bat.*, t. VII), qui ajoute que le javanois pur a les plus grands rapports avec le sanskrit.

au cercle étroit d'un petit nombre d'idées qui leur suffisent; et leurs mœurs se ressentent naturellement de cet isolement, et conservent cette férocité de l'homme grossier primitif.

Dans les îles soumises aux Européens on conçoit que les Malais ont subi des modifications, et qu'ils ont pris par leurs rapports continuels avec divers peuples, et sur-tout avec les émigrations chinoises, des habitudes qui ne leur étoient point naturelles. Elles sont en petit nombre toutefois; mais le type malais dans toute sa pureté se retrouve dans les îles où il a conservé son indépendance, telles que Guebé, Oby, Gilolo ou Halamahira, Flores, Lombok, Bali, etc. Cependant, quoique le Javanois soit la branche la plus distincte du Malais, on ne peut se dispenser de reconnoître quelques nuances entre l'Amboinois naturel, le Timorien, le Macassar, et le Budgis; mais toujours est-il vrai de dire que ces caractères sont peu saillants, et ne dérangent aucun trait de l'ensemble typique.

Les Malais, dans tous leurs gouvernements, ont consacré la forme despotique des Indiens. La personne de leurs sultans ou de leurs *rajahs* est sacrée, et la vénération la plus profonde ou une humilité servile leur prodigue des hommages qui tiennent aux coutumes d'Orient. La perfidie la plus noire, la duplicité, une soif ardente de vengeance qui naît avec d'autant plus de violence sous des lois oppressives qu'elle est plus concentrée, caractérisent ces

peuples : la mauvaise foi malaise est aussi célèbre que le fut jadis celle des Carthaginois, et nos relations sont remplies d'actes d'assassinats et de trahisons des Malais, qui ont toujours exercé la piraterie avec un goût décidé. Fanatisés par la religion mahométane, dont ils reçurent les dogmes tout en conservant un très grand nombre de cérémonies hindoues, ces peuples ont sur-tout adopté la polygamie et les préceptes les plus vulgaires du Coran, sans être cependant très rigoristes sur leur exacte observance. En suivant les diverses familles éparses de ce rameau, les usages ne présentent en effet que très peu de différences ; et si nous examinons leur manière de s'habiller, nous verrons par-tout les chefs richement vêtus à l'orientale, tandis que les gens du peuple ne voilent une complète nudité que par quelque légère portion d'étoffe. Le turban, le *sarong*, ou une large pagne, composent en grande partie tout l'habillement d'un *orang caya* ou d'un homme de la classe fortunée.

Les Malais sont adonnés à la sensualité, et leur jalousie est extrême. Ils ont le cœur avili et corrompu, et les débauches auxquelles ils se livrent sont inouïes, au dire de tous ceux qui ont été à même d'en dévoiler les turpitudes ; et, sous ce rapport, les Chinois et les Japonois sont leurs seuls rivaux. C'est chez eux que les analeptiques de toutes les sortes jouissent d'une vogue générale, et que se consomment sur-tout l'opium, les trépangs,

et les nids d'oiseaux. Un usage qui paroît leur être propre est celui de mâcher le bétel. Ce sialogue bien connu, et qu'il seroit inutile de décrire, leur procure des sensations agréables ; et ce mélange est un besoin très vif pour les deux sexes, qui l'ont constamment à la bouche. On retrouve cependant l'habitude de se servir de cet excitant des membranes buccales chez les peuples de race noire de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Irlande ; mais nul doute qu'elle ne provienne de communications entre les peuplades les plus voisines et de proche en proche. En remontant à la source de cette coutume, on la voit naître dans l'Inde et se propager en Cochinchine. Le Camoëns, dans une note de la *Lusiade*, a décrit le cérémonial suivi à la cour du zamorin de Calicut lorsqu'il présenta du bétel à Gama ; cérémonial qui s'observe encore présentement dans toutes les réceptions d'apparat des sultans et des rajahs. Le bétel étoit autrefois, comme de nos jours, l'interprète des sentiments d'amour ; et c'est par l'offre du *siri* qu'une femme malaise décèle ses secrètes pensées à celui qui en est l'objet. L'usage du bétel au reste n'a pu naître que sous l'équateur et sur les îles d'Asie, là où croissent en abondance et le pinang (*areca*) et le poivre, qui, unis à la chaux et souvent au cachou, en fournissent les principaux ingrédients.

En dernière analyse il est bien reconnu aujour-

d'hui par tous ceux qui ont le plus étudié l'histoire des Malais que le rameau qu'ils forment tire son origine de la race répandue dans l'Inde, et qu'il est limité entre les quatre-vingt-douzième et cent trente-deuxième méridiens; que le point le plus éloigné où ils se soient avancés à l'ouest sont les côtes de Madagascar, où ils se mélangèrent aux Maures qui y abordoient par le nord en refoulant au sud les Nègres *Vinzimbers*, maintenant disséminés et probablement les premiers habitants de cette île immense; qu'ainsi ils formèrent les populations riveraines de toutes les îles des archipels de la Polynésie, telles que celles de la Sonde et des Moluques; qu'ils se propagèrent sur une ou plusieurs des Philippines; et qu'enfin quelques essaims aventurés s'avancèrent jusque sur les îles des Papous et au nord de la Nouvelle-Guinée, où ils fondèrent quelques villages, et s'y arrogèrent l'autorité. On trouve en effet des Malais à Waigiou, aux îles d'Arou, et dans le détroit de Dampier; mais ils ne dépassèrent point le cent trente-deuxième méridien, ou, s'ils le firent, ce ne fut qu'accidentellement et sans projets.

La conformation physique du rameau malais est aussi caractérisée que l'ensemble de leurs coutumes, de leurs mœurs, et de leurs institutions. En général les hommes de cette race sont remarquables par la médiocrité de leur taille et par la

couleur jaune cuivré, mélangée d'une partie d'orangé, de leur peau [1]. Les femmes sur-tout ont des proportions peu développées; et dans plusieurs de nos relâches, soit à Amboine, Bourou, Java, Madura, et autres lieux, nous ne vîmes que peu d'exceptions à ce fait. La taille commune des hommes est au plus de cinq pieds quatre ou cinq pouces; mais il n'est pas rare d'en rencontrer qui aient davantage, et dont les proportions soient robustes. Les Malais sont en général bien faits, et leur système musculaire est dessiné avec vigueur. Les femmes ont des formes arrondies et courtes, des mamelles volumineuses, une chevelure rude et très noire, une bouche très ouverte, des dents qui seroient très belles si elles n'étoient pas noircies et corrodées par le bétel. Le caractère des deux sexes est inflammable, irascible, porté à la vengeance et à l'artifice, bas et rampant sous le joug du plus fort, barbare et sans pitié pour leurs ennemis ou leurs esclaves.

Nous ne nous occuperons pas de la langue malaise, et des divers rapprochements qu'il seroit possible d'y trouver. L'ouvrage de M. Marsden ne laisse rien à desirer, et prouve que, malgré ses divers idiomes, elle est parlée par-tout avec de très

[1] M. Bory de Saint-Vincent dit que les membranes muqueuses des Malais ont une couleur fortement violette. Ce fait intéressant, que nous avons négligé de vérifier, mérite bien de fixer l'attention des voyageurs futurs.

légères modifications locales. Douce, harmonieuse, et simple dans ses régles, la langue malaise est pleine de tournures orientales, et emploie souvent le style figuré. En recevant la religion des Arabes et leurs sciences, les Malais adoptèrent les caractères de leur alphabet et l'usage d'écrire de droite à gauche; tandis que les habitants de Sumatra, les Javanois, et plusieurs autres peuples indiens, écrivent, comme les Européens, de gauche à droite.

2. DES OCÉANIENS[1].

La variété de l'espèce humaine que nous nommons *océanienne* est remarquable par sa beauté, relativement aux autres rameaux dont nous aurons à parler ensuite; c'est elle qui peuple la plus grande partie des îles de l'Océanie proprement dite, et que M. Bory de Saint-Vincent a nommée, dans son ingénieux travail sur l'*Homme,* race *océanique*. Son histoire, dans l'état actuel des choses, est satisfaisante à tracer; car le long séjour des Européens sur plusieurs des îles de la mer du Sud, les nombreux voyages entrepris dans le but de les explorer, les vocabulaires qu'on a dressés des mots usités dans la langue de chacune d'elles, permettent assurément de s'en former une idée plus nette

[1] Mémoire lu à la société d'histoire naturelle de Paris en novembre 1825.

et beaucoup plus précise. Quant à la migration de ces insulaires de la source originelle, c'est là le point le plus difficile à expliquer; mais les hypothèses doivent se taire devant les faits: et puisque tout nous prouve que le cachet *hindou* est imprimé sur les hommes du rameau *océanien*, il seroit absurde de chercher trop minutieusement à expliquer comment ils se sont répandus sur ces terres séparées par de grands espaces de mer, et sur-tout contre la direction habituelle des vents régnants. Ce qu'on pourroit dire pour ou contre sans preuves certaines rentreroit dans le cas de ces nombreuses conceptions plus ou moins ingénieuses qu'on peut attaquer et défendre avec des armes à-peu-près égales.

La race océanienne se trouve occuper des îles séparées les unes des autres par d'immenses distances, au milieu du Grand-Océan; et son existence est démontrée sur la plus grande partie des îles placées au sud-est de la Polynésie et à l'est de l'Australie. Les hommes de ce rameau, disséminés sur les îles volcaniques ou madréporiques du tropique du capricorne ou de la zone tempérée australe, ne paroissent avoir envoyé dans l'hémisphère nord et sous le tropique du Cancer qu'une seule colonie, qui a peuplé les îles Sandwich. Les insulaires de cet archipel en effet ont conservé avec une religieuse fidélité la physionomie de leurs pères, tandis que des hommes d'une autre race occupent évidemment

les Philippines, et les Mariannes, et la totalité du vaste archipel des Carolines.

Les Océaniens, ainsi isolés, se sont répandus, sans éprouver que de bien légères modifications, sur les îles des Amis, de la Société: plus tard on les voit s'établir sur les récifs des îles basses, et la tradition de cette migration récente se conserve encore à Raïatea et à Borabora. Un essaim égaré s'est avancé jusque sur l'île de Pâques (*Pascha*)[1]; mais déja ils étoient fixés sur les îles de Mendana, Washington, Mangia, Rorotunga, Lady-Penrhyn, Sauvage, Tonga, et sur les terres de la Nouvelle-Zélande. La moitié environ de la population des Fidjis et des îles des Navigateurs appartient à ce rameau, qui s'arrête au nord, d'après nos propres observations, sur l'île de Rotouma[2]. Supposer les Océaniens autocthones sur le sol qu'ils habitent seroit une exagération ridicule que tous les faits physiques démentiroient; car leur établissement sur les îles de la mer du Sud doit être d'une époque bien récente par rapport aux âges du monde, et dater au plus

[1] « Les traits, les coutumes, et la langue du peuple de l'île de « Pâques, ont la plus grande affinité avec ce qu'on observe dans les « autres îles de la mer du Sud. » (Forster, t. II, pag. 202, in-4°, *Second Voyage de Cook.*)

[2] Le capitaine Méares (*Voyage à la côte nord-ouest*, t. II, pag. 360) observe que, sur les îles Freewill de Carteret, les habitants, quoique si voisins de la Nouvelle-Guinée, « ressembloient aux Sandwichiens, « avoient des pirogues construites de la même manière, et parloient « absolument le même langage. »

des temps primitifs de la civilisation *hindoue*. L'organisation physique, leurs habitudes et leurs lois, leurs idées religieuses et la poésie qu'ils ont conservées, attestent cette origine; et, quelle que soit la difficulté d'expliquer la descendance de ces peuples, toujours est-il vrai qu'on ne peut soutenir une opinion contraire sans heurter une analogie fort remarquable. Sur les îles de la Polynésie, que dûrent traverser les premières migrations indiennes lorsqu'elles s'irradièrent du golfe de Siam et du Camboge, devroient rester toutefois quelques indices de ce passage. C'est ici, il faut l'avouer, que cette théorie est en défaut, et que les faits nous abandonnent complètement. Peut-être cependant les Océaniens pourroient-ils être représentés dans quelques unes de ces îles par cette belle race d'un blanc jaunâtre mentionnée par des auteurs estimables, et qu'un état permanent d'hostilité a refoulée dans l'intérieur. Cette question est sans contredit bien épineuse; et, quoique nous ne cherchions nullement à la résoudre, nous soumettons avec confiance le rapprochement qu'il est possible de faire de ce passage du savant docteur Leyden concernant les *Dayaks*, habitants de l'intérieur de Bornéo: « Les *Dayaks* ont un extérieur « agréable, et sont mieux faits que les Malais; leur « physionomie est plus délicate, le nez et le front « sont plus élevés. Leurs cheveux sont longs, roi- « des, et droits. Leurs femmes sont jolies et gra-

« cieuses. Ils ont le corps couvert de dessins tatoués. « Leurs maisons sont assez grandes pour que plu- « sieurs familles puissent les habiter à-la-fois jus- « qu'à cent personnes. Dans la construction de « leurs pirogues, comme pour fabriquer divers us- « tensiles, les Dayaks déploient une grande adresse. « Ils reconnoissent la suprématie de l'Ouvrier du « monde, adorent quelques espèces d'oiseaux, font « des sacrifices d'esclaves à la mort d'un chef, con- « servent les têtes de leurs ennemis, etc., etc. » En un mot ce tableau, peint à grands traits, est entièrement applicable aux Océaniens.

L'opinion la plus probable est donc celle-ci. Des peuples indiens et navigateurs, partant du golfe de Siam, s'avancèrent successivement d'île en île. Ils s'emparèrent des unes, et furent repoussés des autres qu'occupoient des hommes de race noire. C'est ainsi qu'on les voit déja aux Hébrides et à la Nouvelle-Calédonie se mélanger avec eux, et que même à la Nouvelle-Zélande, où les navigateurs modernes n'indiquent que de vrais Océaniens, ceux plus anciens y trouvèrent une espèce hybride[1]. Enfin on suit ce rameau sur les îles des Amis,

[1] « Marion (*Voyage aux Indes*, par Rochon, pag. 364) n'a pas été « peu surpris de trouver à la Nouvelle-Zélande trois espèces d'hommes « *tout-à-fait distinctes*, des blancs, des noirs, et des jaunes. On sup- « pose que les noirs tirent leur origine de la Nouvelle-Guinée, et que « ceux à peau jaune descendent des Chinois. » Marion a bien pu se tromper : cependant il est de fait que nous y vîmes deux ou trois naturels très bruns, à chevelure laineuse et crépue.

Vasquez, Kermadec, s'étendant naturellement à l'est par les Fidjis, les îles des Navigateurs, les Roggeween, Palmerston, Scilly, Hervey, jusqu'aux îles de la Société; s'irradiant de celles-ci sur les îles basses jusqu'à l'île de Pâques, et, poussé par les vents de sud-est, se trouvant transporté aux Marquises, à Christmas, et aux Sandwich[1]. Qu'on ne pense point que de telles navigations ne soient qu'une fiction. Le hasard et les vents, en chassant au large un grand nombre de pirogues, en ont jeté quelques unes sur des terres où leurs tribus ont ensuite été s'établir; et ces faits nous sont clairement démontrés par les expéditions des Carolins et des Océaniens, qui font annuellement des trajets de cent cinquante à deux cents lieues dans leurs grandes pirogues de mer. Ces embarcations d'ailleurs sont très propres pour des navigations lointaines; et nous en avons vu qui servoient aux naturels des îles basses pour leurs campagnes habituelles, et dont les emménagements étoient propres à de longues traversées sur mer sans communiquer. Bligh d'ailleurs a bien pu faire douze cents lieues dans une chaloupe non pontée!

Le rameau océanien est supérieur à ceux qui

[1] Turnbull (*Voyage autour du monde*, in-8°, 1807, pag. 160) dit, en parlant des Sandwichiens : « Il est assez probable néanmoins que « la plupart des îles de la mer du Sud ont été peuplées à diverses épo- « ques par des émigrants chassés de leur pays. Cela expliqueroit les « rapports de mœurs et de langues entre des contrées qui ne paroissent « avoir eu aucune communication. »

forment avec lui la population des îles de la mer du Sud, par la régularité des traits et par l'ensemble des formes corporelles. Les naturels qui lui appartiennent ont en général une haute stature et des saillies musculaires nettement dessinées, une tête belle et caractérisée, une physionomie mâle sur laquelle s'épanouit ordinairement une feinte douceur, ou qui souvent décèle une férocité guerrière. Les yeux sont gros, à fleur de tête, protégés par d'épais sourcils. La couleur de la peau est d'un jaune clair, plus foncé chez les naturels habitués à chercher sur les coraux leurs moyens de subsistance, et beaucoup plus affoibli chez les femmes. Les Océaniens ont aussi le nez épaté, les narines dilatées, la bouche grande, les lèvres grosses, les dents très blanches et très belles, et les oreilles singulièrement petites. Les femmes, quoique en général trop vantées, sont dans l'âge de puberté remarquables par une certaine élégance dans les traits, tels que des yeux grands et ouverts, des dents du plus bel émail, une peau douce et lisse, une longue chevelure noire qu'elles arrangent diversement, et un sein régulièrement demi-sphérique, mais toutefois mal faites dans l'ensemble du corps, et ayant comme les hommes une grande bouche, un nez épaté, une taille grosse et ramassée. La teinte de leur peau est d'ailleurs presque blanche. Les habitants des îles de Mendoce[1] et de Ro-

[1] Krusenstern, en parlant des insulaires des Mendoces, s'exprime

touma sont, à ce qu'on rapporte, les Océaniens les mieux faits : viennent ensuite les Taïtiens, les Sandwichiens, les Tongas ; et déja la dégradation de la beauté chez les femmes est très sensible à la Nouvelle-Zélande, tandis au contraire que les hommes sont plus robustes et doués de formes plus athlétiques qu'aucun autre peuple de la même race.

Si nous suivons chacun de ces peuples insulaires dans l'ensemble de leurs habitudes journalières, nous y remarquerons l'analogie la plus grande, et chez la plupart d'entre eux les mêmes circonstances se reproduiront avec des nuances, légères toutefois, qu'ont amenées l'isolement et les localités [1]. Ainsi, placés dans la zone intertropicale, les habi-

ainsi : « Les femmes ont la tête belle, plutôt arrondie qu'ovale, de « grands yeux brillants, le teint fleuri, de très belles dents, les cheveux « bouclés naturellement, et la teinte de leur peau est claire. Les « Noukahiviens, ajoute-t-il, sont de haute taille, bien faits, robustes, « doués de belles formes, et ayant les traits du visage réguliers. » (*Voyage autour du monde, de* 1803 *à* 1806, *sur la* Nadiejeda *et la* Neva, 2 vol. in-8° et atlas.)

[1] Aujourd'hui cette manière de voir semble être adoptée universellement parmi les étrangers. On lit dans le n° 51 de la *Revue de l'Amérique septentrionale*, avril 1826, cette phrase positive : « In all those « particulars, which are considered as marking the broad features of « the human constitution and character, the inhabitants of Oceania « exhibit a striking resemblance. Of no races or tribes of men, can it « be inferred with greater certainty, that they originated from a com- « mon stok. » (*Journ. of a tour round* Hawaii, *the largest of the Sandwich islands;* By a deputation from the mission of those islands, Boston, 1825, in-12.)

tants des îles Marquises et des Sandwich ne se servent que de vêtements légers et imparfaits, ou ne portent qu'une pagne étroite ou *maro;* mais ils savent, comme les Taïtiens et de même que les insulaires de Rotouma et des Tonga, fabriquer avec l'écorce de l'aouté (*broussonetia papyrifera*) une étoffe très fine réservée le plus ordinairement aux femmes, et des toiles plus grossières qu'ils retirent du liber de l'arbre à pain (*artocarpus incisa*)[1]. Comme les naturels des îles de la Société, ils les teignent en rouge très brillant avec les fruits d'un figuier sauvage (*ficus tinctoria,* FORST.), ou avec l'écorce du *morinda citrifolia,* et en jaune fugace avec le *curcuma.* C'est avec un maillet quadrilatère et strié sur ses quatre faces que tous ces peuples façonnent leurs étoffes en frappant sur les écorces ramollies et invisquées avec un gluten. Dans toutes les îles que nous avons mentionnées on retrouve les mêmes procédés de fabrication, ainsi que l'art de les enduire d'une sorte de caout-chouc pour les rendre imperméables à la pluie. Certes de tels rapprochements ne sont point le résultat du hasard; ils doivent dériver des arts que pratiquoit naguère la

[1] L'usage de fabriquer un papier vestimental avec des écorces d'arbres est indien; et Marco-Polo, dans son langage naïf, s'exprime ainsi en parlant des habitants de l'île de Cipingu et de la province de Caigui dans l'archipel des Indes : « Ils sunt jens blances, de beles maineres, e biaus; ils sunt ydules, e se tiennent por elz, vivent de mercandise e d'ars, e si voz di quil funt dras des scorses d'arbres, etc. » (Page 147.)

souche de ces peuples, que nous verrons d'ailleurs rattachés les uns aux autres par des liens de parenté encore bien plus forts.

Les deux sexes du rameau océanien se drapent avec leurs légers vêtements de la manière la plus gracieuse lorsque la température variable leur en impose l'obligation. Souvent les femmes jettent sur leurs épaules une large pièce d'étoffe, dont les plis ondulent sur le corps et retracent le costume antique. Les chefs seuls jouissent de la prérogative de porter le *tipouta*, vêtement qui présente l'analogie la plus remarquable avec le poncho des Araucanos de l'Amérique du sud. Les Nouveaux-Zélandois, placés en dehors des tropiques, ont senti le besoin de vêtements plus appropriés aux rigueurs de leur climat; ils ont trouvé dans les fibres soyeuses du *phormium* une substance propre à remplir avantageusement ce but, et leur industrie s'est tournée vers la confection de nattes fines et serrées qu'ils fabriquent avec des procédés très simples, mais avec une grande habileté. Les manteaux dont ils s'enveloppent sont plus épais et plus chauds que les nattes, qu'ils roulent simplement autour du corps, et qui descendent jusqu'à moitié des jambes; et parfois cet ajustement chez les chefs est formé de larges bandes de peau de chien cousues ensemble, et dont le poil est en dehors.

Tous les peuples de l'Océanie ont un goût à-peu-près égal pour la parure. Ainsi les Taïtiens, les

Sandwichiens, aiment à se couronner de fleurs[1]; et ceux des îles Marquises et Washington[2], de même que les naturels de Rotouma et des Fidjis, attachent le plus grand prix aux dents des cachalots; et cette matière, que la superstition rend si précieuse à leurs yeux, est pour eux ce que sont les diamants pour un Européen. Les Zélandois et les habitants de l'île de Pâques remplacent les fleurs par des touffes de plumes qu'ils placent dans leur chevelure, et passent des bâtonnets peints dans les lobes des oreilles. Les Rotoumaïens, comme les insulaires des archipels de la Société et des Pomotous, quoiqu'un immense espace de mer les sépare, ont conservé la même coutume de se garantir des rayons du soleil avec des visières de feuilles de cocotier[3]. Aux Fidjis on suit cet usage; et là aussi se fabriquent ces nattes fines qui servent de *maros* aux Taïtiens, et qu'on nomme *gnatou* aux îles des Amis. Les

[1] Les fleurs plus particulièrement choisies par ces naturels jouissent de l'éclat le plus vif, ou laissent exhaler les plus suaves odeurs: ce sont sur-tout les corolles de l'*hibiscus rosa sinensis*, ou celles du *gardenia florida*, qu'ils choisissent pour tresser des guirlandes ou pour placer dans les lobes des oreilles et en recevoir plus aisément l'arome.

[2] Le groupe des îles Washington fut découvert à-la-fois par le capitaine françois Marchand, sur le *Solide*, et en mai 1791 par le capitaine américain Ingraham, commandant le navire *the Hope*, de Boston.

[3] Cette coiffure, nommée *ischao* à Rotouma, *niao* à Taïti, est façonnée à l'instant même où un naturel veut s'en servir. Elle a quelque chose de gracieux sur la tête des jeunes gens.

Océaniens ont tous le goût des frictions huileuses, dont ils s'oignent le corps et les cheveux : ceux des tropiques emploient l'huile de coco; ceux placés hors de cette limite se servent d'huile de phoque ou de poisson. Une remarque assez intéressante est relative à cette habitude des femmes des Sandwich et de Rotouma de se poudrer les cheveux avec de la chaux de corail; et on ne trouve l'usage de se barioler le corps de poudre jaune de curcuma, ou de se couvrir la tête ou la figure de poussière d'ocre, qu'aux Fidjis, à Rotouma, et à la Nouvelle-Zélande. Dans cette dernière île nous avons vu pratiquer un embellissement dont on ne retrouve des traces que chez des peuplades éparses au nord de l'Asie et de l'Amérique, et qui consiste à s'appliquer sur le visage de larges mouches noires ou bleu de ciel. Comme l'usage de ces fards semble être un apanage exclusif du rameau nègre, il est intéressant d'en indiquer l'habitude chez quelques peuples océaniens.

La coutume de porter la chevelure flottante ou coupée ras est peu caractéristique, et a subi des modifications locales sans nombre. Les Taïtiens[1] ont leur chevelure rasée; les Mendocins ne conservent que deux grosses touffes nouées sur les côtés du crâne; les Zélandois, les Rotoumaïens, ainsi que la plus grande partie des Océaniens,

[1] Le nom de *Taïtien* pour nous est collectif, et comprend les insulaires de Taha, Raïatea, Borabora, Eymeo, Maupiti, etc., etc.

portent cette parure naturelle tombant en boucles ondoyantes sur le cou.

Un genre d'ornement généralement pratiqué par tous les insulaires de la mer du sud, quel que soit leur rameau ou océanien on mongol, est le tatouage. Ces dessins que l'art grave sur la peau d'une manière indélébile, et qui la revêtent et voilent en quelque sorte sa nudité, paroissent étrangers à la race nègre, qui ne les pratique que rarement, toujours d'une manière imparfaite et grossière, et qui les remplace par les tubercules douloureux et de forme conique que des incisions y font élever. Cette opération, dont le nom varie toutefois chez les divers insulaires des grands archipels [1], ne peut ici nous occuper sous le rapport du sens qu'on y attache, soit pour la désignation des classes ou des rangs, soit comme ornement de fantaisie ou hiéroglyphique. Cependant le soin et la fidélité que les divers insulaires apportent à reproduire ces dessins doivent nous porter à penser que des motifs qui nous sont inconnus, ou des idées dont la tradition s'est effacée, y attachoient un sens. L'analogie du tatouage d'ailleurs mérite que nous

[1] *Tatou*, Taïti; *Moko*, Nouvelle-Zélande; *Chache*, Rotouma. Krusenstern dit des insulaires de Noukahiva : « Les principaux chefs sont « tatoués de la tête aux pieds, et sur-tout les grands-prêtres. Ils se « tatouent le visage et les yeux. » Suivant King : « Cette coutume se « retrouve aux Sandwich. Les femmes ne sont tatouées qu'aux pieds, « aux mains, aux lèvres, et aux lobes des oreilles. »

l'examinions chez plusieurs des peuplades que sépare l'espace des mers.

Les insulaires des *Pomotous* se couvrent le corps de figures tatouées; et déja leurs voisins les Taïtiens en ont beaucoup moins, et sur-tout n'en placent jamais sur le visage, et se bornent, avec ceux de Tonga, à y dessiner quelques traits légers, tels que des cercles ou des étoiles: mais plusieurs des naturels des Sandwich[1] et la masse des peuples zélandois et mendocins[2] ont le visage entièrement recouvert de traits toujours disposés d'après des principes reçus et significatifs. On conçoit que leur aspect doit en acquérir un caractère de férocité remarquable, et que cet usage, né du desir d'inspirer une plus grande terreur à l'ennemi ou de blasonner des titres de gloire, s'est conservé par la suite comme le témoignage de la patience du guerrier à endurer la douleur qui accompagne toujours une pratique qui blesse les organes les plus sensibles de la périphérie du corps.

Les femmes à la Nouvelle-Zélande, comme aux îles Marquises, se font piquer de dessins à l'angle interne des sourcils et aux commissures des lèvres, et souvent sur le menton. En général le tatouage

[1] King, *Troisième Voyage de Cook.*

[2] Krusenstern (t. I, pag. 164) observa à Noukahiva que les femmes n'avoient de tatouage que sur les pieds et les mains, « comme les « gants courts que nos dames portoient autrefois, » dit-il. A Taïti les femmes des classes supérieures suivent encore le même usage.

des Océaniens se compose de cercles ou demi-cercles, opposés ou bordés de dentelures, qui se rapportent au *cercle sans fin* du monde de la mythologie indienne. Cependant celui des naturels de Rotouma diffère assez essentiellement, puisque le haut du corps est recouvert de dessins délicats, de traits légers de poissons, ou autres objets, tandis que celui qui revêt l'abdomen, le dos, et les cuisses, est disposé par masses confuses et épaisses.

Nous retrouvons dans le paraé, ornement singulier et emblématique des Taïtiens, destiné anciennement aux cérémonies funèbres, la représentation de ce que portent au cou, comme un hausse-col, les prêtres des îles Marquises.

Si nous suivons les insulaires de la mer du Sud dans leur vie domestique, nous verrons pratiquer les mêmes coutumes chez tous ceux qui vivent entre les tropiques. Tous préparent et font cuire leurs aliments dans des fours souterrains, à l'aide de pierres chaudes[1]; ils se servent de feuilles de végétaux pour leurs besoins divers; ils convertissent le fruit à pain, la chair du coco, le tarò, en bouillie: tous boivent le kava ou l'ava, suc d'un

[1] Toutes les îles hautes, peuplées seulement par le rameau océanien, possédoient, à l'exception de la Nouvelle-Zélande, s'il faut en croire Cook, le cochon de race dite de Siam. Cette circonstance en elle-même est assez caractéristique; et c'est bien gratuitement que quelques personnes pensent que cet animal a pu y être porté par les anciens navigateurs espagnols, qui connoissoient ces îles bien avant l'époque historique de leur découverte.

poivrier qui les enivre et les délecte. Avant l'arrivée des Européens dans leurs îles ces peuples éloignoient de leurs repas les femmes, qu'ils regardoient comme des êtres impurs susceptibles de souiller leurs aliments. Chacun connoît par les voyageurs l'état de gêne, le tabou, que les Océaniens s'étoient imposé; et cette prohibition que M. de Chamisso a découverte dans les lois de Moïse ne doit-elle pas provenir de la même source?... Des productions différentes, un climat soumis à des rigueurs inconnues dans les îles précédentes, ont imposé aux Nouveaux-Zélandois un nouvel ordre de besoins à satisfaire et d'industrie à employer. Ainsi on retrouve encore la cuisson opérée le plus souvent avec des pierres chaudes. Seulement ils ont appris à faire des provisions d'hiver pour la saison rigoureuse, féconde en tempêtes; et ils ont panifié la racine de fougère et desséché le poisson à la fumée.

Dans la construction de leurs demeures les Océaniens ont en général apporté les modifications nécessitées par les régions dans lesquelles ils vivent. Vastes, spacieuses, logeant plusieurs familles, sans parois closes, telles sont les maisons des insulaires des îles de la Société, de Tonga, de Mangia, des Marquises, de Rotouma: toutes sont sur un modèle à-peu-près identique. Mais, obligés de vivre sur des îles dont les hivers sont intenses et prolongés, que battent des vents impétueux, les Nou-

veaux-Zélandois, sans cesse en guerre de tribu à tribu, se sont retirés sur des pitons, sur des crêtes aiguës, inabordables, ont palissadé leurs *hippahs*, et ont construit ras de terre leurs cabanes étroites, dans lesquelles ils n'entrent qu'en rampant, et où deux ou trois personnes au plus peuvent se retirer. Ces demeures n'ont guère plus d'un mètre au-dessus du sol; et les coups de vent qui règnent fréquemment dans ces parages respectent ces singuliers ajoupas, plutôt faits pour servir de retraite à des animaux que pour être l'habitation de l'homme. Chez tous ces peuples, soit de race hindoue, océanienne ou mongole, nous voyons des maisons communales destinées aux assemblées publiques ou aux réceptions d'apparat. Par-tout on remarque l'usage de traiter les affaires avec recueillement et dans la position assise, et les personnes les plus élevées en dignité se couchant seules sur des nattes. Dans la plupart de ces îles les réceptions amicales sont pratiquées à la suite d'un long discours et en présentant une feuille de bananier ou un rameau.

Disséminés sur des îles qui fournissent une nourriture abondante et facile, les Océaniens de la zone équatoriale sé livrent peu à la pêche, tandis que les Zélandois lui empruntent leurs ressources pendant l'hiver: aussi ces derniers y sont-ils habiles, et ils ont su faire avec le phormium d'immenses filets absolument semblables à ceux qu'on fabrique en Europe sous le nom de *sennes*. A Taïti, aux Sand-

wich, et ailleurs, les cordes sont faites de faou, de fara (*pandanus*), ou de pouraou (*hibiscus tiliaceus*); et nous retrouvons aux îles de la Société ce que le général Krusenstern avoit remarqué à Noukahiva, l'usage de prendre le poisson en jetant sur la mer la semence soporifère du taonou (*calophyllum inophyllum*).

Les pirogues ont été jusqu'à ces derniers temps l'objet sur lequel les insulaires déployoient toutes les ressources de leur industrie. Chez cette race la forme universellement adoptée est caractéristique. Les pirogues simples, creusées dans un tronc d'arbre, peuvent se reproduire ailleurs; mais il n'en est pas de même des pirogues doubles ou accolées deux à deux, qu'on ne rencontre nulle part chez des peuples d'une descendance étrangère aux Océaniens[1]. Nous vîmes à Taïti des pirogues doubles qui arrivoient des îles Pomotou : c'étoient de vrais petits navires propres à faire de longues traversées et capables de contenir des vivres en proportion déterminée pour l'équipage, qui est logé dans une banne en bois solidement tissée et disposée sur le tillac. La coque de chacune des deux pirogues est calfatée avec soin, enduite de mastic, et de forts madriers, solidement liés, les unissent. Leur gou-

[1] Si l'on s'en rapporte à Marco-Polo, les anciennes pirogues de l'Inde étoient doubles (page 181) : « Elles sunt clauées en tel mainere, « car toutes sunt dobles; elles ne sunt pas empecé depèce, por ce qe « ils n'en ont. »

vernail est remarquable par un mécanisme ingénieux que nous ne pouvons pas indiquer ici.

Ces pirogues étoient anciennement chez les Taïtiens décorées de sculpture, qu'on retrouve encore aujourd'hui sur les embarcations sveltes des Nouveaux-Zélandois. Ces reliefs, débris des arts traditionnels que ces peuples ont conservés, et dont le fini étonne lorsqu'on examine l'imperfection des instruments qu'ils employoient, sont toujours identiques par leurs représentations. Ils les négligent depuis que les Européens leur ont porté le fer : les idées nouvelles qu'ils ont reçues feront bientôt disparoître les traces de ces ingénieux travaux, qui s'effaceront avec le sens mythologique qu'on y attachoit, et que remplace déja chez plusieurs une imitation plus ou moins grossière de nos arts et de nos procédés. Les pirogues doubles sont usitées à Taïti et dans les archipels voisins, aux Sandwich, aux îles Marquises, et jusqu'à Rotouma. Nous ne les avons pas vues à la Nouvelle-Zélande; mais la nature des baies nécessite des embarcations plus maniables. On nous assura cependant, et quelques navigateurs, Cook notamment (page 283, *Premier Voyage*), affirment que ces insulaires s'en sont parfois servis. Toutes les pirogues zélandoises ont leur avant surmonté d'une tête hideuse tirant la langue, ce qui est chez eux le signe de guerre et de gloire; et l'arrière est terminé par une pièce sculptée, haute de quatre pieds, présentant un dieu et

des cercles sans fin, dont la signification est entièrement symbolique.

Adonnés à la guerre comme toutes les tribus dont les droits se trouvent renfermés dans la force, la ruse, ou la trahison, ces peuples ont fabriqué diverses armes, et n'ont jamais manqué de les embellir par des reliefs sculptés avec soin. Mais on remarque que l'arc et la flèche n'étoient usités que chez très peu d'Océaniens[1]. Les armes principales, et presque par-tout identiques dans les diverses îles, sont les longues javelines en bois dur, les casse-têtes sous diverses formes, les haches en basalte ou en serpentine, et les frondes. Les instruments d'utilité domestique sont également analogues, et consistent par-tout en petits tabourets, en vases de bois sculptés, en molettes de basalte pour broyer le kava, en nattes tressées en paille, etc., etc.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de rappeler un objet fort remarquable, qu'on ne voit que chez les Sandwichiens. Il s'agit ici des casques surmontés d'un cimier, ingénieusement fabriqués en paille, et dont la forme est exactement calquée

[1] Chez les Taïtiens, par exemple, qui se servoient de flèches et de lances, de casse-têtes, et de frondes en corde de coco pour lancer les pierres. Aux Marquises une tête d'homme est sculptée sur le casse-tête. Il en est de même à la Nouvelle-Zélande. Seulement il paroît que les habitants des îles des Amis avoient reçu l'usage des flèches des îles Fidjis, qui elles-mêmes l'avoient emprunté aux peuples noirs qui y émigrèrent. Voyez La Billardière, t. II, pag. 108.

sur les casques grecs ou romains. D'où ces insulaires ont-ils eu la connoissance de ce genre d'ornement? l'ont-ils apporté de l'Inde après qu'Alexandre leur eut montré cette coiffure guerrière? Il seroit difficile de répondre à cette question; mais il est de fait que les autres Océaniens en ignorent l'usage.

Si nous fouillons dans les débris des arts qui subsistent encore chez les divers peuples répandus dans la mer du Sud, nous y distinguerons sans doute quelques disparates, mais nous y retrouverons aussi bien des points d'analogie. En effet, si on examine attentivement leurs habitudes, leurs lois, leurs mœurs, leurs arts, leur musique, leur grammaire, leur poésie, et même jusqu'à l'ensemble de leurs idées religieuses, on sera frappé de l'analogie qui existe entre ces familles d'un même rameau isolées sur des terres semées à de si grandes distances les unes des autres. L'identité des divers peuples de l'Océanie entre eux, si on en excepte les habitants des terres du prolongement d'Asie et de la bande des îles Carolines et Mulgraves, sera reconnue jusqu'à l'évidence; nous l'espérons du moins: mais il n'en sera peut-être pas tout-à-fait de même pour leur descendance directe du continent de l'Inde. Ici trop de ténèbres couvrent les usages primitifs de ces peuples dans les temps reculés pour trouver des rapports exacts avec les usages des peuplades actuelles, qui sont restées stationnaires dans leurs idées, bornées dans leurs res-

sources, et dont l'industrie n'a point été au-delà de quelques besoins et de quelques circonstances usuelles de la vie. Toutefois de nouveaux points de contact se présentent encore ; et, soit à la Nouvelle-Zélande, soit aux Tonga, des vestiges remarquables et caractéristiques d'idées hindoues, qu'on ne peut récuser, semblent jeter quelque jour sur cette question obscure.

Tous les Océaniens reconnoissent l'autorité de chefs dont les distinctions honorifiques et la puissance se ressemblent dans beaucoup d'îles, ou sont plus restreintes dans quelques autres. L'hérédité du pouvoir dans quelques familles privilégiées, qui est encore observée religieusement par les classes inférieures, dénote cependant bien une source indienne, ou du moins prouve que ces peuples, en s'isolant de la souche commune, emportèrent et conservèrent avec eux les idées dominantes de leur patrie ; qu'habitués à vénérer la caste des brames leurs prêtres ou *arikis*[1] héritèrent de la considération dont ont toujours joui chez ces peuples les ministres de la divinité ; qu'enfin ils respectèrent plusieurs des traditions, en modifièrent quelques autres, mais dans toutes, et quoiqu'elles nous soient mal connues, leur conservèrent pour nous une physionomie commune. Cook, Vancouver, Bougainville, Wallis, Turnbull, donnent la

[1] Soit qu'on les nomme *erii*, Marquises ; *ariki*, Taïti, Nouvelle-Zélande, Rotouma ; *egi*, îles Tonga.

mesure du respect dont on entoure les chefs aux îles de la Société, des Amis, et des Sandwich. Ils possèdent les terres et les fruits, ont des vassaux qu'ils nourrissent et qui composent leur cour; tandis que les *toutous*, derniers débris d'une caste de parias, sont regardés comme d'ignobles serviteurs, ainsi que les esclaves pris à la guerre. Les femmes, quoique considérées comme des êtres d'un ordre inférieur, n'en jouissent pas moins de beaucoup de liberté; et, bien qu'il leur soit défendu de manger en présence des hommes dans la plupart des îles, toujours est-il vrai qu'elles succèdent parfois à leurs maris, et que les enfants héritent d'une considération d'autant plus grande que le rang ou la noblesse du côté de la mère est plus pure ou plus ancienne. Telles sont les opinions des Taïtiens, des Tonga, aussi bien que des Nouveaux-Zélandois. Une coutume indienne singulièrement remarquable nous prouve la force des traditions, et nous fournit un document du plus grand poids. Les exemples de veuves qui se brûlent sur le bûcher de leurs époux pour ne point leur survivre se reproduisent aux îles des Amis et aux Fidjis; et ici nous ne pouvons nous dispenser, pour éclairer ceux qui douteroient d'un si grand rapprochement, de citer le texte même de l'auteur qui rapporte ce fait, et qui est d'autant plus croyable que long-temps il séjourna dans les îles Tonga. Ainsi s'exprime Mariner (t. II, pag. 278): « La cérémonie

« des obsèques du *toïtonga*[1] se nomme *langi*. Ses « veuves viennent pleurer près de lui ; et, suivant « l'ancienne coutume, celle qui tient le principal « rang parmi elles doit être étranglée. Son corps « est ensuite enterré avec celui de son époux, et « souvent des enfants sont massacrés sur sa tombe. » Ce dernier usage se retrouve aussi bien aux Tonga, aux Fidjis, qu'aux îles de Rotouma et de la Société ; et à la Nouvelle-Zélande les mânes des chefs sont honorés par des holocaustes sanglants et par la mort de sept ou huit esclaves, ou même plus, immolés sur leurs tombeaux. L'histoire ancienne nous représente souvent les funérailles de ses héros célébrées par le trépas des prisonniers de guerre ; et ce n'est pas sans quelque étonnement que de telles coutumes nous sont offertes aujourd'hui par des peuples dans un état de demi-civilisation, et qui les ont conservées, à travers un laps considérable de temps, par la simple tradition orale.

Déja l'identité des Océaniens avec les Indiens, leurs ancêtres, a été reconnue d'abord par Forster, puis par un auteur françois peu connu, qui s'exprime ainsi : « Les naturels des îles de la Société et « des Amis, etc., par le respect et les attentions

[1] « Le *toïtonga* est le grand-prêtre des îles des Amis. Aux îles Mar- « quises les funérailles étoient également célébrées par la mort de « trois victimes. » (Krusenstern, *Voyage*, 1804.) « Le sacrifice des « veuves s'exécute sur-tout religieusement aux Fidjis. » (Mariner, t. II, pag. 349.)

« qu'ils conservent pour les corps des morts pen-
« dant un assez long espace de temps, peuvent
« avoir reçu dans l'origine cet usage qui se rap-
« proche beaucoup de ceux des Égyptiens; car il
« est fort probable qu'ils sont originaires de la partie
« méridionale de l'Inde, où la doctrine de la mé-
« tempsycose étoit établie depuis un temps immé-
« morial, bien avant que Pythagore en eût puisé la
« doctrine dans les conversations qu'il eut avec les
« anciens brachmanes. » (*Histoire des peuples sauvages.*)
Les divers rites religieux des Océaniens ont long-temps été un sujet de doutes et d'erreurs pour ceux qui cherchoient à les approfondir. Ce qu'on en savoit étoit si vague que jusqu'à ce jour il n'étoit pas possible d'en présenter une idée bien nette, et nous sommes certainement loin encore de connoître la filiation de leur croyance; il est même probable que les fréquentes communications qu'ils ont actuellement avec les Européens leur feront perdre bientôt la tradition de la plupart de leurs opinions et des sources d'où elles découlent. Aussi nous ne chercherons point à entrer dans de grands détails à ce sujet.

Les Nouveaux-Zélandois sont les insulaires qui ont le mieux conservé les traces de l'antique religion du législateur indien Menou, qui consacra les trois principes de *Brahma*, de *Chiven*, et de *Wichenou*. Les sculptures qui ornent les pirogues des chefs principaux ou les palissades de l'*hippah* repré-

sentent presque toujours ces trois principes entourés de cercles nombreux et sans fin, image sans doute du grand serpent *Calingam*, qui voulut dévorer le monde, et dont Wichenou délivra la terre. La figure du centre de ces ornements offre constamment le *lingam*, attribut qui se reproduit sur d'autres reliefs, et même sur des vases. Le fétiche de *jade*, qui se porte au cou, représente évidemment une figure indienne, et peut-être *Chiven* ou le génie du mal. Enfin des poésies anciennes, dont le sens métaphorique n'est plus compris par les habitants d'aujourd'hui, semblent renfermer quelques unes des premières idées mystiques, sabéennes, et brachmanes de leurs ancêtres, que la tradition n'a pu sauver de l'oubli. Les Zélandois, comme tous les Océaniens, quelles que soient les variations qu'a éprouvées leur théogonie, reconnoissent une trinité. Ils nomment *Atoua*, *Akoua*, leurs dieux, et pensent que les ames des justes sont les bons génies, *Eatouas*, que les méchants ne deviennent point meilleurs dans un autre monde, et que sous l'attribut de *Tii* ils sont investis du pouvoir de pousser l'homme au mal. Malgré des nuances légères ne retrouvons-nous pas cet ensemble de faits dans ce que l'on sait du culte des autres peuplades? Et soit que *Faroa*, brisant la coquille qui le tenoit emprisonné, s'en servît pour jeter les bases de la grande terre (*fenoa nui*), ou l'île de Taïti, et en composer avec les parcelles qui se détachèrent les autres îles

qui l'entourent; soit que *Tangaloa* (Mariner, t. II, pag. 168) tirât le monde (les îles de Tonga) de la mer en pêchant à la ligne [1], par-tout, chez les Océaniens, nous voyons établie une identité de croyance frappante: la divinisation des ames, l'adoration de plusieurs sortes d'animaux et de certaines plantes, la puissance intellectuelle des prêtres, les augures, les sacrifices humains, les Maraïs, les idoles [2],

[1] Les Dayaks adorent *Deouata*, l'*ouvrier du monde*, et les mânes de leurs ancêtres: ils vénèrent aussi certains oiseaux, et pratiquent les augures; ce que font les Océaniens. (Voyez *Mémoire sur les idées religieuses des Taïtiens*, par Lesson; *Ann. marit. et colon.*, seconde partie, pag. 209, 1825.) La religion des Zélandois de la partie nord est assez connue, ainsi que leurs diverses cérémonies. Il n'en est pas de même pour ceux de la partie sud, qui n'ont jamais été visités que très passagèrement et par des marins le plus souvent peu instruits. Voici quelques renseignements que nous nous procurâmes du capitaine Edwardson. On pourra juger comment les mêmes idées sont plus ou moins travesties par ceux qui les professent, ou plutôt par ceux qui les recueillent.

« Les Nouveaux-Zélandois méridionaux croient qu'un être suprême « a créé toutes choses, excepté ce qui est l'ouvrage de leur propre in- « dustrie. Cet être est clément, et se nomme *Maaouha*. Ils reconnoissent « un bon esprit, appelé *Noui-Atou*, auquel ils adressent des prières « la nuit et le jour pour qu'il les préserve de tout accident. *Rowkoula*, « l'esprit, aussi nommé *Eatoua*, gouverne le monde pendant le jour « seulement, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. L'esprit noc- « turne est *Rockiola*, la cause de la mort, des maladies, et des acci- « dents qui viennent fondre sur les hommes pendant le temps de sa « puissance. Enfin ils ont encore l'histoire fabuleuse d'un homme et « d'une femme qui habitoient la lune. » Or, la plupart de ces idées, nous les retrouvons chez les habitants des îles de la Société.

[2] Les idoles se ressemblent toutes quant à la forme générale, depuis l'île de Pâques jusqu'aux îles Sandwich, Mendoce, et de la Société, etc.

et l'anthropophagie, qui naquit de leurs préjugés religieux, mais qui s'est effacée de plusieurs îles abondantes en substances alimentaires, et qui s'est conservée intacte sur celles où la rigueur du climat et la pauvreté du sol ont fait sentir le besoin d'une nourriture substantielle[1].

Les îles de la Société avoient leur paradis, où se rendoient les ames heureuses des *tavanas*, que le dieu, esprit ailé, emportoit et purifioit : celles des *mataboles* des îles des Amis habitoient le délicieux séjour de *Bolotou*, d'où étoient bannies les ames du vulgaire, qui mouroient en entier. Les Nouveaux-Zélandois ont la ferme croyance qu'après la mort les esprits de leurs pères planent sur l'*hippah* qui leur donna le jour, et se rendent à l'élysée, qu'ils nomment *Ata-Mira*, en plongeant dans la mer au lieu nommé *Reinga*, vers le Cap-Nord. Ces ames au contraire errent autour du *Pouke-Tapou* ou mon-

Consultez les *Voyages* de Lisianskoï, de Langsdorff, de Krusenstern, de La Pérouse, etc.

[1] L'anthropophagie est d'origine indienne. Marco-Polo (pag. 186) décrit ainsi les coutumes de plusieurs des peuples qu'il visita : « Lors-« qu'ils prennent un homme qui n'est point de leurs amis, et qui ne « peut se racheter, ils le tuent, et le font servir à tous leurs parents « comme un régal ; *et ceste chars d'ome, ont-ils por la meilor viande « qu'ils pensent avoir.* » Or c'est ce que pratiquent encore les Nouveaux-Zélandois, et, à ce qu'assurent plusieurs navigateurs d'un grand mérite, l'amiral de Krusenstern entre autres, ce qu'on remarque chez les habitants des îles Mendoce, des Fidjis, de Salomon, des Navigateurs, de la Nouvelle-Calédonie, et ce que pratiquoient naguère les Sandwichiens.

tagne sacrée, et sont éternellement malheureuses lorsque les corps qui les renfermoient ont été mangés sur le champ de carnage, que leurs têtes sont restées au pouvoir des ennemis, et que les cadavres sont ainsi privés de l'*oudoupa* ou sépulture de leurs pères. A ces principes d'une religion corrompue, mais dont l'ensemble ne nous est malheureusement que peu connu, à ces restes d'un fanatisme barbare, sont liées des idées de sabéisme; et, dans leur croyance, ils placent au ciel quelques uns de leurs organes, qu'ils transforment en météores célestes. Arracher les yeux d'un ennemi [1], boire son sang, dévorer ses chairs palpitantes, c'est hériter de son courage, de sa valeur, commander à son dieu, et enfin accroître ainsi la puissance que chaque guerrier ambitionne. Tels sont les fondements du droit de la guerre chez les insulaires des Marquises (Krusenstern), des Fidjis (*à Navihi-Levou,* Mariner, t. I, pag. 335), et des Tonga (Mariner, t. I, p. 338).

[1] Turnbull rapporte (p. 341) « qu'à Taïti, lorsque le corps d'un « homme choisi pour servir de victime expiatoire est déposé sur le « Moraï, on lui enlève les yeux pour les présenter au roi sur une « feuille d'arbre à pain. Celui-ci ouvre la bouche comme pour avaler « ce qu'on lui offre, et il est supposé en acquérir plus de force et « d'adresse. » M. Marsden, dans son voyage à la Nouvelle-Zélande, observa la même coutume, et c'est ainsi que le fameux chef Shongi avoit arraché et dévoré les yeux de plusieurs de ses ennemis dans la ferme persuasion qu'il se les approprioit, et que le nombre des étoiles qui lui étoient consacrées au ciel s'augmentoit ainsi de celles des chefs qu'il avoit vaincus; car, suivant la croyance de ces peuples, chaque œil, après la mort, est une étoile qui brille au firmament.

Il seroit trop long de rechercher les rapports d'analogie qui existent sur les devoirs à rendre aux morts, comme type caractéristique des Océaniens. Leurs prêtres, leurs sacrifices, leurs cérémonies funèbres, leurs tombeaux, les arbres de deuil, annoncent une croyance commune. La poésie même de ces peuples, semblable à leur langue, qui ne varie que par l'introduction fréquente de mots nouveaux; leur poésie, unie à une musique dans l'enfance, mais composée de mesures lentes, de sons graves, attestent une civilisation régulière et une méditation bien entendue du but primitif et religieux de ces deux arts.

Leur langue, bien que simple en apparence, est riche en tournures orientales; et les règles de leur grammaire, généralement analogues d'après celles que nous connoissons[1], diffèrent singulièrement du malais pur, dont le génie est opposé[2]. Tous

[1] *A Grammar and Vocabulary of the language of New-Zealand*, 1 vol. in-12, 230 pages, 1820.

Grammaire des îles Tonga, à la fin du tome II de la *Relation de Mariner*, par Martin, édit. orig., 2 vol. in-8°.

Tahetian Grammar, publiée à Taïti en 1823 par les missionnaires.

[2] Nous avions écrit ceci bien avant d'avoir connu l'opinion des missionnaires américains qui sont fixés dans plusieurs des îles océaniennes, et qui disent: « It has been a theory, in which geographers « and philologists have universally concurred, that the Malayan and « Polynesian languages were from the same stock, or rather that the « latter was only a branch of the former. The investigations of the « missionaries have shown this theory to have no foundation in fact, « and that few languages are more diverse in their radical prin-

ceux qui lisent attentivement les voyageurs, et qui mettent de côté les variantes que chacun d'eux, suivant sa langue maternelle, apporte dans la manière d'écrire les mots ou de rendre des sons par des lettres, reconnoissent qu'une identité palpable de langage règne entre tous ces insulaires épars et semés sur le Grand-Océan dans les limites que nous assignons aux Océaniens. Ils savent qu'un Taïtien peut être entendu aux îles Marquises, ceux-ci aux Sandwich, et un naturel de ces dernières îles à la Nouvelle-Zélande. Cependant on conçoit qu'une terre placée hors des tropiques, et par conséquent n'offrant pas les mêmes productions, a dû nécessiter de nouveaux termes pour les peindre ou pour les exprimer.

Ne sait-on pas d'ailleurs qu'une sorte de dialecte conservé par la classe supérieure et consacré aux traditions anciennes permet aux *arikis* de se comprendre entre eux, tandis que le vulgaire en ignore les règles, que les prêtres et les chefs transmettent intactes à leurs enfants? Il seroit facile de donner de longues preuves de ceci pour compléter nos idées; mais nous les croyons superflues: d'ailleurs les relations journalières des Européens avec

« ciples. » La langue *océanienne* (les auteurs anglois la nomment *polynésienne*), composée d'un si grand nombre de voyelles qu'il est rare que chaque mot ne soit pas terminé par une d'elles, leur paroît être *neuve*, *curieuse*, et *spéciale*: ils adoptent l'existence de cinq dialectes, qui sont le *hawaïen*, le *taïtien*, le *marquisin*, le *nouveau-zélandois*, et le *tongatabou*. (*The North American Review*, avril 1826.)

ces peuples en altèrent singulièrement la langue vulgaire; et, déja corrompue, celle-ci dans quelques années présentera sans doute un grand nombre de nos dénominations introduites dans les îles où l'influence des voyageurs d'Europe est permanente. Dans toutes ces contrées on retrouve les noms communs de *taro*, pain; *tané*, homme; *wahiné* ou *fafiné*, femme; *motou*, île; *mataou*, hameçon; *maté*, mort, tuer (mot d'origine hébraïque); et tant d'autres qu'il seroit aussi fastidieux qu'inutile de rappeler ici.

Pourquoi cette identité de noms et de coutumes se retrouve-t-elle de la Nouvelle-Zélande aux îles Sandwich, des Marquises à Rotouma, tandis que les insulaires de cette longue bande de terres presque noyées, connues sous la dénomination vague d'îles Carolines, parlent un autre langage, ont des mœurs différentes, un type autre? C'est que les Océaniens, émigrés à une époque plus ancienne des rivages de l'Inde, habitèrent les premières terres hautes de l'Océanie; et que les Carolins, venus plus tard et rameau isolé de la grande famille mongole, n'ont pris possession, en partant des mers de Chine, que des îles plus récentes sur l'Océan, qui les confinoit au sud-est.

3. DES CAROLINS (*rameau mongol-pélagien*).

Si les faits abondent pour caractériser le rameau

océanien, il n'en est pas de même pour isoler et décrire celui que nous nommons *mongol-pélagien*, qui, jusqu'à ce jour, avait été confondu avec le premier. Les Carolins cependant diffèrent des Océaniens par l'ensemble de leur organisation et de leurs habitudes; et des rapports généraux servent à réunir les divers groupes de cette famille, qui s'est avancée de l'est à l'ouest jusqu'au cent soixante-douzième degré de longitude orientale et jusqu'à l'équateur, sans dépasser ces deux limites dans le Grand-Océan. A en juger par les figures et par les descriptions des voyageurs, on doit penser que ce rameau peuploit primitivement les îles Philippines, Mindanao, les Mariannes; qu'il s'est répandu de quelques unes des terres hautes des Carolines sur les longues chaînes d'îles basses qui les entourent, et qu'il s'arrêta aux archipels de Radack, de Mulgrave, et de Gilbert, ou îles du Scarborough. Déja, dans un parallèle des insulaires d'Oualan[1] avec ceux des îles Pelew, si bien décrits par Wilson[2], nous avons indiqué l'analogie parfaite qui existe entre ces deux peuples séparés par une distance de plus de cinq cents lieues; et nous savons par les récits du savant de Chamisso[3], et sur-tout par ceux

[1] *Notice sur Oualan*, par R. P. Lesson. (*Journal des Voyages*, cahiers de mai et juin 1825.)

[2] *An account of the Pelews islands*, by George Keate, Lond., 1803.

[3] *Remarks and Opinions of the naturalist of the expedition* (von Chamisso). Tomes II et III (*A Voy. of discov.*, by von Kotzebue).

de son ami Kadu, que ces peuples, navigateurs par excellence, se trouvent souvent transportés par les moussons des archipels de Lamursek, par exemple, jusqu'à Radack. Comme nous avons suivi avec notre corvette ces nombreuses bandelettes de terres découpées et à fleur d'eau en communiquant journellement avec leurs habitants, il nous a été facile de les comparer avec les autres insulaires de l'Océanie proprement dite. Ne doit-on pas être étonné que ces naturels aient été confondus jusqu'à ce jour avec les Océaniens, dont les éloigne une foule de caractères? Aussi, en attribuant leur origine à la race mongole, nous obéissions à notre conviction intime, lorsque des recherches subséquentes nous prouvèrent que cette idée n'étoit point neuve, et que déja le père Charles Le Gobien[1] l'avoit formellement exprimée dans le passage que nous citons textuellement (pag. 45 et suiv.): « On ne sait en « quel temps ces îles (les Mariannes) ont été habi- « tées, ni de quel pays ces peuples tirent leur origine. Comme ils ont à-peu-près les mêmes incli- « nations que les Japonois et les mêmes idées de la « noblesse, qui y est aussi fière et aussi hautaine, « quelques uns ont cru que ces insulaires venoient « du Japon, qui n'est éloigné de ces îles que de six « à sept journées. Les autres se persuadent qu'ils

[1] *Histoire des îles Mariannes, nouvellement converties à la religion chrétienne*, etc.; par le père Charles Le Gobien, de la compagnie de Jésus: seconde édition, in-12, Paris, 1701.

« sont sortis des Philippines et des îles voisines, « parceque la couleur de leur visage, leur langue, « leurs coutumes, et leur manière de gouverne- « ment, ont beaucoup de rapport avec celles des « Tagales, qui étoient les habitants des Philippines « avant que les Espagnols s'en fussent rendus les « maîtres. Il y a bien de l'apparence qu'ils tirent leur « origine et des uns et des autres, et que ces îles se « sont peuplées par quelque naufrage des Japonois « et des Tagales, qui y auront été jetés par la tem- « pête. » Le même missionnaire, en parlant des Carolins qui abordèrent à Guam en 1696, ajoute (pag. 404) qu'ils approchoient par la ressemblance des habitants des Philippines, mais que leur langage étoit différent.

Nous ne pouvons nous dissimuler cependant la difficulté qu'il y a de grouper les habitants des diverses chaînes depuis les îles Pelew jusqu'aux Mulgraves, par le peu de renseignements qu'on a sur ces îles. Les seuls guides qu'on puisse consulter pour cet objet sont Wilson, pour les îles de Palaos; de Chamisso, pour les Carolines, et sur-tout pour la chaîne de Radack; nos propres observations sur Oualan, et celles des premiers missionnaires sur l'ensemble de ces archipels [1]. Quoique l'histoire de

[1] La relation historique du capitaine de Freycinet, dont les premières parties viennent d'être publiées, renfermera aussi de nombreux documents qui nous auroient été fort utiles, mais qui n'ont point encore vu le jour.

ces peuplades ait été un peu éclaircie dans ces derniers temps, ce que nous savons de leurs idées religieuses, de leurs coutumes fondamentales, et du génie de leur langue, est encore si vague qu'il seroit au moins prématuré d'essayer d'en tracer un tableau définitif.

Il paroîtroit, suivant le récit du père Cantova, que des hommes de diverses races, sur-tout des nègres, auroient de son temps existé parmi les Carolins. Aussi M. de Chamisso (*Voyage de Kotzebue,* t. III, pag. 190) pense que des Papous des contrées placées au sud ont abordé sur ces îles, s'y sont mélangés, et que des Européens, tels que Martin Lopez et ses compagnons, ont bien pu les fréquenter souvent dans le cours de leur navigation. Enfin ce savant ajoute: « La race de ces insu-
« laires est la même que celle qui peuple toutes les
« îles du Grand-Océan; » manière de voir en opposition directe avec l'opinion que nous cherchons à faire prévaloir dans cet aperçu, mais qui nous démontre d'un autre côté qu'il ne voyoit parmi les habitants de toutes les Carolines aucune différence, et qu'il trouvoit dans la généralité de leurs habitudes physiques et morales la plus grande analogie.

On peut reconnoître, dans la manière dont les îles Carolines ont été peuplées, deux migrations qui ont eu lieu à des temps divers et séparés. D'abord les terres hautes reçurent des colonies qui ne

s'étendirent que successivement et plus tard sur les terres basses. Ces colonies sont certainement venues des côtes du Japon ou des archipels chinois; car les vents y poussent fréquemment des navigateurs de ces mers: et dès 1648, pendant le séjour des premiers missionnaires espagnols à Guam, un Chinois nommé Choco s'y fixa après y avoir été jeté par un naufrage. Les moussons régulières d'ailleurs, et les typhons des mers placées à l'occident, enlèvent souvent des insulaires des archipels de l'ouest, et les transportent sur les côtes des îles qui sont placées à l'extrémité orientale du système entier de ces terres. De la nécessité de vivre sur des îles basses et comme noyées il résulte que les habitudes des Carolins ont été entièrement dirigées vers la navigation: aussi ces peuples y sont-ils habiles, et c'est avec le plus grand art qu'ils manœuvrent leurs *pros* élégants et légers; qu'ils se dirigent à l'aide des astres et de la boussole. Mais, quoique leurs connoissances pratiques soient très étendues, beaucoup de ces insulaires, surpris par les ouragans qui régnent à certaine époque de l'année, périssent dans leurs voyages, ou voguent au hasard jusqu'à ce que leurs provisions soient épuisées, ou qu'ils trouvent un refuge sur quelque plateau de récifs que déja la végétation a envahi, et dont ils deviennent alors les premiers colons.

En longeant les chaînes nombreuses des îles Carolines jusqu'aux archipels de Marshall, nous

n'aperçûmes que de légères nuances dans la physionomie générale et les habitudes des insulaires de chaque groupe d'îles, qui, comparés les uns aux autres, présentoient tous les rapports les plus évidents. Lorsque dans notre traversée de la Nouvelle-Zélande à l'équateur nous eûmes laissé derrière nous et par conséquent au sud l'île de Rotouma, où nous observâmes les derniers Océaniens, nous remontâmes au nord en suivant une ligne oblique sous les soixante-quatorzième et soixante-douzième méridiens. Après avoir atteint les îles du Grand-Cocal et Saint-Augustin, nous ne cessâmes plus ensuite d'avoir en vue les chaînes d'îles basses et à peine élevées au-dessus de la mer de Gilbert, de Marshall, de Mulgrave. Chaque jour nous communiquâmes avec les naturels qui les habitent, et dont la pauvreté nous attesta le peu de ressources de ces récifs, et combien l'industrie des habitants devoit suppléer aux privations diverses qui tourmentent leur existence.

Le 15 mai 1824 des pirogues que montoient des naturels de l'île de Kingsmill, vue en 1799 par *le Nautilus*, vinrent communiquer avec la corvette *la Coquille*. Ces hommes étoient d'une taille assez élevée, quoique ayant des membres grêles; la couleur de leur peau étoit d'un jaune cuivré assez foncé, et différoit par cette teinte du jaune-clair des Carolins de l'ouest. Leurs pirogues étoient faites sur le même modèle que les pros; mais le manque

de bois de certaine dimension avoit nui à leur exécution. Ces insulaires portoient un *poncho* fabriqué avec des nattes, et nous avons retrouvé cet ajustement chez les Chiliens indigènes et chez les Araucanos d'Amérique, comme chez tous les Carolins indistinctement; sa forme caractéristique se reproduit dans le *tipouta* où vêtement des chefs des Océaniens.

Les jours suivants nous communiquâmes avec les îles de Blaney, Dundas, Hopper, Woodle, Hall, Mulgrave, Bonham, etc. Leurs habitants nous présentèrent la plus grande ressemblance; mais tous paroissoient plongés dans un état de misère que nous ne vîmes point chez les Carolins orientaux. Leur corps, couvert de cicatrices, attestoit des hostilités fréquentes. Ils parloient avec une telle volubilité que nous ne pûmes saisir aucun mot de leur langue; mais, du reste, nous retrouvâmes dans la forme de leurs pirogues et dans leur tactique pour les évoluer, dans les instruments qu'ils nous montrèrent, les mêmes principes et la plus grande analogie. Plusieurs de ces insulaires étoient coiffés avec des chapeaux de forme chinoise faits avec des feuilles de vaquois, et tous portoient des ornements divers fabriqués le plus ordinairement avec des tests de coquilles. A mesure que nous nous avançâmes à l'ouest, il nous sembla que la teinte foncée de la peau diminuoit d'intensité, et qu'elle affectoit une couleur jaune plus pure: ce

qui pourroit tenir à ce que les uns sont sans cesse occupés sur les récifs des lagons à la pêche qui les fait vivre, et que les autres habitent des îles basses sur lesquelles s'élèvent des forêts nourricières de cocotiers qui les ombragent. Nous continuâmes à longer l'ensemble des îles que peuple le rameau mongol-pélagien ou les Carolins; et nous pûmes ainsi compléter nos idées sur les points de contact de tous ces insulaires, et puiser des documents dans nos communications journalières avec les naturels de Pénélap, de Taka, d'Aouera, de Doublon ou Hogoulous, de Tamatam, et de Sataouëlle. Voici le résultat de ce que nous avons vu, et ce que rapportent à ce sujet les voyageurs et les premiers Européens qui s'établirent aux Mariannes.

Nous ne pourrions reconnoître les anciens habitants des îles Mariannes dans ceux d'aujourd'hui, dont le sang est mêlé au sang espagnol. A plus forte raison il nous seroit fort difficile d'établir l'analogie qui peut exister entre eux et les Carolins, maintenant que des principes divers dus aux Européens et une nouvelle religion ont changé leur physionomie originelle. Nous sommes donc forcés de recourir aux auteurs qui les premiers les ont décrits lorsque leurs îles furent découvertes. Mais, il faut l'avouer, les lumières que nous en tirons sont un peu vagues; et les religieux qui traçoient l'histoire de ces peuples préféroient s'étendre sur le nombre de leurs néophytes que sur leurs usages et leur

physionomie. Cependant le père Le Gobien dit (pag. 46), en parlant des Mariannois: « Ces insu-« laires sont basanés, mais leur teint est d'un brun « plus clair que celui des habitants des Philippines. « Ils sont plus forts et plus robustes que les Euro-« péens. Leur taille est haute, et leur corps est bien « proportionné. Quoiqu'ils se nourrissent de fruits « et de poissons, ils ont tant d'embonpoint qu'ils « en paroissent enflés: ce qui ne les empêche pas « d'être souples et agiles. Ils vont nus. Les hommes « se rasent la chevelure, et ne conservent sur le « haut de la tête qu'une mèche, à la manière des « Japonois. Leur langue a les plus grands rapports « avec la tagale des Philippines. Ils ont des histoires « et une poésie qu'ils aiment beaucoup. Il y a trois « états parmi ce peuple: la noblesse, le peuple, et « une condition médiocre. La noblesse est d'une « fierté incroyable; elle tient le peuple dans un « abaissement extrême. Les *chamorris*, c'est ainsi « qu'on les nomme, ne veulent pas souffrir de « mésalliance d'un membre de leur ordre avec « quelqu'un d'une autre classe. Les canots dont ils « se servent pour pêcher et pour aller d'une île à « l'autre sont d'une légèreté surprenante, et la « propreté de ces petits vaisseaux ne déplairoit pas « en Europe. Ils les calfatent avec une espèce de « bitume et de la chaux qu'ils détrempent dans de « l'huile de coco, etc., etc. »

Cette esquisse rapide est entièrement celle que

nous pourrions tracer des naturels d'Oualan, placé au milieu des Carolines, où nous avons séjourné; et la plupart des observations puisées dans cette île coïncident d'une manière étonnante avec celles que nous possédons sur les Carolins occidentaux ou les habitants de Pelew, d'après Wilson. M. de Chamisso, à ce sujet, s'exprime ainsi: « Le « peuple des Mariannes, suivant le frère Juan de « la Conception, ressemble aux Bisayas aussi bien « par la physionomie que par le langage, et n'en « diffère que par des nuances diverses. » En parlant des peuples qui habitent ce que ce savant voyageur a désigné par sa première province, M. de Chamisso nous fournit une excellente peinture du groupe entier des Carolines; et nous ne concevons pas comment il se fait qu'il ait pu, au milieu des traits de rapport et d'analogie qu'il reconnoît dans cette famille, ne pas distinguer combien elle s'éloigne des insulaires de l'Océanie proprement dite. « Nous pensons, disoit-il, que ses dialectes sont « moins simples que ceux de la Polynésie orientale; « et nous trouvons dans leurs habitants un en« semble de nations qui sont diversement liées par « les mêmes arts et par les mêmes manières, par « une grande habileté dans la navigation et dans le « commerce. Ils forment des populations paisibles « et douces n'adorant aucune idole, vivant sans « posséder d'animaux domestiques des bienfaits de « la terre, et seulement offrant à d'invisibles dieux

« les prémices des fruits dont ils se nourrissent. Ils « construisent les pirogues les plus ingénieuses, et « font des voyages lointains à l'aide de leurs grandes « connoissances des moussons, des courants, et des « étoiles. Mais, malgré les rapports frappants de « ces diverses tribus, elles parlent plusieurs lan- « gues. » Ce premier examen nous démontre donc une ressemblance incontestable de ces insulaires entre eux : il ne nous reste plus qu'à en résumer les caractères généraux.

La physionomie des Carolins qui composent notre rameau *mongol-pélagien* est agréable ; la taille des individus est communément moyenne ; leurs formes sont bien faites et arrondies, mais petites : quelques chefs seuls nous ont paru d'une stature élevée. Leur chevelure est très noire, la barbe ordinairement grêle et rare, quoique cependant divers naturels nous l'aient montrée épaisse, rude, et touffue. Le front est étroit, les yeux sont manifestement obliques, et les dents très belles. Ils ont une certaine gravité dans le caractère, au milieu même de la gaieté des jeunes gens. Leur peau jaune citron est plus brune lorsqu'ils vivent sur les récifs non boisés, et beaucoup plus claire chez les chefs. Les femmes sont assez blanches, ont des formes potelées, et généralement grasses ; le visage est élargi transversalement, le nez un peu épaté. Leur taille est courte, et les filles nubiles l'ont souvent très bien faite.

De même que tous les insulaires qui vivent sur les terres placées entre les tropiques, les Mongols-Pélagiens ne portent pour tout vêtement qu'une étroite bande d'étoffe qui leur ceint le corps, ou parfois ils jettent sur les épaules deux morceaux de nattes tissées cousues aux deux bouts, mais non au milieu où ils passent la tête : ce qui constitue le véritable *poncho* des Araucanos ; et nous dirons en passant, d'ailleurs, que d'autres traits de ressemblance ont même fait présumer à quelques auteurs que les peuples du Chili dont nous parlons dérivoient de la même source. On sait du reste que plusieurs savants s'accordent à dire que des Mongols ont également peuplé une grande portion de l'Amérique[1]. Quoi qu'il en soit, une autre partie de leur ajustement, dont on ne suspectera pas l'origine, est le chapeau, de forme entièrement chi-

[1] Il faut avouer que parmi toutes les opinions émises sur les émigrations des Mongols en Amérique plusieurs sont appuyées par des observations si judicieuses qu'on ne peut se refuser à admettre un tel rapprochement. Par exemple M. Auguste de Saint-Hilaire, dans l'aperçu qu'il a donné de son voyage dans l'intérieur du Brésil (*Annales du Muséum*, t. IX, 1823), fait cette remarque : « Les Botocudos, souvent presque blancs, ressemblent plus encore à la race mongole que « les autres Indiens. Quand le jeune homme de cette nation qui m'a « accompagné vit des Chinois à Rio-Janéiro, il les appela ses oncles ; « et le chant de ce dernier peuple n'est réellement que celui des Botocudos extrêmement radouci. » On trouve aussi une grande similitude dans les coutumes ; et c'est ainsi que les Botocudos, comme les Carolins, se percent les oreilles et la lèvre inférieure pour y placer des bâtonnets, dont ils augmentent chaque jour le diamètre de manière à donner à ces parties une extrême dilatation, etc., etc.

noise, fait de feuilles de pandanus, dont ces insulaires se servent pour se garantir de la pluie ou de l'action du soleil: nous le remarquâmes particulièrement chez les habitants de l'île de Sataouëlle (Tucker de Wilson), d'Hogoulous ou Doublon, d'Aouerra, etc.; et à Oualàn un chapeau chinois fait de coquilles enfilées, artistement travaillé, sert à distinguer les pirogues des chefs. Cependant nous retrouvâmes aussi cette forme de chapeau chez les Papous de la Nouvelle-Guinée; et ceux-ci ont dû la recevoir des marchands chinois, qui étoient dans l'habitude de trafiquer sur ces côtes il n'y a pas encore un demi-siècle.

Nous regardons comme une industrie essentiellement propre à ce rameau la confection des étoffes. Tous les Océaniens emploient pour leur fabrication des écorces battues et amincies sous forme de papier; les Carolins au contraire se servent d'un petit métier, seul débris des arts de leurs pères, pour assembler les fils et composer une toile par un procédé et par des instruments parfaitement analogues à ceux dont se servent les Européens. On ne peut, en voyant ces tissus formés de fils soyeux de bananier teints en jaune, en noir, ou en rouge, entrelacés sur un métier élégant, ornés de dessins qui annoncent du goût, que faire remonter la source d'un art ainsi perfectionné à une race plus anciennement civilisée et depuis long-temps établie en corps de nation. Pourquoi d'ailleurs les

Carolins n'ont-ils jamais eu recours à l'écorce de l'arbre à pain si commune sur la plupart de leurs îles, et qu'ils n'avoient qu'à battre avec un maillet pour la convertir en étoffe? Cela tient à ce qu'ils ont retenu par la tradition les principes d'un art très perfectionné dans leur patrie primitive, et que leur industrie a su en conserver l'usage pour confectionner les seuls ajustements réclamés par le climat qu'ils habitent.

Le tatouage, diversement nommé suivant les îles, nous paroît aussi particulier à ces peuples; et, quoique nous n'y attachions pas une grande importance, nous le trouvons cependant par-tout à-peu-près identique par sa distribution générale, c'est-à-dire qu'il est placé par larges masses sur le corps, et que chez divers insulaires il couvre le tronc en entier en formant ainsi une sorte de vêtement indélébile, mais arbitraire par les détails.

Le genre de vie des Carolins, chez ceux dont les habitudes sont bien connues, diffère peu de celui des Océaniens. Ce sont les mêmes productions qui servent aux mêmes usages; et sur les îles les plus fertiles le fruit à pain à châtaignes (*a. incisa,* var. à semences), le cocotier, le taro, et la pêche, en font tous les frais. Seulement ceux qui vivent sur les îles basses, où leurs moyens d'existence sont très restreints, sont obligés de recourir parfois aux fruits demi-ligneux du pandanus. Par-tout existe la méthode de cuire les aliments dans des

fours souterrains, de composer des bouillies avec les bananes, la pulpe du rima, et le coco. Enfin nous retrouvâmes à Oualan l'usage de boire de l'ava après le repas; mais cette boisson, nommée *schiaka*[1], au lieu d'être faite avec les racines du poivrier, comme chez les Océaniens, est obtenue des feuilles, qu'on broie avec une molette en pierre dans des vases en bois.

Il paroît que les fibres qu'ils retirent d'un *musa*, analogue au *musa textilis* des Philippines, qui fournit l'*abaca*, étoient obtenues des Mariannois, de la même espèce de bananier, sous le nom de *balibago*, et que tous faisoient des étoffes, et s'en servoient. Les habitants de Pelew et les Mariannois étoient nus, d'après M. de Chamisso[2] et le père Le Gobien; mais ils savoient également confectionner ces étoffes, puisqu'on lit dans son *Histoire des Mariannes* (pag. 58) cette phrase remarquable: « Les femmes « mariannoises ajoutent à toutes ces parures de « certains tissus de racines d'arbres, dont elles s'ha-« billent les jours de fête; ce qui les défigure fort. »

[1] Les Chiliens et les Péruviens ont conservé l'usage de composer des breuvages enivrants avec le *schinus molle* et le maïs, qu'ils appellent *kava* et *schiaka*: c'est ainsi que nous les avons toujours entendu nommer. Or quelle singulière analogie dans l'usage de ces liqueurs et dans leur nom!

[2] « A piece of banana stuff, worn almost like the maro of Owhyee « and Otaheite, is the usual dress, and only at Pelli the men are en-« tirely naked, as was also formerly the case in the Mariana islands. » (*Chamisso's Obs.*, t. III, pag. 191 de l'édition anglaise.)

Les ornements que ces divers insulaires recherchent, quoique variables de leur nature, sont assez caractéristiques pour ces peuples. Ainsi tous présentent un goût décidé pour entrelacer des fleurs rouges d'*ixora* dans les cheveux, ou des feuilles odorantes, et des spadices d'arum dans les oreilles : ces parties ont toujours le lobe fendu d'une manière démesurée; et depuis les îles de Palaos jusqu'à la chaîne de Radack on observe la coutume presque générale de placer dans cet organe, graduellement, des morceaux arrondis d'un bois léger peint en jaune avec le cucurma, et dont on augmente sans cesse le diamètre. Mais cette méthode, ainsi que celle de se couvrir d'habitude la lèvre inférieure avec une valve de coquille, se représente avec la plus grande similitude sur les îles du nord de l'océan Pacifique, et même sur la côte nord-ouest, là où le rameau mongol est reconnu par tous les voyageurs. Il en est de même des chapelets de petites coquilles dont ils se serrent le ventre, et des ornements de testacés dont ils se font des colliers. Certains Carolins se servent de bracelets faits avec des portions de coquilles ou d'os polis et imitant l'ivoire. Ce dernier usage est essentiellement propre aux peuples de race noire qui habitent la terre des Papous, la Nouvelle-Irlande, et les Hébrides; et nous avons déja dit que le père Cantova indiquoit une fusion de quelques insulaires nègres au milieu de plusieurs îles Carolines.

La manière dont les Carolins construisent leurs maisons diffère notablement de celle des Océaniens. C'est un système d'architecture qui tient à d'autres idées; et le soin qui préside à leur arrangement, les peintures diverses qui les ornent, leur forme singulière, mais remarquablement appropriée au climat, mériteroient des détails descriptifs complets, si cela ne nous étoit pas interdit dans le cadre étroit que nous avons dû nous tracer. Tous ces peuples ont de grandes maisons communales pour traiter des affaires en public ou pour préparer leurs repas.

La construction des pirogues des Carolins est depuis long-temps célèbre; elle ne ressemble en rien à celle des Océaniens. Ici on ne peut se dispenser de reconnoître des insulaires essentiellement navigateurs, observateurs exacts du cours des astres, possédant une sorte de boussole, instrument que l'on sait exister depuis long-temps en Chine et au Japon, quoique les habitans de ce pays soient loin d'être aujourd'hui d'habiles marins. Si tous les Carolins évoluent avec facilité leurs *pros* gracieux, si leur construction montre un talent d'exécution bien supérieur à l'imperfection des instruments qu'ils possèdent, on est cependant étonné de voir quelques uns d'entre eux, tels que les Oualanois, ignorer l'art de les manœuvrer, et ne pas connoître l'usage des voiles et des mâts. Mais, à part cette exception remarquable, les pirogues,

toujours à un seul balancier, sont faites avec ce soin, ce fini, qui rendent leurs formes aussi gracieuses que leur coupe est svelte. Elles sont peintes en rouge, frottées avec quelques substances qui leur donnent l'aspect d'un ouvrage vernissé; et, par cela déja, on peut remonter aisément à la source d'un art qui est encore poussé au plus haut degré de perfection chez les Mongols des mers de Chine. La marche des pros des Carolins est remarquable, quoiqu'elle soit loin de légitimer ce qu'en ont dit quelques navigateurs, et sur-tout Anson; elle est de cinq à six nœuds au plus. Mais avec quelle adresse on fait changer indistinctement à ces pirogues l'avant en arrière, par un simple renversement de la voile! et ces fragiles embarcations conservent toutes un genre de construction qui ne varie dans aucune île, et que nous eûmes occasion de voir sur la plupart de ces longues chaînes d'archipels. Cependant, à mesure qu'on avance dans l'est, la pénurie des matériaux se fait remarquer; et déja les pros sont moins soignés, et se ressentent du manque de bois dont ces îles à fleur d'eau sont privées. Toutefois le même esprit a présidé à leur forme générale; et tels s'offrirent à nous ceux des archipels Gilbert et Mulgrave. Les pros des Mariannois ne différoient point de ceux que nous décrivons ici; et ce n'est qu'après la sanglante conquête de leurs îles par les Espagnols qu'ils

négligèrent leur architecture maritime[1]. Mais tel est le goût du rameau mongol-pélagien pour la navigation que, si chez les Océaniens un chef est renommé par son courage ou par son habileté comme guerrier, chez les Carolins il n'a de réputation qu'autant qu'il est le plus habile pilote, et qu'il connoît le mieux le cours des astres, les phases des saisons, et les vents régnants. Enfin peu d'insulaires font de plus longs trajets dans de frêles pirogues que ceux qui nous occupent. Leurs voyages annuels à *Waghal* (Guam) pour y chercher du *loulou* (fer) n'en fourniroient encore qu'une preuve secondaire, si M. de Chamisso, en traçant les aventures du Carolin *Kadu*, ne nous en donnoit un témoignage devenu historique. En remontant à des considérations plus élevées, nous trouvons chez ce peuple, comme chez les Océaniens, une noblesse héréditaire, des classes moyennes, et des serfs avilis. Fière de ses prérogatives, la classe privilégiée, soit qu'elle se nomme *urosse*, *tamole*, *rupack*, etc., tient dans une soumission servile le peuple qu'elle regarde comme façonné pour lui obéir: elle possède seule les terres, et même les individus; et, quoique n'ayant aucune marque

[1] On a long-temps adopté sans examen l'idée ridicule, que les missionnaires avoient émise, que les Mariannois ne connoissoient point le feu, et qu'ils le prenoient pour un animal qui mordoit ceux qui l'approchoient de trop près.

distinctive, elle jouit d'une autorité d'autant plus forte que la basse classe se croit seulement faite pour obéir à ses volontés.

Leur croyance religieuse, peu connue, semble n'avoir de culte pour aucun objet extérieur[1]. Point de cabane servant de temple, point d'idoles. Que de traits propres à isoler ces peuples! Mais, de même que les Océaniens, ils possèdent le dogme consolant d'une autre vie; et si les premiers placent les dépouilles de leurs proches sur les *moraïs*, les Carolins, en général, leur élèvent des abris de chaume au milieu des bois ou des plantations de cannes à sucre. Ce n'est pas sans étonnement qu'on ne voit chez ces peuples nulle trace extérieure de l'idolâtrie qui règne chez tous les autres rameaux épars dans les mers du sud.

Adonnés à la guerre, parceque l'homme y est naturellement porté, les Carolins ont aussi conservé ou su faire un grand nombre d'instruments de destruction. Cependant nous ne les trouvons pas en possession de l'arc et des flèches, réservés à la race nègre, ni du casse-tête, ni des longues javelines, plus particulièrement usitées chez les Océaniens. Des frondes, des pierres, des bâtons pointus et garnis d'os et d'épines de poissons, des

[1] « Au reste les Mariannois ne reconnoissent aucune divinité, et « avant qu'on leur eût prêché l'Évangile ils n'avoient pas la moindre « idée de religion; ils étoient sans temples, sans autels, etc. » (Le Gobien, pag. 64.)

haches de coquilles, voilà les armes les plus habituelles, et celles dont ils se servent plus généralement.

Les Carolins ne suivent pas l'usage infame des Océaniens de prostituer leurs filles, ou les esclaves enlevées à leurs familles. Jaloux de leurs épouses, ils paroissent scrupuleux de conserver intacte la fidélité conjugale, et redoutent le commerce de leurs femmes avec les étrangers. La polygamie semble exclusivement réservée aux chefs. Quant à leur caractère, il paroît enjoué et bienveillant. Leur abord est plein de douceur : mais cette race tient de ses pères l'art de dissimuler avec adresse; et tel est le tableau que Le Gobien en traça en 1701: « Ces insulaires en usèrent d'abord avec « droiture et bonne foi; mais bientôt les Espa- « gnols s'aperçurent qu'ils avoient affaire à une « nation fourbe et artificieuse, contre laquelle il « falloit toujours être en garde pour ne pas être « trompé. Ils conservent profondément dans leur « cœur le souvenir des injures qu'ils ont reçues; « et ils sont tellement maîtres de leurs sentiments « qu'ils attendent plusieurs années l'instant de la « vengeance. » Ici nous n'adopterons pas sans examen le caractère que leur donne un Père trompé par son zèle sans doute, et qui n'apprécie point assez ce que ce peuple infortuné avoit à endurer d'une nation européenne qui en opéroit la conversion au christianisme avec le fer et le feu. Les Carolins, avec lesquels nous eûmes de fréquentes

communications, montrèrent constamment de la bonne foi dans leurs échanges, de la franchise dans leurs manières, de la gaieté, et un certain abandon qui indiqueroit de la droiture, à moins que cela ne fût produit par l'appareil d'une force imposante, qui les porta à n'avoir avec nous que des relations franchement amicales.

La musique des Mongols-Pélagiens, comme celle de tous les peuples dans l'enfance d'une demi-civilisation, est grave, peu mélodieuse, parfois mêlée de notes entrecoupées et lentes. Elle est destinée le plus souvent à servir d'accompagnement à leur danse, qui est caractéristique, et qui diffère beaucoup de celle des vrais *Océaniens*. L'instrument dont ils se servent est le tam-tam, qu'on trouve généralement répandu chez la plupart des peuples orientaux et africains, de races nègre et jaune. Cette poésie, qu'on retrouve chez tous les Carolins, dont les idées sont demeurées stationnaires, ne prouve-t-elle point que, découlant d'une source antique, et quoique brute et sauvage, elle peut encore réveiller dans leur ame des émotions agréables et des souvenirs historiques? que chez ces hommes, isolés dans un cercle étroit, elle suffit pour embellir les longues journées, qui s'écouleroient sans elle dans une complète inertie?

La langue de ces peuples semble varier à l'infini, et presque dans chaque île. Cependant, malgré la différence de l'orthographe usitée par les collec-

teurs divers des mots employés par ces insulaires, on reconnoît le même génie, et, comme le dit fort bien M. de Chamisso, *des sortes de règles plus compliquées que chez les vrais Océaniens*. A notre avis les langues, lorsqu'elles se rapprochent évidemment, peuvent offrir de bons caractères, lorsqu'ils s'adaptent sur-tout à l'ensemble de ceux qu'on peut tirer des habitudes et de la conformation ; mais on ne peut jamais y attacher une valeur absolue. Où en seroit-on, en effet s'il falloit grouper divers peuples de la France, en écrivant des noms tels qu'on les entendroit prononcer? et à quelle race rapporteroit-on alors les habitants de telle ou telle province? Cependant quelques rapprochements existent dans la langue des Carolins. Çà et là on retrouve les jalons de communications. Ainsi la numération décimale est seule usitée, et, quoique les noms de nombre varient, le système arithmétique est le même. A Oualan comme à l'île d'Hogoulous les dénominations numériques sont très arbitraires, et doivent tenir ou à des migrations diverses, ou à des dialectes corrompus, que nous ignorons. Ainsi le mot *un*, chez ces peuples, se dit *sha* à Oualan (Nob.), *duon* à Radack (Chamisso), *eoth* à Uléa, *rep* à Eap, *hatjijai* en chamorien, *sa* à Pénélap (Nob.), *yote* à Doublon ou Hogoulous (Nob.), *tong* aux Pelew (Wilson), *usa* (Bisaya), *isa* (Pampango, Chamisso), *ysa* (Tagale), etc. Le mot *cinq* offre beaucoup plus d'analogie, et il

présente la plus grande ressemblance dans presque toutes les langues de la mer du Sud, quels que soient les peuples qui l'emploient; il se dit, comme en malais, *lima,* lime. D'un autre côté, le mot *tamole*, pour désigner un chef, est généralement usité dans les Carolines. Il en est de même du mot *ik*, poisson, qui semble dériver du malais *ikan*, etc.

Nous terminerons ce tableau par une seule réflexion. Les peuples du rameau mongol-pélagien n'avoient point le cochon ni le chien sur leurs îles avant l'arrivée des Européens; et MM. Quoy et Gaimard nous apprennent que ce dernier est lui-même étranger aux îles Mariannes, comme l'indique son nom de *galagou,* qui veut dire *animal venu par la mer.*

4. DES PAPOUAS OU PAPOUS[1].

Sous le nom de Papous, on connoît, en France, des peuples dont la couleur noire varie en inten-

[1] Mémoire lu à la Société d'histoire naturelle de Paris, dans la séance du 23 juin 1826.

« Les peuples dont la peau est noirâtre et la chevelure tantôt lisse, tantôt laineuse, et qui vivent sur les grandes terres montagneuses situées entre l'Asie et la Nouvelle-Hollande, ont été jusqu'à ce jour fort peu étudiés. Il est même difficile de se former une idée exacte des dénominations qui leur ont été appliquées. Aussi, dans cet essai, nous présenterons seulement un résumé très succinct des observations que nous avons pu recueillir pendant le séjour de la corvette *la Coquille*

sité, et dont la chevelure n'est point lisse de sa nature, mais n'est pas laineuse non plus. Ces hommes, qu'on sait habiter le littoral des îles de Waigiou[1], de Sallawaty, de Gammen et de Battenta, et toute la partie nord de la Nouvelle-Guinée, depuis la pointe Sabelo jusqu'au cap de Dory, ont été parfaitement décrits par MM. Quoy et Gaimard[2], qui les premiers ont démontré qu'ils constituoient une espèce hybride, provenant, sans aucun doute, des Papouas et des Malais qui se sont établis sur ces terres et qui y forment à-peu-près la masse de la population. Ces Négro-Malais ont emprunté à ces deux races les habitudes qui les distinguent; et c'est ainsi que plusieurs ont embrassé le mahométisme, et que d'autres ont conservé des Papouas le fétichisme et la manière de vivre. Un grand nombre des mots de la langue de cette variété humaine sont tirés du malais, et notamment celui de rajah, qui sert à désigner les chefs. Ces insulaires forment donc une

au milieu de ces archipels. On doit d'ailleurs espérer que l'expédition de *l'Astrolabe*, qui explore actuellement ce système d'îles, jettera la plus vive lumière sur ce sujet en rassemblant les faits nécessaires pour fixer irrévocablement l'opinion des savants sur une matière qui intéresse si particulièrement l'histoire de l'homme. »

[1] Le nom de *Waigiou* est écrit différemment par les François et par les Anglois. Nous avons toujours entendu les naturels appeler *Ouaighiou* la partie nord de l'île, et *Ouarido* la partie sud.

[2] Observations sur la constitution physique des Papous. (*Zoologie du Voyage de* l'Uranie, pag. 1 à 11.)

sorte de peuple métis[1], placé naturellement sur les frontières des îles Malaises et des terres des Papouas, et sur le littoral d'un petit nombre d'îles, agglomérées sous l'équateur, et au milieu desquelles s'introduisent sans interruption des Malais de Tidor et de Ternate, et des Papouas de la Nouvelle-Guinée, et même quelques Alfourous des montagnes de l'intérieur. Presque toujours l'autorité, peu influente d'ailleurs, se trouve reposer dans les mains des Malais, qui exploitent encore le commerce par échanges, et sur-tout la vente des esclaves pris à la guèrre. La masse de ces Papous hybrides présente des hommes d'une constitution grêle et peu vigoureuse. La teinte de leur peau est très claire; mais le plus souvent elle est recouverte de cette lèpre furfuracée si abondamment répandue sur les peuples de race noire de la mer du Sud. Leurs traits ont une certaine

[1] La relation de Jacob Le Maire (*Miroir Oost et West Indical*, Amst., 1621, in-4° oblong, pag. 164) prouve que déja ces Papous hybrides n'avoient point échappé aux observations des premiers navigateurs. Il y est dit: « Vindrent aussi quelques negres qui nous « amenerent vivres. Ils avoyent aussi une monstre de porcelaine chi- « nese; c'estoit une autre sorte de gens que les precedens (ceux de la « Nouvelle-Guinée), de couleur plus jaulne; quelques uns portoyent « des cheveux longs, d'autres courts, et usoyent aussi d'arcxs et « flesches, etc. »

En 1699 Dampier (*Voyage aux terres australes et à la Nouvelle-Hollande*, t. IV, pag. 67, 1714) décrivit également ces Papous hybrides, et les détails qu'il en donne portent le cachet de son exactitude ordinaire.

délicatesse; leur taille est le plus ordinairement petite; l'abdomen est très proéminent, et leur caractère est timide. Tout en eux indique la funeste influence de leur genre de vie et de leur habitation.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces peuplades que visitèrent d'Entrecasteaux, de Rossel, La Billardière, de Freycinet, Quoy et Gaimard, et qu'il nous suffisoit de distinguer des peuples à cheveux crépus (*crispâ tortilique comâ* des Latins), auxquels nous conservons le nom indigène de *Papoua*[1], usité à la Nouvelle-Guinée, où ils sont répandus sur les côtes, de même que sur les grandes îles faisant partie de ce qu'on nomme *terre des Papous*. Enfin nous retrouverons les Papouas peuplant les îles jusqu'à ce jour peu connues de la Louisiade, de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka, de Santa-Crux[2], et de Salomon[3], etc.

Les Papouas qui doivent nous occuper ont la plus grande ressemblance avec les nègres Cafro-Madécasses[4]; et cette analogie se retrouve encore

[1] « Du mot indigène *pua-pua*, qui veut dire brun foncé. » (Marchal, *Histoire de Java*, pag. 4.)

[2] « Les naturels de l'île de Santa-Crux sont noirs comme les nègres « d'Afrique. Tous ont les cheveux laineux, et les teignent de différentes « couleurs, etc. » (*Second Voyage de Mendaña;* Fleurieu, *Découvertes des François*, pag. 26.)

[3] « Les peuples qui habitent ces terres sont en général de l'espèce des « nègres; ils ont les cheveux laineux et noirs, le nez épaté, et de grosses « lèvres, etc., etc. » (Surville, *Découvertes des François*, pag. 95.)

[4] Ce rapprochement avoit déja été fait il y a un siècle; il a été com-

dans plusieurs de leurs habitudes et de leurs traditions, de même que dans leur constitution physique. Ils paroissent provenir d'une migration postérieure à celle des Océaniens, migration qui s'est arrêtée sur le contour des chaînes de la Polynésie, n'a envahi que le littoral de la Nouvelle-Guinée, et s'est répandue sur les îles de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka, de Bougainville, de l'Amirauté, de Salomon, de Santa-Crux, de la Tierra australe del Espiritu-Santo, et de la Nouvelle-Calédonie[1]. Les habitants de la Nouvelle-Guinée se désignent par le nom de *Papouas*, en réservant la dénomination d'*Endamênes* aux nègres à cheveux droits et rudes de l'intérieur : ils n'ont point passé le détroit de Torrès; tandis que les Endamênes ou Alfourous (nègres australiens) paroissent s'être répartis très anciennement en peuplades misérables, éparses et peu nombreuses, sur le sol maigre et stérile de la Nouvelle-Hollande. On ne peut, par suite, concevoir la manière dont la terre de Diémen a été peuplée qu'en adoptant l'idée que les nègres à chevelure laineuse s'y sont introduits par le groupe des Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie.

battu par M. Crawfurd, dont les raisonnements en cette circonstance ne sont appuyés sur aucun renseignement positif.

[1] « Les naturels des îles *Tatée* paroissent être de la même race que les « Papous. Ils ont la tête laineuse, la peau d'un noir de jais, et tous les « traits des nègres d'Afrique. » (Méares, *Voyages*, t. I, pag. 357.)

Ainsi donc la portion centrale de la Nouvelle-Guinée est habitée par des nègres Alfourous qui en sont les aborigènes, et que les Papouas du havre de Doréry nomment *Endamênes*. Ces peuplades sont toujours en guerre les unes avec les autres, et n'ont point d'autres communications que celles qu'amène un état perpétuel d'hostilités. Les nègres, au contraire, qui sont établis sur les côtes se distinguent entre eux par la dénomination d'*Arfakis* ou de montagnards, et de *Papouas* ou de riverains. Ces derniers vivent par tribus éparses et isolées dans un état continuel de défiance et d'inquiétude. Leurs villages, placés sur l'eau et sur des pieux, se composent d'un petit nombre de cabanes gouvernées par l'autorité de chefs âgés. Leur taille est assez communément médiocre, quoiqu'on observe parmi eux de fort beaux hommes. Leurs membres sont ordinairement proportionnés avec régularité, et souvent leurs formes sont robustes et athlétiques. La couleur de leur peau est d'un noir mêlé d'un huitième de jaune; ce qui lui donne une teinte assez claire dont l'intensité varie. Leur chevelure est noire, très épaisse, médiocrement laineuse : ils ont l'habitude de la porter ébouriffée d'une manière fort remarquable, ou de la laisser retomber sur le cou en mèches longues et très flexueuses. Le visage est assez régulier dans l'ensemble des traits, quoique le nez soit un peu épaté, et que les narines soient élargies transversalement.

Le menton est petit et bien fait; les pommettes sont assez saillantes, le front est élevé, les sourcils sont épais et longs. La barbe est rare; mais quelques naturels la conservent au-dessus de la lèvre supérieure et au-dessus du menton, à l'imitation de plusieurs peuples africains. La physionomie des Papouas réfléchit aisément les sensations qui les animent et qui naissent de la défiance, du soupçon et de toutes les passions les plus haineuses: et l'on observe chez presque tous les peuples de race noirâtre une prédominance marquée des facultés purement instinctives[1] sur celle de l'intelligence. Les femmes, qui par-tout l'emportent sur l'homme par la délicatesse de l'organisation, sont communément laides. Cependant nous vîmes à la Nouvelle-Guinée quelques filles nubiles très bien faites, et dont les traits réguliers et doux étoient remarquables. Façonné pour la servitude et l'obéissance ce sexe chez les Papouas, comme chez certains nègres d'Afrique, doit vaquer aux travaux les plus rudes que dédaigne de partager un maître inflexible et despote.

[1] Plus les hommes sont loin de l'état de civilisation, plus leur intelligence instinctive est développée: les sens sont plus parfaits que chez l'Européen. Aussi le Papoua a-t-il la vue perçante et l'ouïe très fine. Mais comme son unique occupation est de satisfaire son appétit vorace, que cette fonction absorbe toutes les autres facultés, ou qu'elles ne sont développées que dans ce seul but, il a reçu des muscles masseter et temporaux d'une grande force. C'est ainsi que nous remarquâmes sur plusieurs crânes des crêtes nombreuses hérissant toute la partie antérieure de la fosse temporale pour donner aux fibres du crotaphyte des points d'attache plus puissants.

Ainsi les Papouas se sont propagés sur les îles de Bouka, de Bougainville, de la Nouvelle-Bretagne, et de la Nouvelle-Irlande. Si l'on en juge par la description des voyageurs les plus exacts, ils se seroient également établis sur les îles de Santa-Crux et des Arsacides, des Hébrides[1] et de la Nouvelle-Calédonie ; ils auroient envoyé des colonies sur les îles des Navigateurs et des Fidjis[2], et y auroient donné naissance à la variété hybride ou *négro-océanienne* qu'on y connoît.

Les naturels de Bouka, avec lesquels nous communiquâmes, avoient une taille moyenne. Ils présentoient absolument tous les caractères et toutes les habitudes des Papouas, et portoient comme eux leur chevelure demi-laineuse, longue et ébouriffée. Les habitants de Port-Praslin à la Nouvelle-Irlande,

[1] Consultez les excellents détails fournis par Forster sur les naturels de l'île de Mallicolo, qui semblent constituer une variété. (*Second Voyage de Cook*, t. III, pag. 59, et t. V, pag. 220.)

[2] Suivant M. Mariner (t. I, pag. 346), les habitants des Fidjis ont les cheveux crépus et de la nature de la laine. Ils les poudrent avec des cendres, et les frisent avec le plus grand soin, de manière qu'ils ressemblent à une immense perruque. Ils portent des bracelets d'écorce et de coquilles autour des bras, et sont presque nus. Plus loin il ajoute, après avoir séjourné au milieu d'eux (t. II, pag. 135) : « Les naturels de ces îles paroissent être une race fort inférieure à celle de Tonga, et approcher davantage de la conformation des nègres. La langue est dure, et emploie plus souvent la consonne *r*. C'est au point que, quoique les îles Fidjis soient très voisines des îles de Tonga, le langage diffère bien plus entre ces deux archipels que celui de Tonga, par exemple, avec les Sandwich, qui en sont séparées par une distance neuf fois plus considérable. »

ceux de l'île d'York dans le canal Saint-George, ne différoient point de ceux-ci : seulement il y avoit parmi eux un plus grand nombre d'hommes grands et robustes. Mais plusieurs individus, dans le nombre, étoient remarquables par la teinte peu foncée de leur peau ; ce qui les rapprochoit de la couleur jaune foiblement bronzée des Océaniens.

La figure des vieillards de ces diverses peuplades étoit généralement calme, sereine et impassible. Cependant nous observâmes des changements assez brusques dans le jeu de leur physionomie. A la fausseté, aux regards perfides des uns, étoient opposés la défiance et les soupçons des autres, la bonhomie ou la confiance d'un petit nombre. Ces peuples ne hérissent point leur chevelure comme certains Papouas ; car cette mode n'est suivie que par quelques tribus.

Si nous examinons enfin la conformation physique des habitants de la grande île de Madagascar, connus sous les noms de *Madécasses* proprement dits [1], nous trouverons, au milieu des trois ou quatre variétés humaines qui habitent cette grande île, des nègres dont les membres sont proportionnés avec régularité, et souvent dessinés avec vigueur. Ces Madécasses ont une taille bien prise, et parmi eux on observe un très grand nombre de beaux hommes. Leur chevelure, médiocrement

[1] Consultez Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1 vol. in-4°, et Rochon, *Voyage à Madagascar*, 1 vol. in-8°, pag. 15.

laineuse, est nouée sur l'occiput par gros flocons; la peau est de couleur brune, mêlée de jaune; le nez est légèrement épaté, la bouche grande; en un mot l'ensemble de leurs traits, qui est régulier, serviroit en grande partie à tracer le portrait d'un *Papoua* de Doréry, de Birare (*Nouvelle-Bretagne* de Dampier), de la Nouvelle-Irlande ou de Bouka[1]. Il nous reste à généraliser les habitudes de cette grande famille.

Les Papouas vont nus. Jamais nous ne vîmes les habitants des îles Bouka, de la Nouvelle-Bretagne, et de Port-Praslin, cacher par le moindre voile les organes sexuels. Les naturels de Doréry, ainsi que les Papous hybrides, sont les seuls qui fassent exception à cette coutume; et bien qu'ils ne sachent point faire des tissus, ni convertir les écorces d'arbres en étoffes, ils emploient comme ceinture des sortes de toiles naturelles et grossières qu'ils retirent des enveloppes florales du cocotier ou des gaînes membraneuses des feuilles du bananier. Les tribus qui vivent sur les côtes de la partie nord de la Nouvelle-Guinée, ayant chaque jour des communications avec les Malais, et sur-tout avec les Guébéens, en reçoivent en échange d'oiseaux de

[1] « Parmi les habitants de la Louisiade qui vinrent en pirogue le « long de nos navires, et dont la chevelure étoit laineuse et la peau « olivâtre, j'en remarquai un aussi noir que les nègres de Mozam- « bique, avec lesquels je lui trouvai beaucoup de rapport. » (La Billardière, *Voyage*, t. II, pag. 276, in-4°.)

paradis, d'écaille de tortue, ou par la vente des esclaves, des toiles de coton teintes en bleu ou en rouge, et qui sont destinées aux femmes. Ils ont aussi adopté l'usage de chapeaux larges et pointus, faits à la chinoise avec des feuilles de pandanus, cousues et disposées très ingénieusement. Mais un goût commun à tous les peuples de race noire est celui de se couvrir les épaules et la poitrine d'incisions, élevées et mamelonnées, disposées en lignes courbes ou droites, mais toujours régulières; et cette mode, qui sert à distinguer les diverses tribus nègres de l'intérieur de l'Afrique, est pratiquée par presque tous les habitants de Madagascar, et par tous les naturels de couleur noire répandus dans l'ouest de la mer du Sud, et aussi bien sur la terre de Diémen que dans l'Australie.

La chevelure de ces peuples est en général très frisée, très fine, résistante, et en même temps très épaisse. Quelques familles de la Nouvelle-Guinée, de Waigiou, de Bouka, lui donnent la forme *ébouriffée* et singulière qu'on a même regardée comme un caractère des Papous; mais d'autres tribus, telles que celles de Rony, à la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande, la laissent tomber sur les épaules en mèches cordonnées longues et flottantes. Les Papouas aiment à se couvrir la tête de poussière d'ocre unie à de la graisse, et rougir ainsi leur chevelure et leur visage, et se faire sur la poi-

trine ou sur la face des bandes diverses avec de la chaux de corail. C'est plus particulièrement au Port-Praslin, à la Louisiade, qu'on retrouve cette singulière mode, qui règne sans partage chez les habitants de la Nouvelle-Galles du sud. Ces peuples emploient peu le tatouage, qu'ils nomment *panaya* à la Nouvelle-Guinée ; et, opposés en cela aux Océaniens, ils se bornent à tracer quelques lignes éparses sur les bras ou à l'angle des lèvres de leurs femmes, comme une marque particulière. Ils aiment tous les ornements de quelque nature qu'ils soient. Nulle part nous ne rencontrâmes en plus grande abondance des colifichets de plumes, d'écailles ou de nacre, destinés à être placés sur la tête, à la ceinture ou sur les armes. Mais par-tout nous observâmes l'usage, exclusif à cette race, de porter des bracelets d'une blancheur éblouissante, faits avec beaucoup d'art, très polis, et qu'ils façonnent probablement avec la grosse extrémité des énormes cônes qui vivent dans les mers environnantes : tous les navigateurs en ont parlé. Bougainville dit, en mentionnant cet objet chez les naturels des grandes Cyclades : « Ils se percent les narines pour y pen-« dre quelques ornements[1]. Ils portent aussi au

[1] « Les naturels de Navihi-Levou, l'une des Fidjis, ont adopté cette « coutume ; et pour se donner un air plus formidable ils percent le « cartilage du nez, et ils y passent des plumes qui retombent sur les « lèvres comme d'épaisses moustaches. » (Mariner, t. I, pag. 335.) Or nous avons vu une habitude identique chez les nègres de Port-Praslin.

« bras, en forme de bracelets, une dent de babi-« roussa, ou un grand anneau d'une matière que « je crois de l'ivoire[1]. » Un tel usage est par lui-même caractéristique; mais ce qu'il offre de plus remarquable encore est l'analogie qu'il présente avec les coutumes des Égyptiens. Les recherches modernes nous ont en effet indiqué la présence d'un ornement de forme exactement semblable sur un grand nombre de momies.

L'usage de mâcher le bétel avec l'arec et la chaux, propre au rameau malais, a été porté chez les Papouas par ce peuple sans doute; mais on doit supposer que des communications antérieures en ont fait naître le besoin chez les habitants de Port-Praslin, où nous le trouvâmes très répandu; à Bouka, où nous en vîmes des traces; à l'île de Choiseul et à la Louisiade, où Bougainville et La Billardière l'observèrent.

Ces derniers peuples et les Papouas de la Nouvelle-Guinée sur-tout portent des amulettes façonnées en idoles[2], fixées sur la nuque par un collier

[1] Surville, sur *le Saint-Jean-Baptiste*, mentionne ces bracelets de cette manière (Port-Praslin): « La plupart portent un bracelet au « bras, au-dessus du coude, qui peut avoir un demi-pouce d'épaisseur « sur un pouce de largeur. Il est fait, autant qu'on peut en juger, « d'un coquillage dur, opaque, lourd, qui est supérieur en blancheur « à l'ivoire du Sénégal et au marbre de Carrare. » (*Découvertes des François dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée*, par Fleurieu, 1790, pag. 128, in-4°.)

[2] « Les nègres de Sierra-Leone semblent vénérer des petites statues

fait de dents d'animaux, etc. Mais nous trouvâmes dans leurs cabanes quelques coiffures parfaitement analogues à celles qui servent aux enfants dans nos fêtes religieuses, et que surmontoit une feuille de pandanus, contournée très adroitement en fleur de lis. Cette forme antique et singulière, conservée fidèlement, et même avec le plus grand goût, chez les peuples encore dans les ténèbres d'une longue enfance, doit provenir de l'Abyssinie. Mais ce qui met hors de doute leurs rapprochements avec les habitants de l'Afrique ce sont les oreillers en bois sur lesquels ils appuient la tête pour dormir. A Waigiou, à Doréry, nous trouvâmes chez tous ce meuble travaillé avec adresse, représentant le plus constamment et avec plus ou moins de perfection deux têtes de sphinx, attribut égyptien; et plusieurs de ces objets, comparés en France, ne diffèrent en rien de ceux trouvés sous la tête des momies d'Égypte, dans leurs tombeaux, et conservés par les voyageurs modernes qui les ont découverts.

Les Papous de Doréry et de Waigiou ont un goût particulier pour façonner les idoles qu'ils placent sur leurs tombeaux et dans un endroit particulier de leurs cabanes. Ces sculptures se re-

« faites à-peu-près à la ressemblance de l'homme. Il n'en coûte que « huit ou onze pouces de bois pour la façon de ces images qu'on peint « en noir, et qui sont les pénates de la hutte. Ils leur font des offrandes, « qui consistent en chiffons, vases ébréchés, etc. » (Matthews, *Voyage à Sierra-Leone*.)

produisent sur le devant de leurs pirogues. Mais comme leur culte est un fétichisme pur, et que quelque teinte de l'islamisme n'a pénétré qu'avec les Malais au nord seulement, nous voyons chez tous cette habitude de consacrer dans une cabane qui sert de temple une suite d'idoles, vêtues de guenilles diverses, représentant les divinités rangées par ordre de puissance. Nous trouvâmes cet état de choses au Port-Praslin, grace à la course hasardeuse du jeune et brave de Blosseville; et ces naturels, sans exception, au milieu de leurs grotesques divinités, consacrent à des animaux des représentations assez fidèles. C'est ainsi que le crocodile est un objet de culte à Waigiou, le requin et le pélandoc au Port-Praslin, le chien à Doréry, etc. Les Papous toutefois vénèrent les morts, suspendent les têtes de leurs ennemis comme trophées aux parois de leurs demeures, pour les priver sans doute d'une existence heureuse dans l'autre vie; car ils ont la croyance d'un être suprême infiniment bon, et d'un génie adonné au mal.

L'industrie des peuples de race noire n'est point à citer, bien que les femmes des Papouas de Doréry fabriquent de la poterie[1]; et, comme ceux de Waigiou, ils savent assembler les belles feuilles sa-

[1] « Dans le pays des Kaartans, dans l'Afrique occidentale, le village « d'Asamanga Tary est renommé par ses manufactures de poterie de « terre, travaillée par les femmes. » (*Voyage dans l'Afrique occidentale*, par Gray et Dochard.)

tinées du *pandanus longifolius* pour en faire des nattes qu'ils festonnent diversement, et qu'ils teignent avec les couleurs les plus éclatantes et les plus solides. Ces nattes, avec lesquelles ils s'abritent de la pluie, sont représentées, au Port-Praslin, par des capuchons qui en ont la forme et parfois l'ampleur : elles sont en effet le plus souvent pliées au milieu, et cousues à une extrémité.

Les habitants de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, avoient divers ornements passés dans les narines, ou des bâtonnets traversant la cloison du nez, à l'instar des naturels de la Nouvelle-Galles du sud. Cette mode se reproduisit à nos yeux chez les Papouas du havre de Rony, et tous nous assurèrent que les bâtonnets qu'ils portoient étoient bien petits en comparaison de ceux que les farouches Endamênes, leurs ennemis, et les propriétaires des districts plus au sud, se plaçoient ainsi, et comme une vergue civadière, ainsi que l'a dit le premier un marin judicieux et instruit.

Le genre de vie des Papouas ne nous fournit point de caractères bien précis. Cependant ils ne savent point, comme les Océaniens, pratiquer des fours souterrains pour cuire leurs aliments : ils se contentent de les griller sur les charbons ardents, ou bien de faire des treillages élevés, et de les préparer ainsi par l'action médiate de la chaleur. Vivant, du reste, des fruits équatoriaux, de racines nutritives que le sol produit en abondance, les Pa-

pouas de la Nouvelle-Guinée savent encore cultiver quelques légumes; et l'espèce de haricot qu'ils nomment *aberou* forme principalement la base de leur nourriture, avec les produits de la pêche, ou les coquilles qu'ils vont chercher sur les récifs, et même les reptiles qu'ils attrapent dans les forêts.

Leur gouvernement est peu connu. On a cependant remarqué qu'ils sembloient obéir à des vieillards dont l'autorité paroissoit nettement établie; et ce n'est guère que chez ceux qui ont communiqué avec les Malais qu'on retrouve le titre de rajah, par exemple; et encore n'en ont-ils point d'idée bien claire et bien distincte. Nous avons vu que leur culte étoit un fétichisme pur; fétichisme sous l'influence duquel toutes les races noires de l'Afrique, excepté l'abyssinienne, sont plus ou moins soumises. Mais les Papouas entourent d'un profond respect les tombeaux de leurs pères : ils élèvent des cabanes pous les abriter. Ils dressent souvent des estrades en bois, destinées à supporter leurs os desséchés, et ne manquent point de placer sur leur sépulture des vases destinés à recevoir des offrandes, telles que du bétel, du tabac, ou du poisson, et de recouvrir des attributs du défunt le lieu où reposent ses cendres.

La construction des cabanes présente, chez les divers peuples de la race papoue, des différences assez tranchées. Ainsi les huttes des naturels de la Nouvelle-Irlande sont de forme africaine, arron-

die, couvertes de paille, ayant une porte étroite et basse. Chez les habitants de Waigiou et de la Nouvelle-Guinée[1], au contraire, elles nous montrent quelle peut être l'influence des hostilités continuelles auxquelles ils se livrent. Ces peuples en effet établissent leurs villages au fond des baies, sur le bord des rivages. Mais, par une prévoyance sans cesse défiante, ils ont placé leurs maisons sur l'eau même des grèves, de manière qu'elles sont supportées par des pieux, et qu'on ne peut y parvenir que par des ponts informes qu'en cas d'alerte du côté de terre on peut faire disparoître en un clin d'œil; tandis que la fuite est facile par mer, parcequ'ils ont le soin d'avoir leurs pirogues sous le plancher à jour de ces ajoupas. Ils se sauvent aisément dans les bois lorsque l'attaque a lieu avec des embarcations armées. Enfin ceux même qui habitent l'intérieur du pays ont placé leur gîte sur quelque morne élevé, dont l'approche est défendue par des palissades; et non satisfaits de la sécurité qu'ils peuvent retirer des obstacles qui se rencontrent sur le chemin, ils ont encore perché leurs demeures sur des troncs d'arbres, rendus lisses, et hauts de douze à quinze pieds, et se servent d'un énorme bambou entaillé

[1] « Les cabanes des naturels de la Louisiade sont, comme celles des « Papous, élevées avec des pieux de deux ou trois mètres au-dessus « du terrain. » (La Billardière, *Voyage à la recherche de La Pérouse*, t. II, pag. 277.)

pour y parvenir. Chaque soir cette échelle est retirée dans la cabane, et la famille dort en paix, sur des tas de flèches préparées pour repousser toute attaque, dans l'aire qu'elle a construite à la manière des oiseaux. Ce sont ces cabanes aériennes, que nous avons examinées avec détail, qui ont donné lieu de croire à quelques écrivains, amis du merveilleux, que les Papouas logeoient dans des arbres. Nous ne savons pas si les voyageurs mentionnent ailleurs une telle construction; et on n'en trouve point de traces en Afrique, à ce que nous croyons. Seulement le capitaine russe *Krusenstern* (*Voyage*, t. II, pag. 233) dit que les Tartares qui habitent Sakhalien élèvent leurs cabanes sur des pieux, au-dessus du sol.

Ces peuples possèdent encore un genre de construction nautique, opposé à celui des rameaux océanien et mongol-pélagien. Navigateurs comme le sont naturellement tous les peuples riverains, on retrouve, chez tous les nègres épars depuis le nord de la Nouvelle-Guinée, sur ces chaînes de grandes îles, une forme assez générale de pirogues. Ceux de Port-Praslin, de la Nouvelle-Bretagne, de l'île d'York, de Bouka enfin, ont des embarcations sveltes, légères, formées de bordages assemblés et cousus de manière que les joints sont bouchés par un mastic tenace, dont les deux extrémités se relèvent, et sont le plus souvent surmontées de quelque attribut. Mais toutes ces pirogues n'ont point de

balancier, tandis que celles qu'on retrouve sur le pourtour boréal des îles dites des Papous, et qui sont destinées aux besoins ordinaires, sont, sans exception, à deux balanciers; celles de guerre toutefois ressemblent aux précédentes.

Les armes principales des habitants de Waigiou et de Doréry sont l'arc, les flèches et les longues javelines, terminées par une lame de bambou, acérée et façonnée en fer de hallebarde. A Bouka nous retrouvons des flèches et des arcs parfaitement fabriqués en beau bois rouge, de même qu'à la Nouvelle-Irlande et à la Nouvelle-Bretagne. Mais ces tribus inquiètes et guerrières emploient principalement le casse-tête de bois dur, les longues javelines, garnies parfois d'os humains, ce qui annonceroit peut-être une habitude d'anthropophagie; les frondes pour lancer les pierres, et sur-tout l'usage constant du *bouclier*[1]. Cette arme défensive, faite sur le modèle de certains boucliers romains, garnie de coquilles enchâssées avec symétrie, seroit-elle due au hasard[2]?

Tous les peuples ont une musique, en rapport avec leur civilisation sans doute; mais les Océaniens, les Mongols-Pélagiens, et les peuples noi-

[1] De Bougainville (*Voyage autour du monde*) vit les naturels de la Louisiade se servir également de boucliers: la description qu'il en donne est applicable à ceux que nous avons vus au Port-Praslin.

[2] « Les Antaximes de la partie sud de Madagascar, à teinte très noire « et à cheveux crépus, se servent du bouclier pour combattre. » (Malte-Brun, *Géographie*, t. IV, p. 123.)

râtres et à cheveux frisés des îles de la mer du Sud, ont chacun un type particulier, suivant leurs habitudes; et quoique cet art soit resté stationnaire par l'isolement de ces peuplades, il n'en est pas moins caractéristique, et ne peut provenir que d'un ensemble d'idées perfectionnées. Nous ne savons rien de la musique des Papouas de Doréry et de Waigiou : celle des habitants de Port-Praslin et de l'île d'York et leurs instruments nous sont mieux connus. Sur toutes ces grandes terres nous retrouvons le *tam-tam,* dont le nom peut varier, mais jamais la forme, qui est l'imitation parfaite du tam-tam de la côte de Guinée. Ce tambour, creux, fermé à sa grande extrémité par une peau de lézard, est encore usité dans plusieurs régions de l'Afrique. Mais ce qui dut nous fournir matière à réflexion au Port-Praslin sont et l'épinette et la flûte à pan que nous y trouvâmes. L'épinette est faite avec une lame de bambou, divisée en trois lamelles effilées, qui se placent dans la bouche comme la nôtre. Quant à la flûte à pan, nous devons nous y arrêter un instant, et indiquer la conclusion d'une note que nous a remise sur cet instrument un de nos amis, excellent musicien. « Les anciens connoissoient deux sortes de « flûtes : la simple, et le syrinx ou flûte à pan; et « ces flûtes n'avoient qu'une étendue de sons très « bornée, parceque les Grecs ignoroient l'harmo- « nie proprement dite, et que leur *mode de musi-*

« *que* étoit *mineur*, tant l'homme *naturel* éprouve « plus de facilité à attaquer la tierce mineure que « celle majeure. Le syrinx de la Nouvelle-Irlande « présente ce caractère mineur; et après un exa- « men sérieux, je conclus que cet instrument, com- « posé de huit notes, dont cinq appartiennent à « la gamme, et trois sont répétées à l'octave en des- « sous, est des temps les plus reculés. »

Lorsque M. de Blosseville visita le village de Leukiliki, à une lieue de Port-Praslin dans l'intérieur, il ne fut reçu qu'après que des naturels eurent exécuté une danse nommée louk-louk. Les danseurs étoient entièrement cachés sous un vêtement bizarre, fabriqué avec des lanières de feuilles de pandanus, imitant une ruche ambulante, et qu'ils suspendent à des poteaux sur la grève. Toutes les circonstances de cette sorte de solennité seront rapportées dans le chapitre relatif à ce peuple; mais nous devons citer comme rapprochement un usage semblable, observé dans le royaume de Woulli, en Afrique, par le major Gray. « En approchant de « Barra-Cunda, nous vîmes accroché à un poteau, « hors des murs de la ville, un vêtement fait d'é- « corces d'arbres, coupé par filaments, et arrangé « de manière à couvrir un homme, espèce de loup- « garou, nommé *Mumbo-Jumbo*. »

Des ténèbres trop épaisses couvrent les traditions poétiques de ces peuples pour que nous puissions en tirer quelques conséquences : nous en

ignorons même les faits les plus essentiels. Mais ce qu'on ne peut se dispenser de remarquer c'est la divergence complète du langage qui existe non pas d'île à île, mais même de tribu à tribu et de village à village. Quelle peut en être la cause? rien autre chose sans doute que ces haines héréditaires, ces guerres perpétuelles, dans lesquelles vivent et meurent les générations successives. Le caractère moral de ces peuples en a acquis cette barbarie profonde, cette défiance sombre et continuelle, qui les rendent traîtres, perfides et assassins. « Nous avons observé, dans le cours de notre « voyage, dit Bougainville, qu'en général les hom- « mes nègres sont beaucoup plus méchants que « ceux dont la couleur approche de la blanche. »

Quant au rapport que peuvent avoir entre eux les idiomes de chaque peuplade, il nous seroit impossible de le saisir. Ce langage barbare et guttural se refuse à tout examen; et on en pourra juger par le tableau suivant, dans lequel nous avons placé les noms de nombre, écrits comme les naturels les prononcent.

	NOUVELLE-GUINÉE. CANTON DE RONY.	NOUVELLE-GUINÉE. HAVRE DE DORÉRY.	NOUV.-GUINÉE. ALFOUROUS, HAB. DE L'INTÉRIEUR.	NOUV.-IRLANDE. PORT-PRASLIN.	MADAGASCAR. TAMATAVE.	MALAIS.
1	Hiossaire.	Saba.	Toure.	Ti.	Rec.	Saton.
2	Nourou.	Doui.	Kice.	Irou.	Roui.	Doua.
3	Nokore.	Kiore.	Noure.	Toul.	Telou.	Tiga.
4	Fake.	Fiake.	Ouat.	At.	Effak.	Ampat.
5	Rime.	Rime.	Mai.	Lime.	Dimi.	Lima.
6	Ouonéme.	Ouonéme.	Imbitoure.	Ouone.	Enine.	Anam.
7	Onnamanourou.	Fike.	Inebiki.	Hiss.	Fitou.	Touyou.
8	Ounamonocore.	Ouart.	Imbinour.	Ouale.	Valou.	Delapan.
9	Fike.	Sihiou.	Imbeboit.	Siou.	Sevi.	Sambilan.
10	Sanfour.	Sanfour.	Ouanguire.	Saouli.	Foulou.	Sapoulou.

5. DES TASMANIENS.

Nous plaçons à la suite des Papouas, et comme deuxième variété du rameau *cafro-madécasse*, les

habitants de la terre de Diémen. Nous ne les indiquerons ici que pour mémoire, parceque la corvette *la Coquille* n'a point visité cette partie du globe, et que les naturels ne nous sont connus que par les récits des voyageurs. On s'accorde généralement à peindre les Tasmaniens comme une race d'hommes d'un noir peu foncé, dont le crâne est déprimé, et qui a des cheveux courts, laineux, très recoquillés. Le nez est écrasé, et l'angle facial médiocrement aigu. On peut toutefois s'en faire une idée assez juste par les planches 7 et 8 de l'*atlas* de La Billardière, et par les figures 4 à 8, dessinées par Petit dans l'*atlas* de Péron. Ce qui semble autoriser à placer les Tasmaniens à la suite des Papouas ce sont quelques ressemblances d'organisation, et une certaine similitude dans plusieurs usages, qui paroissent dériver d'une source commune. Ainsi ils ont l'habitude de se couvrir les cheveux d'argile ferrugineuse très rouge; de se faire naître des mamelons ou des cicatrices en relief sur la peau; de cuire leurs aliments sur des charbons incandescents; de coucher sur la terre près de grands feux; de fabriquer des paniers élégants avec des tiges d'arbustes; de façonner des ornements divers, et sur-tout de se servir d'un petit oreiller en bois, nommé *roéré* (La Billardière, *Voyage*, t. II, pag. 43); de placer des huttes coniques sur les tombeaux de leurs parents décédés (Péron, t. IV,

pag. 99); et enfin d'être polygames. Seulement on ne retrouve point chez eux l'art de construire des cabanes, dont la pauvreté du sol et l'inclémence du ciel auroient dû leur imposer la nécessité; car ils se bornent à élever des abris temporaires, des *abat-vents* en écorces, insuffisants pour les garantir des rigueurs du climat austral. Leur langage diffère tellement des idiomes barbares et sans nombre des peuples de la Nouvelle-Hollande, que déja, dès avant qu'on sût que la terre de Diémen en étoit séparée par le détroit de Bass, M. de La Billardière avoit dit (t. II, pag. 60): « Il prouve que ces peuples n'ont « pas la même origine. » Des détails utiles à consulter sur les Tasmaniens sont consignés dans le tome IV, pag. 77 et suiv. de l'*Historique du voyage aux Terres-Australes,* rédigé par Péron et le capitaine de Freycinet.

6. DES ALFOUROUS-ENDAMÈNES.

La population primitive des archipels des Indes orientales étoit une race noire, qui paroît avoir été décimée par d'autres peuples conquérants, sur certaines îles et à diverses époques, ou avoir été chassée des côtes, et reléguée au milieu des montagnes, ainsi que nous l'apprennent les anciennes histoires et les annales de Malacca en particulier. Ces peuples à peau noire et à cheveux rudes, mais lisses,

vivent encore dans les lieux inaccessibles de toutes les terres polynésiennes[1]; et c'est ainsi que le plateau central de la plupart des îles Moluques est occupé de nos jours par les *Haraforas* ou *Alfourous*[2]; que les Philippines sont peuplées par *los Indios* des Espagnols[3], que l'on mentionne *los Negros del monte* à Mindanao[4], les *Vinzimbers* à Madagascar,

[1] En nous servant du nom de *Polynésie*, exclusivement restreint aux terres si vaguement nommées *archipels d'Asie*, nous encourrons probablement le blâme de quelques géographes fidèles à une nomenclature incertaine et encore plongée dans le chaos. La dénomination d'*Océanie* est si harmonieuse, et peint si bien la dispersion des petites îles volcaniques et madréporiques éparses sur la surface immense du Grand-Océan, qu'elle survivra indubitablement à toute autre : celle de *Pélagie* traduiroit avec exactitude le surnom de *monde maritime*, qui lui fut imposé, d'une manière trop générale cependant, par M. C. A. Walckenaer. Ainsi le nom de *Polynésie*, que jusqu'à ce jour on avoit étendu à plusieurs systèmes de terres aussi distantes que séparées par la nature, ne pouvant plus être appliqué aux îles de la mer du Sud, demeure donc aux îles de l'Asie, que la formation primitive, les productions, les races qui les habitent, permettent de grouper par des caractères très tranchés : peut-être seroit-il préférable de le remplacer par un nom neuf dont le sens fût sans équivoque, tel que pourroit être le mot de *Malaisie*.

[2] « Les *Alphouréens* ou *Alfoures* sont vraisemblablement les premiers et les plus anciens habitants des Moluques : aujourd'hui même « ils ne se confondent pas avec les autres habitants; mais ils se tien« nent renfermés dans les montagnes de Bourp et de Céram.. » (Stavorinus, *Voyage aux Indes*, t. I, pag. 259.)

[3] C'est peut-être à tort qu'on indique comme appartenant à ces races mal connues les *Laos* et les *Miaotsé* de l'intérieur de la Cochinchine, qu'on nomme aussi *hommes à queue* dans le pays. Barrow les regarde comme des Cochinchinois encore plongés dans une grossière barbarie. (*Voyage à la Cochinchine*, t. II, pag. 226.)

[4] Ainsi nommés, dit Méares, à cause de leur ressemblance avec

dont ils seroient les habitants naturels; et que nous apprîmes l'existence des *Endamênes* à la Nouvelle-Guinée.

Les Alfourous-Endamênes vivent de la manière la plus sauvage et la plus misérable. Toujours en guerre avec leurs voisins, ils ne sont occupés que des moyens de se préserver de leurs embûches et d'échapper aux piéges qu'on leur tend sans cesse. L'habitude qu'ont les Papouas des côtes de les mettre à mort et d'ériger en trophées leurs dépouilles rend compte de la difficulté qu'on éprouve à les observer, même à la Nouvelle-Guinée; et deux ou trois de ces hommes, réduits en esclavage, que nous vîmes à Doréry, sont tout ce que nous en connoissons. Les Papouas nous les peignirent comme d'un caractère féroce, cruel et sombre, n'ayant aucun art, et dont toute la vie s'écoule à chercher leur subsistance dans les forêts. Mais ce tableau hideux, que chaque tribu ne manque point de faire de la tribu voisine, ne peut être regardé comme authentique. Les Endamênes que nous vîmes avoient une physionomie repoussante, un nez aplati, des pommettes saillantes, de gros yeux, des dents proclives, des extrémités longues et grêles, une chevelure très noire, très fournie, rude et comme lisse, sans être longue. La barbe étoit

les noirs d'Afrique, tant au physique qu'au moral. (*Voyage à la côte nord-ouest d'Amérique*, t. I, pag. 287.) Il est probable que ces *Negros* sont des Papouas.

très dure et très épaisse. Une profonde stupidité étoit empreinte sur leurs traits : peut-être étoit-elle due à l'esclavage. Ces nègres, dont la peau est d'un noir brun sale assez foncé, vont nus. Ils se font des incisions sur les bras et sur la poitrine, et portent dans la cloison du nez un bâtonnet long de près de six pouces. Leur caractère est silencieux, et leur physionomie farouche; leurs mouvements sont irrésolus et s'exécutent avec lenteur. Les habitants des côtes nous donnèrent quelques détails sur ces Endamênes; mais comme ils nous parurent dictés par la haine, et que les versions ne s'accordoient point entre elles, soit que le sens de ce qu'ils nous exprimoient fût mal compris, soit qu'eux-mêmes nous racontassent, dans l'intention de nous inspirer de la frayeur, des habitudes auxquelles ils ne croyoient point, nous pensons qu'il est inutile de faire connoître, par des renseignements faux ou inexacts, une espèce d'hommes dont l'histoire est encore entourée d'épaisses ténèbres[1].

Nous nous bornerons à tracer la description des crânes d'Alfourous-Endamênes, que nous trouvâmes à Doréry, où ils servoient de trophées, et à les comparer avec ceux des Papous décrits par

[1] Les Endamênes, retirés dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, doivent être possesseurs paisibles des côtes méridionales; et ce sont eux, *très probablement*, qui habitent exclusivement les bords du détroit de Torrès. Les expéditions futures peuvent seules ou détruire ou confirmer nos doutes.

MM. Quoy et Gaimard, et aussi avec les crânes de Négres-Mozambiques, de Nouveaux-Zélandois et d'Européens. La figure que nous en avons donnée est le résultat de la comparaison de plusieurs têtes; mais elle a été plus particulièrement faite sur un crâne conservé avec soin dans une cabane, et enchâssé dans une idole grossièrement sculptée en bois, que nous ne pûmes jamais obtenir des naturels, même en offrant des présents susceptibles de les tenter, et que nous nous décidâmes à aller enlever pendant la nuit, la veille du départ de la corvette. Cette idole, assez remarquable et qui est déposée maintenant au Muséum d'histoire naturelle de Paris, représente un homme assis, dont le cou supporte un plateau sur lequel reposoit le crâne d'un Alfourous, soldement enchâssé. Les orbites étoient remplies par des rondelles de nacre, simulant des yeux, et fixées par un mastic noir; tandis que les arcades dentaires étoient recouvertes de deux lévres en bois très proéminentes. D'autres crânes d'Alfourous étoient disposés par rangées et attachés aux parois de la cabane qui servoit de temple à ces débris que les Papouas conservoient avec d'autant plus de satisfaction qu'ils se complaisoient dans l'idée de faire subir un pareil sort à tout ennemi qui tomberoit dans leurs mains.

7. DES AUSTRALIENS.

Toutes les peuplades de race noirâtre qui habitent l'Australie présentent entre elles les rapports les plus évidents, d'après les descriptions des voyageurs Phillip, Collins, White, d'Entrecasteaux, Péron[1], Flinders, Grant, King, etc. Ces nègres austraux ont toujours montré une profonde ignorance, une grande misère, et une sorte d'abrutissement moral. Ils sont réunis par tribus peu nombreuses qui n'ont point de communications entre elles, d'où résulte l'état de barbarie profond dans lequel elles croupissent, et dont rien ne semble devoir les retirer.

Les habitants de la Nouvelle-Galles du sud, qui ont particulièrement fixé notre attention, sont dis-

[1] Les distinctions qui existent entre les Tasmaniens et les Australiens ont été nettement exprimées par Péron, qui dit (t. IV, p. 212) : « De toutes les observations qu'on peut faire en passant de la terre « de Diémen à la Nouvelle-Hollande, la plus facile, la plus importante, et peut-être aussi la plus inexplicable, c'est la différence absolue des races qui peuplent chacune de ces deux terres. Ces deux « peuples n'ont presque rien de commun ni dans leurs mœurs, leurs « usages, leurs arts grossiers, ni dans leurs instruments de chasse ou « de pêche, leurs habitations, leurs pirogues, leurs armes, ni dans « leur langue, ni dans l'ensemble de leur constitution physique, la « forme du crâne, les proportions de la face, etc. Cette dissemblance « absolue se trouve dans la couleur ; les indigènes de la terre de Diémen sont beaucoup plus bruns que ceux de la Nouvelle-Hollande : « les premiers ont des cheveux courts, laineux, et crépus ; les derniers « les ont droits, longs, et lisses. »

séminés, dans cette partie du monde, par familles éparses sur le bord des rivières, ou dans les baies peu nombreuses qui morcellent les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande. Leur intelligence a dû naturellement se ressentir de l'infertilité du sol et des misères auxquelles ils sont soumis : aussi une sorte d'instinct très développé, pour conquérir une nourriture toujours difficile à obtenir, semble avoir remplacé chez eux plusieurs des facultés morales de l'homme.

La peuplade qui vit au milieu des buissons et des rochers des alentours de Sydney-Cove, et qui a pour chef *Boongaree*, est plongée dans un tel état d'abrutissement qu'en vain on a essayé d'améliorer sa position, en bâtissant pour elle des maisons et des sortes de villages, ou en lui fournissant des moyens de subsistances plus agréables. Elle s'est refusée à l'adoption de ces premières idées de civilisation ; et de toutes les habitudes sociales que lui montrent chaque jour les Européens, au milieu des villes populeuses et imposantes de la Nouvelle-Galles du sud, elle n'en a pris que des vices dégoûtants et un goût désordonné pour les liqueurs fortes. Ces peuples n'ont senti la nécessité de recevoir des vêtements de laine que pour se garantir la poitrine. Aucune idée de pudeur ne les a jamais portés à voiler les parties naturelles ; et l'immodestie native de cette race fait un contraste d'autant plus grand que chaque jour elle brave, au sein même d'une

colonie européenne qui a fait d'immenses progrès, les lois de l'honnêteté publique. La liberté semble pour ces noirs[1] un besoin de première nécessité : aussi sont-ils soigneux de conserver leur indépendance, au milieu des cantons rocailleux où ils habitent en plein air, autour de grands feux, et protégés de la pluie par quelques branches négligemment jetées du côté où le vent souffle; ou bien, tous les efforts de leur génie se bornent, pour les garantir des intempéries du climat, à détacher une large écorce d'eucalyptus, qui fournit le toit naturel qui les abrite.

La taille des Australiens est médiocre, et souvent au-dessous de la moyenne. Plusieurs tribus ont les membres grêles, peu fournis, et en apparence de longueur démesurée; tandis que certains individus au contraire ont ces mêmes parties fortes et très bien proportionnées, et sur-tout les muscles jumeaux et soléaire très prononcés. Leur chevelure n'est point laineuse; elle est dure, très noire et abondamment fournie. Ils la portent flottante et sans ordre, le plus souvent courte, en mèches très

[1] Le mot *noir* ou *nègre* n'a ici qu'une valeur relative. Nous n'employons ce nom en effet que pour éviter des périphrases. Mais, pour qu'il n'y ait point de doutes à ce sujet, nous devons dire qu'il n'y a point d'analogie à établir entre un nègre africain et un Alfourous australien, et que, si nous les nommons parfois noirs ou nègres, c'est parceque la teinte de leur peau affecte une couleur noirâtre, fuligineuse, qui approche plus de la teinte des véritables nègres que de toute autre.

frisées. La barbe participe de la nature des cheveux; elle est le plus ordinairement rude et touffue sur les côtés du visage. Leur face est aplatie; le nez, très élargi, a des narines presque transversales. Des lèvres épaisses, une bouche démesurément fendue, des dents un peu proclives, mais du plus bel émail, des oreilles à conque très développée[1], des yeux à demi voilés par la laxité des paupières supérieures, donnent à leur physionomie sauvage un aspect repoussant. La couleur peu décidée de leur peau, qui affecte communément une teinte noire fuligineuse, varie en intensité, mais n'est jamais très foncée. Plus laides encore que les hommes, les femmes australiennes ont des formes flétries et dégoûtantes; et la distance qui les sépare du beau idéal de la Vénus de Médicis paroît immense aux yeux d'un Européen.

Les mariages chez les Australiens se font par rapt, et l'usage a consacré l'habitude d'arracher une dent incisive aux hommes à certaine époque de la vie, et de couper une phalange aux femmes. Ils aiment à se couvrir la tête et la poitrine de matières colorantes rouges, et cet ornement est de première nécessité dans leurs *coroboris* ou grandes cérémo-

[1] Grant (*Voyage à la Nouvelle-Galles méridionale*) peint de cette manière les habitants de la baie Jervis, peu éloignée du détroit de Bass : « Ces sauvages étoient jeunes, grands, et vigoureux. Ils avoient « des cheveux plus longs que ceux des autres naturels que j'avois vus « jusque-là ; ils les avoient bouclés, mais point laineux comme ceux « des nègres d'Afrique. »

nies. Ils ont tous l'habitude de se peindre le nez et les joues avec les mêmes fards grossiers, en y joignant des raies blanches qui sillonnent le front et les tempes. Sur les bras et les côtés du thorax ils font élever ces tubercules de forme conique, qui semblent être l'apanage du rameau négre. Enfin cette race, qui semble ignorer l'usage de tout vêtement sous le rapport de la pudeur, se borne à se couvrir parfois les épaules avec une peau de kanguroo ou de pétaurus, et à s'entourer le front avec des filaments tissés en réseaux. Un grand nombre de familles se placent dans la cloison du nez des bâtonnets arrondis et longs de quatre à six pouces, qui donnent à leur physionomie un aspect farouche; et cet usage nous le retrouvons chez tous les Papouas.

Superstitieuses à l'excès, ces peuplades ont cependant conservé l'usage de punir les sortiléges et d'avoir des jongleurs. Leurs différents se décident par des sortes de duels à nombre égal ou à armes égales, et des juges de camp établissent les régles du combat. La forme des armes dont ils se servent varie. A la Nouvelle-Galles ils emploient la sagaie, sorte de javeline effilée, qu'ils lancent, par le moyen d'un bâton façonné pour cet usage, avec une grande vigueur et beaucoup de justesse. Ils s'attaquent le plus souvent avec une sorte de sabre de bois recourbé, que Lesueur a nommé *sabre à ricochets* (pl. 30, n° 6, *Atlas* de Péron), et que les naturels

de Sydney désignent sous le nom de *boumerang* ou *tatanamang*. Cette arme caractéristique est également usitée au port Bowen et à l'île Goulburn, et la manière de s'en servir est fort remarquable; car c'est en lui imprimant des mouvements de rotation en l'air qu'ils frappent souvent le but à plus de quarante pas de distance. Leur dernier instrument de guerre, et en même temps d'utilité domestique, est le casse-tête ou *woudah*, avec lequel, dans leurs duels, chaque naturel assène alternativement sur la tête de son ennemi un coup que la dureté inouïe du crâne rend moins dangereux qu'on ne devroit le supposer. Nous retrouvons chez tous ces peuples l'usage du bouclier. Celui qui leur sert à parer les coups de sagaie avec une grande adresse est de forme ovalaire, oblongue, ou quelquefois disposé en croissant; et nous avons vu un de ces naturels, condamné à servir de but aux coups d'une tribu qu'il avoit offensée, parer avec une habileté peu commune plus de cinquante traits lancés avec vigueur, lorsque enfin une sagaie de *xanthorœa*, traversant son bouclier, vint lui percer la poitrine. Quant à l'emploi de l'arc et des flèches [1], il est com-

[1] « Le capitaine King, qui a groupé quelques unes des légères observations qu'il nous a données sur les peuples du pourtour entier de la Nouvelle-Hollande, remarque que la sagaie semble être d'un usage général parmi les habitants de l'Australie. Le bâton qui sert à la lancer n'existe pas à la Tasmanie ni à la baie Moreton, si on doit s'en rapporter à un court séjour sur ce point. Il n'a reconnu que quelques différences peu sensibles dans cette arme, soit au port Jackson; soit

plètement inconnu sur le continent entier de la Nouvelle-Hollande.

De toutes les peuplades de l'Australie, celles du port du Roi-Georges ont plus particulièrement senti la nécessité de se vêtir, à cause du froid intense de l'hiver, et elles ont assemblé sous forme de petits manteaux des peaux de kanguroos : celles des alentours de Sydney et de Bathurst préparent les peaux de pétauristes, tandis qu'entre les tropiques les Australiens vivent dans un état de nudité parfaite. Les objets d'ornement se ressentent du rétrécissement des idées de ces peuples. Ils se décorent cependant de colliers faits avec des chaumes de gramen ; mais combien leur forme sauvage contraste avec l'élégance des mêmes objets chez les naturels de l'île de Diémen !

Les cabanes des Australiens se composent, autour du port Jackson, d'abris en rameaux ou en écorces d'arbres. Ailleurs ce sont des sortes de nids formés de branches entrelacées, ou parfois disposées en huttes grossières, recouvertes d'écorces.

Les soins qu'ils prennent de leurs tombeaux annoncent qu'ils ont l'idée d'une autre vie. On a généralement observé qu'ils brûloient leurs morts, et

à la côte sud-est, à la rivière Endeavour; au nord-est, aux baies de Hanovre et de Vansittart; au nord-ouest, à la baie du Roi-Georges. Sur les côtes méridionales cette sagaie est faite avec les tiges du *xanthorœa hastilis;* ailleurs, avec des branches de manglier durcies au feu. » (*Bulletin géographique*, t. V, pag. 251.)

qu'ils en enterroient les cendres avec une religieuse sollicitude. M. Oxley a même vu de ces tombeaux dont les arbres des alentours portoient des sortes d'attributs funéraires. Des observations positives semblent encore prouver qu'ils lèvent la peau des cadavres, afin que la combustion puisse s'opérer avec plus de rapidité.

L'ensemble des habitudes des peuplades de la Nouvelle-Hollande, ainsi que leur genre de vie, ne présente point d'analogie bien démontrée. Leur industrie se réduit à la fabrication des filets pour la chasse et pour la pêche, dont on mange le produit sur le lieu même en le faisant rôtir sur des charbons. Ces naturels portent toujours du feu avec eux, dédaignent leurs femmes, auxquelles les travaux les plus rudes sont dévolus, tels que ceux de préparer la nourriture, dont elles et leur famille ne reçoivent que les débris rejetés par leurs époux, ou de porter les ustensiles du ménage et leurs enfants sur le dos, tandis que l'homme chemine n'ayant qu'une légère javeline à la main. Ce sont elles qui récoltent et préparent la racine de fougère, nommée *dingoua*, qui leur sert d'aliment journalier, et dont les hommes ne mangent que dans les moments de disette ou lorsque la chasse vient à manquer.

La manière de construire les pirogues varie presque autant que les tribus. Elles sont faites au port Jackson avec une longue écorce d'*eucalyptus*,

solidement liée aux extrémités, telles qu'on en voit un bon dessin, pl. 34 de l'*Atlas* de Lesueur et Petit. Dans la région intertropicale, un tronc d'arbre creusé en tient lieu. Plus à l'ouest, dit King, à la baie de Hanovre, c'est un radeau formé de tiges vieilles et légères de manglier. Ailleurs, dans l'archipel de Dampier par exemple, leur intelligence n'a pu s'élever, pour passer les rivières, au-dessus du simple tronc d'arbre flottant.

Chez ces peuplades on a retrouvé des idées de dessin, qui, toutes grossières qu'elles paroissent être, indiquent cependant une certaine réflexion; et l'on reconnoît encore dans ces linéaments graphiques les êtres qu'ils sont destinés à représenter, tels que le casoar, le squale de Phillip, divers poissons, etc. Quant à leur chant ce n'est qu'une modification informe de leur langage, et leur danse se borne aux mouvements lourds et ridicules qui imitent le saut du kanguroo. Les beaux-arts, enfants du repos et des doux loisirs, pourroient-ils germer chez des hommes toujours en quête de leur subsistance?

Le langage des Australiens diffère de tribu à tribu. Nulle part on ne peut y reconnoître la moindre analogie; mais il est vrai de dire aussi qu'il n'y a pas de langue moins connue. Cependant il paroît que les naturels d'un endroit, transportés dans un autre, comme les Anglois l'ont fait très souvent, ne peuvent se comprendre. Les seuls mots qui nous

ont présenté quelques rapports sont les suivants, usités d'une part par les naturels de Sydney, et de l'autre par ceux de Bathurst, au-delà des montagnes Bleues. L'orthographe des premiers est écrite d'après le génie de notre langue, et nous avons conservé pour les seconds celle de M. Oxley. Ainsi nez se dit à Sydney *nougouro,* et *morro* à la rivière Lachlan; les dents, *nandarra* dans le premier lieu, et *erra* dans le second; cou, *ouro* et *oro;* poitrine, *beren* et *bening;* cuisse, *darra* et *dhana*, etc.

Ici se terminent les détails généraux sur les variétés humaines qui peuplent les terres de la mer du Sud. De plus longs développements sont nécessaires pour rendre clair et sensible l'enchaînement des idées émises dans ce travail; mais nous ne pouvions ni les présenter ni les discuter sans outre-passer les bornes de cet aperçu, et d'ailleurs les renseignements précis qu'on puisera dans les paragraphes suivants viendront y suppléer.

DÉTAILS ANATOMIQUES RELATIFS AUX CRANES DE QUELQUES UNS DES PEUPLES DONT IL EST QUESTION DANS LE CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Nous avons donné dans la planche 1re de l'atlas de *la Coquille* le crâne, vu sous trois faces, d'une espèce d'hommes que les Papouas nomment *Alfourous-Endamène.* Nous nous en procurâmes plusieurs têtes à la Nouvelle-Guinée : les renseignements que nous avons obtenus indiquent qu'elles appartenoient aux tribus sauvages de l'intérieur, bien différentes de celles qui

vivent sur les côtes et dans les îles méridionales de ce système de terres; ce que prouve leur conformation anatomique. Les crânes d'Alfourous ont été examinés et comparés avec les têtes recueillies par nous à Waigiou, et avec celles rapportées du même lieu par MM. Quoy et Gaimard, et qui ont servi de types à leurs Papous (*Négro-Malais Hybrides*). Nous avons aussi présenté les caractères qui les distinguent des boîtes osseuses crâniennes des Nouveaux-Zélandois du rameau océanien, du nègre mozambique d'Afrique, et du François.

Le *crâne des Papous*[1] est remarquable par un aplatissement considérable à sa partie postérieure: cet aplatissement est tel qu'il forme une surface carrée dont les angles seroient arrondis. Cette disposition ne rend pas pour cela le diamètre occipito-frontal beaucoup plus petit comparativement aux têtes d'Européens, d'Alfourous, et de Mozambiques: mais il n'en est pas de même du diamètre *bi-pariétal*, qui est beaucoup plus grand; ce qui est dû au développement plus considérable des bosses pariétales. Le coronal, quoique un peu plus large que celui d'un Européen, ne présente point de différences assez tranchées pour qu'on puisse les indiquer. La face a également plus de largeur; ce qui provient de la plus grande étendue du diamètre transversal de la cavité orbitaire, et d'un léger aplatissement de la voûte nasale. L'ouverture des fosses nasales est en tout semblable à celle d'un Européen; mais la distance d'une apophyse mastoïde d'un côté à celle du côté opposé est plus grande. Le diamètre vertical est assez identique avec celui qui est propre aux têtes d'Alfourous ou d'Européens. (Voyez les planches 1 et 2 de l'*Atlas zoologique* de MM. Quoy et Gaimard.)

Le *crâne des Alfourous* se rapproche davantage de celui des nègres d'Afrique, c'est-à-dire des Mozambiques. Les différences que nous remarquâmes sont, 1° un aplatissement des

[1] Ces crânes ont été recueillis sur les tombeaux des naturels de Waigiou, et sont analogues à ceux décrits dans la partie zoologique du voyage de *l'Uranie*.

parois latérales de la voûte crânienne, disposition qui fait faire une saillie en dos d'âne au sommet de la voûte; 2° le diamètre occipito-frontal est un peu plus alongé dans le premier; 3° la coupe de la face offre un peu moins d'obliquité que celle du Mozambique, de sorte que l'angle facial est plus ouvert dans les têtes d'Alfourous, d'où il résulte que la voûte nasale est plus verticale. Les fosses nasales sont un peu moins larges. Si nous examinons les pommettes, nous trouvons qu'elles sont moins saillantes chez l'Alfourous que chez le Mozambique; mais cette saillie des pommettes est plus considérable que chez le Papou et que sur la tête d'un Européen, et cela est dû à la profondeur des fosses sous-orbitaires. Les mâchoires de l'Alfourous, quoique moins proéminentes que celles du Mozambique, le sont encore beaucoup comparativement à celles du Papou et de l'Européen.

Les têtes d'Alfourous tiennent le milieu, pour la forme générale, entre les crânes des Nouveaux-Zélandois et ceux des nègres mozambiques. Comme chez ces derniers, les deux mâchoires forment un prolongement assez avancé pour qu'on puisse les comparer à la face d'un orang. La mâchoire inférieure de l'Alfourous a le même développement que celle du Mozambique; mais elle est plus rétrécie que celle du Papou. Comparées toutes les trois à la mâchoire inférieure de l'Européen, elles en diffèrent par la forme de l'os, par la base ou bord inférieur, et enfin par la symphyse.

La partie antérieure du corps de l'os, au lieu d'être inclinée en arrière, comme dans l'Européen et le Nouveau-Zélandois, est coupée perpendiculairement; ce qui contribue à faire saillir davantage les arcades dentaires. La base de la mâchoire est plus arrondie, et se relève un peu en avant, chez l'Alfourous, le Mozambique, le Papou, et même le Nouveau-Zélandois. La courbure est toutefois moins sensible chez les Papous. Posés sur un plan horizontal, les bords inférieurs de ces mâchoires ne s'y appliquent point dans tous les sens, comme le fait celle de l'Européen: les angles laté-

raux de la symphyse sont par conséquent plus arrondis que dans ce dernier.

L'*os coronal d'un Nouveau-Zélandois* est moins bombé que celui d'un Européen; les angles orbitaires externes sont beaucoup plus épais, et la ligne courbe qui en part est aussi plus saillante. Le sommet de la tête se prolonge un peu en pain de sucre, comme dans celle de l'Alfourous. La voûte nasale n'offre rien de particulier. La partie antérieure du corps de la mâchoire inférieure est à-peu-près disposée comme dans l'Européen, et elle n'en diffère que légèrement par la rondeur des angles et par la foible courbure de la base. Les arcades alvéolaires ont un peu plus de développement. L'angle facial ne s'éloigne guère de celui de l'Européen, et seulement la protubérance occipitale externe se prononce avec plus de force. Enfin les os du crâne des Nouveaux-Zélandois sont remarquables par une grande épaisseur.

TABLEAU COMPARATIF DES PROPORTIONS

QUE PRÉSENTENT LES DIVERSES PARTIES DES CRANES DE

	FRANÇOIS.	NÈGRE MOZAMBIQUE.	WAIGIOU. — PAPOU.	NOUVELLE-GUINÉE. — ALFOUROUS.	NOUVEAU-ZÉLANDOIS.
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.
Diamètre antéro-postérieur ou occipito-frontal	0,185	0,171	0,176	0,183	0,180
—— transverse ou bi-pariétal	0,131	0,124	0,144	0,126	0,131
—— perpendiculaire ou sphéno-bregmatique	0,135	0,122	0,142	0,135	0,142
Distance de la protubérance occipitale à la symphyse du menton	0,185	0,201	»	0,217	0,198
—— du sommet de la tête à la symphyse	0,221	0,221	»	0,217	0,223
—— d'une arcade zygomatique à celle opposée	0,131	0,122	0,135	0,138	0,133
—— d'un angle de la mâchoire à celui du côté opposé	0,104	0,090	»	0,095	0,099
—— de l'angle de la mâchoire à l'apophyse condyloïde	0,063	0,061	»	0,068	0,065
—— d'une apophyse mastoïde à celle du côté opposé	0,104	0,099	0,099	0,099	0,106
—— de l'angle orbitaire externe à celui du côté opposé	0,104	0,099	0,108	0,111	0,111
Diamètre transverse de l'orbite	0,038	0,041	0,045	0,050	0,043
—— perpendiculaire	0,036	0,036	0,036	0,041	0,038
Largeur des fosses nasales	0,025	0,029	0,025	0,027	0,025
Diamètre antéro-postérieur du trou occipital	0,034	0,036	0,036	0,034	0,054
—— d'une tubérosité molaire de l'os maxillaire supérieur à l'autre	0,045	0,045	0,041	0,054	»
Angle formé par une ligne partant de la symphyse du menton à la protubérance occipitale, et par une autre ligne partant de la symphyse à la bosse frontale	70 degrés.	58 degrés.	(1) »	67 degrés.	67 degrés.

(1) Les têtes qui ont été comparées entre elles n'étant pas parfaitement entières, nous avons été forcés de négliger quelques unes de leurs dimensions.

TABLEAU DE LA TAILLE DE QUELQUES UNS DES NATURELS MENTIONNES DANS LE MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

OCÉANIENS.		PAPOUS DES AUTEURS, OU NÉGRO-MALAIS HYBRIDES.			PAPOUAS.			AUSTRALIENS.			OBSERVATIONS.
TAÏTI ET BORABORA (archipel de la Société).	TAILLE.	HABITANTS DE WAIGIOU.	TAILLE.	ANGLE FACIAL.	HABITANTS DE LA NOUV.-IRLANDE. (Port-Praslin.)	TAILLE.	ANGLE FACIAL.	HABITANTS DE LA NOUV.-GALLES DU SUD. (Sidney.)	TAILLE.	ANGLE FACIAL.	
	mètres.	numéros.	mètres.	degrés.	numéros.	mètres.	degrés.	numéros.	mètres.	degrés.	
Totoë (Taïti).	1,773	1	1,626	64 (1)	1	1,678	64 (2)	1	1,502	64	
Vaeié.	1,787	2	1,583	67	2	1,597	64	2	1,516	65	
Aïma.	1,787	3	1,570	67	3	1,669	65	3	1,705	67	
Upaparou.	1,827	4	1,556	64	4	1,678	65	4	1,651	63	
Faïta	1,854	5	1,658	66	5	1,651	65	5	1,692	66	
" (Borabora).	1,868	6	1,678	65	6	1,597	64	6	1,732	63	
"	1,841	7	1,611	68	7	1,674	63	7	1,705	62	
"	1,732	8	1,611	69	8	1,647	63	8	1,543	63	
Plusieurs.	1,705	9	1,502	66	9	1,629	66	9	1,624	61	
Le roi Tefaora.	1,841	10	1,529	69				10	1,692	63	
—		11	1,543	65				11	1,678	62	
FEMMES.		12	1,468	65				12	1,787	63	
Teïmo.	1,678	13	1,502	65							
Matihé.	1,678	14	1,489	65							
Ouaira.	1,678	15	1,509	66							
Teimamo.	1,692	16	1,583	63							
		17	1,678	66							
		18	1,502								
		19	1,543	65							
		20	1,597	65							

OBSERVATIONS.

Les mesures que nous donnons ici ont été prises pendant la campagne : nous nous dispensons d'y ajouter celles données par les autres voyageurs.

(1) L'angle que nous indiquons est celui qui résulte de deux lignes partant des dents incisives supérieures, et se rendant, l'une à la racine du nez, et l'autre sur le trou auditif.

(2) Dimensions de la tête, du front à l'occiput, n° 1, 0,189; n° 2, 0,176.

MÉMOIRES DIVERS

SUR

PLUSIEURS VARIÉTÉS DES RACES HUMAINES.

§ I. DES ARAUCANOS,

OU ARAUCANS[1].

A l'extrémité méridionale du nouveau continent vivent éparses de nombreuses tribus, pour la plupart ignorées, ou sur lesquelles l'Europe ne possède que des notions vagues et incertaines. Les faits que nous allons présenter ne fourniront point de grandes lumières; mais ils seroient encore intéressants lors même qu'on n'en obtiendroit que quelques aperçus neufs et utiles pour établir des rapprochements.

La tribu des Araucanos habite cette partie de l'Amérique méridionale qui est placée au sud du vieux Chili, entre les Andes et la mer. Les Espagnols ont de tout temps redouté l'humeur belli-

[1] Consultez, pour plus de détails sur ces tribus, le *Voyage à la mer du Sud* de Frézier; Paris, 1732, in-4°.

queuse des Araucanos, qu'ils n'ont jamais pu dompter, et avec lesquels ils ont été jusqu'à ces dernières années dans un état presque permanent d'hostilité. Les troupes du Chili ont fréquemment foibli devant ces peuples; et si les dominateurs de l'Amérique au temps des Pizarre et des Cortez eussent trouvé dans les Péruviens et les Mexicains énervés une foible partie de l'énergie des Araucanos, jamais l'humanité n'auroit eu à gémir sur les excès de leur sanglante conquête, et la soif sanguinaire et avide des Almagros et de leurs compagnons eût payé fort cher les premiers actes d'injustice dont ils se seroient rendus coupables.

Les Araucanos forment donc une peuplade belliqueuse divisée en tribus nomades ou sédentaires, occupant des villages que régit l'autorité d'un cacique, et réunies entre elles par une sorte de fédération présidée par le plus expérimenté et le plus ancien des chefs. Les tribus plus voisines du Chili ne sont séparées de la province de la Conception que par le cours du Biobio, et se sont propagées jusque sous les murs de la ville de Valdivia, dont le territoire est ainsi très resserré.

Les mœurs de ces peuplades, bien que sous l'influence d'un commencement de civilisation, sont portées à la cruauté. Des habitudes guerrières dirigées vers les moyens de fondre sur un ennemi et de le dépouiller de tout ce qu'il posséde, absolument à la manière des Bédouins, ne laissent point

éclore cette pitié et ces idées de philanthropie qui sont le fruit des institutions perfectionnées. Tout en eux est sacrifié à l'égoïsme personnel et de famille; et ce sentiment, qui semble être le grand mobile de toutes les actions humaines, n'est point chez eux masqué par quelques qualités heureuses. Le droit du plus fort est leur suprême loi; ils n'en connoissent point d'autre.

Les caractères physiques des Araucanos sont loin d'être attrayants. Les hommes de cette tribu sont robustes, vigoureux, et remarquables par un système musculaire éminemment développé; leur taille médiocre et mal prise, leur visage cuivré aplati et large qu'empreint de férocité un regard sombre et défiant, des lèvres grosses, un menton arrondi et volumineux, une chevelure longue épaisse et très noire, un ventre communément saillant, des gestes hardis, donnent à l'ensemble de leurs traits un caractère de sauvagerie repoussant. Bien que la plupart des auteurs regardent ces peuplades comme issues d'une source commune avec les Péruviens, les rapprochements qu'ils ont établis ne reposent que sur des suppositions auxquelles on ne peut s'arrêter un instant lorsqu'on a vu des individus de ces deux rameaux. Les Péruviens diffèrent des Araucanos autant par le physique que par toutes les habitudes de leur vie.

Un officier chilien, aide-de-camp du général Freyre, président de la république, que les hasards

de la guerre conduisirent prisonnier au sein de ces hordes, nous fournit pendant notre séjour à la Conception du Chili quelques renseignements sur leurs habitudes, et nous rapporta certaines particularités que le général Freyre sanctionna lui-même de son témoignage.

La province de la Conception, boulevart du Chili du côté du territoire des Araucanos, a presque constamment été le théâtre de leurs invasions. Leur nom seul inspire la plus vive terreur, et les villes de la Conception et de Talcaguana, qu'ils ont saccagées il y a quelques années, portent des traces durables de leur irruption. Les inquiétudes sans cesse renaissantes que les gouverneurs espagnols éprouvoient lorsque le Chili dépendoit encore de la couronne d'Espagne les portèrent, vers 1810, à entreprendre une guerre active et soutenue contre ces peuplades. Après diverses vicissitudes les chances couronnèrent leurs efforts; et les Araucans, repoussés dans leurs limites, furent heureux de faire une paix pour laquelle ils donnèrent des otages, mais qu'ils rompirent vers 1815 à l'instigation des royalistes, et notamment du fameux Bena-Vidès. Les républicains, étant parvenus à chasser les Européens du Chili, réunirent toutes leurs forces contre les Araucanos, qu'ils mirent pour longtemps dans l'impossibilité de devenir agresseurs. Ils bâtirent aussi une forteresse sur le Biobio, et dans un défilé qui commande l'entrée du territoire

de ces peuplades. Depuis ils gagnèrent, soit par des présents, soit par la douceur, les caciques de plusieurs tribus, et formèrent un corps de cavalerie composé d'Araucanos, dont la manière de combattre et la tenue sont absolument celles des Cosaques.

Un Araucan ne se livre jamais à aucun travail manuel; il croiroit déroger aux prérogatives de son sexe, et s'avilir. Sa principale et presque unique occupation est de dompter un cheval. On sait que ce précieux animal, abandonné à lui-même dans les vastes pampas du sud de l'Amérique, s'y est multiplié d'une manière prodigieuse, et que, vivant en liberté par troupes considérables, il a conservé cette vigueur et cette énergie que n'a jamais usées la domesticité. Les Araucanos ne se donnent point la peine de l'élever : comme les *Péons* du Paraguay, ils s'exercent dès l'enfance à jeter le lacet en courant au grand galop, et de changer ou renouveler leur monture sans peine comme sans soins. Peu d'hommes pourroient être cités pour meilleurs cavaliers : aussi dans leurs combats ont-ils souvent employé un stratagème qui consiste à se placer sur un des flancs en s'y accrochant par une jambe, et ils se redressent avec vigueur lorsqu'ils avancent sur un ennemi surpris, ou même près duquel leur piége est resté sans succès. Le pied des chevaux qu'ils montent est tellement sûr, ou leur adresse pour les diriger est si perfectionnée,

qu'on les a vus descendre avec rapidité sur les pentes roides et escarpées de hautes collines.

Habitués à boire dans leurs villages une liqueur fermentée, nommée *cici*, qu'ils tiroient de plusieurs plantes, et sur-tout du maqui (*aristotelia maqui*), les Araucanos, dans leurs relations avec la province de la Conception, en ont pris un goût désordonné pour les boissons alcoholiques, et l'ivresse est pour eux l'image parfaite de la félicité.

Chez tous les peuples dans l'enfance de la civilisation le sort des femmes est un dur esclavage; mais c'est principalement chez les tribus adonnées à la guerre que leur condition est pénible. Les femmes des Araucans ne sont guère, aux yeux de leurs maris, que des bêtes de somme chargées de tous les fardeaux de la vie, sans en avoir les plus légères douceurs. Ainsi leur sont dévolus en outre des soins que nécessite l'intérieur de la cabane, ceux plus pénibles d'en bâtir les murailles, et de labourer les terres qui fournissent la base de leur nourriture. Les femmes sont encore dans l'obligation de suivre leurs maris dans les expéditions de guerre, de soigner leur cheval, de le seller, de le brider au moment de l'action, et de rester sur les derrières pour rassembler et prendre soin du butin conquis par leurs époux.

Les enfants dès l'âge le plus tendre sont exercés à galoper sur un cheval fougueux et à demi sauvage, et les petits *Indios*, car c'est ainsi que les Chiliens les

nomment, deviennent de très bonne heure d'excellents cavaliers. On en rencontre un assez grand nombre dans la ville de la Conception que des parents pauvres ont cédés à des habitants qui les emploient comme domestiques.

Les Araucanos se nourrissent presque uniquement de chairs, et leurs provisions dans les voyages consistent en *starké*, qui est une viande desséchée au soleil et durcie sous formes de lanières minces et effilées. Ils consomment également un peu de froment grossièrement concassé et rôti. Mais, soit la malpropreté qui couvre le corps, soit l'influence d'une nourriture presque uniquement animale, leur transpiration cutanée en contracte une odeur détestable, connue dans le pays sous le nom de *Soreno*.

Ces peuples, dans les premiers temps de leurs démêlés avec les Espagnols, ne faisoient point de prisonniers. Ceux qui leur tombent entre les mains aujourd'hui sont occupés dans l'intérieur du pays à garder les troupeaux.

La férocité naturelle des Araucanos peut se calmer passagèrement, mais jamais d'une manière complète, et c'est avec ardeur qu'on les voit saisir toutes les occasions de donner cours à leurs habitudes pillardes. Nous arrivâmes au Chili vers les premiers jours de janvier 1823, et quelques mois avant les tribus maritimes avoient assez bien accueilli quatre navires baleiniers, mouillés sous l'île

Sainte-Marie, dont les équipages furent assez peu défiants pour abandonner les précautions les plus salutaires. Cette aveugle sécurité les perdit; attaqués à l'improviste, ils furent massacrés sans qu'il s'en échappât un seul, et les navires furent mis en pièces. Cet événement, que plusieurs habitants nous rapportèrent, nous a aussi été confirmé par le capitaine Choice, commandant le navire baleinier anglois, la *Sarah-Ann*, mouillé alors sur la côte du Chili.

Les armes dont se servent les Araucans se réduisent à la lance qu'ils manient avec une dextérité peu commune. Ils n'aiment point les armes à feu, bien qu'ils s'en soient procuré dans leurs échanges avec les habitants de Valdivia et de la Conception. Les lances que nous avons vues dans leurs mains ont un fer large de quatre pouces, et long de près de deux pieds, que supporte un long bambou, droit et plein, qui croît abondamment sur cette partie de l'Amérique. Bien que cette arme soit longuement emmanchée, ils la manient avec la même aisance qu'un cavalier européen le fait de son sabre, et tous les officiers indépendants nous en parlèrent en des termes admiratifs qui nous parurent outrés. Les Araucans combattent à la manière des Cosaques, sans ordre, mais avec une grande bravoure; tant il est vrai que l'analogie dans le sol influe sur les analogies morales: les premiers en effet, vivant au milieu des forêts et des pampas pla-

cés au pied des Andes, ont dû se plier à des usages que les steppes rendoient obligatoires pour les tribus tartares. Une autre manière de combattre consiste à se servir du lacet avec lequel ils saisissent, pour ainsi dire comme au vol, leur ennemi, ou bien à lancer des boules fixées à l'extrémité d'une très longue courroie qui s'entortille autour des jambes des chevaux, et qui, tenue avec vigueur, sert à démonter les cavaliers.

Pour conserver le souvenir de leurs actions ils emploient des *quipos*.

Le principal ajustement d'un Araucan est le poncho, pièce d'étoffe quadrilatère, percée au centre pour y passer la tête, et destinée à couvrir le haut du corps. Ce poncho, dont tous les Chiliens ont adopté l'usage, est fait de laine de Guanaco, et tissé par les femmes.

Leur goût pour la danse tient de la fureur. Cette danse ne consiste d'abord qu'en pas lents et graves, mesurés et sans grace, et finit par graduellement s'animer, et se composer de mouvements brusques, désordonnés, tenant du délire. Le chant qui lui sert d'accompagnement est triste, monotone, et toujours sur une note basse et gutturale. La danse la plus en vogue parmi ces tribus est la *sapatera;* comme chez tous les peuples encore près de l'état de liberté, elle n'est qu'un épisode dramatique de la vie, c'est-à-dire quelle est destinée à reproduire des scènes d'amour. Cette *sapatera,* dans laquelle ne

paroissent qu'un homme et une femme, peint assez bien et assez vivement toute l'histoire de ce qu'on nomme amour : d'abord les complaisances, les soins, puis l'intelligence, les légères faveurs, les bouderies qui leur succèdent, les raccommodements, et enfin le dénouement connu. Il en résulte que cette danse, d'abord calme, cérémonieuse, s'anime et se termine par les mouvements les plus désordonnés de la licence. Au plaisir qui brille dans les yeux des danseurs, on peut apprécier combien ces peuples s'identifient avec leur rôle, et les demoiselles espagnoles du Chili n'ont point dédaigné d'introduire parmi leurs plaisirs cette *sapatera*, qui n'est que le diminutif de leur fandango national.

Puisque nous venons de parler du penchant excessif que les Araucans ont pour l'amour, ce qui ne leur est du reste pas plus particulier qu'à tous les peuples non civilisés, nous rapporterons, sans en garantir l'authenticité, une historiette qu'on nous raconta souvent avec complaisance dans les salons de la Conception. On dit que le fils d'un cacique eut occasion, dans ses relations avec les autorités chiliennes, de voir une demoiselle de cette ville dont il devint éperdument amoureux, et qu'il demanda en mariage. Peu jalouse de régner sur des tribus grossières, où le sort des femmes est un rude esclavage, celle-ci rejeta avec dégoût une proposition peu faite pour la flatter ; mais le chef sauvage, peu habitué à des refus, signifia

à ses parents qu'ils eussent à se décider sous tant de jours, ou qu'il viendroit à la tête de ses tribus incendier leurs propriétés, saccager la ville, et qu'il les égorgeroit sans pitié. La foiblesse des autorités qui craignoient une nouvelle guerre avec ces peuplades intervint dans cette affaire, et décida la famille à acquiescer à cette dure demande.

A ces renseignements mutilés se bornent ce que nous nous sommes procuré sur les Araucanos dans leur propre pays; nous ajouterons sur eux quelques détails puisés dans le savant ouvrage de M. Balbi, intitulé *Atlas ethnographique du globe*.

Les *Molouches*, que les Espagnols nomment Araucans, parlent plusieurs dialectes, les langues *chili duga*, *chilien* propre ou *araucan*. Cette nation très nombreuse, qui forme la masse principale de la population des Chili ancien et nouveau, et dont une grande partie conserve encore son indépendance, se divise, selon Falkner, de la manière suivante: les *Picunches* ou les *gens du nord*, qui habitent dans les montagnes de Coquimbo jusqu'au-dessus de San-Iago, et s'étendent du côté de l'est presque jusqu'à Mendoza dans le *Cuyo* ou Chili oriental. Les habitants de cette dernière contrée s'appellent aussi *Puelches*, c'est-à-dire orientaux. Les Pehuenches, qui habitent la partie du Chili comprise entre le trente-cinquième et le quarantième parallèle, sont quelquefois nommés *Huilliches*, c'est-à-dire gens du midi, par les Picunches, à cause de leur

position méridionale à leur égard. Ceux qui demeurent entre les rivières de Biobio et de Valdivia sont les *Auca,* Molouches propres ou Araucans, si célèbres par l'*Araucana* d'Alfonso d'Ercilla, et quatre autres poëmes dont ils sont le sujet. Cette nation forme une puissante république, qui, après avoir fait une longue guerre aux Espagnols, grace à la sage conduite de Don Higgins de Vallenar, président du Chili, reconnut la protection de l'Espagne vers la fin du dernier siècle. Une partie de cette nation vient de jouer un rôle aussi terrible qu'important dans la guerre qui a agité le Chili. Les Araucans passent justement pour être la nation indigène, encore indépendante, la plus policée de l'Amérique méridionale, et paroissent être le premier peuple du Nouveau-Monde, qui, en se procurant de nombreuses et bonnes races de chevaux, s'accoutuma de bonne heure au manége, et forma des corps de cavaliers; selon le *Viagero universal,* vers l'année 1568, il eut déja plusieurs escadrons de cavalerie dans son armée. Comme plusieurs autres nations du Nouveau-Monde, il conserve le souvenir d'un grand déluge auquel il n'échappa que peu d'hommes. Les Araucans savent déterminer par le moyen des ombres les solstices, et leur année (*sipantu*) offre encore plus d'analogie avec l'année égyptienne que celle des Aztèques. Les trois cent soixante-cinq jours sont répartis en douze mois (*ayen*) d'égale durée, auxquels on ajoute

à la fin de l'année, au solstice d'hiver (*huamathipantu*), cinq jours épagomènes. Ils divisent le jour naturel qu'ils commencent à compter depuis minuit en douze parties, six de jour et six autres de nuit, comme font les Chinois, les Japonois, les Taïtiens et quelques autres nations. Ils divisent les étoiles en plusieurs constellations qui prennent leurs noms du nombre des étoiles principales qui les composent, comme les pléiades, la croix antarctique, etc. Ils appellent *rupuepeca* ou chemin de la table la voie lactée. Ils distinguent les planètes des étoiles, et les croient autant de terres habitées comme la nôtre. Ils pensent, comme Aristote, que les comètes viennent des exhalaisons célestes, qui s'enflamment dans la région supérieure de l'air, et les regardent comme les avant-coureurs des événements fâcheux. Malgré l'état imparfait de leurs connoissances géométriques, ils ont dans leur langue des mots pour désigner les différentes espèces de quantité, comme le point, la ligne, l'angle, le triangle, le cône, la sphère, le cube. Ils cultivent avec succès la poésie et la médecine, autant qu'on peut y réussir sans livres et sans écriture. La première n'est qu'un assemblage d'images fortes et vives, de figures hardies, de fréquentes allusions et d'exclamations pathétiques. Leurs chansons roulent pour l'ordinaire sur les hauts faits de leurs héros. Leurs médecins se nomment *amfibes*, et les chirurgiens *gutarves*.

§ II. DES PATAGONS[1].

Les Patagons ont été regardés par un grand nombre de voyageurs comme formant une race remarquable par sa haute stature, et à laquelle le nom de géant convenoit parfaitement bien. D'autres, au contraire, ont traité de chimériques les récits de ceux qui mentionnent cette grande taille, et affirment n'avoir vu sur les bords du détroit de Magellan que des peuples n'ayant point de proportions autres que celles de la plupart des Européens. Dans une telle divergence d'opinions, il seroit peut-être difficile de présenter un résultat positif, si les faits ne se trouvoient point aujourd'hui nettement et clairement exprimés par des hommes estimables et judicieux.

L'intelligence répugne toujours à admettre l'existence d'une race privilégiée, qui seroit ainsi en opposition avec l'organisation humaine. Le vulgaire, ami du merveilleux, a dans tous les temps aimé à se faire illusion, et créer dans son imagination des géants d'une force prodigieuse, dont la poésie et puis la mythologie se sont emparées. C'est

[1] Ce mémoire a été inséré dans l'*Atlas ethnographique du globe, ou Classification des peuples anciens et modernes d'après leur langue*, par M. Adrien Balbi; Paris, 1826, in-folio, tableau XXVI.

ainsi que la fable nous a conservé le souvenir des Lestrigons, des Cyclopes, de ce Polyphème qui peignoit sa chevelure avec un râteau, des Titans qui voulurent escalader le ciel, etc. On conçoit que, lorsque des aventuriers hardis, qui les premiers s'élancèrent dans les parages nouveaux des terres Magellaniques ou de la mer du Sud, publièrent leurs récits, on dut éprouver une vive surprise des nouveautés qu'ils racontoient non sans les entremêler de mensonges. Leur peinture des Patagons, vivant sur les bords du détroit fameux ouvert à l'extrémité sud de l'Amérique, dut paroître surtout extraordinaire; et lorsque de nouveaux voyageurs vinrent après les précédents démentir les faits qu'ils avoient avancés, nier la grande taille de ces mêmes hommes, l'opinion flotta incertaine entre les diverses narrations, et adopta suivant l'ordinaire, et sans faire de concessions, telle ou telle manière de voir. Combien d'auteurs ont traité de mensonges avérés ce que d'autres regardoient comme une vérité palpable et reconnue! On ne peut cependant se dispenser d'admettre comme un fait positif que des peuplades remarquables par leur grande taille habitent temporairement les bords du détroit de Magellan, et que parfois des tribus plus misérables et de stature moyenne s'y présentent à leur tour, et viennent ainsi donner aux Européens, qui s'y rencontrent dans ces circonstances, une idée opposée à la croyance commune sur les Patagons.

On ne doit pas se dissimuler toutefois que beaucoup d'écrits présentent de l'exagération dans la stature de ces peuples qu'on a portée jusqu'à huit et dix pieds anglois; aussi est-il plus convenable de se fier aux rapports des voyageurs modernes, plus amis de la vérité, qui la réduisent à des proportions plus voisines des nôtres, et qui nous montrent la tribu des Patagons comme une race conservée pure, douée d'un physique imposant, pleine de force et de vigueur. Dans l'état actuel de ce que nous savons sur ces peuples, il est sans doute plus simple de classer les diverses opinions émises sur eux.

Magellan, dont le nom est attaché au fameux détroit qu'il découvrit, est le premier navigateur qui mentionne la haute taille des Patagons. La mesure approximative qu'il indique est à-peu-près de six pieds et demi. La Barbinais a emprunté une tradition des Péruviens, consignée dans l'*Histoire du Pérou* de l'Indien Garcilasso, et dans les œuvres de Torquemada, qui rapporte « que les Péruviens, en « descendant des montagnes après un déluge, trou- « vèrent les plaines occupées par une race de géants « dont les mœurs étoient féroces. » Turner enfin (1610) dit avoir vu une race de géants sur les bords de la rivière de la Plata, et décrivit même les os qu'il pensoit leur avoir appartenu. En 1592, Cavendish porta à quatorze palmes de longueur deux Patagons qu'il mesura. Le menteur Sarmiento (1579), qui voyoit par-tout des châteaux et des colonnades,

ne balance pas à dire que le Patagon qu'ils prirent étoit géant entre les autres géants. Hawkins dit de ces peuples que leur haute taille les fait appeler géants par plusieurs voyageurs. Pigafetta (1519) donne à ceux du port Saint-Julien huit palmes ou sept pieds. Knivet (1592) donne quinze ou seize palmes aux géants du port Desiré; et, renchérissant encore sur ses prédécesseurs, Sebald de Wert (1598) accorde jusqu'à dix ou onze pieds de haut à ceux qu'il vit dans la baie Verte. Olivier de Nort (1598) trouva au port Desiré des hommes de grande stature, ayant le regard terrible, nommés Tireménen, et hauts de onze à douze pieds. Jacques Le Maire et Guillaume Schouten (1615) parlent des ossements de Patagons qu'ils déterrèrent, dont les dimensions leur prouvèrent que ces hommes avoient dix ou onze pieds de haut.

Byron (1764), qui communiqua avec les Patagons, dont le nombre étoit de plus de cinq cents, les peint comme des hommes dont les plus petits n'avoient pas moins de huit pieds anglois, et parmi lesquels il y en avoit de beaucoup plus grands. Wallis (1767), dans la baie d'Élisabeth, vit deux troupes de naturels, couverts de peaux de veaux marins, et exhalant une horrible puanteur. Ils étoient d'une taille beaucoup plus petite que ceux déja précédemment vus, et le plus grand d'entre eux n'avoit pas plus de cinq pieds cinq à six pouces.

Cook, dans son premier voyage (1769), décrit

ainsi les naturels qu'il trouva à la baie de Bon-Succès : « Ils sont gros et mal faits ; leur stature est de « cinq pieds huit à dix pouces ; les femmes sont « plus petites, et ne passent guère cinq pieds. » M. de Bougainville n'en a pas vu qui eussent moins de cinq pieds cinq ou six pouces, mesure de France, et aucun qui eût plus de cinq pieds neuf ou dix pouces. M. de La Giraudais, commandant la flûte *l'Étoile* (1766), dit que le moindre de ceux qu'il aperçut avoit cinq pieds sept pouces ; et M. Duclos-Guyot, capitaine de la frégate *l'Aigle*, en rencontra de beaucoup plus grands. Forster, en parlant des Patagons, s'exprime ainsi, page 251 : « C'est un étrange phénomène de voir toute une nation conserver une stature si remarquable, tandis qu'au sud du détroit de Magellan, sur la Terre-de-Feu, on rencontre une race abâtardie et dégénérée, qui paroîtroit descendre de la tribu des Huilliches, décrite par M. Falkner (*Description of Patagonia*). »

L'expédition de Malaspina, au détroit de Magellan, a donné des détails positifs sur ce sujet : ils nous paroissent concluants. Ils trouvèrent que la taille moyenne des Patagons est de six pieds et demi, et que les plus grands avoient sept pieds un pouce. De telles observations au dix-neuvième siècle sont décisives, et d'ailleurs elles sont confirmées par celles de M. Gauthier, capitaine d'un navire baleinier françois, qui les visita dernièrement.

Cependant, si on rencontre dans Pernetty, Frézier, le père Feuillée, et dans les auteurs que nous avons cités, des témoignages aussi unanimes, on trouve également des contradicteurs, tels que Wood, Narborough (1670). Les Patagons du Havre-Saint-Julien sont d'une taille médiocre, mais bien faits, dit ce navigateur. De Gennes (1696) s'exprime ainsi: Ce sont ces Patagons (Port-Famine) que quelques auteurs nous disent avoir huit ou dix pieds de haut: le plus élevé d'entre eux n'avoit pas six pieds. De nos jours (1825), le marin anglois, Weddell, tourne en ridicule les rapports des précédents voyageurs, qui représentent ce pays comme étant habité par une race de géants. Il dit que, d'après les renseignements qu'il se procura, leur taille ne diffère point de celle des habitants de la Tierra del Fuego, qui est de cinq pieds cinq à six pouces au plus.

Tels sont les renseignements les plus authentiques qu'on ait aujourd'hui pour aborder une question intéressante en elle-même, et qui pendant long-temps a été l'objet de l'avide curiosité des gens instruits. On ne peut nier que véritablement des peuples de grande taille ne vivent à certaines époques dans les vastes pampas du détroit de Magellan. On ne peut se dispenser d'admettre, d'un autre côté, que des peuplades de taille moyenne y habitent également, et que, tour-à-tour prises l'une pour l'autre, elles ont été la source des discor-

dances qu'on trouve dans les récits dont nous avons rapporté la substance.

On sait en effet que la Terre-de-Feu, la terre des États, sont peuplées par des hordes misérables et déja rabougries par l'inclémence du climat. Tous les navigateurs peignent les Pescherais comme de dégoûtantes créatures. D'une autre part, les Espagnols ont écrit que les tribus nombreuses qui sont éparses dans les portions australes de l'Amérique varioient à l'infini, et que parmi des races de forte taille on trouvoit parfois des tribus de stature médiocre et ordinaire; et les naufragés du *Wagger*, de l'escadre d'Anson, qui traversèrent toute cette étendue de terrains, s'accordent sur ce point. Mais ces tribus errantes à la manière des Tartares, changeant de place et de lieu avec leurs familles suivant que les pâturages s'épuisent dans les endroits qu'elles fréquentent, se sont souvent transportées à de grandes distances; et on ne peut douter que les Patagons eux-mêmes ne soient dans ce cas, et qu'ils ne parcourent ces immenses déserts suivant les époques et les saisons. Plusieurs auteurs disent que les *Huilliches*, qui habitent depuis l'archipel de Chonos jusqu'au golfe de Pennas, étendent leurs courses vers l'entrée du détroit. Il en est de même des *Puelches* ou montagnards dont quelques uns ont jusqu'à sept pieds de haut, et que Falkner croit être ceux que plusieurs des voyageurs mentionnent dans le Havre-Saint-Julien ou au Port-Famine. Les *Te-*

huels, tribu des précédents, qui habitent entre la *Comarca* déserte et les Andes, hauts de six pieds communément, et souvent de sept, habitués au cheval qu'ils manient avec adresse, seroient également les Patagons montés sur des chevaux des navigateurs modernes. Au dire du même missionnaire ces peuples ne seroient donc pas confinés à ce qu'on appelle habituellement Patagonie, laquelle comprend le sud de l'Amérique à partir du quarante-sixième degré de latitude.

Sans adopter aveuglément la haute stature accordée aux Patagons par les vieux écrivains, on ne peut aujourd'hui, à moins d'un scepticisme exclusif, ne pas croire à l'existence d'une race d'hommes robustes, de grande stature, qui sans être géants sont très supérieurs aux Européens par la taille. Ces tribus, placées sous un ciel tempéré ou même froid, ne sont point, comme les habitants du pôle Nord, rabougries par un climat rigoureux; on a même remarqué que du quarantième au cinquantième parallèle le climat étoit le plus propice pour conserver aux hommes le développement de leur stature que compriment et rapetissent les latitudes plus élevées. Tel fut le nord de l'Europe appelé *officina gentium*, et qui pendant long-temps inonda les états voisins de ces grands corps à cheveux blonds, connus sous le nom de Normands, etc. Les naturels de la Tasmanie sont plus grands et plus développés que ceux de l'Australie; et on a même remarqué au port Jack-

son, où c'est une opinion vulgaire, que les enfants des colons grandissent considérablement, et bien au-delà de la taille de leurs pères et mères.

Cependant il ne faudroit point conclure que la taille des hommes diminue d'autant plus qu'on se rapproche et de l'équateur et des pôles, parceque de nombreux exemples témoigneroient du contraire. Ainsi les Océaniens sont des hommes superbes, soit qu'ils vivent entre les tropiques ou à la Nouvelle-Zélande; et on retrouve ces avantages chez les naturels de plusieurs points de la Nouvelle-Bretagne, et chez ceux de plusieurs parties de l'Afrique, sous la ligne, au Congo par exemple. Il en est de même, si l'on cherche quelques unes de ces lois dans le règne végétal. Ainsi l'*eucalyptus*, le gigantesque *araucaria*, couvrent de leurs forêts l'hémisphère austral; l'équateur a le *baobab*, et le nord, ses pins séculaires. Ce n'est que près des pôles, au Groenland comme à la Nouvelle-Shetland, que les arbres deviennent des herbes, et qu'une nature expirante pose son cachet sur les productions animées, et même sur l'homme.

Les Patagons conserveroient par des relations pures et sans mélange la haute taille qui les distingue. C'est ainsi que divers peuples de l'Europe offrent encore des différences généralement reconnues. Les Saxons, les Danois, les Norwégiens et les Suédois, sont plus grands que les François; ceux-ci, que les Portugais; les habitants des plaines, que

ceux des montagnes, etc. Les rapports des peuples les uns avec les autres, et les croisements qui en résultent, détruisent à la longue ces différences. Mais chez ces peuplades isolées, qui n'ont point de relations avec d'autres peuples, on conçoit qu'un tel résultat doit long-temps se faire attendre. Les peuples cités encore aujourd'hui pour une haute stature sont, outre ceux que nous venons de nommer, en Europe, les montagnards de l'Écosse, de la Styrie, du Tyrol, les habitants de la Frise, de l'Angermanie, de l'Héricodalie, du nord de l'Angleterre, etc.; et anciennement les Gaulois et les Germains; en Asie, les montagnards du Coïmbetore, du Boutan, les Katti, les nègres de Formose mentionnés par Valentyn, etc.; en Afrique, jadis les Guanches, et maintenant plusieurs peuplades de la Cafrerie, et les Hollandois du cap de Bonne-Espérance; dans l'Océanie, les indigènes des îles Bali, Santa-Christina, des Navigateurs, des Mariannes, les Passummah de Sumatra, les Cagayanes de Luçon, etc.; en Amérique, les Mocoby, les Abipons, les Guaycurus, les Paiagua, les Carybes, les Émérillons, les Arkansas, et en général les nations à l'est des montagnes rocheuses.

De même qu'il y a de nombreuses exceptions parmi les peuples, de même il y a aussi des exceptions individuelles parmi les hommes, et ceux-ci alors reçurent le nom de géants. La *Bible* nous peint Goliath haut de dix pieds et demi: nous y trouvons

encore les géants enfants du démon et des filles de la terre, Og, roi de Basan, les géants d'Énoc, auprès desquels les autres hommes n'étoient que des insectes.

Nos vieilles légendes se sont plu à nous retracer la grande taille de quelques uns des chevaliers errants du vieux temps : on a vu leurs squelettes, et des os fossiles d'animaux que l'ignorance ou l'erreur attribuèrent au paladin Renaud, à Roland, ou à quelques autres preux tout aussi célèbres, ont long-temps chez le vulgaire témoigné de la véracité de nos vieux chroniqueurs.

Sans remonter si haut nous savons que la nature, qui rapetisse certains êtres, semble, par une loi compensatrice de la matière, la distribuer sur certains autres pour donner tous les jours sous nos yeux naissance à des individus de grande taille ; mais, prudente et sage même dans ses écarts, on ne la voit jamais outre-passer certaines limites, et le maximum de sa puissance, pour créer ce que nous appelons un géant, paroît s'arrêter entre six et sept pieds.

Telle est du moins la taille que nous connoissons appartenir à ces hommes offerts le plus souvent à la curiosité publique, et c'est alors qu'un juste retour sur nous-mêmes nous fait regarder comme démesurées des proportions qui ne se trouvent plus en rapport avec les nôtres. C'est ainsi que devinrent célèbres les soldats de la garde de Frédéric, roi

de Prusse, remarquables par une haute stature.

Sous l'empereur Claude, Pline cite le géant Gabbare, qui avoit neuf pieds neuf pouces de haut. Martin Delrio vit à Rouen en 1579 un Piémontois ayant plus de neuf pieds. Jules Scaliger vit à Milan un homme d'une taille démesurée. La *Gazette de France* du 21 septembre 1719 annonça qu'on avoit trouvé près de Salisbury un squelette humain de neuf pieds quatre pouces. Gaspard Bauhin cite un Suisse haut de huit pieds; et Vanderlinden, un Frison de la même taille. Stoller rapporte qu'un soldat de la garde de Guillaume Ier avoit huit pieds et demi. D'après les exemples que nous empruntons à M. Virey, et dont nous pourrions assez inutilement grossir cette liste, le célèbre anatomiste Diemesbroëk cite un homme de huit pieds sept pouces; et Uffenback a vu le squelette d'une fille de cette grandeur.

Enfin chacun a pu voir à Paris, dans le mois de février 1826, Louis Baguelin, surnommé le Goliath moderne, âgé de vingt-deux ans, haut de sept pieds, et parfaitement proportionné dans toutes ses parties. Un tel homme peut nous donner l'idée la plus nette des Patagons; et il ne répugne nullement de croire que ces tribus ne puissent présenter assez communément ce que la nature ne produit en France que comme un phénomène rare et curieux.

§ III. DES ESQUIMAUX[1].

Si nous avons vu une race privilégiée et de grande taille habiter l'extrémité méridionale de l'Amérique, nous trouverons par opposition, dans la partie boréale, un rameau distinct divisé en plusieurs branches secondaires, qui présentent toutes la même physionomie et les mêmes habitudes.

Les peuples que nous nommons Esquimaux, vivant dans les hautes latitudes du Nord, sont soumis, au plus haut degré, à l'influence que peut exercer le climat sur l'homme comme sur les autres êtres animés. Leur physionomie, leurs habitudes, tout prouve que leur descendance provient de la race mongole; et cependant, rapetissés dans leur taille, rabougris par les froids extrêmes des régions glacées du pôle nord, sur les limites duquel ils sont éparpillés, ils ont subi toutes les modifications que pouvoit faire éclore l'action prolongée d'une température rigoureuse, sans cependant offrir d'une manière invariable la petite stature long-temps attribuée aux seuls habitants des côtes du Labrador et des terres placées près du cercle arctique, auxquels le nom d'Esquimaux proprement dits a été ré-

[1] Cette notice a été primitivement rédigée pour le trente-sixième tableau de l'*Atlas ethnographique du globe*, par M. Adrien Balbi.

servé sans partage par quelques anthropographes.

La race mongole, même dans les pays tempérés où elle a pris naissance, est remarquable par sa taille médiocre. Aussi ses rameaux, disséminés sur le Groenland comme sur la Laponie et au nord du Nouveau-Monde, en s'endurcissant au froid, ont pu se rapetisser, quant au développement du corps, suivant les localités, tandis au contraire que d'autres tribus de la même famille, vivant sur un sol plus fertile et moins âpre, sont restées de taille ordinaire, tout en conservant les traces physiques de leur filiation.

Une similitude dans les usages et dans les arts lie d'une manière assez nette les Esquimaux aux Samoïèdes et aux Ostiaques, et même aux habitants de la presqu'île de Kamtschatka et des îles Aléoutiennes. Mais on remarque au milieu de ces peuplades boréales une tribu qui paroît évidemment étrangère, dont la taille est bien plus développée, et qui s'est répandue sur les bords du détroit de Behring.

Toutes les nations qu'on peut appeler polaires, séparées depuis long-temps, sans communication entre elles, ne peuvent être isolées sous le rapport physique et moral. Elles composent une grande famille que plusieurs naturalistes ont nommée *race hyperboréenne*, et qu'ils ont caractérisée par les particularités suivantes. Les hommes de cette race ont une taille qui ne dépasse guère quatre pieds six

ou huit pouces. Leur corps est trapu, sans être gras; leurs jambes sont raccourcies, mais assez droites et très fortes; leur tête est arrondie et d'un volume assez prononcé pour paroître peu en rapport avec l'ensemble du corps. Le visage a cela de remarquable d'être large, court, et plat vers le front. Le nez est écrasé, sans être trop large; les pommettes sont fort élevées. La bouche est grande; les cheveux sont plats et noirs, naturellement gras et durs. La barbe est rare. Fabricius, dans sa *Faune du Groenland*, avoit déja dit: « On a remarqué que les hommes du Nord avoient un teint « plus blanc, une chevelure plus blonde, à mesure « qu'on s'avance vers les climats plus froids; mais, « par exception, les habitants des environs du « cercle polaire, tels que les Lapons, les Samoïèdes, « sont de petits hommes très bruns de peau, à « cheveux et barbe très noirs. La nature plaça près « d'eux, et par un singulier contraste, les grands et « lymphatiques Finois; et près des Groenlandois « les blonds Islandois, plus méridionaux. » La couleur des Esquimaux est en effet d'un jaune rougeâtre sale.

Les habitudes des Hyperboréens sont à-peu-près identiques par-tout où on les a soigneusement observées. Vivant sur des points du globe où la nature semble expirante, ensevelie sous les glaces éternelles du pôle, leur industrie, toute instinctive, s'est tournée vers la chasse et la pêche, leurs

seules ressources pour se nourrir : aussi y ont-ils acquis une grande habileté. La rigueur du climat pendant de longs hivers les a forcés à se creuser des abris souterrains, et à y entasser des vivres pour l'époque où la pêche et la chasse sont impraticables. Dans les longues nuits polaires qu'éclairent à peine les aurores boréales, ensevelis sous la glace et la neige dans des yourtes profondément creusées sous terre, les Esquimaux vivent de poisson sec, de chair de cétacés, et boivent avec plaisir l'huile de baleine qu'ils conservent dans des vessies. Ils cousent avec des nerfs leurs vêtements d'hiver, qui sont faits de peaux de phoques dont les poils servent de fourrure : ceux d'été sont taillés dans les intestins de grands cétacés, et ressemblent à des étoffes vernissées.

Les huttes estivales, de forme circulaire, sont couvertes de peaux de daim. Toutes ces tribus construisent sur un même modèle leurs élégantes pirogues, longues de douze pieds et très étroites, avec des peaux d'amphibies que supporte une mince charpente en bois. La construction de ces pirogues ou *baïdars* est caractéristique pour ces peuples ; car ces embarcations sveltes et légères, sans balanciers, n'ont qu'une ouverture à leur milieu, dans laquelle se place l'Esquimau. Celui-ci semble être identifié avec cette nacelle, et sait se relever avec dextérité lors même qu'elle chavire ; ce qui arrive fréquemment.

L'industrie de toutes ces peuplades se manifeste dans le travail d'une pierre grise et poreuse dont elles font des vases et des chaudières, qu'elles embellissent par des dessins variés; et aussi dans l'art de tailler le jade, dit pierre de Labrador, et d'en faire des bijoux à leur usage. Le goût des cosmétiques est aussi très vif chez elles.

L'Esquimau est adroit à la chasse des renards et des zibelines, dont les fourrures lui servent de vêtement ou d'objet d'échange avec quelques trafiquants du Nord. Il sait harponner avec audace les cétacés; et les dards dont il se sert, faits d'os ou de pierres aiguës, sont surmontés de vessies gonflées dont la résistance sur l'eau use les forces de la baleine, qui vient plus souvent respirer à la surface de la mer, et qui éprouve une plus grande difficulté à s'enfoncer. De nouveaux javelots l'accablent encore jusqu'à ce qu'elle ait succombé. Alors elle est dépecée; et ses lambeaux, partagés entre plusieurs familles, assurent pour long-temps leur existence.

Superstitieuse à l'excès, la race polaire, à cela près de quelques nuances, a présenté dans toutes les tribus des idées religieuses identiques. Mais une morale très relâchée a fait adopter aux hommes la polygamie, prostituer sans pudeur leurs femmes et leurs filles, qu'ils ne considèrent que comme des créatures d'un ordre inférieur dont ils peuvent faire ce que bon leur semble. Les Esquimaux qui ont eu des communications avec les Européens en

ont reçu un goût désordonné pour les liqueurs spiritueuses; et ceux du Labrador et du Groenland, bien qu'ils aient eu au milieu d'eux pendant long-temps des missionnaires moraves, n'ont fait aucun progrès dans la religion chrétienne. Quelques uns des Esquimaux, moins septentrionaux, sont pasteurs; ils élèvent des troupeaux de rennes qui leur assurent une fortune, se servent de chiens pour tirer des traîneaux sur la neige, et emploient pour marcher de larges patins faits en forme de raquettes. Ceux-ci sont, comme on doit le penser, très mélangés.

La petite taille des Esquimaux est remarquable. Certes la nature rapetisse chaque jour certains hommes, et semble prendre plaisir à créer des ébauches imparfaites ou des êtres en miniature; tel étoit sur-tout le célèbre Bébé, le mieux fait des nains que cite l'histoire, car la plupart d'entre eux ne sont que le résultat du rachitisme: mais il est difficile de croire qu'elle ait voulu donner le jour à des peuples de pygmées, à ces quimos que réprouvent les lois de l'organisation humaine. Quant à cette médiocre stature qui paroît être dévolue aux Esquimaux, n'est-il pas naturel de penser que l'action d'un froid vif et permanent suffit à la longue pour s'opposer au développement de l'organisme, et que cette action constante doit concentrer le plus possible le développement des organes? Cette opinion ne répugne nullement à l'intelligence; car la

faculté créatrice semble s'anéantir vers les pôles, et le nombre des êtres destinés à y vivre a reçu une organisation appropriée, et diminue d'une manière rapide. Le règne végétal n'offre-t-il pas l'exemple le plus remarquable de cette influence? Les plantes de la zone glaciale, rabougries dans leurs formes, engourdies pour ainsi dire pendant les neuf dixièmes de l'année, n'atteignent jamais qu'à des dimensions très petites; et c'est ainsi, pour en citer une preuve palpable, que le bouleau du Nord finit par prendre les formes humiles d'une herbe près des limites du pôle!

§ IV. DES PÉRUVIENS.

Pendant un court séjour à Payta, petite ville située sur la côte du Pérou par cinq degrés de latitude, nous eûmes occasion de visiter fréquemment les descendants des Péruviens qui peuplent un petit village de l'intérieur nommé Colan. Bien que façonnés par la domination espagnole à des habitudes tout opposées à celles de leurs ancêtres, ils ont encore conservé quelques unes de leurs traditions; et leur physionomie d'ailleurs, quoique influencée par les superstitions que leur ont inculquées leurs maîtres, est empreinte d'un caractère de nouveauté suffisant pour mériter un instant notre attention.

Le village de Colan est situé au milieu d'une plaine sablonneuse, nue et déserte, mais à une foible distance de la rivière de Chira, non loin de Lambayec. Ces deux villages sont entièrement peuplés d'aborigènes auxquels les Espagnols ont laissé la prérogative d'avoir des caciques de leur choix pour les régir. Ces peuplades, ne fournissant jamais d'hommes pour les milices ou pour le service des créoles, se sont multipliées en paix, et mettent le plus grand soin à ne pas avoir de relations avec les descendants des Européens qui les méprisent

et les molestent. Nous eûmes des relations amicales fréquentes avec le respectable *Matcharé*, cacique en 1822. Ce Péruvien nous reçut dans sa cabane avec cette antique hospitalité, cette extrême bienveillance, cette douceur inaltérable que les vieux auteurs accordent aux anciens habitants du Pérou et du Mexique; aussi nous empressâmes-nous de le combler de présents qui le pénétrèrent de reconnoissance, et bien qu'étranger aux grands débats de l'Europe, ignorant jusqu'au nom de France, nous ne doutons pas qu'il ne conserve de notre passage et de notre nation un doux souvenir.

La physionomie de tous les Péruviens que nous avons vus paroissoit calquée sur un type unique. Cette ressemblance générale est frappante. La majeure partie d'entre eux nous parut avoir une taille médiocre, et ne dépassant jamais cinq pieds et deux ou trois pouces. Les membres sont grêles, arrondis et peu musclés. La coloration de la peau tire sur la teinte de cuivre rouge un peu clair. La face est ovalaire. Le nez est saillant, assez ordinairement épaté, et les narines ouvertes et dilatées. Les lèvres sont grosses, et la bouche est très fendue. Les traits pris dans leur ensemble sont assez réguliers, et respirent la douceur.

Les Péruviens ont une chevelure très noire, abondamment fournie, qu'ils portent tressée en longues mèches flottantes sur le dos. Leurs femmes sont généralement laides; car leur petite taille, leur

visage évasé transversalement, leurs traits prononcés et mâles, ne contribuent point à leur prêter de charmes. A peine sur un grand nombre nous en distinguâmes deux ou trois qu'on pourroit citer comme passables d'après nos idées conventionnelles de la beauté, et encore c'étoient des jeunes filles dans l'âge de puberté, au moment de la floraison de la vie.

Les habitants de Colan, placés non loin d'un petit port de mer, se procurent par l'échange des productions de leur sol les vêtements européens qu'ils portent dans les jours de fête; et quoique placés sous l'influence d'une vive chaleur, le gros drap est celui que les plus riches Péruviens affectionnent pour se vêtir. Ils se couvrent la tête avec un large chapeau de paille, et vont nu-pieds. Les femmes ont une mise plus simple, et n'ont point perdu l'usage de leur ancien costume qui ne se compose que d'une grande camisole noire, munie de larges manches, dans laquelle le corps est en pleine liberté. L'étoffe qui sert à la confection de ce vêtement se fait dans le pays avec une espèce de coton, et est teinte en noir très solide avec les gousses d'un mimosa qu'on nomme *chiarun*, qui croît dans les montagnes voisines. Cette tunique enveloppe la peau, car le linge est inconnu. La chevelure des femmes n'est point recouverte autrement que par un léger morceau d'étoffe chez celles qui imitent les usages des créoles, mais elle est en général dis-

posée par longues tresses retombant sur le dos. Leurs jambes ne sont garanties par aucune chaussure, ni par toute autre enveloppe. Si les personnes d'un certain âge n'emploient pas plus de frais pour leur toilette, certes les enfants doivent encore être plus simples dans leurs ajustements : aussi vont-ils nus jusqu'à un âge même assez avancé ; et nous avons vu des petites filles de douze ans, époque de la vie où elles commencent à être nubiles dans les pays chauds, complétement privées de vêtements devant les cabanes de leur père, et, dans l'innocence des mœurs primitives, n'attacher aucune idée d'indécence à leur état de nudité.

Les Péruviens de Colan savent communément lire et écrire l'espagnol. Les bienfaits de cette instruction leur sont communiqués par des prêtres qui tiennent pour les enfants des écoles très suivies. Mais c'est à-peu-près tout ce qu'ils en reçoivent ; car ils ne pourroient guère puiser des leçons de morale dans leur conduite.

Les habitants forment deux classes distinctes, les agriculteurs et les pêcheurs. Les premiers cultivent leurs propriétés sur les rives du *Rio del Ghisac*, et les autres tirent de la mer leur subsistance et celle de leur famille. Ceux-ci emploient pour naviguer des *balsias*, faites de peaux ou de troncs d'arbres réunis et attachés entre eux de manière à former une sorte de radeau.

Les Péruviens de Colan ont pour toute industrie

de filer le coton, et d'en tisser l'étoffe qui habille les femmes. Leurs besoins sont peu nombreux; et par conséquent les meubles grossiers de leurs cabanes bâties en terre et en bambous se réduisent à des vases faits avec des calebasses, à de petits hamacs de toile pour servir de berceaux aux nouveau-nés, tandis qu'une simple natte étendue sur le sol est le lit des père et mère.

Le pain n'est point servi dans les repas. Son usage est inconnu. Il est remplacé par des grains de maïs rôtis et grossièrement concassés, ou par le manioc et des patates douces (*convolvulus batatas*). Ils se régalent en outre avec de la viande de porc salée ou séchée au soleil, et n'emploient guère de moyen de cuisson autre que l'ébullition ou le grillage sur des charbons incandescents. La boisson la plus ordinaire est l'eau pure; mais on lui adjoint à la fin du repas de la *chicha,* obtenue par fermentation de la graine de maïs, et qui donne une liqueur enivrante que leurs ancêtres buvoient avec délices. Cette chicha a une saveur forte, mais aigrelette, et sa consistance et sa couleur ne peuvent mieux être rendues que par celles du café au lait. Ces peuples font un grand usage de condiments énergiques, et sur-tout d'une espèce de piment à épiderme rosé, âcre et brûlant.

Les mœurs de la peuplade de Colan sont d'une grande douceur; mais elles se ressentent de l'inculture des facultés morales, et présentent trop fré-

quemment chez les femmes cette facilité et cet abandon que nos mœurs réprouvent. Il est vrai que les voyageurs emploient d'ordinaire sans scrupule des moyens de tentation puissants, et que leurs présents, trop souvent appréciés au-delà de leur valeur, sont pour ces peuples simples les objets d'une convoitise qu'ils ne peuvent surmonter. Aussi les Péruviens de Colan nous parurent-ils demandeurs insatiables, et tout leur faisoit envie; mais il est juste de dire qu'ils n'insistoient point, ni qu'ils ne témoignoient aucune humeur lorsqu'ils étoient refusés.

La superstition la plus grande règne parmi ces habitants, et c'est ainsi qu'ils comprennent le culte catholique. Hommes et femmes portent suspendues au cou des amulettes de toutes sortes, bien que le plus ordinairement ce soient des billets contenant quelques prières, renfermés dans un petit sac en cuir suspendu sur le cœur. Ces billets jouissent à leurs yeux des propriétés les plus surnaturelles, et ils leur attribuent la guérison de toutes leurs maladies.

Une vertu fortement enracinée est le respect filial. Nous avons entendu le vieux Matcharé au milieu de sa famille, considéré par elle comme le patriarche que leurs respects devoient honorer, nous dire: « J'ai élevé leur jeunesse, ils doivent « soigner ma vieillesse à leur tour. » Tout dans la cabane en effet ne se faisoit qu'avec son assenti-

ment. On le consultoit avec les attentions les plus délicates; et jamais un fils, fût-il âgé et père de famille, n'oseroit s'asseoir à table avec son père, en compagnie d'étrangers du moins, sans son consentement. Quant aux femmes elles sont considérées comme des créatures secondaires, et leurs principales attributions consistent à préparer les aliments et à les servir; elles n'ont la permission d'y toucher que lorsque les hommes ont terminé leur repas. La conversation du vieux cacique Matcharé étoit grave, lente: jamais le sourire n'effleuroit ses lèvres. Son visage étoit austère et sérieux, et ce caractère de physionomie est généralement celui que nous vîmes chez tous les Péruviens de Colan. Ils vénèrent la vieillesse, parcequ'ils la regardent comme riche d'expérience et dégagée de l'influence des passions violentes: aussi est-ce par ses conseils qu'ils se dirigent le plus ordinairement.

§ V. DES POMOTOUS.

Les Pomotous appartiennent à la race océanienne, et vivent sur ces îles basses et plates connues des géographes et des navigateurs européens par le nom d'*archipel dangereux* de *la mer Mauvaise,* et qui sont appelées dans la langue de ces peuplades *Po-Motous*[1]. Ces îles sont élevées sur le sommet des montagnes sous-marines, et entièrement formées d'un calcaire qu'y déposent les polypiers saxigènes; leur surface n'est élevée que de quelques toises au-dessus du niveau de la mer. Bordées par des récifs, recouvertes par un très petit nombre de végétaux nourriciers, privées d'eau douce, sans cesse menacées d'être englouties par des vagues lors des grandes perturbations de l'atmosphère, ces îles n'offrent à l'espèce humaine qui les habite que des secours bornés et une existence précaire. Ces terres, résultats du détritus des coraux, seroient complétement inhabitables si des forêts de cocotiers, dont les noix ont été transportées par les courants et ont pris possession du sol à mesure qu'il s'exhaussoit sur la surface de l'Océan, n'étoient venues fournir aux hommes, que des nau-

[1] Po, collectif, les ou groupe des, et *motous*, îles basses formées par des récifs.

frages ou un excès de population forcèrent à y émigrer, leur principale ressource pour y vivre. Toutes les îles basses de la mer du Sud en effet, quelle que soit leur petite étendue, commencent à être habitées dès que les cocotiers peuvent produire. Dans cette portion du globe l'existence de l'homme est donc intimement unie à celle de ce palmier. On conçoit que des besoins sans cesse renaissants, une industrie constamment tournée vers les moyens d'accroître les ressources alimentaires, un manque de communication avec les navires européens qui sillonnent ces mers, ont dû avoir une grande influence sur le caractère moral de ces peuplades : aussi remarque-t-on qu'elles sont ombrageuses, défiantes, et qu'elles présentent une grande sauvagerie de mœurs.

Lorsque nous traversâmes l'archipel des Pomotous, un grand nombre de naturels vinrent à une certaine distance de notre navire sans vouloir en approcher, bien que nous employassions les moyens les plus propres pour éloigner leur défiance. Les habitants de l'île de Clermont-Tonnerre, que nous découvrîmes le 22 mai 1823, se servoient de pirogues à balanciers. Ils nous adressèrent de longs discours d'une voix forte et aigre, qui nous parurent être un roulement continuel de voyelles pressées. En vain leur criâmes-nous *tayo*, mot qui dans la langue océanienne veut dire *ami*, ainsi qu'*enomoi*, qui signifie *venez ici ;* ils se bornèrent à les répéter

et à rire en gesticulant. Les étoffes rouges qu'on leur montra les tentèrent beaucoup; mais la peur fut la plus forte, ils n'osèrent approcher. Ces insulaires étoient nus, si on en excepte un *maro* ou petit morceau d'étoffe qui voile à demi les parties naturelles. Leur couleur étoit d'un jaune bistre assez clair, et paroissoit brillante par la couche d'huile de coco dont ils étoient frottés : leurs formes corporelles ne diffèrent point de celles des O-Taïtiens; leur manière de nager, leurs pirogues, et l'art de construire celles-ci, sont également identiques.

Le 24 du même mois nous longeâmes une autre île basse découpée en bandelettes étroites, ayant un lagon au centre, à laquelle le chef de l'expédition donna le nom d'*île d'Augier* : cette île étoit couverte de cocotiers; aussi sa population étoit-elle nombreuse, et les groupes de naturels qui s'agitoient sur le rivage étoient armés de longues javelines. Ils mirent aussi plusieurs pirogues à la mer : elles vinrent toutes très proche de notre vaisseau; mais aucune n'osa toutefois l'accoster. La taille de ces hommes étoit généralement élevée : des colliers de coquilles entouroient leur cou; un morceau d'étoffe blanche, fabriquée sans doute avec le mûrier à papier, ceignoit leur tête. Ceux qui étoient dans les pirogues se levèrent tous à-la-fois lorsqu'ils nous approchèrent, et se tinrent debout en poussant de grands cris et en gesticulant outre mesure. Nous en remarquâmes un, entre autres, qui se

plaça sur l'avant d'une pirogue en ne discontinuant pas d'agiter les bras et de les placer sur la tête d'une certaine manière : étoit-ce un signe d'amitié? étoit-ce une déclaration de guerre? Au reste la grande défiance qu'ils nous témoignèrent doit faire préjuger défavorablement de leur caractère.

Mais, si nous n'avons pu obtenir des renseignements positifs sur les Pomotous dans leur pays natal, ceux que nous rencontrâmes à Taïti nous ont permis de réunir sur eux quelques notes plus intéressantes. Ces naturels sont constitués comme les Taïtiens, auxquels ils ressemblent en tout point; mais, s'ils ont leurs formes corporelles unies à plus de vigueur, ils n'en ont point le caractère bienveillant ni les manières affectueuses : leur aspect est rude, le jeu de leur physionomie sauvage; l'ensemble de leurs traits est empreint d'une sorte de férocité; et ce qui ne contribue pas moins à leur donner des dehors repoussants est le tatouage, qui couvre non seulement le corps, mais même la figure. Les dessins de ce tatouage se composent de losanges gravées dans la peau du front, et de cercles nombreux placés sur les joues. Leur nudité disparoît en quelque sorte sous la masse des dessins qui recouvrent le corps; et sous ce rapport nous reconnoissons une grande analogie entre eux, les Nouveaux-Zélandois, et les habitants des Marquises, tandis que les Taïtiens leurs voisins, avec lesquels ils ont des communications fréquentes, ne se ta-

touent plus depuis long-temps que de dessins légers et peu nombreux.

Les Pomotous, qui habitent des îles pauvres en productions nutritives, et dont l'existence est par conséquent très précaire, regardent comme ennemi tout étranger qui cherche à y aborder; et leur premier mouvement est de repousser par la force tous les navigateurs qui essaient de communiquer avec eux. Par opposition, les Taïtiens, dont la vie molle et indolente s'écoule sans craindre les privations, n'ont jamais été renommés dans l'archipel de la Société par leur humeur belliqueuse, tandis que les Pomotous, mus par un instinct destructeur, sont éminemment guerriers. Obligés ensuite de tirer de la mer leur nourriture journalière, ils sont marins audacieux et pêcheurs habiles: les poissons, en effet, composent une de leurs premières ressources. Sur les îles basses de ces archipels, qui sont découpées en bandelettes étroites de coraux, il ne croît point d'arbres à pain ni de *spondias*, mais seulement quelque peu de taro (*arum esculentum*) et du *fara* ou vaquois.

Les pirogues de mer des Pomotous sont grandes et solidement construites pour les navigations lointaines; et nous en vîmes à Papaoa plusieurs qui, malgré la distance des îles basses à O-Taïti, venoient de s'y rendre après plusieurs jours de traversée. Ces pirogues, de la dimension des chaloupes de nos pêcheurs, sont pointues à leurs

deux extrémités, et fortement liées entre elles à deux pieds de distance par des madriers qui supportent une plate-forme solide : leur coque est pontée, surmontée d'un plat-bord; et les bordages sont très solidement chevillés. Sur la pirogue de gauche est établie dans toute sa longueur une banne en branches pliantes tissées à la manière de nos ouvrages de vannerie, et dont la surface est convexe en dehors et verticale en dedans, où se trouve l'ouverture; car c'est en ce lieu que couche l'équipage, et que sont placés les vivres de campagne. Le gouvernail de ces doubles pirogues est fort remarquable par la simplicité de son mécanisme: c'est un long morceau de bois s'évasant à l'extrémité en queue de poisson, et tournant aisément sur une cheville. Le mât, en bambou, est fixé par des cordages tissés avec des écorces d'*hibiscus*: une grande natte quadrilatère sert de voile; et ce qu'il y a de singulier c'est que l'amure ne diffère point de celles de nos embarcations: l'écoute est fixée sur l'un ou sur l'autre bord à une petite cheville en bois.

Les Pomotous façonnent leurs armes avec un bois très dur qui est rare sur leurs îles: ce sont des javelines, quelquefois longues de quinze pieds, s'élargissant au sommet comme le fer d'une hallebarde; elles sont ornées de sculptures travaillées avec beaucoup de goût. Il en est de même de leurs pagaies, qui sont ornées de dessins très gracieux;

de leurs haches en coraux, et de quelques autres ustensiles. Les femmes portent au cou des morceaux de nacre taillés en rond et dentelés sur leurs bords, qui forment un collier embriqué d'un effet aussi agréable que brillant. Le goût de ces naturels pour l'*ava-ava,* boisson âcre et piquante qu'ils composent avec une plante propre à toutes les îles de la mer du Sud, est très prononcé: aussi, contre l'usage de la plupart des Océaniens, recherchent-ils avec fureur nos liqueurs spiritueuses. C'est ainsi que pendant notre séjour à O-Taïti nous reçûmes la visite des équipages de deux pirogues pomotoues arrivées le soir même: quelques verres d'une eau-de-vie très forte du Chili accueillirent ces hôtes, et chassèrent de dessus leur visage les nuages sombres qui y régnoient. Ces naturels nous demandèrent la permission de danser, et voici à-peu-près le récit de ce qui se passa dans cette scène. Huit Pomotous se placèrent sur une seule ligne, en s'asseyant sur le tillac: tous, d'un commun accord, frappoient sur les parties charnues des cuisses et des jambes avec la main disposée en creux; ce qui produisoit une sorte de bruit harmonique dont la mesure lente devint bientôt plus pressée et plus rapide. Pendant ce temps les insulaires chantoient des couplets sur un air monotone et lent, et modifioient la voix naturelle de manière à lui donner une inflexion rauque et stomacale. A mesure que le rhythme devenoit plus vif, un des huit Pomotous

assis se levoit avec prestesse, et dansoit seul : toute sa pantomime se composoit de mouvements extrêmement rapides des jambes et des bras. Lorsque ce premier danseur se trouvoit fatigué, un second, puis un troisième, se levoient; et c'est alors que cette pythique devenoit très indécente. Ces danses sont toujours caractéristiques; et celles qui peignent les combats retracent toutes les habitudes de ces peuples dans leur manière de faire la guerre, et sont en quelque sorte un mimodrame destiné à représenter sous les yeux de la tribu les hauts faits de ses guerriers : les Pomotous aiment si passionnément cet exercice, ils y mettent tant de chaleur et d'action, leur ame est tellement identifiée avec ce genre de plaisir, qu'on les voit bientôt haletants de fatigue et leurs corps ruisselants de sueur. De même que tous les habitants des îles de la Société, leur langue, remplie de voyelles, leur permet d'improviser sur tous les sujets qui ébranlent le moindrement leur imagination mobile. Leurs vers semblent être soumis à une sorte de rhythme; toujours est-il qu'ils sont cadencés, et qu'ils paroissent composés d'un nombre uniforme de mètres. Lorsqu'ils sont au milieu des étrangers, leurs vers renferment ordinairement quelques compliments ayant pour but de solliciter des présents : c'est ainsi que plusieurs de leurs chansons, qu'ils improvisèrent le soir où ils vinrent à bord, rouloient sur ce qu'ils avoient la gorge séche,

et qu'ils espéroient que dans la pirogue françoise on leur donneroit de l'*ava-ava* (eau-de-vie) pour l'humecter. D'autres fois ils se moquoient des Taïtiens, soumis à la domination des missionnaires anglicans.

Du reste les Pomotous doivent être une jeune colonie de l'archipel de la Société; tout en eux rappelle la souche d'où ils sont sortis.

§ VI. DES O-TAÏTIENS.

Les naturels de l'île d'O-Taïti, si célèbres en France par les récits pleins de charmes et de naïveté que Bougainville a publiés sur leurs mœurs et sur leurs habitudes, seront ici l'objet de notre étude. Notre opinion ne coïncidera pas toujours avec celle qui est assez généralement répandue; mais on voudra bien se rappeler que cette notice historique a été tracée sur les lieux, et que par conséquent il ne nous est plus permis de rien changer à notre premier sentiment.

Les O-Taïtiens sont le type de notre rameau océanien, bien qu'on ait pensé que le peuple et les chefs n'appartenoient point à la même race: mais cette distinction des *tiaous* ou *tiraras* (les chefs) avec les *toutous* (bas peuple) ne repose que sur des indications vagues et superficielles; car si la plupart des *tiaous* diffèrent des autres insulaires par une taille plus avantageuse, par une teinte de peau plus claire, cela tient à ce qu'ils sont mieux nourris et moins exposés à l'influence du soleil: d'ailleurs on observe dans la caste privilégiée quelques hommes contrefaits et très basanés. Tous les Taïtiens, sans presque aucune exception, sont de très beaux hommes: leurs membres ont des proportions gracieuses, mais en même temps robustes en apparence; et

par-tout les saillies musculaires sont enveloppées par un tissu cellulaire épais qui arrondit ce que les formes ont de trop saillant. Nous mesurâmes deux des plus beaux hommes du district de Matavai nommés Faeta et Upaparu : leur taille étoit de cinq pieds huit pouces et quelques lignes, et il n'est pas rare de rencontrer des insulaires qui aient cette stature; cependant les dimensions les plus ordinaires du reste des habitants sont, terme moyen, de cinq pieds trois à cinq pouces.

La physionomie des O-Taïtiens est généralement empreinte d'une grande douceur et d'une apparence de bonhomie. Leur tête seroit européenne sans l'épatement des narines et la grosseur trop forte des lèvres. Leurs cheveux sont noirs et rudes. La teinte de la peau est d'un jaune rouge très peu foncé, ou celle que l'on connoît vulgairement sous le nom de couleur de cuivre clair. Cette coloration varie toutefois d'intensité, et c'est ainsi que beaucoup de naturels des deux sexes n'ont que ce brun qui distingue les peuples du midi de l'Europe. La surface de la peau est très lisse et douce au toucher; mais il s'en exhale une odeur très forte et très tenace qui est due en grande partie aux frictions d'huile de coco dont elle est sans cesse lubréfiée, et cette odeur persiste malgré les bains journaliers dont ils font usage. Hommes et femmes portent les cheveux coupés assez ras; ni les uns ni les autres ne s'épilent; mais les premiers s'arrachent la barbe, et ne laissent

croître que les moustaches qu'ils taillent de manière à former un léger rebord sur la lèvre supérieure. Les membres sont nettement dessinés, et les jambes, d'après nos idées sur la beauté, sont remarquables par leurs belles proportions. Tout le système musculaire est largement développé; mais comme il n'a jamais été façonné pour un exercice de force, il en résulte la mollesse et l'inertie qui sont propres aux Taïtiens. Leur démarche en effet est chancelante et comme mal assurée, et s'ils agissent c'est d'abord avec vigueur, mais bientôt leurs efforts sont épuisés. Comment en seroit-il autrement sur un sol où les produits alimentaires furent jetés en abondance, et où, pour les obtenir, il ne faut employer aucun travail ni aucun effort? De cette heureuse position, de cette fécondité de la nature, il en est résulté pour les O-Taïtiens ces mœurs molles et efféminées, cette enfance dans les idées, qui les distinguent. C'est à cause de cela que les habitants de Borabora, moins favorisés, s'adonnèrent à la piraterie, et leur firent souvent la guerre avec succès. C'est par la même raison qu'ils ont adopté sans obstacle les nouvelles maximes qui leur furent portées par les missionnaires anglois, maximes qu'ont repoussées tous les autres peuples de la même race dont l'ame est plus fortement trempée.

On a longuement discuté anciennement sur ce que les Américains ne présentèrent point aux premiers observateurs un système pileux aussi épais

que celui de beaucoup d'autres peuples : la question est aujourd'hui bien résoluè ; mais, pour ne parler que des O-Taïtiens, cette partie accessoire de l'organisme est très abondamment fournie. Légers à la course, ces naturels sont habitués dès l'enfance à gravir à la cime des plus hauts cocotiers, et les arêtes des rochers les plus escarpés. Ils savent lancer les pierres avec la plus grande adresse, et leur coup d'œil est si juste qu'ils frappent le plus souvent le but qu'ils se proposent d'atteindre. Dressés dès la plus tendre jeunesse à la natation, les O-Taïtiens dans l'adolescence se plaisent à évoluer au milieu des récifs ; ils exécutent de très longs trajets sans éprouver de fatigue. Leurs sens, habitués à des observations toutes instinctives, leur font avoir la conscience d'un oiseau caché dans le feuillage d'un arbre éloigné, ou d'un petit lézard qui bruisse au loin sous une pierre, lorsqu'un Européen essaie en vain de voir ou d'entendre ces animaux. Mais cette faculté du reste ne leur est point exclusive, on sait qu'elle appartient à tous les peuples isolés ou disséminés sur la surface de la terre, qui en font un usage journalier.

Dès leur bas âge les petits Taïtiens sont familiarisés avec les intempéries des saisons. Nous en avons vu qui restoient hors des cabanes et dans un état de nudité parfait, bien que la pluie tombât par torrents. D'ailleurs ces enfants de la nature peuvent se développer en paix ; lutter contre les vagues au milieu des brisants, grimper sur les

arbres et parcourir sans cesse les bois, forme leur première éducation, et, d'après cela, il n'est pas étonnant que les membres acquièrent cette aisance dans les mouvements qui est si opposée à la roideur et à l'immobilité d'un Européen.

Les femmes d'O-Taïti, ces prêtresses de Vénus, dont les attraits séducteurs sont peints avec tant de charmes dans Bougainville, Wallis, et Cook, sont généralement très laides de figure. Ce n'est pas, nous le savons, l'opinion reçue en Europe; et les tableaux gracieux et fantastiques qu'on a faits de leurs traits se trouvent en quelque sorte présents à la mémoire pour infirmer notre jugement. Mais nous avons vu la plus grande partie du beau sexe taïtien, et nous pouvons affirmer sans crainte que dans toute l'île à peine trouveroit-on une trentaine de figures passables d'après nos idées sur la beauté, ou en citer une dizaine qui aient une physionomie attrayante, et encore faudroit-il les chercher parmi celles qui sont à l'aurore de la vie; car la maternité et les travaux du ménage les flétrissent de bonne heure. Toutes les femmes âgées sont dégoûtantes par une flaccidité générale, qui est d'autant plus grande qu'elle succède ordinairement à un embonpoint considérable. Les premiers navigateurs, en abordant dans cette île si belle par la pompe de sa végétation et la douceur de sa température, ont-ils été séduits par les plaisirs sensuels dont on les enivra après de longues privations,

ou bien la beauté du sang s'est-elle altérée à la suite des maladies vénériennes, ainsi que le pensent les missionnaires? Tout porte à croire que la première idée est la plus probable; la vie des gens de mer s'écoule au milieu de rudes vicissitudes, de privations de toutes sortes, et, dans les courts moments où ils peuvent satisfaire leurs goûts, ils s'y livrent avec un entier abandon. On conçoit facilement alors comment leur imagination dote de tous les avantages réunis le sol qui leur offre de faciles plaisirs, et l'éducation même ne garantit pas de ces prestiges, puisque nous voyons des hommes graves partager le même sentiment. Le Camoëns entre autres n'a-t-il pas consacré un chant à peindre les voluptés que Gama et ses compagnons goûtèrent dans une île fortunée? Bougainville, Wallis, Cook, Bligh, ont rivalisé, dans leurs relations, en peintures un peu vives et à la manière de l'Albane lorsqu'ils tracent les contours gracieux, la tournure agaçante, les yeux langoureux des O-Taïtiennes, qui, au dire de ces navigateurs, auroient pu soutenir la comparaison avec les Françoises dont le front n'est bruni que de cette demi-teinte qui ne messied point au visage des Andalousiennes. Si ce tableau ne concernoit qu'un petit nombre de jeunes filles, nous serions les premiers à en reconnoître la vérité; mais le sexe féminin, quoique doté assez universellement de certains traits dont s'enorgueilliroient les Européennes, est tellement défavorisé

sous d'autres rapports qu'un observateur judicieux ne peut se dispenser de détruire les préventions fautives généralement répandues. Les O-Taïtiennes, avant le mariage, présentent cet embonpoint raisonnable qui prête de la grace au corps, en arrondit les contours, et est le signe le plus infaillible d'une santé robuste; elles ont la jambe forte et bien proportionnée, les mains très petites; l'élargissement singulier des traits de la face tient peut-être à l'usage qu'ont les mères de comprimer dès l'âge le plus tendre la tête de leurs enfants, de manière qu'il en résulte l'agrandissement de la bouche, l'aplatissement des ailes du nez et la saillie des pommettes; de sorte que le nez, qui est assez généralement volumineux, et les lévres fort grosses, ne concourent point, comme on peut le penser, à l'embellissement du jeu de la physionomie; mais les avantages dont la nature libérale les a dotées ne sont point à dédaigner. Elles ont, ainsi que les hommes, les dents du plus bel émail et parfaitement rangées; leur œil est plein de vivacité et de feu, il est bien fendu, placé à fleur de tête, recouvert par de longs cils effilés et abrité par un large sourcil noir; leur chevelure est de cette dernière couleur, et le luisant qu'elle affecte est dû à l'usage de l'huile de coco, ou *monoï*, dont elle est généralement enduite; leur sein offre avec assez de régularité une demi-sphère dont la fermeté souléve la toile qui le recouvre si imparfaitement; mais le bouton de

rose que la libérale nature plaça sur l'orbe d'albâtre de la femme issue de race caucasique n'a plus cet incarnat et cette fraîcheur; c'est une sorte de mûre noire, longue, grosse comme le bout du doigt, entourée d'une auréole couverte de papilles saillantes, et colorée en brun foncé : tels sont les avantages physiques de l'O-Taïtienne la plus favorisée. La coloration de la peau des femmes est, ainsi que celle des hommes, d'un cuivre clair. Quelques unes cependant sont remarquables par une très grande blancheur, et les épouses des chefs sur-tout, qui ne sont point soumises à des travaux rudes, ni à l'action du soleil, ont une teinte beaucoup moins foncée que celle des Provençales. Mais les jouissances précoces, le mariage et l'allaitement, ont bientôt détruit les avantages que nous venons de signaler. Vers dix ans les filles sont nubiles et de très bonne heure elles sont mères et très fécondes. Le plus grand service que les missionnaires européens aient rendu à ces peuples est de les avoir portés à abolir l'affreuse coutume de sacrifier leurs enfants; le grand nombre de ceux-ci promet à la population d'O-Taïti un accroissement d'autant plus nécessaire qu'elle avoit été diminuée par des guerres, des maladies, et des sacrifices humains. Les mères regardent comme le plus sacré de leurs devoirs de nourrir leur progéniture, elles ne s'en dispensent que dans des cas très rares; et les épouses des chefs, qui jouissent

là comme ailleurs d'une prérogative que ne partage point le vulgaire, peuvent seules se dispenser de ce pieux devoir. Les femmes s'entr'aident dans les douleurs de l'enfantement; la plus proche voisine sert d'accoucheuse et coupe le cordon ombilical avec la valve tranchante d'une huître. Aussitôt que le nouveau-né a vu le jour, on le plonge dans un bain d'eau fraîche; la mère l'allaite pendant long-temps, et nous avons vu des enfants âgés de trois ou quatre ans courir après le sein maternel. Une observation dont nous nous sommes difficilement rendu compte est le petit nombre de vieillards qu'on remarque parmi les O-Taïtiens. On ne rencontre en effet que très peu d'individus auxquels on puisse par diverses supputations donner soixante-dix ans au plus. Aujourd'hui les missionnaires anglois tiennent des registres exacts des mutations civiles, et cette question sera un jour complétement résolue.

Plus les hommes sont restreints dans la sphère de leurs idées, plus ils sont près de ce qu'on appelle état de nature, plus leurs liens de famille ont de force; les O-Taïtiens en effet ont la plus vive tendresse pour leurs enfants; ils leur parlent avec douceur, ne les frappent jamais, et ne goûtent rien d'agréable sans leur en offrir. Ces bons sentiments n'ont pu être détruits que par la force tyrannique des superstitions religieuses; et tel père qui chérissoit tendrement son fils le voyoit sacrifier

sans regret à la demande et sur les autels du redoutable dieu *Oro*.

D'où peut provenir ce grand nombre de bossus qu'on rencontre de toutes parts à Borabora, à Taïti, et dans toutes les îles de la Société? comme ceux d'Europe, ils sont spirituels, gais, et portés à la satire. Les missionnaires attribuent cette dégénérescence aux funestes effets des maladies syphilitiques; mais nous ne partageons pas une opinion qu'ils ont sans doute adoptée comme un thème de déclamation contre les navigateurs.

Ces bossus sont alertes, et plus d'une fois nous avons été étonnés de les voir gravir avec aisance jusqu'au sommet des plus hauts cocotiers.

Les travaux qui appartiennent à l'un ou l'autre sexe sont ainsi répartis: les femmes fabriquent les étoffes, tissent les nattes et les chapeaux de paille; elles sont là comme ailleurs les gardiennes des maisons. Les hommes élèvent les cabanes, creusent les pirogues, plantent les arbres, en cueillent les fruits, et cuisent les provisions dans les fours souterrains. Seuls ils vont à la pêche, ou parcourent les récifs pour y recueillir les mollusques dont ils se nourrissent.

Paresseux par essence, les Taïtiens trouvent dans le sommeil ou le repos le souverain bonheur; ils se couchent généralement dès le crépuscule. Depuis l'arrivée des Européens, cependant, quelques familles ont pris l'habitude des courtes veillées; et

là le père ou le grand-père, éclairé par la flamme vacillante que jette une mèche imbibée d'huile de coco et renfermée dans la coque de la noix, raconte à ses enfants des aventures de pêche, ou les instruit de l'histoire d'O-Taïti ou des mystères de leur religion. Le narrateur, dans ses récits, accommode ses gestes, les inflexions de sa voix, au sujet dont il s'occupe. Tous les membres de la famille couchent le plus ordinairement pêle-mêle dans une même pièce, sur des nattes jetées sur le sol. Nous avons fréquemment vu de jeunes époux couchés sur la même natte que leurs pères et mères, frères et sœurs. Les chefs seuls couchent sur des nattes tendues sur des châssis, et des étoffes d'écorce d'arbre à pain sont suspendues alentour en forme de draperie. Ils ont aussi l'usage de la sieste, et tous les insulaires dorment habituellement depuis midi jusqu'à trois heures.

Les O-Taïtiens font trois repas principaux : nous disons principaux, car ils mangent presque à toutes les heures du jour. Cependant les repas de famille se font le matin de très bonne heure, vers midi à-peu-près, et le soir au coucher du soleil ; mais il est bien rare de rencontrer un naturel sans qu'il ait dans la main un morceau de fruit à pain cuit sous la cendre, ou une noix fraîche de coco, dont ils aiment passionnément le lait émulsif.

Leur cuisine est simple, et la nature a pourvu d'une manière libérale aux substances alimentaires

et aux fécules, que nulle part on ne rencontre en si grande abondance. Pendant sept à huit mois les arbres à pain ou *maïore* donnent leurs fruits; pendant le reste de l'année ils ont ou des cocos ou des *taros*, des ignames ou des racines de *tévé* (*tacca pinnatifida*, LINNÆUS). Ils ont aussi le soin de faire des préparations destinées à varier leur nourriture ou à servir dans des temps de disette : ainsi ils retirent des fécules très pures et très belles des racines d'*arrow-root* et de *taro;* ils font du *saïpaï*, sorte de pouding composé de chair de fruit à pain et de coco, qu'ils nomment *poe-taro* lorsqu'on y ajoute des feuilles d'*arum*, et *poe-pya* lorsque c'est du jus de coco et de la racine de *pya* râpée. Mais de toutes ces préparations la meilleure sans contredit est la confiture qu'ils appellent *popoe-fayi*, et qui est un mélange de fruits à pain cuits avec des bananes de montagnes.

D'après les idées nouvelles que leur ont transmises les missionnaires, les Taïtiens sont dans l'usage de n'allumer leurs fours souterrains que les samedis ou la veille des grandes fêtes; et les aliments qu'ils y font cuire servent pour toute la semaine: lorsque les provisions viennent à manquer, ils se bornent à rassembler devant leur porte quelques charbons, sur lesquels ils grillent des fruits à pain ou des racines. Quoiqu'on ait décrit bien au long les fours dont se servent sur-tout les insulaires de l'archipel de la Société, cette méthode

est si avantageuse pour donner un goût exquis aux mets qui y sont soumis, elle est si simple, mais en même temps si remarquable, que nous ne pouvons nous dispenser d'en parler, au moins brièvement. A quelques pas de leurs cabanes les habitants creusent un trou circulaire assez vaste, mais peu profond, dont ils garnissent le fond avec des pierres (des morceaux de trachytes); puis ils allument un grand feu, sur lequel ils placent une couche de terre pour empêcher que la chaleur ne s'évapore. Lorsque le degré de caloricité est assez élevé, ils découvrent le four, et ils mettent au fond, sur un lit de pierres échauffées, recouvertes de feuilles de bananiers, un cochon, dont le ventre est rempli de pierres chaudes : on fait un lit de ces dernières par-dessus, et on renouvelle le feu par le moyen d'enveloppes filamenteuses ou brou de cocos très sec. En dessus ils forment des soupiraux, par où s'écoule la fumée en colonnes épaisses. Souvent ils placent en deuxième plan divers rangs de fruits à pain ou *maïore*. L'ensemble du four est ensuite recouvert, et le feu entretenu environ une demi-journée. Lorsque la cuisson approche de son terme, on enveloppe le four entier d'une couche épaisse de terre, et la chaleur se concentre et donne le dernier degré de cuisson. Les pierres du pays, très poreuses d'après leur origine volcanique, sont très propres à propager la chaleur. C'est au moment de servir, dans les repas d'étiquette donnés par les

rois, qu'on découvre le four; et les fruits à pain qu'on en retire, et les viandes rôties, conservent un parfum délicieux et une succulence qu'on chercheroit en vain dans celles préparées par les procédés européens.

Les aliments usuels consistent donc en viandes, en fruits, et en racines. La chair qu'ils estiment le plus est celle du cochon, qu'ils appellent *poua;* mais tous les habitants ne peuvent en goûter que rarement. Ils aimoient autrefois les chiens (*ouri*); ils élèvent des poules (*moena*), ramassent les œufs dans les broussailles, et n'en font aucun usage. Ils aiment passionnément le poisson, qu'ils mangent presque constamment cru, et consomment beaucoup de coquillages, d'holothuries, d'aplysies, que la mer jette à la côte, ainsi que de gros crustacés.

Mais la base réelle de leur existence est le fruit qu'ils appellent *maïore*, que l'utile arbre à pain produit. Avec le coco la Providence divine a assuré à ces peuples une vie exempte de besoins, ou pour laquelle ils ne sont pas forcés de conquérir avec peine les premiers aliments.

Le *rima* ou fruit à pain se mange cuit: il produit pendant une partie de l'année des fruits verts qu'on recueille au fur et à mesure qu'on en a besoin; mais en janvier, février, novembre, et décembre, il cesse de produire. On a alors eu le soin de convertir sa pâte en une sorte de conserve aigrelette qui dure cet espace de temps, et qu'on mange

conjointement avec les bananes séchées au soleil et pressées par de fortes ligatures appelées *piri*, et qui ressemblent entièrement à des carottes de tabac. Les Anglois estiment beaucoup cette dernière préparation, dont les marins font usage comme un excellent antiscorbutique. Avec le *rima* frais ils fabriquent une friandise en triturant sa pâte, unie à celle des bananes cuites; ils étendent aussi sa fécule, qu'ils font fermenter un instant, pour faire une boisson instantanée qui a une saveur aigrelette, une consistance épaisse, et une couleur blanchâtre qu'on nomme *popoe*.

Le cocotier paroît avoir été créé pour être utile dans toutes ses parties: aussi les Taïtiens vénéroient-ils ce brillant palmier. Ses noix encore fraîches servent, de préférence, pour leur nourriture et leur boisson. Ils appellent le palmier *ari*, et *totomoude* le fruit: dans cet état ils aiment avec délices le lait butyreux contenu dans son intérieur; ils mangent la chair molle qui tapisse les parois de la noix en la râclant avec les doigts ou quelquefois avec un fragment de la coque, et la dévorent en un clin d'œil. Les jeunes cocos, non développés ou encore en bourgeons dans la spathe, sont une friandise recherchée qu'ils appellent *eouto*.

Les cocos, parvenus à parfaite maturité, sont conservés pour la fabrication de l'huile. Mais les naturels vont dans les bois recueillir ceux qui sont germés, et ils mangent l'intérieur, qui est spon-

gieux, avec une grande sensualité, tandis qu'ils rejettent la chair qui reste encore autour de la noix comme trop dure et seulement propre à fournir de l'huile.

Enfin avec l'amande ou la chair de l'*ari* ils forment, en la broyant et la soumettant au lavage, de grosses boules qu'ils dessèchent afin de les conserver, et qui servent à fabriquer d'autres mets.

Les bananes sont également un article important de consommation; elles sont mangées crues à l'état frais, ou bien cuites et mélangées avec du *maïore* ou fruit à pain. On en fait des conserves nommées *pire*, en les pressant fortement les unes contre les autres et les séchant au soleil après les avoir coupées par lanières. Dans cet état elles prennent une saveur sucrée, et sont excellentes. Nous en avons souvent mangé avec le plus grand plaisir. Elles peuvent, ainsi ficelées et préparées, se conserver long-temps.

Le *taro* rôti fait partie intégrante des matières alimentaires. On en retire une très belle fécule par le lavage; mais la plus estimée s'obtient des racines d'une espèce de *maranta* appelée *tii*[1], qui donne ce que les Anglois appellent *arrow-root*, et sur laquelle les missionnaires ont imposé un tribut. Cette matière est très blanche, très gommeuse, et est très employée pour les maladies consomptives

[1] On retiroit du *tii*, par la fermentation de la racine râpée dans l'eau, une sorte de rhum très fort.

et les dyssenteries chroniques. Par elle-même, d'ailleurs, elle ne jouit d'aucune propriété spéciale autre que celle dévolue aux fécules de pommes de terre, de blé, etc. Ils emploient encore, dans le même but, les tubercules radiculaires que produit le *tacca pinnatifida*, qu'ils appellent *tévé*, tandis qu'ils donnent à la racine le nom de *pya*. Les ignames fournissent leurs racines douces et sucrées par tronçons volumineux longs de plus d'un pied, et recouverts d'un épiderme rougeâtre qu'ils nomment *eoui*. Ils utilisent encore diverses plantes sauvages éminemment nutritives, et ils ont en quantité une sorte de courge. Ils ne font que sucer la canne à sucre, dont ils rejettent la portion ligneuse. Ils ont d'ailleurs pour fruits l'orange, le citron, la papaye, qu'on leur a portés; mais au premier rang on doit mettre le *vy*, fruit du *spondias dulcis*, dont la saveur déplaît d'abord à cause d'un goût résineux qui domine dans l'épiderme, mais qui disparoît lorsqu'on enlève la peau pour faire place au goût exquis et sans mélange de la chair, dont il se fait une grande consommation. Ce fruit est aqueux, et fond sur les lèvres lorsqu'il est mûr; mais à ce point il ne peut se conserver. On le cueille lorsqu'il est encore vert, pour le transporter à bord des navires et le faire mûrir en mer.

La boisson ordinaire des O-Taïtiens est l'eau pure. Ils buvoient, avant l'arrivée des mission-

naires, une liqueur spiritueuse très enivrante, appelée *ava*, obtenue de la macération dans l'eau, pendant deux ou trois jours, de la racine du *piper methysticum*. Cette liqueur occasione un sommeil profond, puis des transpirations abondantes, et par suite des ivresses furieuses. Ils s'en servent encore aujourd'hui, mais principalement comme remède. C'est par analogie avec l'*ava*, quant aux effets, qu'ils ont nommé *ava-ava* cette plante nauséabonde, dont ils ne font pas usage ou du moins fort peu, connue dans l'univers sous le nom de *tabac*.

Le goût des O-Taïtiens pour les vêtements d'Europe est effréné. Il semble que sous l'habit d'un homme éminemment civilisé ils doivent acquérir le mérite qui le distingue, et s'attirer la considération qu'on lui porte. Telles sont du moins leurs idées à ce sujet. Aussi les voit-on chercher par tous les moyens imaginables à obtenir des habits, des chapeaux, des cravates de soie, et particulièrement des chemises. Ils n'en sont pas encore au point de porter des culottes et des souliers. Le petit nombre des navires qui y relâchent, proportionnellement à la masse de la population, ne peut assez fournir de nos tissus pour vêtir la plupart des naturels: ils ont donc été forcés de conserver leurs anciennes étoffes faites avec l'écorce des arbres, de s'habiller en mêlant fréquemment les vêtements européens et taïtiens.

Le costume journalier est assez simple pour le commun du peuple : il se compose chez les hommes d'un morceau d'étoffe servant de pagne, et s'ajoute sur le *maro*. Quelquefois ils jettent sur les épaules une pièce légère, trouée au milieu pour le passage de la tête. La pagne sert à recevoir divers petits objets. Les jeunes garçons jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans sont complètement nus, hormis l'étroit *maro* qui recouvre les parties génitales. C'est habituellement une bride étroite qui ceint les reins, et dont un pli enveloppe les testicules et retombe sur le pubis; un autre bout passe sur le périnée et l'assujettit. Les chefs ont des *maro* faits avec des écorces très molles et tissées à la manière des nattes fines : ils sont longs de plusieurs aunes, et larges de trois pouces. Les jeunes gens portent souvent un réseau de vieux filets sur la tête, et ont les oreilles percées pour recevoir des fleurs.

Dans les jours de cérémonie les chefs portent une longue pièce d'étoffe ouverte au centre, appelée *tipouta*, retenue sur les épaules par la tête, semblable au *poncho* des Araucans, et retombant jus qu'aux chevilles, à la manière des chasubles de nos prêtres. Sa couleur est blanche, mais les bords et sur-tout les angles sont ornés de feuillages imprimés, et vivement colorés en rouge par le suc rutilant du *maki*. Une autre pièce d'étoffe ceint le corps, sa finesse est plus grande que celle de la précédente : elle forme plusieurs tours sur les reins, et ses cou-

leurs varient du brun au jaune serin. Les naturels savent tresser la paille, et ils s'en font des sortes de chapeaux. Ils remplacent quelquefois cette coiffure par un turban de toile.

Les chefs aiment à se vêtir à l'européenne, et dans leur plus grand négligé ils portent aujourd'hui un chapeau de paille, une chemise et une natte très fine, très moelleuse, d'une couleur vive, qui enveloppe négligemment le corps.

Le costume des femmes est le même pour tous les âges, lorsqu'il consiste en habits du pays; mais il diffère là comme ailleurs suivant le rang ou la fortune de celle qui est empaquetée dans des robes venues des manufactures d'Angleterre. Ce n'est que par des échanges, de cochons entre autres, qu'elles obtiennent les indiennes et les rubans qui les défigurent aujourd'hui. Ce qui est commun à toutes ce sont les petits chapeaux de paille dont elles couvrent leurs têtes, et qu'elles font elles-mêmes avec les jeunes écorces macérées du *pourao*, ou les chaumes d'une graminée nommée *moou*. Ceux-ci, beaucoup plus rares, sont satinés, brillants, et ont tout l'éclat des chapeaux de paille de riz ou d'Italie. Deux grandes pièces d'étoffe drapées avec art composent tout leur habillement: la première, d'une blancheur éblouissante, ceint les reins, et enveloppe tout le haut du corps; les deux extrémités sont jointes l'une avec l'autre, et engagées sous un pli qui les retient pour retomber avec grace. Un long manteau couvre les

épaules; sa couleur est également blanche. Les deux bouts s'attachent au-dessus des épaules, retombent sur les bras, qu'ils laissent libres, tandis que le reste de l'étoffe fait plusieurs circonvolutions autour des reins, et remonte voiler à demi le sein, plutôt pour la forme que par principe de pudeur. Cette espèce de tunique extérieure ne se porte que les jours de cérémonie; dans leur intérieur elles sont à demi nues. Pour la pluie cette longue robe antique est faite avec une étoffe plus épaisse, brune ou marron en dehors, et enduite d'une gomme qui la rend imperméable à l'eau. Les jeunes filles, et les plus coquettes sur-tout, ont sur les épaules, et sans autre voile, une sorte de petit fichu étroit, très blanc et travaillé en losanges à jour. Toutes les femmes indistinctement vont nu-pieds. La portion la plus brillante de leurs atours est sans contredit le goût qu'elles ont pour les guirlandes de fleurs: celles-ci sont de plusieurs espèces, mais généralement elles préfèrent à l'éclat des corolles les tiges fanées mais odorantes du basilic par exemple. Cette plante qu'on a introduite à Taïti croît par-tout maintenant, et les femmes portent de gros paquets de ses tiges fanées sur la tête. C'est ordinairement la fleur de l'*hibiscus rose de Chine*, qu'elles entrelacent pour former sur leur front un large faisceau, d'autant plus remarquable que cette fleur possède l'éclat le plus vif du vermillon uni au carmin: quelques jeunes gens s'en font aussi des couronnes. Une

autre fleur chérie des femmes est le *gardenia*, dont l'odeur est très suave et très pénétrante; elles traversent les lobes de leurs oreilles des longs tubes de ses corolles virginales qui se fanent bientôt. Quelques unes portent des perles fines enfilées, en place de pendants d'oreilles, mais seulement d'un seul côté. Cette coutume de se placer des fleurs dans les oreilles est d'autant plus remarquable qu'on la retrouve aujourd'hui chez presque tous les peuples malais des îles de la Sonde ou des Moluques. Aussi à Taïti les femmes se font souvent des fleurs factices qu'elles placent au même lieu. Ce sont des feuilles odorantes, des fleurs auxquelles elles accordent un sens ou quelques propriétés, qu'elles attachent sur un petit bâton, et qu'elles conservent long-temps ensuite. Peut-être cet usage est-il propre aux filles; peut-être que ce sont des dons d'amour, ce que nous ignorons. Elles parfument leurs vêtements avec les noix de toumanou (*calophyllum inophyllum*).

Les femmes ont généralement, pour garantir leur figure de la trop vive action du soleil, une visière faite avec les folioles du cocotier, et qu'elles appellent *niao* : cette coutume est aussi suivie par quelques hommes et sur-tout par des jeunes gens.

La fabrication des étoffes est l'occupation principale du sexe féminin, et, quoique fréquemment décrite, elle mérite de fixer l'attention. On auroit de la peine à croire en effet qu'avec des moyens si imparfaits et en même temps si simples ces peuples

aient pu se façonner des vêtements aussi ingénieux et si commodes, en se servant d'écorces d'arbres. Les voyageurs jusqu'à ce jour n'ont mentionné que le mûrier à papier ou le *broussonetia* comme le végétal qui fournit son *liber* pour la fabrication des toiles très fines : mais cet arbre, qui sert aux mêmes usages en Chine et au Japon, est rare à O-Taïti, quoiqu'il y soit cultivé; on n'emploie guère aujourd'hui que ses fibres, dont on tisse des chapeaux ou des sortes de fichus très légers. Plusieurs arbres ont des écorces que les O-Taïtiens utilisent, mais celui qui fournit à l'habillement de presque toute la population est l'arbre à pain. On choisit à cet effet les branches les plus jeunes ou les plus tendres, on les fend longitudinalement, et on les dépouille avec facilité. Leur liber est épais, composé de plusieurs couches, enduit d'un suc gommeux très tenace, très propre sous le battoir à lier les fibres entre elles, et à permettre qu'elles s'étendent largement, à mesure qu'elles perdent de leur épaisseur. On fait macérer pendant trois jours ces écorces, afin de les dépouiller de l'épiderme qui les recouvre, et on garde souvent le feuillet du liber le plus voisin des fibres qui est coloré en marron. Ajouté aux autres écorces, il sert à donner plus d'épaisseur à l'étoffe portée dans la saison des pluies, en même temps que celle-ci prend la couleur brune qui le distingue.

Outre le mûrier à papier principalement réservé

aux tissus très fins, et l'arbre à pain, appelé *ourou*, qui est universellement employé, ces insulaires se servent encore au besoin des écorces de l'*hibiscus tiliaceus*; de celles d'un arbre à feuilles lancéolées, nommé *oraeaoua*, de l'écorce du *tiaïly* ou plane de Cook (*aleurites triloba*), de celle du tamanou, et de quelques autres dont les noms nous sont inconnus.

Avant de commencer leur préparation, les femmes font macérer les écorces dans l'eau; elles en apportent ensuite la pâte dans un local où l'on fabrique les toiles et qu'on appelle *hao*: les morceaux de pâte n'ont alors que trois à quatre pouces de largeur sur une longueur déterminée, et les parcelles sont conservées soigneusement pour fermer les trous, lorsque la toile déchire, ce qui arrive dans le premier moment du battage. Ces écorces malaxées sont appliquées sur un madrier en bois un peu épais, et l'opération est entamée à l'aide d'un battoir appelé *eyeyé*. Cet instrument, aujourd'hui très connu en Europe, est long de quinze pouces; il est régulièrement quadrilatère, et a un pouce et demi sur chaque face, et quatre à cinq pouces de manche; il est fait d'un seul morceau de bois très dur. La première face, celle avec laquelle on commence à frapper les étoffes, est rayée longitudinalement par des lignes un peu fortes et en petit nombre; dans la seconde les rainures diminuent de profondeur et leur nombre augmente; ainsi de la troisième; la quatrième est

couverte de rainures extrêmement fines : c'est aussi celle qui sert à terminer l'étoffe en lui donnant la dernière façon.

Alors l'écorce constamment humectée avec de l'amidon, et tenue fraîche dans des paquets de feuilles de *mapé*, est frappée dans le même sens par plusieurs *eyeyés*. On a en effet le soin de ne jamais battre sur le même endroit : les coups vont de proche en proche. Cette opération dure longtemps, et se continue tantôt dans le sens de la longueur, et tantôt dans celui de la largeur, de sorte que les fibres, solidement agglutinées entre elles, forment une espèce d'entre-croisement qui imite la trame de nos toiles. Lorsqu'on arrive sur les bords, on apporte quelque soin à n'étendre de l'écorce que ce qui est nécessaire pour conserver la régularité du carré. Il y a maintenant des cabanes consacrées à la fabrication des étoffes destinées aux chefs ou aux missionnaires ; on condamne les jeunes filles qui ont commis quelques fautes, ou qui ont eu quelques foiblesses, à en faire tant de pièces dans un temps donné. Souvent elles se réunissent une dizaine pour travailler ; mais dans ce cas une femme âgée et expérimentée préside toujours à l'opération : elle porte le premier coup, et ses jeunes compagnes continuent, en frappant en mesure, sur l'air d'une chanson du pays. C'est principalement à *Borabora* que souvent nous avons entendu cette harmonie assez bruyante, qui dans

le lointain, au milieu des bois, produit un singulier effet.

Ainsi sont fabriquées les étoffes communes. Le même procédé est usité pour les toiles très fines, seulement on y apporte plus de soin. Quelques étoffes, ordinairement très blanches, et destinées à être jetées sur les épaules, présentent des dessins à jour. On les fait en se servant du battoir ordinaire; mais lorsque leur confection avance, on fait succéder un instrument fait exprès, dont les faces sont couvertes de ronds, de losanges, qui s'impriment sur la toile, et qui, en éclaircissant l'épaisseur de l'écorce, y applique les dessins qui sont sculptés sur ses faces.

Non content d'être parvenus par des moyens si simples à se vêtir, les O-Taïtiens ont voulu embellir les produits de leurs manufactures. Leur sol leur a encore fourni des matières colorantes que ne dédaigneroient pas nos arts, et ils possèdent sur-tout un rouge qui jouiroit d'un magnifique éclat s'ils savoient les moyens de le fixer solidement. Ce rouge est exprimé simplement du fruit d'un figuier, qui croît par-tout dans les bois des montagnes, et qu'ils appellent *maki*. La figue du maki[1] est à peine de la grosseur d'une petite aveline; elle est axillaire le long des rameaux, l'arbre qui la produit est très rameux, et peu élevé. Son

[1] *Ficus tinctoria*, Forster, Prod., n° 403 *Fol. oblique ovatis, obtusis, recept. turbinatis, basi calyculatis. Ins. societatis.* Persoon, t. II, p. 610.

suc intérieur est verdâtre, ainsi que l'épicarpe; ce n'est que dans l'eau que la matière colorante rouge se dissout, étant avivée par le suc astringent et acidule du fruit d'un *sébestier*. La couleur du maki tient du vermillon uni au carmin, et prend une teinte brillante. Nous avons vu les mains de quelques femmes occupées à y plonger des étoffes, aussi rouges que si elles eussent été trempées dans un bain de pourpre. Mais son éclat se perd sur les toiles, parcequ'il faudroit, pour le fixer, l'emploi de l'alun ou d'un autre sel aussi actif. Avec ce rouge ils peignent ordinairement le milieu et les angles des grandes *pièces* qu'on jette sur le corps. Les dessins du milieu sont informes, ceux des angles représentent un feuillage très découpé et très élégant, qu'ils impriment par le moyen des feuilles d'une jolie fougère des montagnes, nommée *erimou*. Ils trempent cette fougère dans la liqueur colorante toujours obtenue à froid, et ils lui font ainsi remplir l'office de planche, propre à transmettre ses découpures et ses formes. Ce rouge se nomme *meaoutéouté*.

On teint encore ces toiles d'écorce d'arbre en jaune serin, très tendre, nommé *mearéaréa*. Cette autre couleur est obtenue d'un arbre appelé *nono*[1].

Les lavages répétés dans l'eau courante, et en se servant des feuilles d'un convolvulus non volubile,

[1] *Morinda citrifolia*, L. Rumph. Amb. 2, pag. 158. Persoon, t. I pag. 201.

nommé *pouai*, en place de savon, donnent aux étoffes usuelles une blancheur aussi pure que celle de la neige.

Ces naturels ont enfin trouvé le moyen de former des vêtements imperméables à la pluie, en les enduisant d'une gomme d'un brun rouge, dont l'origine et la préparation nous sont inconnues.

Après les vêtements, il est indispensable de parler de cet accessoire durable, dont la peau conserve des traces indélébiles, et qui résulte du tatouage. Les habitants des îles de la Société aiment passionnément ce genre de décoration, et ils ont poussé aussi loin que possible l'art de se tatouer. Chez eux et sur-tout à Taïti cet ornement servoit à indiquer les rangs de la société ou les services rendus par quelques guerriers. La mode et les habitudes locales exerçoient aussi leur empire dans les distributions des dessins. Mais les missionnaires ont défendu sous des peines sévères les pratiques de ce tatouage, sous prétexte qu'il ne servoit qu'à produire de grands désordres, par les passions tumultueuses qu'il excitoit dans le cœur des femmes qui ne pouvoient résister à un charme aussi puissant, et aussi séducteur. Les enfants nés depuis l'établissement du christianisme sont, malgré cette interdiction, les seuls qui ne soient point tatoués; tous les naturels, et sur-tout les jeunes gens, sont si envieux de faire ajouter à leurs dessins des accessoires nouveaux qu'ils préfèrent fuir dans les

bois pour s'y barrioler le corps à leur fantaisie. Ce qui inquiétoit les missionnaires pendant notre séjour étoit le desir que manifestoient divers chefs pour sacrifier à cette ancienne coutume, et la conduite de ces ministres devenoit très embarrassante; car le refus de même que l'adhésion avoient à leurs yeux des inconvénients réels.

L'opération par laquelle on incruste des dessins dans la peau est nommée par les Taïtiens *tatou*, d'où nous avons fait le mot de tatouage. Elle se pratique au moyen d'un très petit morceau d'écaille de la largeur d'un ongle, et garni sur son bord d'une suite de dents très fines et très aiguës. Un petit manche est fixé à la portion opposée aux dentelures. On trempe ces dents dans du noir de fumée, qu'on obtient en brûlant l'écorce ligneuse de la noix de Bancoul (*aleurites*), et on les applique sur le lieu qu'on veut tatouer; alors on tient de la main gauche cet instrument qu'on dirige, tandis qu'on a dans la droite une petite baguette légère, avec laquelle on frappe sur le manche pour faire entrer les dents sous le derme. Il faut beaucoup de temps et de patience pour graver les dessins nombreux qui couvrent le corps des naturels; mais ces broderies sont renouvelées plusieurs fois dans le cours de la vie. Les déchirures qui résultent de l'introduction de l'instrument se boursouflent et s'enflamment, et donnent souvent lieu à une fièvre intense.

Le tatouage forme ainsi une sorte de vêtement indélébile à des hommes le plus ordinairement nus. Aussi les mieux tatoués sont-ils fiers de cette parure, qu'ils montrent avec orgueil : les représentations hiéroglyphiques varient quant aux détails, mais elles se ressemblent toutes par la disposition générale. Les O-Taïtiens n'ont aucun dessin sur la figure, ils diffèrent en cela du plus grand nombre de leurs voisins du même archipel. Les princesses et les femmes de chefs ont toutes les mains et les jambes tatouées de la même façon, et de manière à imiter des gants ou des brodequins élégants. Les épouses des simples ratiras ont aussi le droit de porter des dessins gravés sur les fesses et sur les reins, attribu plus spécial du haut rang. Ce blason, placé dans un endroit qui paroît peu convenable, se compose de cercles nombreux et entrelacés, tantôt simples, tantôt dentelés, et se terminant en suivant la courbure de l'os iliaque. Chacun d'eux se compose d'une réunion de lignes tantôt droites, tantôt flexueuses, tantôt étroites, tantôt larges. En un mot, l'exécution est bien supérieure aux dessins mal tracés que portent sur le corps les matelots d'Europe. Les bras sont bordés, en-dedans et en dehors, de lignes en losanges qui aboutissent aux doigts ; et les cuisses et les jambes aux parties intérieures et extérieures offrent de larges bordures. La poitrine est souvent revêtue de soleils, d'idoles, et autres représentations plus

ou moins bizarres. Un insulaire de Pomotou s'étoit fait recouvrir la moitié du corps d'un damier, dont l'effet étoit horrible : aussi passoit-il pour un guerrier fameux, mais féroce et sans pitié. Upaparu, chef du district de Matavai, n'avoit qu'un petit *carré* placé derrière l'oreille ; ce qui, conjointement avec d'autres circonstances, nous porte à penser qu'on attache à cet usage des idées dont nous ne possédons pas la clef. Du reste c'est aussi l'opinion des missionnaires, mieux instruits que nous sur quelques unes des coutumes de ces peuples. Tout porte donc à croire qu'il étoit le symbole des fonctions de chaque individu, et l'armoirie des familles. Le tatouage se pratiquoit dès l'âge de treize ou quatorze ans, et l'opérateur recevoit pour récompense un cochon.

Les femmes avoient anciennement l'usage de porter en signe de deuil la chevelure de leurs parents : parfois on la déposoit comme offrande sur les *moraïs* des dieux. Aujourd'hui ces cheveux tressés avec une grande patience, et nommés *tomou*, ne sont plus d'aucun usage, et sont volontiers vendus aux Européens qui abordent dans l'île.

La construction des cabanes appartient aux hommes ; elles sont toutes bâties sur le même modèle : celles des gens du peuple sont formées de bambous enfoncés en terre par une de leurs extrémités, ou en branches d'égale grosseur et serrées les unes contre les autres, mais de manière à laisser du jour

entre elles. Quelques traverses maintiennent le tout. La toiture se compose de chevrons qui supportent les feuilles de *fara* ou vaquois [1]; et ce mot de *fara* a été transporté aux cabanes même, qu'on nomme *faré*. Les feuilles du *fara* sont séchées et réunies par paquets: pour les mettre en œuvre on les assemble en un certain nombre sur des baguettes en bois pliant. L'extrémité lancéolée de la feuille demeure libre. On applique ces baguettes, de la même dimension, sur les chevrons, en commençant par le faîte: elles s'adaptent tellement entre elles que les toitures fabriquées de la sorte sont beaucoup meilleures pour l'usage que celles qu'on fait dans les pays civilisés avec les ardoises ou les tuiles. L'extérieur ressemble aux toits de chaume de nos villages, parceque les parties libres du *fara* sont réunies en couche épaisse, tandis que dans l'intérieur de la maison la toiture est lisse et régulière.

Les cabanes des Taïtiens sont généralement vastes. L'air y circule librement à travers les barreaux, qui en forment les parois. Souvent même, chez les plus pauvres, il y pleut dans l'intérieur, par les côtés: les plus industrieux ajoutent des nattes pour enclore le pourtour et se garantir des vents régnants et de la pluie. L'élévation de ces

[1] Que M. Brown a différencié du *pandanus humilis*, et qu'il appelle *pandanus spiralis*, par rapport à l'insertion des feuilles qui vont en spirale.

demeures est peu considérable, et on ne peut guère y entrer que par une étroite ouverture. D'ordinaire on y trouve pêle-mêle plusieurs familles établies, qui y résident avec une nombreuse lignée. Les alentours des cabanes, sans exception, sont fermés par un entourage en piquets plantés très près les uns des autres et hauts de trois pieds. On ne peut les enjamber que par des pieux plantés à cet effet. Le principal avantage de ces ceintures est sans doute de s'opposer à ce que les animaux, qu'on laisse en liberté, et notamment les porcs, ne puissent s'y introduire.

Les cases des chefs sont grandes et vastes, construites, quant à l'extérieur, comme les précédentes; mais elles ont de plus un grand nombre d'appartements. Ceux-ci ne sont point isolés par des cloisons compactes, mais seulement par des treillis. La séparation des appartements ne s'élève pas jusqu'au faîte, car elle s'arrête au milieu de la hauteur de la maison. Dans ces sortes de cabinets sont des nattes tendues sur quatre montants ou jetées sur le sol, destinées aux divers membres de la famille.

Les maisons du domaine public, sortes de caravanserails où tout habitant d'un district qui va pour affaire dans un autre peut aller tendre sa natte et résider, sont bâties sur de plus grandes proportions. Elles n'ont qu'une toiture supportée par des rangées de piliers en bois d'arbre à pain.

Quelques missionnaires ont voulu se loger en-

tièrement à la mode des sauvages, M. Nott entre autres. La plupart se sont fait édifier un vaste local dont les murailles, comme celles des temples du culte, sont fermées par des lacis de branches flexibles entrelacées et recouvertes de chaux. L'intérieur, garni de planchers en beau bois rouge d'arbre à pain, est distribué à l'européenne; seulement on a conservé judicieusement la méthode des naturels de ne point élever les cloisons jusqu'au toit, ce qui permet à l'air de circuler librement.

Par la disposition que nous venons d'indiquer, on a vu que les cabanes sont ouvertes de manière à tempérer les effets de la chaleur du climat. Mais cet avantage est plus que compensé par les pluies abondantes qui tombent fréquemment à Taïti, et qui entrent dans ces demeures et en rendent l'intérieur humide et malsain. Les insectes, d'ailleurs, n'ont aucune barrière; mais il paroît que, redoutables aux Européens, leur action est moins sensible sur le derme endurci des naturels. Les tipules et les mouches sont sur-tout insupportables.

Les habitations des insulaires ne sont établies que sur les bords de l'île d'O-Taïti, et ne sont jamais beaucoup agglomérées; car les villages qu'elles concourent à former ont souvent une très grande étendue par suite de cette disposition.

Le mobilier des O-Taïtiens se réduit à quelques meubles usuels: ces peuples d'ailleurs n'ont que des besoins bornés, et ils n'en sont pas encore

venus à desirer des objets de pure commodité ou d'agrément.

Les chefs ont pour lit des nattes tendues sur quatre montants en bois, ressemblant à nos anciennes couchettes. Le plus souvent, au lieu de nattes, c'est un fort lacis fait en fibres de cocotier, qui est élastique, mais très solide. Ils se couchent en s'enveloppant d'une autre natte très fine. Le commun du peuple dort dans les plis d'une natte de paille simplement étendue sur le sol, jonché de quelque peu d'herbe sèche, et ne ressemblant pas mal à nos étables.

Aux parois de la cabane sont pendus divers ustensiles, tels que des sacs en filets fort bien faits, des bambous vides destinés à recevoir l'huile de coco, des petites coloquintes vidées et qui servent de boîtes de senteur, des cocos dont les noix sont travaillées en tasses, en vases, ou en bouteilles.

Leurs principaux ustensiles de cuisine consistent d'abord en une sorte de molette nommée *penou*, façonnée et formée avec du basalte noir très dur, dont ils se servent pour broyer le fruit à pain et le convertir en bouillie avec d'autres substances ou le malaxer en pâte. On emploie comme espèce de mortier un petit vase épais et solide, ayant quatre forts pieds, et creux dans son centre, retiré d'un seul morceau de bois. Ces deux objets sont de première nécessité, et servent à divers autres usages.

Les Taïtiens ont reçu des navigateurs tous les instruments de fer qui leur sont nécessaires pour la confection de leurs cabanes ou celle de leurs pirogues. Depuis long-temps aux haches de pierre ont succédé des outils de fabrique européenne. Pour savonner leurs étoffes, ils employoient les feuilles d'un liseron nommé *poué* (*convolvulus pes capræ*).

La manière de prendre les repas ne demande pas un grand apprêt. Le sol, voilà la table et les chaises; quelquefois, chez les chefs, on se sert d'un petit siége en bois. Des noix de cocos font l'office de coupes et de plats; un coco plein de liquide est la bouteille. On conçoit que le service n'est pas compliqué, et que les doigts remplacent en ce cas et les fourchettes et les couteaux.

Il en est des nations comme des individus: on peut juger de leur degré de civilisation, de leurs besoins, de leurs idées, par les progrès de leur industrie. Les objets d'arts que confectionnent les O-Taïtiens méritent donc notre examen; au premier rang nous citerons les nattes qui leur sont indispensablement nécessaires: ce sont les femmes qui les tissent, et leur ampleur et la nature de leur fabrication demandent, pour leur entier achèvement, un temps assez considérable; aussi ces nattes, appelées *moua*, sont-elles peu répandues dans le commerce d'échange: elles sont faites avec des bandelettes préparées et obtenues des feuilles du

fara. On emploie des procédés différents pour tisser les nattes élégantes qui servent de pagnes aux chefs : celles-ci, destinées à envelopper le corps depuis les reins jusqu'aux genoux, sont garnies dans leurs bords de franges effilées, et paroissent être faites par des moyens plus délicats, et avec des écorces fines et soyeuses.

Un des arts que les Taïtiens modernes semblent négliger est celui de l'architecture nautique. La fertilité de leur sol leur a rendu moins nécessaires les navigations lointaines. Ces insulaires cependant ont une parfaite connoissance des îles qui de toute part les entourent, et qu'ils visitoient plus fréquemment autrefois soit comme amis, soit comme ennemis. Nous voyons en effet dans les gravures que nous ont laissées les premiers navigateurs qui abordèrent aux îles de la Société les pirogues ornées de sculptures emblématiques très soignées, dont on ne découvre nulle trace en ce moment. Depuis que les naturels ont pu faire succéder à leurs instruments informes des outils de fer bien plus avantageux pour l'exécution de leurs travaux, ils semblent avoir renoncé à polir et à orner aussi soigneusement qu'autrefois tous leurs ouvrages. Les embarcations employées aujourd'hui sont étroites, non pontées, très grandes, et alors réunies deux à deux pour former des pirogues doubles, ou simplement creusées dans un tronc d'arbre, et libres.

Ces pirogues doubles sont des embarcations de

guerre qui appartiennent aux divers chefs de districts : leurs équipages se composent d'un grand nombre de nageurs, et l'arrière est habituellement réservé aux personnages de distinction. Ces deux pirogues fortement assujetties entre elles par des traverses en bois sont unies sur l'avant par une seule plate-forme, sur laquelle se placent les guerriers aux jours des combats. En temps de paix ces embarcations sont destinées à porter les présents de cochons et de fruits divers que les chefs offrent au roi sous forme de tribut. Les pirogues doubles sont construites en bois blanc, et ont de trente à trente-cinq pieds de longueur sur deux pieds et quelques pouces de largeur; la coque en est le plus ordinairement creusée dans un seul tronc d'arbre, et les bordages qui la surmontent sont fixés par des lanières de peaux de chiens. Leur arrière se trouve élevé de trois à quatre pieds au-dessus de l'eau, et a la forme d'un écusson. En creusant la pirogue les charpentiers laissent dans son intérieur des saillies sur lesquelles on place une petite planchette qui sert de siége aux nageurs : ceux-ci manœuvrent leurs pagaies avec beaucoup d'ensemble, et souvent à la manière des Malais en s'accompagnant par des chansons. Ces embarcations, qu'on serre précieusement à terre sous des hangars pour les abriter de la pluie, naviguent quelquefois à l'aide d'une natte quadrilatère qui sert de voile. Les pirogues simples par leur étroitesse ont besoin d'un contre-poids pour

ne point chavirer; aussi ont-elles ce qu'on nomme un balancier qui les maintient avec solidité sur la surface de l'eau.

Qu'on ne pense point que ce soit pour satisfaire une vaine curiosité que nous donnons tous ces détails : les arts que pratique une race humaine restée stationnaire sont tout aussi caractéristiques que les attributs physiques, les mœurs, les idées religieuses et la langue; et les pirogues par exemple peuvent servir à distinguer chaque rameau qui vit sur les îles de la mer du Sud. Ainsi, comme nous l'avons déja dit, les pirogues doubles ou simples à balancier sont propres aux Océaniens; celles à double balancier, aux Papouas; et les *pros*, aux Carolins ou Mongols-Pélagiens.

Les anciens instruments de guerre sont fort négligés aujourd'hui, depuis que, par la fréquentation des Européens, ils ont reçu des armes à feu. Les longues lances à pointe effilée ou en fer de hallebarde qu'employoient leurs pères ne sont plus pour les habitants d'aujourd'hui que des objets de commerce. Il en est de même des frondes faites avec le brou de la noix de coco dont ils se servoient pour lancer des pierres, et des carquois de bambous remplis de flèches en roseaux. Nous ne croyons pas, à dire vrai, que jamais cette arme ait été en usage chez eux, car l'habitude de l'arc et des flèches paroît avoir été inconnue à tous les Océaniens; et ces flèches, d'après celles que nous avons vues, ne devoient pas

être très dangereuses. La patience et le temps contribuoient jadis à la fabrication des rames de pirogues ou pagaies qui étoient finies avec une délicatesse de travail que n'auroient pas désavouée nos plus habiles ouvriers. Leurs haches de basalte étoient également taillées avec soin, et pour polir le bois ils se servoient de limes empruntées à la peau raboteuse d'une raie. Encore quelques années, et ces objets, que nul peuple civilisé n'a daigné recueillir dans un musée consacré à l'histoire des races répandues sur notre planète, ne figureront plus que dans les livres.

Le *paroai* étoit le plus singulier de tous les objets de parure : c'étoit l'ornement du grand-prêtre dans les cérémonies de deuil. Les Taïtiens avoient encore dans quelques unes de leurs solennités religieuses des coiffures faites avec les plumes du phaéton, des diadèmes de plumes rouges de perruches, ornés de morceaux de nacre, etc. Les prêtres dans leurs fonctions sacerdotales chassoient les mouches, que les chairs déposées sur le *moraï* attiroient, avec une sorte de martinet dont les brins filamenteux étoient habilement entortillés, et le manche terminé par une petite idole sculptée du dieu *Oro*.

Les O-Taïtiens aiment la danse passionnément; ils se servoient, pour marquer la mesure, d'un tambour long de près de cinq pieds, dont le cylindre étoit un tronc d'arbre creusé et à parois très délicatement amincies, et les peaux de chiens des extrémités étoient tendues par des rubans d'écorce. Leur

danse la plus solennelle étoit la *pomara* à laquelle se livroit un grand nombre de naturels au milieu de la nuit; celle de jour étoit nommée *heiva*.

La flûte usitée dans les îles de la Société est fort remarquable non par la douceur des sons qu'on en retire, mais parceque les habitants ne savent pas en jouer autrement qu'en soufflant avec le nez, et cependant les sons qui en sortent, quoique monotones et graves, ont quelque chose de gracieux; un morceau de roseau, d'environ un pied, ayant trois trous à son extrémité ouverte et un seul à celle qui est munie d'un diaphragme, compose tout l'instrument. La diététique d'un peuple insulaire tire d'ordinaire une partie de ses ressources des productions marines; aussi les O-Taïtiens, dont le sol est couvert de substances alimentaires farineuses, ont un goût extrêmement vif pour les mollusques et les poissons; mais ce qui est fort remarquable est l'habitude qu'ils ont de manger le plus ordinairement ces derniers crus. Ils vont chercher les premiers sur les récifs, ou plongent à une certaine profondeur pour aller les détacher du lieu où ils se tiennent. Souvent ils jettent sur la surface de l'eau l'amande d'un arbre qu'ils nomment *eoutou* (*baringtonia*), semblable au fruit du ménisperme, et qui jouit de la propriété de stupéfier les poissons qu'on prend alors avec la main. Ils emploient encore une sorte de foëne, formée d'un long bambou que terminent des pointes en

bois, qu'ils dardent avec le coup d'œil le plus juste. Ils fabriquoient autrefois leurs hameçons ou *matao* avec des morceaux de nacre pointus et fixés sur un corps en bois; ceux destinés pour les grands poissons, tels que les squales, ressembloient à des crochets, et étoient faits d'un bois très dur. De tous leurs moyens de pêche le plus ingénieux est celui connu dans leur langue sous le nom de *poreo*, destiné à aller chercher au fond de l'eau les poulpes et les autres céphalopodes. Ce *poreo* se compose d'une petite baguette en bois, garnie à l'une des extrémités d'un grand nombre de fragments de la coquille d'une porcelaine, assujettis entre eux et formant un corps ovalaire qui descend dans l'eau par son propre poids, et qui, lorsqu'on l'agite, produit un petit bruit destiné à attirer les poulpes dont les bras ne tardent point à enlacer ce singulier appareil. Les femmes s'occupent encore à pêcher dans les rivières à l'aide de filets.

Nous avons plusieurs fois mentionné la fécondité du sol d'O-Taïti; l'agriculture se réduit donc à en creuser légèrement certains endroits pour y placer quelques végétaux. C'est ainsi que parfois les O-Taïtiens multiplient leurs arbres à pain par des rejets radiculaires; qu'ils transplantent des pousses de bananiers ou des germes de coco qu'ils défendent de l'atteinte des animaux par un entourage, et qu'ils cultivent les racines de *taro* dans les lieux submergés où elles se plaisent. Chaque

insulaire enveloppe sa cabane d'un petit verger; les massifs de bananiers, de cannes à sucre, les papayers qui le composent, contribuent à embellir ces agrestes demeures.

Les mœurs d'un peuple sont le résultat de ses institutions, mais sont aussi soumises à l'influence du climat qu'il habite. Ces mœurs sont très difficiles à préciser, et ce n'est point en ne demeurant que quelques jours dans un pays qu'un voyageur peut arrêter ses idées sur un aussi grave sujet; rien n'est plus ordinaire cependant; et ne voyons-nous pas au dix-neuvième siècle des nations jugées dans l'ensemble de leurs habitudes sur la physionomie particulière de quelques individus? Les détails que nous donnerons sur le moral des O-Taïtiens ne doivent donc être considérés ici que comme des aperçus superficiels. L'influence du climat, avons-nous dit, se fait sentir sur les qualités et les défauts de toute une population, et là où tous les moyens d'existence sont nombreux, les besoins restreints, les mœurs auront un grand fonds de douceur et de bienveillance. Ainsi les O-Taïtiens, vivant dans une île fertile et sous une température égale, sont généralement affectueux et indolents; tandis que les Nouveaux-Zélandois, qui leur ressemblent en tous points, jetés hors des tropiques, sous une climature âpre et rigoureuse, sont féroces et ne respirent que pour la guerre. Toutefois les actes de perfidie que l'on reproche aux peuplades océaniennes, et dont

tant de navigateurs ont déja été victimes, ne sont que la sombre défiance d'hommes qui ne voient dans les étrangers que des ennemis déguisés dont ils doivent suspecter les intentions.

Les O-Taïtiens ne passent jamais les uns à côté des autres, ou près d'un étranger, sans se saluer d'un *iourana* bienveillant, ayant pour signification, que la paix soit entre nous; ou des mots *tayo eoa*, qui veulent dire ami. Ils sont hospitaliers. Jamais nous n'avons rencontré un insulaire sur le seuil de sa cabane sans qu'il ne nous engageât à y entrer, et sans offrir avec un vif empressement un fruit à pain pour apaiser la faim, un coco pour étancher la soif, et la plus belle natte pour servir de siége. Ils sont d'une complaisance extrême pour guider les voyageurs au milieu des bois dans leurs montagnes, et leur rendre tous les petits services qui dépendent d'eux; mais il est vrai de dire que, depuis leur fréquentation prolongée avec les Européens, ils semblent avoir perdu l'habitude du désintéressement, et attendre quelque présent en retour de leurs bons offices. La curiosité est un sentiment naturel aux hommes comme aux femmes; et sous ce rapport ils ressemblent aux anciens Gaulois. Lorsqu'ils nous rencontroient dans nos courses journalières, ils aimoient à s'enquérir d'où nous venions, où nous allions; hommes, femmes, enfants, rangés en cercle et assis sur les talons, nous entouroient parfois, nous parloient avec volubilité;

examinoient avec la plus scrupuleuse attention nos moindres gestes.

La religion chrétienne, que les ministres protestants leur ont portée, n'a point encore éclairé leur esprit, mais a modifié quelques unes de leurs habitudes; l'histoire de cette religion, que la majorité des naturels a long-temps repoussée avec force, les vicissitudes qu'elle a éprouvées, seroient fort intéressantes, mais ne se lient point à notre sujet; il nous suffira de dire qu'ils sont tremblants au nom de Dieu, mais du reste très peu religieux. Ils vont assidûment aux temples, élevés dans plusieurs districts, parceque leurs chefs, gagnés par les nombreux présents des missionnaires, les y contraignent par des punitions corporelles. On leur a défendu le dimanche les jeux, les danses, les divertissements de toutes sortes, et ils ont pour tout dédommagement de se réunir et de chanter en chœur quelques hymnes médiocres, traduites en mauvais taïtien; et comme leur voix est généralement douce et flexible, que leur langue, riche en voyelles, est mélodieuse, ces hymnes, auxquelles ils ont pris goût, remplacent leurs anciens chants et leur servent de récréations. Mais les missionnaires européens, envoyés dans la mer du Sud sous le prétexte de propager l'Évangile, sont d'anciens artisans à vues étroites et souvent sans éducation, dont toutes les idées consistent en pratiques minutieuses et ridicules, mais nullement en doctrines

pures et vraiment religieuses. Les O-Taïtiens, déja un peu corrompus par la fréquentation des Convicts qui s'échappent du port Jackson et qui infestent toutes les îles de la mer du Sud, s'étudient à la dissimulation, et nous ont donné mille preuves des pernicieuses pensées que les idées européennes faisoient germer dans leurs cœurs.

Un des grands défauts de ces peuples étoit le vol; mais cette action n'a jamais été considérée chez eux comme chez nous, et regardée comme déshonnête. Entre eux la propriété étoit sacrée; mais envers des étrangers qui débarquoient tumultueusement sur leur rivage en tentant leur convoitise par mille objets différents, le vol ne pouvoit être qu'un tour d'adresse, et le voleur, comme chez les Spartiates, devoit recevoir les applaudissements des siens lorsqu'il avoit montré de la dextérité. En dernier résultat les Taïtiens sont habiles encore aujourd'hui à s'approprier le bien d'autrui, et cela de l'air le plus innocent du monde. Leur conversation roule généralement sur des sujets licencieux. Ils ne tarissent jamais sur cette matière, et paroissent éprouver un grand plaisir dans l'embarras le plus souvent simulé qu'éprouvent les femmes ou les filles qui sont l'objet de leurs vives plaisanteries. Il n'en est pas de même pour satisfaire à leurs besoins naturels; car ils se cachent avec les plus minutieuses précautions. Mais une de leurs habitudes les plus dégoûtantes est celle de border les sentiers les plus étroits et le pourtour

des cabanes de leurs excréments ; cette malpropreté n'est pas la seule, et, quoi qu'on en ait dit, ils ne se gênent nullement pour laisser sortir avec bruit et par l'une et l'autre extrémité les gaz internes : pour toute politesse ils disent avec sang-froid *piro piro*, mauvais. Un de leurs défauts habituels est l'astuce qu'ils mettent dans leurs échanges : l'Israélite le plus délié seroit leur dupe, tant ils sont experts et rusés pour profiter de toutes les circonstances qui peuvent leur rendre le marché avantageux.

Un des objets qui doivent fixer maintenant notre examen est l'ancienne tradition religieuse des habitants des îles de la Société ; cette matière est d'autant plus importante qu'elle sert de base fondamentale à la filiation qu'on peut établir entre eux et les autres insulaires du Grand-Océan.

Quelque bizarres et souvent ridicules que soient les idées religieuses des peuples dans l'enfance de la civilisation, elles nous intéressent toujours en nous offrant des détails pleins de nouveauté, qui servent à notre instruction en nous démontrant jusqu'où peut s'étendre la singularité de l'esprit humain. Dieu créa les hommes à son image, et ceux-ci le peignent avec leurs vices et leurs défauts, en lui prêtant leurs pensées et leurs actions.

La cosmogonie des Taïtiens se composoit[1], autant

[1] *A missionary Voyage to the southern Pacific Ocean ;* performed in the years 1796 to 1798 ; in the ship Duff, comm. by cap. James Wilson ; *with Appendix*, 1 vol. in-4°, London, 1799.

qu'on a pu l'apprendre, de dieux d'un ordre supérieur, de dieux puissants, qui au milieu du chaos durent la naissance aux ténèbres, et que pour cela on nomma *Feïouhaniou po* (nés de la nuit); et des dieux du second ordre qui sont nombreux quoique parfois on n'en compte que neuf. Dans cet ordre chaque Taïtien rangeoit son ange gardien, son *Tii*, et l'ame de ses pères, *eatoua*, qui voltige sans cesse autour des sépulcres.

Les trois puissants dieux qui durent l'existence à la nuit se nommoient:

TANE, *Te Médoua*, le père, l'homme;

ORO, *Mattiou*, dieu le fils, le dieu sanguinaire et cruel (*Tooa tei te myde*);

TAROA, *Manou te hooa*, l'oiseau, l'esprit, le dieu créateur.

Ces dieux dont la puissance étoit infinie ne recevoient des prières et des offrandes que dans les circonstances importantes; mais le culte d'*Oro* exigeoit toujours des sacrifices humains. Le grand temple de *Feïouhaniou* occupoit un vaste espace au milieu des forêts dans le district de Pari, résidence de l'*erahi raï*, ou roi de l'île.

Taroa ou *Faroa*, lorsqu'il lui plut de faire le globe, sortit de la coquille qui le tenoit emprisonné, laquelle avoit la forme d'un œuf, et avec laquelle il tournoit dans un espace immense au milieu du vide. Ayant brisé cette coquille, il en fit la base de la grande terre (*fenoa noui*), *Taïti*, et les parcelles

donnèrent lieu aux îles environnantes; et à mesure qu'il devint vieux il ajouta pendant son mariage les rochers qui en forment l'ossuaire, les arbres et les plantes qui la recouvrent, et les animaux qui y vivent.

Tane s'associa au dieu[1] l'esprit ou l'oiseau, et épousa *Taroa*. Leur hymen fut tellement fécond qu'ils eurent six enfants qui vinrent presque ensemble. Ce furent :

Avyi, eau fraîche;
Timydi, la mer;
Aoua, les rivières;
Matai, le vent;
Aryi, le ciel;
Po, la nuit.

Taroa ne tarda pas à enfanter *Mahanna*, le soleil, qui grandit rapidement, et se revêtit des formes d'un beau jeune homme qu'on nomma *Oeroa Taboua*.

Lorsque *Mahanna* eut reçu le jour, ses frères et ses sœurs furent renvoyés du ciel, et vinrent s'établir sur la terre; *Aryi* fut seulement excepté, et *Matai* eut la permission de se fixer dans l'espace intermédiaire où il occasione les tempêtes lorsqu'il éprouve des contrariétés.

Taroa eut enfin une fille, *Toonou*, qu'il garda dans le firmament, et qu'il fit épouser à *Oreoa Taboua*. Cet hymen fut fécond, car elle devint mère de treize enfants qui eurent pour fonctions de présider à

[1] Observations des premiers missionnaires.

chacun des mois de l'année lunaire taïtienne. Ce sont: *apaapa* (janvier), *firia* (février), *teeri* (mars), *te tai* (avril), *ouarehou*, *faaahou*, *pipiri*, *aounounou*, *paroromoua*, *paroromouri*, *mouriraha*, *hiaia* et *tema*[1].

Des mésintelligences s'élevèrent entre *Toounou* et son époux. Celle-ci quitta le ciel, et vint sur la terre où *Oeroa Taboua* la suivit: de ses embrassements avec un rocher naquit *Popohara Hareha*, qui conçut *Tetoubou amata hatou*. Le rocher qui avoit eu la beauté d'une jeune femme reprit sa forme naturelle, et Toounou elle-même vint à mourir.

Le fils d'*Oeroa Taboua* se maria aux sables de la mer: il en eut un fils nommé *Tii*, et une fille nommée *Opira*, qui restèrent sur la terre, et furent seuls après la mort de leurs parents. Ils se marièrent ensemble, et eurent trois filles, *Ohira*, *Rini*, *Mounoa*. Alors mourut *Opira*: avant d'expirer elle supplia son époux de la guérir de ses maux; mais il refusa, et s'empressa d'épouser une de ses filles aussitôt après la mort de sa compagne. *Tii* eut de sa propre fille trois garçons et trois filles. Les premiers se nomment *Ora*, *Ouanou*, *Titory*. Les filles sont *Hennatonu-Marourou*, *Henaroa* et *Nououya*. Les garçons épousèrent leurs sœurs, se répandirent sur la terre et la peuplèrent.

Telles sont les idées que les Taïtiens se sont formées de la création du monde, et telle est la fable qu'on a pu obtenir des connoissances qu'ils se

[1] Les Taïtiens les plaçoient bien différemment. Ici ils suivent l'ordre de nos mois.

transmettent par la tradition orale, non sans l'altérer sans doute. On doit même croire qu'ils n'ont pu expliquer clairement des idées aussi obscures que celles que nous venons de rapporter, et que celles-ci doivent être erronées en bien des points.

Les dieux du second ordre étoient au nombre de neuf. *Tii* seul étoit redoutable par sa méchanceté. C'est le démon qui porte l'homme au mal, et qui fait pleuvoir sur lui les infirmités et les maladies; aussi les Taïtiens cherchoient-ils à l'apaiser en lui offrant des aliments, et ils se reposoient sur leur ange tutélaire du soin de les préserver de sa cruauté. Son pouvoir étoit plus étendu dans l'autre monde que dans celui-ci.

Les habitants de Taïti professoient le dogme de l'immortalité de l'ame, et aussitôt que leurs parents venoient à mourir, ils ne doutoient point que leurs ames ne fussent à leur sortie du corps saisies par *Taroa* ou le dieu esprit ailé, qui les avaloit dans l'intention d'en purifier la substance, et de la pénétrer de la flamme céleste et éthérée que la divinité peut seule donner. Alors ces esprits purs, débarrassés de leur enveloppe terrestre, erroient autour des tombeaux, et avoient des prêtres consacrés à leur adresser des offrandes, et à les apaiser par des sacrifices. Ces ames heureuses se nommoient *eatoua*, et tout homme qui profanoit par sa présence l'enceinte des moraïs où les cérémonies mystérieuses des funérailles devoit subir la

mort. L'ame seule des justes étoit admise à partager la divinité, et à devenir *eatoua;* l'ame des méchants étoit au contraire précipitée dans l'enfer, qui avoit son ouverture sur la haute montagne Papeida, où se trouve un grand lac.

A Raïatea, autre île de la Société, près du grand réceptacle qui est aussi un lac (cratère éteint sur le sommet d'une haute montagne), ils pensoient que le dieu *Tii* résidoit sur les arbres voisins, et détachoit la chair des os des malheureux à l'aide d'une coquille qui étoit déifiée. Il étoit défendu de manger le mollusque de cette coquille, sous peine de mort.

Les étoiles étoient dans l'opinion des Taïtiens les enfants du soleil et de la lune: elles pouvoient contracter des unions entre elles; et les étoiles fixes étoient les ames ou *eatouas* de ces enfants célestes.

Tout homme qui avoit offensé *eatoua* devoit s'attendre à mourir, à moins d'obtenir son pardon par des offrandes, et par des sacrifices. La puissance attribuée à ces ames divinisées étoit immense; pendant la nuit elles se plaisoient à renverser les montagnes, entasser les rochers, combler les rivières, et donner ainsi des preuves non équivoques de leur pouvoir. Leurs demeures habituelles étoient les environs des tombeaux, la profondeur des forêts, la solitude des gorges des montagnes. On les entendoit murmurer dans les ondes, bruire dans le feuillage, ou voltiger comme des fantômes blancs aux reflets argentés de la lune.

C'est l'*Eatoua* protecteur qui inspiroit les songes auxquels le Taïtien ajoutoit la plus ferme croyance. Il pensoit que son génie tutélaire prenoit son ame dans le sommeil, l'enlevoit du corps, et la guidoit dans la région des esprits. De celui qui rendoit le dernier soupir on disoit, *ari po*, il va dans la nuit.

Mais ce peuple n'avoit point borné aux dieux et aux esprits divinisés ses hommages et son culte. Il adressoit encore des prières à divers oiseaux, à des coquilles, et à beaucoup de plantes. Les hérons étoient sacrés, de même qu'un martin-pêcheur appelé *otataré*. Parmi les plantes, plusieurs jouissoient d'une rare estime, particulièrement une espèce de fougère qui portoit même le nom de leur grand dieu *Oro*.

Ce culte des productions de la terre découle de la pensée qu'ils ont que la lune a des pays riches et fertiles, plantés de beaux arbres couverts de fruits excellents. Ils croient qu'un oiseau de Taïti vola une seule fois jusqu'à ce lieu, mangea d'un fruit, et qu'à son retour il en laissa tomber quelques semences. Il en naquit un grand arbre que cet oiseau recherche encore, tandis qu'aucun autre ne l'imite.

Mais outre ces divinités communes à tous les insulaires, chaque famille avoit aussi ses dieux pénates, qui occupoient une partie de la cabane, façonnés en idoles, dont les formes étoient aussi bizarres que leurs ornements étoient absurdes et

ridicules. Le plus souvent c'étoit l'image d'un homme assis dont la physionomie étoit difforme. D'autres fois c'étoit une tête humaine terminée par un corps, en bois, arrondi, et couverte de plumes d'oiseaux des tropiques. Lorsque le roi Pomaré eut embrassé le christianisme, il donna aux missionnaires les dieux de la famille royale, qui figurent maintenant au muséum britannique : ils ont été gravés dans le *Missionnary register*.

Les idoles, chez tous les païens, comme chez les peuples où les arts ont acquis un haut degré de perfection, destinées à reproduire les attributs de la divinité, ont toujours chez les premiers partagé une partie de la vénération qu'on portoit à l'être dont elles étoient la représentation matérielle.

D'après les renseignements que les missionnaires ont pu obtenir sur les idoles, il paroît que la première nommée *Teriapotououra* étoit destinée à figuer un fils du grand *Oro*, qui étoit protecteur de Taïti et de quelques autres îles de la Société, telles que *Borabora*, *Raïatea*, *Taha* et *Maurua*. *Oro* eut un autre fils nommé *Tetoïmata*, dont on ne connoît point les fonctions.

Temeharo étoit dieu principal de la famille royale de Pomaré ; il étendoit sa protection puissante sur l'île entière de Taïti. Cette divinité avoit pour frère *Tia*, qui reçut pour domaine la petite île de *Maïtea* qu'il protégeoit.

Tupa étoit roi des vents; sa puissance, comme celle d'Éole, avoit pour but de calmer ou de bouleverser les flots suivant ses caprices ou d'après les ordres des dieux supérieurs.

D'autres idoles nommées *Oro-Matouas*, ou *Eatouas*, étoient destinées à rappeler la mémoire des parents décédés, aux ames desquels on adressoit des prières pour les bonnes actions, ou pour obtenir la guérison des malades.

Enfin venoient les idoles des *Tii* ou des méchants génies, plus souvent invoquées que les *Eatouas*, et toujours inspirant les mauvais desseins et les favorisant; tels étoient les deux ordres de lares ou de dieux domestiques.

Le grand-prêtre se servoit du *tahiri anaounaehaou*, ou *tahiri* sacré, pour chasser les insectes qui vont se reposer sur les chairs offertes dans les sacrifices, et s'en repaître. Le fouet est en fibres végétales très sèches, et le manche en est très soigneusement travaillé. Nous en possédons un qui servoit également aux usages funèbres des *moraïs*.

Ces idoles étoient ordinairement faites en bois dur, travaillées avec soin, malgré l'imperfection des instruments que les Taïtiens avoient alors. Elles étoient enveloppées de cordes, et parfois de morceaux d'étoffes blanches, ornées de plumes de hérons et de longs brins du phaéton. Le goût le plus bizarre présidoit à leur confection. Plus elles

étoient antiques, plus on leur portoit de vénération, et elles occupoient toujours une partie secréte de la cabane.

Le sacerdoce étoit exercé par des hommes influents qui prenoient le titre de *tahouras,* et dont les fonctions mystérieuses avoient une puissance extraordinaire sur l'esprit des insulaires. Le roi lui-même étoit considéré comme le premier pontife, et après lui les dignités les plus élevées étoient distribuées aux diverses classes de la société, suivant l'importance des attributions.

Les prêtres se divisoient en deux ordres, dont l'un, affecté aux cérémonies des *moraïs,* et aux grands sacrifices, conféroit à ceux qui en faisoient partie le titre de *Tahouras moraï;* et dont l'autre, plus secondaire dans ses attributions, donnoit le nom de *Tahouras des Eatouas* à ceux qui présidoient aux mystères domestiques et aux petits intérêts des membres de la société.

Les prêtres jouissoient dans l'opinion des Taïtiens de la science la plus surnaturelle; lire dans l'avenir, annoncer les volontés des dieux, interpréter les songes, guérir les maladies les plus invétérées, demander des offrandes, étoient leurs attributions les plus ordinaires et leurs occupations journalières. Honorés, respectés, leur personne étoit généralement sacrée dans les combats; car ces Calchas, à l'exemple des anciens prêtres de Mars, unissoient l'encensoir au glaive; et, après s'être battus sur un

champ de carnage, ils adressoient aux dieux les prières de la tribu victorieuse.

Jongleurs astucieux, ils prêtoient aux dieux des volontés atroces et sanguinaires. Long-temps prosternés sur la pierre funèbre du *moraï,* ils recevoient les offrandes des fidèles, consistant en fruits de la terre, ou bien en poules, en poissons, en chiens, en cochons même, et les déposoient sur l'autel d'*Oro,* attendant qu'il voulût bien ou rejeter ces dons ou en accepter les prémices. Mais dans toutes les circonstances un peu sérieuses, soit qu'il fallût attaquer ou repousser un ennemi, soit qu'il fallût conjurer des maladies, des disettes ou d'autres calamités publiques, alors le *Tahoura,* morne et silencieux, repoussoit avec effroi les dons que le roi déposoit sur l'autel du dieu de ses pères, et, rompant enfin le silence qu'il observoit, il menaçoit au nom de la divinité l'île entière des désastres les plus grands si on ne faisoit pas fumer aussitôt sur le pavé du *moraï* le sang des victimes humaines. « Dieu est fâché contre Taïti, disoit-il au roi et aux chefs; il faut au plus vite détourner sa colère et obtenir son pardon. »

Le roi, très souvent, désignoit l'homme qui devoit servir de victime expiatoire; mais lorsqu'il ne vouloit participer à la mort de ses sujets que d'une manière indirecte, il envoyoit aux *ratiras* et aux *tavanas,* chefs des districts, une petite pierre qui indiquoit à ceux-ci ce qu'on exigeoit d'eux, et qu'ils

eussent à fournir pour le sacrifice un homme de leur choix. Dans les grandes cérémonies le roi manquoit rarement d'expédier en divers endroits plusieurs pierres, et le nombre des malheureuses victimes accroissoit la solennité de la fête impie qu'on adressoit aux dieux.

Ces offrandes humaines étoient presque toujours prises dans la classe du peuple; ce n'étoit que dans des circonstances rares qu'on sacrifioit des femmes enceintes; et l'on dit même que les chefs ou le roi avoient le soin de choisir des individus qui, sans amis ou sans parents, n'excitoient les regrets de personne, et dont la mort ne pouvoit occasioner de troubles. Souvent aussi on réservoit cette sorte de vengeance publique pour ceux qui s'étoient fait remarquer par leur turbulence ou par des actes criminels.

C'est au milieu des ombres de la nuit qu'on entouroit la maison de la victime: on l'appeloit, et à peine mettoit-elle le pied sur le seuil de la cabane qu'elle étoit mise à mort. D'autres fois des hommes vigoureux s'élançoient sur elle; et alors le patient, résigné à son sort et encore religieux adorateur du dieu qui ordonnoit son trépas, faisoit ce que les Taïtiens appeloient *tipapa*, c'est-à-dire qu'il se couchoit et attendoit avec calme le coup de casse-tête qui devoit lui briser le crâne. Mais les odieuses divinités qui inspirèrent aux Taïtiens, doux par caractère,

des superstitions aussi barbares, ne se bornoient point à voir arroser les marches des *moraïs* avec le sang humain; elles leur inspirèrent la pensée, tant leur aveuglement sacrilége les asservissoit au culte affreux d'*Oro*, que le plus pur encens, que les offrandes les plus chères aux dieux, étoient les angoisses de la douleur, les tortures d'un être souffrant, et la longue agonie d'un malheureux se débattant contre des tourments sans cesse renaissants jusqu'à ce qu'un trépas vivement attendu vînt l'y soustraire. Ainsi les victimes attachées aux arbres des *moraïs* étoient frappées avec des bâtons pointus, couvertes de blessures mortelles, et expiroient dans une lente agonie en adressant aux cieux des cris de douleur et de rage.

Les enfants étoient souvent offerts en holocauste, et la barbarie avec laquelle les Taïtiens traitoient ces innocentes créatures ne peut se concevoir. Que le levier de la superstition est puissant pour transformer en choses sacrées des actions que la simple morale réprouve comme des atrocités!... Les enfants, exposés sur les *moraïs*, étoient écrasés sur la pierre qui en formoit les marches. Leurs débris épars étoient supposés servir de nourriture aux ames renfermées sous ce tombeau. Parfois encore on leur attachoit au cou ou aux oreilles une grosse pierre, et on les lançoit à la mer, ou même dans les rivières des environs; et les parents se réjouissoient

de leur mort, comme si le bonheur de leurs enfants étoit à jamais assuré dans une vie future pour avoir servi d'offrande à la colère d'*Oro*. Telles étoient les sanglantes cérémonies que les Taïtiens[1] pratiquoient souvent avec un empressement barbare, et on dit même que chaque mois voyoit dresser les préparatifs d'une fête de cette sorte. Les victimes, après les sacrifices, étoient enveloppées de feuilles de cocotier. On les accrochoit aux parois des *moraïs*, ou on les suspendoit aux branches des arbres d'alentour. Les enfants étoient ornés de colliers et autres objets, qu'on regardoit ensuite comme sacrés. Les cadavres restoient ainsi en plein air jusqu'à ce que les lambeaux pourris tombassent sur le sol, où ils servoient de nourriture aux animaux immondes que leur odeur attiroit; et leur sépulture dernière se trouvoit être l'estomac d'un cochon ou d'un chien, ou celui d'un oiseau de rapine.

Les *moraïs* qu'ont décrits Cook, Wilson, et autres, étoient formés de pierres de corail d'un volume parfois énorme, entassées avec régularité en formant des gradins. Ces *moraïs* avoient de grandes proportions, et servoient de sépulture aux rois ou aux grands personnages, et étoient consacrés aux divers ordres des dieux. Les Taïtiens ont prouvé qu'ils sentoient parfaitement toute l'impression que pouvoient faire dans l'ame du vulgaire des endroits

[1] On dit qu'il n'y avoit que quatre-vingts ans qu'ils avoient reçu cette coutume sanguinaire de l'île de Raïatea.

ainsi consacrés, en les entourant de fables, de spectres qui terrifioient ceux qui les approchoient; et même aujourd'hui, quoiqu'ils soient convertis, ils redoutent encore le voisinage de ces lieux, qu'ils ne visitent qu'avec crainte, et sur lesquels ils débitent les histoires les plus absurdes. C'est du moins ce dont nous avons eu l'expérience en visitant avec deux guides les ruines du grand *moraï* royal de Pari.

Les autels homicides des *moraïs* étoient toujours placés dans des lieux retirés, au milieu des bois, sous des massifs de verdure formés par le gigantesque *eyto*, l'arbre des regrets et des morts (*casuarina* à feuilles de prêle), sous le feuillage sombre du *tamanou* (calophyllum), des *haoutou* (baringtonia), et des arbres à pain; de larges liserons festonnoient de guirlandes ces temples rustiques, analogues à ceux que nos pères arrosoient de leur sang, sous le couteau des druides.

Les cérémonies n'avoient jamais lieu que le soir, au moment où le crépuscule venoit apparoître et jeter une clarté vacillante et éteinte sur la scène, qu'un peuple immense entouroit lorsque la nature de la fête le permettoit, mais qui n'étoit occupée que par les initiés lorsqu'on devoit y pratiquer des offrandes mystérieuses. Alors malheur à quiconque y portoit par hasard ses pas! il payoit de sa vie la faute qu'il avoit commise involontairement.

Les grandes cérémonies commençoient par une

danse nocturne nommée *pomara*. Le son aigu des *tritons*[1] résonnoit au loin dans les gorges des vallées et la profondeur des forêts, et servoit à indiquer aux insulaires que le grand *erahi* alloit commencer les mystères. Les roulements rauques d'un long tambour, ou tam-tam, ne cessoient point de se faire entendre dans l'enceinte. Alors on déposoit sur le *moraï* les plus beaux régimes de bananes, les cocos les plus butireux, enfin des offrandes nombreuses et variées. C'est alors que le pontife dictoit ses oracles, annonçoit la protection de son dieu, ou menaçoit de sa colère, exigeoit des victimes, ordonnoit la guerre, et promettoit la victoire, ou enfin décidoit de la paix et des traités que les chefs devoient effectuer pour le bien-être de tous.

Dans les cérémonies funèbres, tous les habitants non initiés devoient se tenir cachés dans leurs maisons, ou du moins se tenir éloignés du lieu où les prêtres faisoient leurs prières. On sait que le principal personnage du deuil étoit revêtu du *paraï*, vêtement mortuaire, que *Pomaré Nehoraï* nous montra à *Matavai*. A la vue du *paraï* tous les insulaires prenoient la fuite. Ce costume singulier étoit un mélange d'ornements de nacre, de plumes de phaéton, sur un large croissant en bois, et cachoit sous

[1] Très grosse coquille qui leur servoit de trompette; ils la perçoient d'un trou à sa petite extrémité.

un bonnet de poils la tête de celui qui en étoit revêtu comme sous un masque.

Les corps étoient exposés sur des plates-formes élevées sur des pieux, et parfois embaumés comme les momies d'Égypte, avec des résines de *vy*, et des bandelettes d'étoffes de *mûrier* ou de *jaquier*. On les laissoit se sécher lentement, au milieu des suaves parfums du *gardenia*, où sont les corolles éclatantes de *l'hibiscus* rose de Chine.

Telle étoit la masse fondamentale des opinions religieuses des insulaires de Taïti, lorsque les missionnaires anglois de l'Église réformée vinrent, en mars 1797, leur inculquer de nouveaux dogmes. Ce ne fut qu'après un intervalle de plus de seize années, à la suite de guerres désastreuses, que la religion chrétienne sapa leurs superstitions traditionnelles, vint régner triomphante sur les idoles renversées, et détruire à jamais les divinités mensongères de cette grossière mythologie[1].

[1] Nous croyons devoir citer comme pièce à l'appui une lettre adressée au commandant de la corvette *la Coquille* par un des missionnaires anglois établis aux îles de la Société, bien qu'elle ne nous paroisse pas devoir mériter une croyance complète en tous ses points.

Borabora, 13 mai 1823.

MONSIEUR,

Quoique je vous sois complètement étranger, je vous prie de vouloir bien accepter les deux livres renfermés dans ce paquet comme un témoignage de mon respect. L'un est les rites des apôtres; l'autre, un recueil d'hymnes dont nous faisons usage dans nos adorations

Le langage des Otaïtiens est le dialecte le plus pur de la langue océanienne; il ne s'éloigne pas

publiques. Vous ne serez pas blessé que je prenne un peu de votre temps.

Quelque déplacée que soit l'idée qu'on vous aura donnée de la déclaration d'indépendance de ces peuples, ils ne jouissent cependant par le fait que d'une force nominale, et d'une simple possession des îles. Ce sont les seuls avantages dont ils puissent se glorifier. Les rois ne sont rois que de nom. Leur pouvoir réside en entier dans les *tiaaus* et les *ratiras;* les rois sont les premiers par leur rang, les *tiaaus* marchent ensuite, et les *ratiras* viennent après.

Les *tiaaus* (prononcez *tiaous*) sont par le fait des petits rois de districts. Les desirs du roi ne peuvent être remplis que par la volonté et l'influence des *tiaaus* et des chefs; ils peuvent détrôner le roi quand il leur plaît. Le monarque n'a jamais eu de revenus; mais il reçoit de temps en temps des *tiaaus* et des chefs les objets et les vivres que les îles produisent. Les *tiaaus* et les chefs forment en effet l'ordre le plus formidable.

Les îles sont Taïti, Morea, Maïaoiti, Huahène, Raïatea, Tahaa, Borabora, et Maurua.

Les rois de chacune sont *Pomaré III,* roi de Taïti; *Mahiné,* de Morea et de Maïaoiti; *Mahiné* et *Hautia,* d'Huahène; *Tamatoa,* de Raïatea; *Fenuapeho,* de Tahaa; *Maï* et *Tefaora,* de Borabora (qui a peut-être le plus beau port, et qui, sous tous les rapports, est la plus belle île de tout l'archipel); et *Taïro,* de Maurua.

Le gouvernement de chaque île est exclusif et entièrement indépendant*. Chacune a ses prêtres, ses prophètes, son enfer, ses contes,

* Nous ajouterons à ces détails quelques renseignements historiques sur les rois d'O-Taïti. Le gouvernement est monarchique et héréditaire dans une famille; la marque distinctive de la royauté est le maro royal, et le titre *erahi rahi:* les distinctions sociales se composent de quatre classes, qui sont celles des *ratiras* ou nobles, des *mahaounis* ou cultivateurs, des *touhas* ou peuple, dans la rigueur du mot, et des *toutous* ou serviteurs.

Lorsque le commodore Wallis aborda à O-Taïti, cette île étoit gouvernée par la reine *Oberea,* célèbre par le récit de ce navigateur, et sur-tout par la narration de Bougainville. Elle étoit mariée à *Oammo,* qu'elle força à vivre en simple particulier à Papara après s'en être séparée. Oberea descendoit de *Temari* par

beaucoup de celui parlé aux Tonga, à la Nouvelle-Zélande, aux Marquises et aux Sandwich. Cette

et ses traditions, qui composent un ensemble curieux, discordant, et absurde. L'enfer à Raïatea étoit le grand réceptacle. Ce n'est qu'un lac au sommet de la plus haute montagne; le dieu résidoit sur les arbres voisins, et avec une espèce de coquille (dont je renferme un échantillon dans cette lettre) il étoit censé enlever la chair des pauvres malheureux qui venoient là pour lui servir de nourriture. La coquille étoit déifiée, et celui qui en mangeoit l'animal devoit mourir. Les poissons, les oiseaux, les insectes, et les reptiles, ont tous été déifiés : il y avoit dix ou douze cérémonies accompagnées de sacrifices humains. Le premier et leur plus puissant dieu étoit appelé *Faroa :* dans une coquille de la forme d'un œuf il tourna dans le vaste espace jusqu'au jour où il en brisa les enveloppes; alors il l'occupa, et commença à former la base de la terre, à laquelle, lorsqu'il devint vieux, il ajouta

une longue suite d'aïeux; et cette branche, depuis long-temps en possession du pouvoir, en fut dépossédée par la branche d'*Otou*, qui chassa la reine Oberea, seul et dernier rejeton des *Temari*.

Cet *Otou* est le chef de la famille des Pomaré. Il eut pour fils Pomaré Ier, qui prit en naissant le nom d'Otou, tandis que son père changea de nom, et prit celui d'Otehi. Ce nom d'Otou, par les lois taïtiennes, passoit toujours au premier-né, et le père devoit ainsi cesser de porter un titre qui appartenoit de droit à son héritier. Otou (Pomaré Ier) vécut long-temps, fit la guerre avec succès, et mourut vers 1798. C'est de lui dont parle si fréquemment Cook et avec éloge; car il en fut accueilli avec une grande bienveillance. Il eut un fils qui, prenant le nom d'Otou, le força à se faire appeler *Teina*. Cet autre *Otou* (Pomaré II) avoit un frère nommé *Oripia*, qui mourut fort jeune, et se maria à deux femmes, *Tetoua* et *Whyridi*. Cette dernière fut épousée vers 1796. Pomaré II avoit environ dix-sept ans lorsque le capitaine Wilson, commandant *le Duff*, toucha à O-Taïti en 1797. Il régnoit alors; il accueillit avec empressement les missionnaires; et, adoptant leur religion, il fit briser les idoles. Mais, chassé du gouvernement par son peuple, il parvint à ressaisir le pouvoir, régna sans obstacle, quoique obligé de calmer des soulèvements, jusqu'à l'époque de sa mort, qui arriva en décembre 1821. Son fils Otou (Pomaré III), enfant de trois ans, lui succéda en janvier 1823; et O-Taïti étoit nominalement gouvernée par la veuve de Pomaré ou *Pomaré Wahiné*, régente. Ce n'est point ici le lieu de présenter un tableau du règne de Pomaré II, bien qu'il soit remarquable par les événements qui en forment le cours.

langue océanienne qui est répandue dans la plus grande partie des îles de la mer du Sud est généralement, par le grand nombre de voyelles qui en composent les mots, d'une grande douceur. Elle se corrompt, elle s'altère par le mélange des langues papoues, aux Fidjis, aux îles des Navigateurs, à la Nouvelle-Calédonie, etc.

Ce dialecte a été long-temps sans être fixé ; cela tenoit au singulier usage que le roi et les chefs avoient, en prenant un nom quelconque, de le faire bannir du langage usuel. Ainsi, pour en donner un exemple plus facile à saisir, supposons qu'il ait plu à un chef de prendre pour surnom le mot *manou*, qui veut dire oiseau, le peuple ne pouvoit plus se servir de ce mot pour désigner ces êtres, et on en créoit un autre, qui tôt ou tard finissoit

les corps qui l'accompagnent, jusqu'à ce que la terre eût acquis sa grandeur actuelle.

Une profonde ignorance, pire que les ténèbres de l'Égypte, couvroit ces îles. Mais, monsieur, l'étoile du jour de la vérité et la liberté ont brillé. Maintenant, au lieu des absurdes murmures de l'ignorance, des inventions artificieuses de prêtres rusés, des rites sanguinaires de déités méprisables, des lois de sang du démon, et du déluge de guerres qui ravageoient ces côtes, nous voyons la plus grande partie de ce peuple suivre les instructions de la parole pure du Dieu vivant.

Je vous demande pardon, monsieur, de fixer si long-temps votre attention. Je ne puis que vous exprimer mes souhaits pour votre conservation.

Je m'intitule votre très humble et très, etc.

Signé J. M. Orsmond.

par être remplacé. La langue est pleine de cette surabondance de noms qui n'expriment plus les mêmes objets, et c'est pour cela que les dictionnaires que nous ont transmis les navigateurs renferment tant de mots inusités aujourd'hui. De tous les Européens, les Espagnols et les François sont ceux qui peuvent le plus aisément parler et écrire l'o-taïtien; il n'en est pas de même des Anglois qui éprouvent des difficultés telles que beaucoup de leurs missionnaires ont été forcés de retourner dans leur patrie, n'ayant pu en saisir la prononciation; et même, parmi ceux qui ont le mieux compris le génie de cette langue, a-t-il fallu près de trois années pour leur en inculquer les principes. Que penser alors de Cook, quand on lit dans son *deuxième Voyage* (p. 353): « ...Nous dire à plusieurs « que monsieur de Bougainville étoit de France, « nom qu'ils ne vinrent jamais à bout de prononcer: « ils ne prononçoient guère mieux celui de Paris, et « il est probable qu'ils auront bientôt oublié l'un « et l'autre : au contraire tous les enfants prononçoient celui de *Pretany* (Grande-Bretagne), et il « est presque impossible qu'ils l'oublient jamais? » Que de fausseté dans ces lignes! et comment se fait-il qu'un homme de génie soit si petit dans ses préventions nationales? Ainsi les naturels, privés du son euphonique de plusieurs de nos consonnes, traduisoient le nom de Bougainville en le rendant par le mot de *Poutaveri*, comme celui de Cook

par *Touté;* quant à celui de Paris, c'est entièrement la même prononciation que *Pari*, district dans lequel est *Papaoa*, la résidence des rois, et que le navigateur anglois écrit *Opare;* ce mot de Pari leur étoit donc familier? quant au nom de France, ils le prononçoient sans doute alors comme aujourd'hui, et aussi bien que celui de Grande-Bretagne, l'un par *Frany*, et l'autre par *Pretany*. Sous le rapport du souvenir que Bougainville y a laissé, il est vrai que la mémoire des naturels ne l'a pas conservé; mais il n'avoit jamais fait couper un grand nombre d'oreilles à ces insulaires, titre durable[1] pour ne pas en être oublié.

Les régles grammaticales des langues sont trop avantageuses à l'étude des races humaines pour que nous ne cherchions pas à conserver l'ébauche informe de celles relatives au langage o-taïtien, que nous avons recueillies sur les lieux et souvent dans la conversation de M. Nott.

D'après l'*E buka haa pii raa neia ei Parau tahiti* ou abécédaire taïtien, l'alphabet ne se compose que de seize lettres, qui sont:

A, B, D, E, F, H, I, M, N, O, P, R, T, U, V, W.

Il lui manque donc dix lettres de notre grammaire,

[1] Nous avons long-temps médité la vie de Cook; nous en connoissons une foule de particularités qu'ont répandues ses compagnons et qu'ont passées sous silence ses biographes. Les circonstances que nous rapportons sont assez légères, et nous croyons devoir omettre celles qui n'ont point de rapport avec notre sujet.

qui sont: C, G, J, K, L, Q, S, X, Y, et Z. La privation de ces lettres, que ne peuvent prononcer les Taïtiens, est le seul obstacle qui force ces peuples à travestir nos noms. La prononciation de chacune d'elles peut se rendre par les sons françois suivants:

A, *a*; B, *bi*; D, *di*; E, *e*; F, *fa*; H, *esse*; I, *i*; M, *mo*; N, *nou*; O, *o*; P, *pi*; R, *ro*; T, *t*; U, *ou*; V, *vi*.

L'assemblage des syllabes se fait comme pour les nôtres, et nous n'en donnerons qu'un exemple, *ba, be, bi, bo, bu*, etc.

Depuis la fixation de la langue, qui date de l'introduction du christianisme, il n'y a plus que les noms propres qui changent.

Les conjugaisons, moins compliquées que les nôtres, ne peuvent être mieux comparées qu'à celles de la langue hébraïque. Ils n'ont point de verbes auxiliaires, comme *être, faire;* ils ont donné à presque tous les verbes la double acception d'ordre: tel est ce verbe remarquable par le grand nombre de voyelles, *faaaa,* faire; et suivant le génie de cette langue, qui est riche en figures belles et nombreuses, on dit *faaa tea te aaaoao,* qui signifie *faire augmenter l'espace entre les côtes,* ou, en d'autres termes, ce qui veut dire *qu'un homme engraisse beaucoup.*

Voici un exemple des déclinaisons:

SINGULIER.

Le navire,	*te pahii.*
Du navire,	*o te pahii.*
Au navire,	*i te pahii.*
Le navire,	*te pahii.*
O navire,	*e te pahii.*
Du navire,	*e te pahii.*

PLURIEL.

Les navires,	*te mau pahii.*
Des navires,	*o te mau pahii.*
Aux navires,	*i te mau pahii.*
Les navires,	*te mau pahii.*
O navires,	*e te mau pahii.*
Des navires,	*e te mau pahii.*

DUEL.

Les deux navires,	*te na pahii.*
Des deux navires,	*o te na pahii.*
Aux deux navires,	*i te na pahii.*
Les deux navires,	*te na pahii.*
O deux navires,	*e te na pahii.*
Des deux navires,	*e te na pahii.*

La négation diffère par des temps distincts, et plusieurs mots servent à l'exprimer. Ainsi *aeta* (non), *ainea*, *aina*, *aipa*, *aore*, expriment le passif; *eita*, *eima*, *eina*, *eipa*, *eore*, *ehene*, *ehere*, indiquent le futur et le présent. Une autre locution est *eioha*, qui veut dire *que cela ne soit pas*.

Pour l'affirmative ils ont *e*, oui; et *ouetia*, qui veut dire *d'accord*.

Les comparatifs et les superlatifs sont les mêmes que dans le françois; seulement quelques uns ont des modifications. Ainsi *maïtai*, bon; *maitai ae*, meilleur; *maitai roa*, le meilleur que; *maitai tei i tena*, ceci est meilleur que cela.

Beaucoup de mots expriment souvent une même chose, et une même chose est exprimée par un grand nombre de tournures différentes. Les plus petits changements dans la prononciation des mots modifient leur valeur.

Exemple. Le mot *au* signifie, pris isolément, fumée, fiel, un, courant, natation, être d'accord, préparer, un pronom, une aiguille, coudre, convenable, un arbre, un oiseau.

Le mot *oe* veut également dire une épée, une cloche, une erreur, un pronom, une famine.

On remarquera que dans aucun cas deux consonnes ne se suivent.

Les missionnaires ont donné le nom de *palatiale* à cette langue; et lorsqu'ils se sont réunis pour se communiquer leurs divers travaux relativement au dictionnaire projeté, ils se sont trouvés d'accord pour l'orthographe et les étymologies: mais ils ont beaucoup différé pour la prononciation, qui, suivant eux, est la principale difficulté; car le mot que nous avons vu exprimer diverses choses se prononce avec autant d'accentuations ou inflexions différentes. Cela n'empêche pas que le vulgaire du peuple la parle avec délicatesse: mais les chefs seuls con-

noissent les tournures expressives, les mots significatifs; ils sentent les fautes les plus légères de la prononciation, et la basse classe se sert de certains idiotismes qui lui sont propres, de même qu'on en a introduit un bon nombre qui sont anglois et défigurés ou travestis. Les noms européens sont traduits pour la plupart, mais d'une manière à ne pas les reconnoître : tels sont, par exemple, M. Orsmond, *Otamoni;* France, *Frani;* la Coquille, *Totire;* gouverneur, *tavana;* le Dauphin, *Ofaa;* le Duff, *Tarapu*, etc.

EXEMPLES DE PHRASES.

Te pahi paniola a Quiro te tipae raa i Vaiuru paha, 1606. (Le navire espagnol de *Quiros* aborda sur la côte du district de Vaiourou, 1606.)

Le nom de *Quiros* n'est point écrit suivant l'orthographe des naturels.

D. *Naite anei outou ta Otamoni parau?* (Comprenez-vous M. Orsmond parlant?)

Naite anei (Williams) *te outou parau?* (Le sieur Williams comprend-il votre langue?)

R. *E naite,* il entend.

EXEMPLES DE NOMS.

Homme, *tane.*
Femme, *vaïne.*
Fille, *aïne.*
Fils, *meotua.*
Crayon, *peni.*
Livre, *pouta.*
Couteau, *tipi.*
Chapeau, *tapou.*
Arc, *phana.*
— La corde, *roa.*
— Le carquois, *ohe.*
— La flèche, *emoïa.*

Brisant, *vae.*
Ciseaux, *paoti.*
Fourchette, *patimara.*
Habit, *proue.*
Pagaies, *eoe.*
Javelot, *omore.*
Chasse-mouche, *tairi.*
Mouchoir, *taamou.*
Encre, *apou.*
Souliers, *tima.*
Assez, *aïma.*
Ami, *eoa.*
Papier, *parao.*
Bague, *tapea.*
Chemise, *tapa.*
Biscuit, *amou.*
Eau-de-vie, }
Vin, } *ava.*
Eau, }
Cordage, *aourou.*
Sabre, *oe.*
— Fourreau, *vii.*
Ceinturon, *tatia.*
Clef, *tariri.*
Mât d'un navire, *etira.*

Poule, *moua.*
Cochon, *poua.*
Chien, *ouri.*
Montre, *mana.*
Pagne, *aati.*
Culotte, *tatoe.*
Bouteille, *moona.*
Aiguille, *nira.*
Nacre, *etou.*
Fil, *taoura.*
Huile de coco, *mori* ou *monoï.*
Pendants d'oreilles, *poe.*
Siffler avec les doigts, *ehïo.*
Tabac, *avaava.*
Vrilles, *ehou.*
Clou, *nero.*
Collier, *aï.*
Ficelle, *eaho.*
Petite hache, *toe.*
Nom (désign.), *ioa.*
Pavillon, *ereva.*
Soleil, *mana.*
Venez ici, *arimaï.*
— promptement, *eaie*
Hameçons, *matao*, etc., etc.

On pourra consulter le *Vocabulaire taïtien* donné par Bougainville; et, quoique quelques mots soient inusités, il rendra encore de grands services. En général cependant il faudra supprimer l'*e* et l'*o* qui précèdent le plus grand nombre des mots : ce sont deux articles qui signifient *le* ou *la.*

Notre manière de mesurer le temps a été introduite par les missionnaires de la manière suivante :

60 *amo raa mata i ïa minute.* (Soixante secondes font une minute.)
60 *minute i ïa hora.* (Soixante minutes font une heure.)
24 *hora i ïa mahana.* (Vingt-quatre heures font un jour.)
7 *mahana i ïa hebedoma.* (Sept jours font une semaine.)
4 *hebedoma i ïa avae.* (Quatre semaines font un mois.)
13 *avae* 1 *mahana* 6 *hora i ïa matahiti.* (Treize mois un jour six heures font une année taïtienne ou lunaire.)
52 *hebedoma i ïa matahiti.* (Cinquante-deux semaines font un an.)
365 *mahana i ïa matahiti.* (Trois cent soixante-cinq jours font une année.)

Le nom des jours de la semaine sont traduits ainsi :

Sabati,	dimanche.
Monedi,	lundi.
Tuesedi,	mardi,
Wenesedi,	mercredi.
Turesedi,	jeudi.
Feraidi,	vendredi.
Saturedi,	samedi.

Les mois sont également empruntés des Anglois, et ils n'en diffèrent pour les noms que par l'arrangement des voyelles qui séparent les consonnes. Les mois taïtiens étoient appelés *apaapa, firia, te eri, te tai, ovarehu, faa ahu, pipiri, aununu, paroromua, paroromuri, muriraha, hiaia,* et *tema.* Les douze premiers sont rangés dans l'ordre de notre calendrier, et répondent à nos mois; mais les insulaires les plaçoient bien différemment : leur année étoit lunaire.

L'ancienne manière de compter usitée à Taïti, comme dans les îles voisines, est celle-ci :

1, *atahi*.
2, *arua*, et le plus souvent *apiti*.
3, *atoru*.
4, *aeha* ou *amaha*.
5, *arima* ou *apae*.
6, *afene* ou *aono*.
7, *ahitu*.
8, *avaru* ou *avaou*.
9, *aïva*.
10, *aahuru*; prononcez *aahourou*.
11, *ahuru matahi* ou *hoe ahuru mahoe*.
12, *ahuru marua* ou *hoe ahuru mapiti*.
13, *ahuru matoru* ou *hoe ahuru matoru*.
14, *ahuru maaehâ* ou *hoe ahuru mamaha*.
15, *ahuru marima* ou *hoe ahuru mapae*.
16, *ahuru mafene* ou *hoe ahuru maono*.
17, *ahuru mahitu* ou *hoe ahuru mahitu*.
18, *ahuru mavaru* ou *hoe ahuru maraou*.
19, *ahuru maïva* ou *hoe ahuru maiva*.
20, *erua ahuru*; on dit aussi *epiti ahuru*. De 20 à 29, on commence par *erua ahuru*, auxquels mots on ajoute *matahi*, *marua*, etc., comme pour les premières dizaines.
30, *etoru ahuru*.
40, *ehâ ahuru*.
50, *erima ahuru*.
60, *efene ahuru*.
70, *ehitu ahuru*.
80, *evaru ahuru*.
90, *eiva ahuru*.
100, *atahi rau*.

Les signes des neuf premières unités s'ajoutent

devant *rau*, pour exprimer le nombre de centaines. Ainsi :

200, *arua rau.*
300, *atoru rau.*
400, *aeha rau*, et ainsi des autres.
1000 se dit *atahi mano*; 2000, *arua mano*, comme pour les centaines.

Par ce simple aperçu il sera possible de comparer le dialecte o-taïtien avec celui de la Nouvelle-Zélande ou de plusieurs autres systèmes d'îles océaniennes, et nous le terminerons par un petit vocabulaire de noms donnés aux diverses parties du corps humain. Ces noms doivent être ceux qui subissent le moins de changements et qui traversent intacts le laps le plus considérable de temps, et parmi lesquels on doit trouver des caractères moins variables pour les analogies.

Tête, *aai.*
Cheveux, *o-ou-rou.*
Œil, *tone-ma-ta.*
Nez, *e-hi-ou.*
Sourcils, *tou-à-ma-ta.*
Bouche, *ou-tou.*
Joues, *papari-a.*
Le globe de l'œil, *opomata.*
Cils, *outi-outi.*
Narines, *popooyou.*
Dents, *tariniou.*
Menton, *toa.*
Oreille, *taria.*
Barbe, *ourounourou.*
Favoris, *ounaouna.*
Poitrine, *houma.*
Mamelles, *ohnou.*
Sein, *nami.*
Nuque, *ereï.*
Côté du thorax, *aoao.*
Ventre, *obou.*
Nombril, *pito.*
Anus, *ououre.*
Vagin, *pipititoe.*
Verge, *tapa.*
Fesses, *toai.*
Épaule, *tapauno.*
Aisselle, *aï-aï.*
Bras, *rima.*
Avant-bras, *vati-a.*

Coude, *pororima.*	Cuisse, *ouaa.*
Main, *erima.*	Jambe, *avaai.*
Paume de la main, *teabourima.*	Tibia, *eoufara.*
Les doigts, *rima-rima.*	Cheville, *momoa.*
Ongles, *ma-ï-ou-ou.*	Pied, *tapouai.*

L'influence du climat des îles de la Société sur la race humaine qui les habite est beaucoup plus fâcheuse que ne l'ont cru les navigateurs dont nous possédons les rélations. Ces îles, et notamment O-Taïti, bien loin d'être exemptes de maladies sont au contraire la proie d'endémies qui moissonnent les insulaires aussi bien que les étrangers. Comment en seroit-il autrement d'ailleurs sous une température humide et chaude, sur un sol frais et constamment humecté, dans des cabanes sans parois closes? La vie peut très bien s'accommoder du régime frugivore, mais la grande consommation de poissons, que les naturels mangent crus de préférence et par goût, n'est pas sans de graves inconvénients. Ce qui le prouve d'ailleurs sans réplique est le petit nombre de vieillards qu'on remarque parmi les O-Taïtiens; car malgré nos recherches nous n'avons pu nous procurer aucun exemple de longévité.

Ces peuples, avant l'arrivée des Européens, connoissoient une sorte de médecine qu'ils appeloient *erapo-maï*, qui guérit. Leurs médecins ou *erao* remplissoient souvent les fonctions de prêtres inférieurs, ou étoient revêtus d'emplois guerriers. Quel-

ques uns de ces machaons, faisant marcher de front l'art de faire des blessures et l'art de les guérir, étoient investis d'une haute estime. Mais le plus ordinairement les pères de famille exerçoient eux-mêmes ce pieux ministère, et ne confioient point à des étrangers la santé de leurs femmes ou de leurs enfants, et tous connoissoient un grand nombre de plantes qu'ils alloient recueillir dans les montagnes, et auxquelles ils attribuoient diverses propriétés; toutefois les sucs qu'ils en exprimoient avoient moins d'efficacité dans leur opinion que des pratiques superstitieuses et des intercessions aux idoles des *Moraïs*.

Les préceptes chirurgicaux étoient très simples: ils se réduisoient à abandonner aux soins de la nature la cicatrisation des plaies, dont ils rapprochoient les bords, et qu'ils préservoient du contact de l'air en les recouvrant avec leur papier vestimental; mais ce qui nous parut plus étonnant fut de savoir que les naturels pratiquoient parfois une sorte d'opération analogue à celle du trépan, et nous vîmes un habitant de Borabora qui s'étoit acquis sous ce rapport une grande réputation. Ils ont trouvé dans la racine de l'*ava-ava* un remède contre la syphilis, et ils ont l'usage de se ficeler les jambes comme moyen prophilactique pour s'opposer à l'éléphantiasis.

§ VII. DES NOUVEAUX-ZÉLANDOIS.

Peu de peuples sont aussi intéressants à étudier que les Nouveaux-Zélandois : leur ame, fortement trempée, présente ce mélange de douceur et de cruauté qui forme de l'histoire d'un peuple un tableau pittoresque. Les Nouveaux-Zélandois, en effet, ne semblent avoir que peu des mœurs hospitalières qui caractérisent quelques tribus de la même race établies sur les îles de la mer du Sud. A la première vue leur caractère est sombre et féroce ; on diroit que la haine et la vengeance sont les seules passions qui les animent : tout étranger qui aborde leur rivage est pour eux un ennemi. Leur physionomie morale attriste donc l'observateur lorsqu'il pénètre la barbarie de leurs coutumes, leur anthropophagie, leur instinct destructeur, l'aveuglement de leurs superstitions, et leur mépris pour les choses utiles à l'agrément de la vie ; et cependant, au milieu d'habitudes si éloignées d'une civilisation même naissante, on retrouve quelques unes de ces vertus développées avec une vigueur que cette même civilisation n'a point encore permis de cacher sous le vernis trompeur et mensonger de la politesse. Chaque Zélandois porte le plus grand attachement aux divers membres de sa fa-

mille et à tous ceux de sa tribu : au-dedans il concentre son affection, au-dehors il ne voit que des ennemis et rarement des alliés ; et si les tribus voisines se réunissent entre elles, cette union n'est jamais cimentée que par la nécessité de vivre en paix, et, comme on le dit vulgairement, dans un état de paix plâtrée.

Nous retrouvons donc dans les Nouveaux-Zélandois la même physionomie, les habitudes, les idées religieuses, la langue des habitants de Taïti, des Marquises, et de Sandwich ; mais, jetés sur une terre plus défavorisée sous le rapport des ressources, ils ont conservé beaucoup plus intactes les traditions de leurs ancêtres. Les Nouveaux-Zélandois sont généralement plus grands et plus robustes que les O-Taïtiens. L'habitude de la guerre et les marches à travers les montagnes endurcissent leurs membres, dont les formes sont athlétiques ; leur taille est communément de cinq pieds sept à huit pouces, et rarement elle est au-dessous ; la couleur de la peau ne diffère point de celle des hommes du midi de l'Europe. Leur physionomie est remarquable par son expression ; elle est rarement franche et ouverte, mais d'ordinaire les traits respirent une sombre férocité. Ce qui la distingue chez ces peuples est un visage ovalaire, un front rétréci ; un œil gros, noir, et plein de feu ; un nez parfois aquilin et plus souvent épaté, et une bouche grande dont les lèvres sont grosses. Les dents sont

du plus bel émail, petites, et rangées avec beaucoup de régularité. Les Zélandois portent leur chevelure longue et par mèches éparses retombant sur la figure, et les chefs seuls ont le soin de la relever sur la tête en une seule touffe. La nature de leurs cheveux est d'être rudes; leur couleur est noire, parfois rougeâtre, et cette dernière doit être attribuée sans aucun doute à l'usage que pratiquent certains individus de se saupoudrer la tête avec de la poussière d'ocre. *Toui*, chef de l'hippah de Kaouera, qui nous rendoit de fréquentes visites, avoit ses cheveux flottants par longues mèches, qu'il arrangeoit de manière, dans les expéditions militaires, à ce qu'elles imprimassent à sa physionomie un air plus redoutable. L'usage qu'ont un grand nombre de naturels de conserver la barbe longue et flottante sur la poitrine rappelle quelques unes de ces têtes antiques reproduites par le pinceau de nos grands peintres. Les jeunes gens sont long-temps imberbes : tous leurs mouvements sont agiles et dispos; et, bien que les jambes soient parfaitement faites, l'usage qu'ont ces peuples de s'accroupir sur les talons fait naître de bonne heure des engorgements aux jarrets.

Toutes les femmes mariées qui vinrent à bord de la corvette *la Coquille* avoient les formes bien plus développées que les filles esclaves qui vivoient dans le navire, et que leurs maîtres y envoyoient dans l'intention d'en obtenir divers objets

en échange de leurs faveurs. La taille de ces femmes étoit forte et robuste, et rarement au-dessous de cinq pieds deux à trois pouces; celle des esclaves au contraire étoit, terme moyen, de quatre pieds trois à six pouces. Une telle disproportion est sans doute due à la prostitution à laquelle ces infortunées sont condamnées dès qu'elles sont nubiles. L'ensemble des traits qui chez la plupart des peuples distinguent les femmes par leur délicatesse est, à la Nouvelle-Zélande, diamétralement opposé aux idées que nous nous sommes formées sur la beauté. Les filles, dans leur premier printemps, ont un large visage, des traits masculins, de grosses lèvres souvent teintes en noir par le tatouage, une grande bouche, un nez épaté, une chevelure mal peignée et flottant en désordre, une malpropreté générale, et enfin le corps imprégné d'une odeur de poisson ou de phoque qui soulève le cœur. Mais ce tableau si repoussant est en partie détruit par quelques précieux avantages dont la nature les a dotées; et en effet des dents d'une blancheur éblouissante et des yeux noirs pleins de feu et d'expression sont des charmes tout-puissants, quelque part qu'on les trouve: d'ailleurs leur effet s'accroît encore d'un avantage qu'il est si difficile de rencontrer chez les femmes civilisées. Les jeunes Zélandoises, dont l'heureuse ignorance ne connoît point l'usage des corsets, ont les orbes de la poitrine qui le disputent au marbre par la dureté, et

qui malgré leur volume conservent long-temps et leur élasticité et leur rectitude. Ces organes n'ont aucune influence sur les sens des hommes; ils ne sont à leurs yeux que les réservoirs où leurs enfants puisent la vie. Les travaux de ménage, les enfantements, les jouissances nombreuses et précoces, font bientôt disparoître l'embonpoint et la fraîcheur des jeunes années, et toutes les femmes âgées que nous avons eu occasion de voir étoient dégoûtantes par la flaccidité générale des chairs.

Les femmes et les hommes n'ont point l'habitude de s'épiler, et ces derniers sont loin de pratiquer la circoncision.

Les vieillards ne sont pas nombreux. Les habitudes guerrières de ces tribus et les combats fréquents qu'elles se livrent sont des obstacles en effet pour que les individus puissent atteindre le terme de leur carrière.

La froidure du climat ne permet point aux Nouveaux-Zélandois de faire usage des bains: aussi sont-ils dégoûtants de malpropreté. Les femmes, et sur-tout les filles esclaves, chargées de l'éviscération des poissons pour les faire sécher, ont le corps recouvert d'une épaisse crasse qui exhale au loin une odeur d'autant plus repoussante que souvent s'y mêle celle de l'huile de phoque ou de marsouin, dont elles s'oignent le corps, et qu'elles recouvrent de poussière d'ocre: ce dernier usage est remarquable en cela qu'on ne le trouve employé

que chez les peuples de race nègre. La plupart des Zélandois d'ailleurs dédaignent de se couvrir la chevelure de poussière rouge, et tous ceux qui nous présentèrent cet embellissement appartenoient à des villages éloignés de la baie Marion, et venoient de l'intérieur de l'île.

Cette habitude de malpropreté est d'autant plus enracinée chez ces peuples, qu'avec très peu de soins ils pourroient se débarrasser de la vermine qui les dévore, et de la crasse qui les recouvre. Hommes et femmes sont d'excellents nageurs: mais ce n'est que par nécessité et rarement par plaisir qu'ils se jettent à l'eau, et ces dernières conservent, sans en changer, les pagnes de *phormium* qui leur ceignent les reins jusqu'à ce qu'elles soient usées; elles ne les quittent point pour le sommeil, et ni même lorsqu'elles sont accroupies au fond des pirogues dans l'eau, au milieu des têtes et des intestins de poissons.

Le costume des Zélandois varie très peu dans les deux sexes. Mais comme ces îles n'offrent point les arbres précieux à écorces textiles dont se servent les O-Taïtiens pour confectionner leur papier vestimental, gracieux, et léger, ces peuples ont eu recours à d'autres matières, et les nattes qu'ils ont su tisser avec les fibres du *phormium tenax* sont d'une rare beauté et par la substance dont elles sont composées et par le travail. Une de ces nattes flotte négligemment sur les épaules et sur le corps;

on la nomme *tatata:* une deuxième est roulée autour du tronc, et descend jusqu'aux genoux. Dans les hivers, dont la rigueur est extrême sur ces îles antarctiques, ils ajoutent sur la natte supérieure un tissu grossier et pesant formé de masses nombreuses de filaments d'une sorte de jonc qui imitent les flocons de laine réunis sur les colliers des chevaux des voituriers d'Europe. Ce vêtement est nommé *toï;* il est remplacé chez les chefs par un manteau de peaux de chiens cousues ensemble, et c'est le *kahou ouairo.* Le tissu des nattes varie par le travail; et c'est ainsi que, souvent lisse et sans dessin, il est parfois remarquable par la délicatesse des ornements qui le composent. Des brins de *phormium* non battus et très longs sont implantés dans les pagnes des jeunes filles esclaves plus particulièrement, et ne contribuent pas peu à donner à cette partie du corps une ampleur démesurée.

Le rang et la valeur des guerriers zélandois sont indiqués par un grand nombre de petits fragments polis et travaillés d'os ou de jade, attachés sur la poitrine au bord de la natte, et dont le véritable et primitif usage étoit de servir à gratter dans la chevelure et détruire les insectes qui y vivent. Du reste ils ont, comme tous les autres peuples, le goût de la parure, et celle qu'ils préfèrent consiste à se placer des plumes dans les cheveux, et surtout une touffe de plumes blanches et soyeuses dans le trou des oreilles, qu'ils remplacent le plus

souvent par des morceaux de toile. La tête n'est jamais recouverte par aucune espèce de coiffure, et les cheveux flottent en désordre sans que l'art vienne leur prêter son secours: cependant quelques jeunes filles, plus coquettes sans doute que leurs compagnes, vinrent nous visiter ayant la tête couronnée d'une guirlande de mousse très verte et très gracieuse.

Les objets de parure pour les femmes consistent en colliers de coquillages nommés *piré*, auxquels sont parfois suspendus de petits hippocampes desséchés. Leur goût pour les grains de verre bleu de fabrique européenne est très prononcé; aussi les recherchent-elles avec empressement. Mais le bijou le plus précieux, que portent seulement les hommes, et à la possession duquel sont attachées des idées religieuses, est le fétiche de jade vert représentant une figure hideuse, qui pend sur la poitrine suspendue à quelque portion d'os humain. C'est encore par esprit de superstition qu'ils attachent à une de leurs oreilles une dent acérée du goulu de mer ou squale, qui sert aux femmes à se déchirer la figure et la poitrine pour témoigner leur vive douleur à la perte des chefs ou de leurs parents. Les insulaires attachent le plus grand prix à la conservation de ces objets lorsque, transmis par leurs ancêtres, ils sont devenus *taboués* ou sacrés. Ils pensent qu'à leur possession est lié le bonheur de leur vie, et ils les échangent au con-

traire avec indifférence et pour des bagatelles lorsqu'ils proviennent de leurs ennemis, et qu'ils les en ont dépouillés en les massacrant.

Nous avons déja eu occasion d'indiquer que les Nouveaux-Zélandois de quelques endroits de l'intérieur se recouvroient la figure et les yeux de fard grossier composé de poussière d'ocre, mélangée à de l'huile de cétacés; cependant cet usage est peu général: mais il n'en est pas de même de celui de se placer de larges mouches noires sur le nez, le menton, et sur les joues, ainsi que le font les jeunes garçons, et de larges mouches d'un bleu d'azur, ainsi que le pratiquent les jeunes filles; ce dernier embellissement se nomme *para-eka-ouai-aoua*. Qu'on veuille bien ne pas croire que ces détails soient futiles: ceux-ci, ajoutés à d'autres faits, sont quelquefois très nécessaires pour caractériser les habitudes des peuples; et d'ailleurs aurions-nous bonne grace de critiquer au milieu des tribus restées stationnaires dans leur civilisation ce que le caprice des modes rend bien plus ridicule chez les nations européennes?

Ce besoin qu'ont tous les hommes de modifier les avantages qu'ils ont reçus de la nature se fait aussi vivement sentir chez les Nouveaux-Zélandois. Le tatouage ou *moko* les occupe pendant toute leur vie, et chaque année ils se soumettent à l'opération douloureuse qu'il nécessite. Ce tatouage est d'autant plus remarquable qu'il couvre ordinairement

la figure; et, comme il est renouvelé très fréquemment, il en résulte de profonds sillons disposés par cercles réguliers, qui donnent à la physionomie l'expression la plus étrange. Les habitants des îles Marquises et les Nouveaux-Zélandois sont donc les seuls peuples qui se tatouent profondément le visage, tandis que les O-Taïtiens en ont perdu la coutume, et prodiguent au contraire cet ornement sur le corps, et que les Nouveaux-Zélandois ne le placent que sur les fesses en le disposant en cercles enroulés les uns dans les autres. Les femmes se font couvrir les reins de losanges formant une large bande; mais elles ajoutent encore à leurs traits durs et repoussants des dessins qui ne contribuent point à les embellir, et c'est ainsi qu'elles ont les lèvres sillonnées de raies d'un noir profond, et des sortes de fers de lance profondément imprimés aux angles de la bouche et au milieu du menton. Il n'y a que les esclaves pris jeunes ou les hommes de la dernière classe qui ne soient point tatoués: tous les autres naturels ne sauroient se soustraire à cette coutume sans honte; et plus un guerrier est fameux, plus il a subi le renouvellement de cette opération, et plus il est fier d'un blason qu'il n'obtient jamais sans de vives douleurs.

L'architecture domestique, et par ce nom nous désignons l'art de bâtir les cabanes, a été assez ingénieusement appliquée par les Zélandois au cli-

mat qu'ils habitent, et aux habitudes belliqueuses qui les animent. Leurs demeures, au lieu d'être vastes et aérées, forme qui seroit désavantageuse dans un pays que battent les tempêtes de l'hémisphère austral, sont petites et basses, et leurs villages ou *hippahs* ne sont d'ailleurs jamais placés en plaine, parcequ'ils pourroient être saccagés par surprise; mais au contraire ils couronnent toujours des collines abruptes, des lieux escarpés et d'un difficile accès. Ces cabanes sont des gîtes où l'on ne peut pénétrer qu'en se traînant sur les genoux et sur les mains, et les familles qu'elles abritent dorment pêle-mêle sur de la paille, et dans un espace très resserré, où la respiration de plusieurs individus entretient aisément la chaleur nécessaire pour que le froid du dehors ne puisse y pénétrer. Leur intérieur ne présente aucun meuble, si l'on en excepte quelques coffrets élégamment sculptés, quelques vases en bois rouge, chargés de dessins tels qu'on peut s'en faire une idée par les figures qu'en a données Cook dans sa relation.

L'industrie la plus perfectionnée et la plus remarquable du peuple qui nous occupe est celle de la fabrication des étoffes. On retrouve dans les variétés de ces ressources chez les divers Océaniens la sage prévoyance de la nature, puisque sur les îles intertropicales, dont la température est constamment chaude, elle a fourni des écorces textiles, susceptibles de se métamorphoser en étoffes légères

et moelleuses, comme à O-Taïti, aux Tonga, aux Marquises, aux Sandwich; et qu'à la Nouvelle-Zélande, où les froids des hivers sont intenses, elle a produit le *phormium;* car c'est avec les fibres de ce dernier végétal, bien supérieur à notre plus beau lin, que les femmes, et sur-tout les jeunes filles enlevées à leurs familles par suite des malheurs de la guerre, tissent soigneusement leurs *mati* ou nattes élégantes, nommées *kahôu*, lorsqu'elles servent de vêtements, et appelées *koura*, *kupenga*, etc., suivant les parties du corps qu'elles doivent recouvrir. Ces nattes par l'aspect satiné des fibres du *phormium*, soigneusement débarassées de la matière gommeuse qui les invisquent, sont ornées de dessins, et forment en se drapant un habillement qui n'est point sans analogie avec l'ancien costume civil des Romains.

Parmi les objets d'utilité qu'ils fabriquent pour leurs besoins journaliers, on doit mentionner les paillassons grossiers dont ils se couvrent les épaules dans les temps de pluie, et les sacs en jonc dans lesquels sont renfermées leurs provisions diverses. La manière dont sont préparées les fibres du *phormium* est aussi fort remarquable par sa simplicité, tandisque, dans les essais tentés par des savants dans le but louable d'utiliser une plante aussi précieuse en Europe, on n'est point parvenu à obtenir ces mêmes fibres avec toutes les qualités qui distinguent celles qui résultent du procédé des Nouveaux-

Zélandois. Ces derniers après avoir coupé les longues feuilles de la *plante à lin* (c'est ainsi que Cook nomme le *phormium* dans la relation de ses voyages) les mettent macérer quelques jours dans l'eau, et les retirent pour les briser avec un maillet en bois très dur sur un billot ovalaire du même bois. Cette opération préliminaire est leur *haronga*, et par son moyen la chlorophile ou matière verte, résineuse, est enlevée de dessus les fibres, incomplètement il est vrai; mais le soin qu'on a ensuite de les racler avec force à l'aide d'une valve de coquille rendue coupante sur son bord achève de les débarrasser des parcelles de cette matière qui s'opposent à leur souplesse. Ainsi nettoyées de l'enduit qui les enveloppoit, les fibres du *phormium* ont la couleur dorée du plus beau lin, unie au moelleux et presque à la force de la soie.

Les deux îles habitées par les Nouveaux-Zélandois, sans être placées sous de hautes latitudes, subissent cependant l'influence d'une température rigoureuse par les vents furieux qui soufflent une grande partie de l'année, et par les neiges qui recouvrent les lieux élevés. Les naturels qui les habitent ont senti de bonne heure le besoin de se former des provisions d'hiver; et, comme dans les beaux jours ils prennent une grande quantité de poissons dans les baies qui morcellent leur rivage, ils en sèchent et en fument la majeure partie pour se nourrir lorsqu'il est impossible de mettre des pirogues en mer,

et pour se préserver de la famine lorsque leurs *hippahs* sont assiégés par des tribus ennemies.

Le sol ne fournit plus spontanément comme dans les îles équatoriales une grande variété de substances alimentaires; et la base de l'existence des Zélandois se trouve être la racine ligneuse d'une fougère qui couvre toutes les plaines, et qui ressemble parfaitement à notre *pteris*. Plusieurs plantes potagères que leur ont communiquées les Européens sont aujourd'hui utiles aux naturels, et croissent presque sans soins, tant le sol meuble leur est convenable : tels sont les patates douces, les pommes de terre et les radis. Les mets accessoires dans leurs repas consistent en coquillages, en langoustes, parfois en cochons, et le plus souvent en chiens. Les chairs de leurs ennemis tués sur un champ de bataille, qu'ils dévorent avec tant de plaisir, ne sont point considérées comme objet de nourriture, mais bien comme devant servir à des actes mystérieux de religion.

Leur cuisine est simple comme la nature de leurs aliments. Elle ne diffère point de celle des autres Océaniens, et consiste à faire torréfier les substances sur des charbons, ou bien dans des *oumous* ou fours creusés sous terre à l'aide de pierres échauffées. Ils nomment *taro* l'espèce de pain qu'ils font avec la racine de la fougère *eroï* qui est l'*acrostichum furcatum* de Forster. Ces racines sont recueillies par des esclaves qui les font sécher au soleil en les expo-

sant sur des claies; pour être converties en pain, elles sont concassées dans un mortier en bois, et triturées de manière à ce qu'elles ne forment plus qu'une pâte brune jaunâtre, visqueuse comme de la glu, et remplie de parcelles ligneuses ou d'écorces. Cette pâte est mallaxée en cylindres analogues aux bâtons d'extrait de réglisse, et ne contient que très peu de principe nutritif: sous ce rapport elle doit ressembler au pain que les Islandois font avec l'écorce des sapins. Nous avons vu les Nouveaux-Zélandois manger avec sensualité des poissons demi-pourris, exhalant une odeur infecte; mais ce qui est plus remarquable est l'habitude qu'ils ont de presser, de ficeler dans des feuilles, une grande quantité de petits poissons de la même manière que les O-Taïtiens préparent leurs confitures de bananes.

L'eau pure est l'unique boisson de ces peuples; ils haïssent les liqueurs fortes; et si quelques uns d'entre eux, ou même des jeunes filles, boivent de l'eau-de-vie, cette pernicieuse habitude leur est venue pendant leur séjour à bord des navires européens. Ils font communément trois repas, et nomment *kainga dua* le dîner, et *kai ahi-ahi* le souper; leurs aliments sont placés par terre, et chacun les dépèce avec les doigts. Parfois les guerriers se servent d'instruments faits avec des os humains, provenants d'un ennemi tué sur le champ de bataille; et c'est ainsi que nous achetâmes à l'un d'eux une fourchette à quatre dents faite avec l'os radius du

bras droit, sculptée avec soin, et ornée de divers reliefs en nacre.

Les filets dont se servent ces peuples sont absolument analogues aux nôtres, et sont de trois sortes: leurs *sennes*, faites de feuilles de *phormium*, ont une immense étendue, et demeurent le plus souvent la propriété de tous les habitants d'un village; leurs hameçons, composés d'une tige en bois dur, et armés d'os pointus et barbelés, se trouvent être façonnés parfois avec des morceaux de nacre. Les lignes qui les supportent sont très bien cordées et d'une force considérable.

Leurs pirogues ou *waka* sont remarquables par les sculptures qui les décorent. Les habitants du nord, qui dans leurs communications fréquentes avec les Européens ont reçu un grand nombre d'instruments de fer, négligent aujourd'hui leur construction. La plupart de ces légères embarcations sont creusées dans un seul tronc d'arbre, et ont communément jusqu'à quarante pieds de longueur. Nous en mesurâmes une près *Kaouera*, qui, formée d'un seul morceau, avoit soixante pieds de longueur et trois de profondeur sur quatre de large. Elles sont peintes en rouge et ornées de plumes d'oiseaux disposées sur les bords en festons; l'arrière s'élève jusqu'à près de quatre pieds, et se compose de sculptures allégoriques qui surmontent la représentation d'un homme tenant de la main droite le *lingam;* l'avant est occupé par une

tête hideuse à yeux de nacre, et dont la langue sort démesurément de la bouche, ce qui signifie chez ces peuples le courage provocateur à la guerre et le mépris des ennemis. Ces pirogues peuvent contenir par leur longueur quarante guerriers ; elles sont presque toujours simples ou non accouplées, et les rames dont on se sert pour les faire marcher sur l'eau, ou les *oé*, sont terminées en pointes très acérées, de manière à ce que l'équipage, pris à l'improviste, puisse s'en servir comme d'une arme avantageuse pour se défendre des attaques. Leur marche est rapide lorsqu'elles sont poussées par les vents ou par les coups pressés des rames. Les voiles dont se servent les Nouveaux-Zélandois ne consistent qu'en nattes de jonc grossièrement tissées et de forme triangulaire qu'on nomme *oé-hia* ou pagaies du vent, et qui ne peuvent point servir pour voguer au plus près.

Bien que les Nouveaux-Zélandois soient éminemment portés à la guerre, que ce soit pour eux l'occupation de toute la vie, on ne trouve point chez eux une grande variété de moyens de destruction. Leur bravoure consiste à attaquer un ennemi corps à corps, à triompher par la puissance de la force, et ils ont dédaigné ces armes légères, ces flèches à pointes barbelées, qui se lancent de derrière les buissons, et qui décèlent toujours la perfidie unie à la foiblesse. Avec leurs *patou-patous*, faits en jade vert, ils scalpellent ou brisent

le crâne d'unennemi, ou le percent de leurs longues javelines. Ce *patou-patou*, fixé au poignet par une lanière de peau, est l'arme par excellence du guerrier zélandois. Les *arikis* ou prêtres ont, pour marque de leurs fonctions sacerdotales, un grand assommoir en os de baleine, couvert de reliefs. Leurs *tokis* sont des haches, aussi de jade, dont les manches sont travaillés avec le plus grand soin, et ornés de touffes de poils de chien d'un blanc pur. Un grand nombre de leurs casse-têtes sont en bois rouge, poli et très dur, et quelques chefs les remplacent par des massues travaillées de la même manière. Les naturels chargés de la défense des *hippahs* palissadés (et l'on sait que ces villages sont toujours placés sur la crête abrupte et roide de quelque endroit escarpé) font pleuvoir sur les assaillants des grêles de grosses pierres; mais ils repoussent sur-tout leurs efforts à l'aide de très longues javelines acérées, qui ont communément de quinze à vingt pieds et quelquefois plus.

La baie des îles, placée dans la portion nord de la Nouvelle-Zélande, est une relâche avantageuse pour les navires qui sillonnent le Grand-Océan; aussi est-elle très fréquentée par les baleiniers anglois ou américains. Les nombreuses tribus, qui vivent sur ses bords, et qui sont unies par des liens de famille, ont senti l'immense avantage qu'elles auroient de posséder de la poudre et des fusils; c'est là le prix qu'elles ont mis aux vivres frais

qu'elles fournissent aux vaisseaux européens qui les visitent, et le nombre des mousquets qu'elles se sont déja procurés leur a permis de faire la guerre avec succès aux tribus voisines, et de saccager les *hippahs* environnants jusqu'à une assez grande distance. De toutes les inventions européennes celle des armes à feu leur a paru la conception la plus sublime et la plus merveilleuse; c'est la seule qui ait mérité leur approbation.

Nous n'avons jamais compris le mot *sauvage*, tel qu'il est usité en Europe, pour désigner des peuples stationnaires dans leur civilisation. Tous ces sauvages ont un culte, quelque grossier qu'il soit, reconnoissent des autorités supérieures, ont des idées sociales depuis long-temps arrêtées, cultivent les beaux-arts, nomment toutes les productions de leur sol, et en savent les propriétés. Or comparons ces prétendus sauvages avec les gens de nos campagnes! Les Nouveaux-Zélandois ont donc aussi leurs beaux-arts, non ceux qui consistent à élever des pyramides, bâtir des palais, et faire revivre sur la toile les plus beaux traits de l'histoire, mais ceux qu'il leur est possible de cultiver par tradition au milieu du petit nombre des ressources qu'ils possèdent. Ces fruits des loisirs, cette culture de l'esprit, ce perfectionnement moral de la civilisation, sembleroient ne pas être compatibles avec les mœurs guerrières et l'instinct destructeur de ces peuples; et cependant ils sont plus avancés dans

le chant, la soulpture, et la poésie, que dans les arts les plus immédiatement utiles aux premiers besoins de la vie.

Le chant des Zélandois est grave, monotone, et se compose de notes gutturales lentes et entrecoupées; il est toujours accompagné de mouvements d'yeux et de gestes mesurés très significatifs. Mais, si leur chant n'eut point l'avantage de nous plaire, le nôtre n'obtint point leur suffrage: c'est par la plus froide indifférence qu'ils accueillirent nos romances les plus en vogue, et les fibres épaisses de leurs ames ne furent point ébranlées par quelques uns de ces airs martiaux qui enlèvent et électrisent un Européen; cependant si devant ces hommes si impassibles leur chant de guerre eût été entonné, la rage et la frénésie se fussent emparées d'eux, tant il est vrai que dans l'effet produit par la musique se mêlent des souvenirs et des idées locales. La plupart de leurs chants roulent sur des sujets très licencieux; et, soit dit en passant, ce goût, qui est très prononcé chez tous les hommes, n'a été masqué parmi les peuples civilisés que par le fard des allusions et des équivoques. Les Zélandois, comme les autres Océaniens, n'attachent aucune idée de malhonnêteté à nommer les choses par leur nom; et jamais elles ne font naître, comme chez nous, ces mouvements tumultueux et désordonnés que le frein de la bienséance comprime, sans pour cela les détruire.

Leur danse ou *heïva* est une pantomime dans laquelle les acteurs changent rarement de place, et qui se compose de gestes ou de mouvements des membres exécutés avec la plus grande précision. Plus ordinairement, en effet, les jeunes guerriers se rangent les uns à côté des autres : l'un d'eux chante des paroles auxquelles l'ensemble des danseurs répond par des cris diversement accentués ; tous exécutent des mouvements rapides de la tête, des yeux, des bras, des jambes, et particulièrement des doigts, que la cadence dirige avec une grande justesse et que la mesure fait varier. Chaque danse a un sens allégorique, et ne s'emploie que dans les circonstances qui lui conviennent, pour une déclaration de guerre, un sacrifice humain, des funérailles, etc. Les femmes, appelées par la nature de leur sexe à des habitudes plus douces, ont transporté dans leurs jeux les fonctions qu'elles sont destinées à remplir dans ce monde. Leur danse consiste donc en mouvements désordonnés qu'on ne peut décrire, et nous nous bornerons à en signaler une consacrée à *Ouré* ou *Phallus*.

Le seul instrument de musique que nous ayons vu entre les mains des Zélandois est une flûte ordinairement en bois, et travaillée avec goût : parfois on emploie à sa confection des portions d'os de la cuisse, en commémoration de quelque victoire remportée sur des hommes d'une tribu étrangère. Enfin nous observâmes que les enfants jouoient

avec des toupies analogues aux nôtres, en se servant d'un fouet pour les faire tourner; et sans doute que cette légère remarque, unie à une plus grande masse de faits, ne sera pas un jour sans utilité.

La langue douce et sonore des Océaniens, très musicale, a subi quelques altérations à la Nouvelle-Zélande. Les sons, remplis de mollesse et de douceur à O-Taïti, ont acquis ici une prononciation plus dure; ce qui est dû à l'introduction de consonnes, et sur-tout des lettres K, H, N, G, et W. Les habitants se sont transmis par la tradition orale un grand nombre de poésies d'une haute antiquité, dont ils ignorent et l'origine et même le sens allégorique. La plus célèbre d'entre elles est la fameuse ode funèbre ou *pihé*, qui commence par ce vers: *Papa ra te ouati tidi*, etc. Comme les Taïtiens, ils peuvent improviser sur toutes sortes de sujets; et leurs annales sont des chants dans lesquels ils conservent le souvenir des événements remarquables, les apparitions des navigateurs sur leurs bords, et les circonstances diverses de leur histoire, ou les faits de leurs guerriers. Leurs femmes, naturellement portées à l'enjouement, critiquent avec ironie dans leurs couplets la prononciation peu correcte ou ridicule des étrangers, et transforment en épigrammes les habitudes qui heurtent leurs préjugés. C'est ainsi que les jeunes filles qui vivoient avec les matelots de la corvette *la Coquille*, et qui ne retiroient pour salaire de leur complaisance

qu'une portion des vivres de leurs amants, les accabloient de leurs sarcasmes en leur chantant des couplets commençant par ces mots: *Tayo ti taro*, etc.

Nous croyons utile, pour donner une idée de la tournure d'esprit de ces peuples, de rapporter une petite pièce de vers qui a été traduite en anglois par M. Kendall, missionnaire, qui a long-temps résidé à la Nouvelle-Zélande, et plus capable qu'aucun de ses collègues de nous fournir sur la croyance des naturels des détails positifs et intéressants.

WAI ATA (L'ATTACHEMENT).

CHANSON.

E taka te e aou ki te tiou marangai,
I ouioua mai ai e koinga dou anga,
Tai raoua nei ki te puke ki ere atou.
E tata te ouiunga te tai ki a Taoua
Ki a koe, E-Taoua, ka ouioua ki te tonga
Naou i o mai e kahou e turiki
E tahooué eo mo tokou nei rangi
Ka tai ki reira akou rangi auraki.

« J'ai gravi les sommets escarpés des montagnes pour être témoin de ton départ, ô *Taoua!* et les vents impétueux qui soufflent du septentrion, fécond en tempêtes, firent une impression profonde sur mon ame inquiète de ton sort. La vague mugissante se déroule chaque jour sur le rivage, et semble venir du pays éloigné de Stivers, tandis que tu vogues au gré des vents, et qu'exilé de ta patrie tu cours vers les régions où le soleil se lève. Sur mes épaules flotte comme un doux souvenir le vêtement que tu portois, et que tu me laissas comme le gage de ton amour. Quel que soit le lieu de la terre où tu diriges tes pas, mon attachement t'y suivra à jamais. »

La sculpture semble être le premier pas vers la

civilisation, lorsqu'elle n'en est pas le résultat; et, comme elle est la représentation matérielle des êtres, on la retrouve plus ou moins informe chez tous les peuples rapprochés de la condition humaine primitive. Cet art chez les Zélandois annonce du goût et des principes fixes; car ils reproduisent fréquemment les mêmes dessins, les mêmes formes, dans les mêmes proportions. Combien de temps devoient exiger les ornements sculptés de leurs pirogues! Les procédés par lesquels ils sont parvenus à polir un jade très dur et le transformer en idole, hideuse il est vrai, dénotent d'ailleurs une grande habileté, et nous sont inconnus, bien qu'on ne puisse pas douter qu'ils ne soient le fruit de la patience et du temps.

La croyance que professent les Zélandois sur la Divinité ne nous est point complètement dévoilée: autant qu'il est possible d'en juger cependant par la variété de leurs dogmes, on doit supposer que leur religion est très ancienne, et se compose d'une nombreuse suite d'idées très perfectionnées, et qui ne se sont corrompues que par l'isolement depuis leur séparation de la race dont ils descendent. Les Zélandois ont une vieille tradition par laquelle ils ont appris que leurs pères partirent d'une très grande île pour venir habiter la Nouvelle-Zélande; mais le voile qui couvre d'une profonde obscurité leur origine et celle des habitudes qu'ils professent ne pourroit être déchiré que par

les recherches ardues d'un homme instruit établi dans ces îles, et peut-être que le missionnaire Kendall auroit pu rendre de grands services sous ce rapport, s'il n'avoit pas été absorbé par une pensée dominante, et s'il ne rapportoit pas exclusivement la croyance des Nouveaux-Zélandois au système trinitaire de Pythagore, et les regardant comme une colonie d'Égyptiens.

Nous avons déja, dans nos généralités sur la race océanienne, émis l'opinion que les divers rameaux qui lui appartiennent sont nés sur les rivages de l'Inde, dans les premiers temps de leur civilisation; ce qui corrobore notre manière de voir est la figure de jade qu'ils portent suspendue au cou; les cercles conservés dans leurs sculptures et qui rappellent le serpent Calingam; le lingam qui paroît jouer un grand rôle dans leur mythologie; enfin une grande partie de leurs idées appartient au sabéisme, et découle des anciennes traditions mystiques des Brachmanes.

Les dieux principaux de la Nouvelle-Zélande sont: *Dieu le père, Dieu le fils, et Dieu l'oiseau ou l'esprit.* Dieu le père est le plus puissant, et se nomme *Nui Atua*, le maître du monde. Tous les autres lui sont subordonnés; mais chaque naturel a son *Atua*, espèce de divinité secondaire qui répond assez exactement à l'ange gardien des croyances chrétiennes. Les prêtres se nomment *arikis*, et parfois on les désigne par les noms de *tané tohonga*,

ou hommes savants; et leurs femmes, qui remplissent les fonctions de prêtresses, sont les *wahiné ariki* ou *wahiné tahonga,* ou savantes femmes. Chaque hippah possède une cabane, plus grande que celle des habitants, qui se nomme *waré Atua,* ou maison de Dieu, destinée à recevoir la nourriture sacrée, *a o kai tou*, et dans laquelle on fait des prières, *karakia.*

Les cérémonies religieuses sont ordinairement accomplies par les *arikis,* dont la voix implore hautement et en public la protection d'*Atua.* Ils ont la plus ferme croyance aux songes, qu'ils pensent leur être envoyés par la Divinité; et toutes les affaires se décident par les prêtres, seuls chargés d'interpréter les volontés célestes. Les diverses tribus, dans leurs guerres continuelles, n'en viennent jamais à des hostilités sans avoir interrogé *oui-doua,* ou l'esprit saint, par une solennité nommée *karakia-tanga.* Ils semblent consacrer par des cérémonies religieuses les époques les plus marquantes de la vie: c'est ainsi qu'à la naissance des enfants les parents se réunissent pour faire de cette circonstance une fête de famille, dans laquelle ils prononcent des sentences et tâchent de pronostiquer un heureux horoscope. M. Kendall croit trouver dans cette cérémonie, nommée *toïnga,* le baptême des chrétiens, et il va même jusqu'à dire qu'on asperge les enfants avec une eau sacrée, *ouaï tapu,* ou *ouaï toï,* ou eau baptismale.

Leur mariage reçoit aussi une sorte de sanction religieuse, et leur mort est entourée de prières funèbres. Il n'y a pas jusqu'à leurs festins sacrés de chair humaine que M. Kendall ne pense être l'imitation, bien corrompue il est vrai, de la communion sous les deux espèces. Mais nous bornerons là nos citations, de peur de nous égarer dans l'indication de faits qui nous sont trop imparfaitement connus.

Les Zélandois ont les plus grands traits de ressemblance avec les Spartiates : ils sont indifférents pour la vie, et bravent la mort avec courage, et on doit dire avec grandeur. Toutes leurs pensées sont tournées vers les combats; c'est le plaisir de toute leur vie: aussi dès le jeune âge ne manque-t-on point d'enflammer l'imagination des enfants par le récit des exploits de leurs parents ou de leurs amis, et de faire naître dans leur cœur cette soif inextinguible de hasards et de périls. De bonne heure un petit garçon sait apprécier sa propre dignité; il sait qu'aucune femme n'a le droit de porter la main sur lui; qu'il peut frapper sa mère sans que celle-ci ose s'en plaindre; qu'il peut préluder, en maltraitant ses esclaves, à l'épouvante qu'il doit porter au jour du combat au milieu des tribus voisines. Une chose bizarre cependant c'est qu'un enfant est d'autant plus illustre que le rang de sa mère est plus élevé, car c'est d'elle qu'il tire toute sa noblesse. Ce sont toujours des vieillards estimés par leur savoir, ou des *arikis*, ou des prêtres, qui

président à l'éducation des fils des chefs; ce sont eux qui les initient dans les secrets de leur théologie. Semblables aux anciens scaldes du Nord, leurs leçons, renfermées dans des sortes de stances cadencées, roulent sur les exploits des guerriers, sur le nombre de leurs victimes, sur le bonheur dont elles jouissent dans l'*ata-mira* ou paradis céleste. Vers douze ans ces jeunes adeptes assistent aux assemblées des chefs et écoutent leurs délibérations; leur caractère en prend des habitudes méditatives et réfléchies; ils sont avides de s'illustrer par quelques exploits. Nous avons été fort souvent étonnés de voir de jeunes garçons monter à bord, parcourir le navire en tous sens au milieu des matelots, sans montrer ni timidité ni surprise; leur démarche avoit déja de l'assurance. A l'âge de dix-huit ou vingt ans ils font partie de la tribu des guerriers; ils bâtissent alors une cabane à côté de celle de leur père; ils se marient, et l'autorité paternelle cesse.

Les mariages se font par achat; le futur doit faire des présents à la famille de la fiancée. La plupart des naturels, sur-tout ceux du commun, n'ont qu'une femme; mais il paroît que la polygamie est permise aux *rangatira*, car le fameux Songhi a plusieurs épouses. Toui, chef de l'hippah près duquel la corvette *la Coquille* étoit mouillée, avoit acheté la sienne, quoiqu'elle appartînt à une famille distinguée, deux mousquets et un esclave

mâle; en retour on lui donna son épouse et un certain nombre de nattes faites en lin de la Nouvelle-Zélande, et aussi trois esclaves femelles destinées d'après le haut rang de la femme à la servir dans tous ses besoins. Les habitants de la classe commune font des présents de moindre valeur; aussi n'ont-ils communément qu'une seule épouse. L'adultère est sévèrement puni lorsqu'il n'est point le résultat du consentement du mari; il est vrai qu'on peut acheter celui-ci par des présents. Quant aux filles, elles sont maîtresses de leurs personnes, et libres de faire autant d'heureux qu'il leur plaît. Les jeunes filles esclaves, au contraire, sont vouées par leurs propriétaires à la prostitution; et les chefs eux-mêmes ne dédaignent point de les envoyer à bord des navires européens, à pleines pirogues, et de tendre la main pour réclamer un salaire d'un genre de commerce que nos habitudes sont loin de nous faire trouver honorable. L'*ariki* consacre les mariages par une sorte de cérémonie religieuse. Les missionnaires protestants qui sont à la Nouvelle-Zélande nous dirent même qu'au moment de la naissance d'un enfant on pratique une sorte de baptême. Quoique la femme ne soit aux yeux de ces belliqueux insulaires qu'une créature d'un ordre secondaire et destinée à la conservation de l'espèce, ils la consultent cependant dans toutes les circonstances graves; et l'épouse d'un *ariki*, semblable à une druidesse de l'an-

cien temps, partage le pouvoir sacerdotal de son époux.

Nous ne parlerons point de la légèreté avec laquelle ces peuples traitent ce que nous nommons pudeur; cette vertu est seulement le résultat de la civilisation, et le tableau que nous pourrions tracer des mœurs encore brutes de l'homme dans sa primitive nature seroit souvent fort plaisant sans doute, mais il effaroucheroit aussi les esprits les moins difficiles. Les Zélandois et tous les insulaires de la mer du Sud, ainsi que les documents historiques des peuples anciens et modernes, nous ont confirmés dans cette pensée, que l'homme, animal par son organisation, est soumis à l'empire des besoins physiques que l'intelligence ne peut pas toujours régler ni modérer. Sous ce rapport les Zélandois sont d'une *salacité* qui étonne.

L'amitié que se portent les naturels d'une même tribu entre eux est très vive, et nous fûmes souvent spectateurs de la manière dont ils se la témoignent. C'est ainsi, par exemple, que lorsque l'un d'eux venoit à bord et qu'il y rencontroit un ami qu'il n'avoit pas vu depuis quelque temps, il s'approchoit de lui dans un morne silence, appliquoit le bout de son nez sur le sien, et restoit ainsi pendant une demi-heure en marmottant d'un ton lugubre entre ses dents des paroles confuses; ils se séparoient ensuite, et agissoient le reste du temps comme deux hommes complètement étrangers l'un à l'autre.

Les femmes observoient le même cérémonial entre elles; et l'on avouera que cette salutation nasale, qui se nomme *ongi*, est une singulière politesse; mais ce qui nous étonnoit encore plus c'est l'indifférence que les naturels témoignent pour ceux qui, au milieu d'eux, se donnent ainsi des marques d'amitié. Il est assez remarquable de voir les peuples asiatiques conserver dans toutes les circonstances de leur vie, et porter jusqu'au sein de leurs plaisirs, cet air calme et solennel qui convient si bien à la dignité de l'homme.

Si les Zélandois montrent par leurs émotions qu'ils sont sensibles aux passions douces, l'histoire de leur vie entière prouve, d'un autre côté, que nul peuple ne conserve et ne nourrit plus longtemps le desir de punir une insulte. Un Zélandois semble avoir pour seule maxime que le temps ne peut effacer aucune offense, mais bien la vengeance seule. De ce principe vicieux, dont chaque naturel est imbu, et qui fait la régle de conduite politique des familles, résultent ces haines éternelles et les guerres perpétuelles qui désolent ces îles. La perte des parents ou des chefs distingués est vivement sentie par toute une tribu: les habitants en deuil se livrent à une cérémonie lugubre qui dure plusieurs jours; et lorsque le rang du défunt est élevé, on sacrifie toujours des captifs destinés à le servir dans l'autre monde. Les femmes, les filles, et les esclaves femelles, se déchirent

le sein, les bras, et la figure, en se sillonnant la peau avec une dent tranchante de chien de mer, et celle-ci est toujours sacrée et pendue à l'oreille; plus le sang ruisselle de leurs corps, plus cette offrande doit être agréable au défunt; de temps à autre et à époque fixe, elles renouvellent ces marques de douleur. Lorsque nous demandions l'explication de cet usage aux jeunes filles, elles se bornoient à répondre: « *Atoua* veut que nous pleu« rions. » Ces peuples professent pour les morts le respect le plus religieux; ils les embaument avec un art qui n'est imité nulle part, et qui est bien supérieur à celui qu'on employoit pour conserver les momies. Ils les enterrent d'ordinaire dans les tombeaux que chaque famille se réserve, ou quelquefois, pour les gens du commun, ils font ce qui s'appelle *tutere* et *waka-atu*, et placent le cadavre dans une pirogue qu'ils lancent en pleine mer.

Chaque tribu de Zélandois forme une sorte de république, et chaque individu est indépendant de tout autre homme. Les districts sont régis par un chef direct, dont le titre n'est reconnu qu'à la guerre. Dans son village il n'a aucun pouvoir particulier, ni aucun ordre à donner à l'insulaire le plus vulgaire; seulement il ne fait rien, et il a le droit de recevoir en nature une dîme sur les provisions des autres familles; mais il n'a au reste que les esclaves qu'il fait lui-même à la guerre, et n'a d'autre prérogative que le tatouage qui dénote

son rang, et que personne ne peut porter. On ne lui témoigne aucun égard, aucune marque particulière de respect, lorsqu'il arrive au milieu des guerriers. Les enfants d'un chef ne lui succèdent pas à sa mort; ce sont ses frères dans l'ordre de leur naissance. Ordinairement on nomme chef celui qui possède la réputation la plus étendue de bravoure, d'intrépidité, et de prudence. A l'armée, ses avis prévalent sur la manière d'attaquer. Il n'a pour faire la guerre et pour assembler ses guerriers d'autre moyen que la honte qui s'attache à ceux qui refusent de le suivre au combat; rarement, lorsqu'il projette une invasion, arrive-t-il que l'avis qu'il donne de son expédition et des motifs qui l'y déterminent ne soit pas suffisant pour réunir les combattants. Lorsque *Atoua* (Dieu) demande la guerre, il n'y a jamais de partage dans les opinions. Les chefs de chaque tribu forment un conseil auquel sont admis les prêtres et même les simples combattants qui jouissent d'une réputation acquise dans les combats. Ce sont les corps des chefs tués, dont on conserve la tête comme un étendard, qui servent d'holocauste dans les sacrifices. Leurs femmes sont remises à l'ennemi pour subir le même sort, ou se dévouent elles-mêmes. A leur mort naturelle on égorge sur leurs tombeaux des victimes humaines.

La coutume la plus atroce que nous ayons à signaler est l'anthropophagie, que nul peuple

n'exerce ni si ouvertement ni d'une manière si révoltante que les Nouveaux-Zélandois. Avides de vengeance et de carnage, ces hommes féroces savourent avec une vive satisfaction la chair palpitante des ennemis tombés sous leurs coups.... Par suite de ces abominables coutumes ils ont pris goût à la chair humaine, et ils regardent comme des jours heureux et des fêtes solennelles les circonstances dans lesquelles ils peuvent s'en rassasier. Un chef de l'hippah de Kaouri, sur l'île *Ou-Motou-Arohia*, nous exprimoit même toute la satisfaction qu'il éprouvoit à manger un cadavre; il nous indiquoit le cerveau comme le morceau le plus délicat, et la fesse comme le plus substantiel: mais nous voyant faire des signes d'horreur, il se reprit pour affirmer que jamais ils ne mangeoient des Européens (*Pateka*), mais bien les méchants hommes de la rivière Tamise et de la Baie-Mercure. Il nous disoit d'un air presque caressant que les Européens étoient leurs pères, puisqu'ils leur fournissoient de la poudre pour tuer leurs ennemis. Les cadavres des naturels morts sur le champ de bataille sont toujours dévorés; mais on n'est pas certain s'ils ne mangent pas la chair des esclaves qu'ils sacrifient en diverses circonstances.

Il semble que ces habitudes, d'une férocité sans exemple, régnent de toute ancienneté parmi ces peuples qui ne respirent que la guerre, et qu'elles forment une sorte de code qu'on ne peut trans-

gresser sans violer les lois de l'honneur. La guerre occupe presque tous les instants de leur vie: le plus léger prétexte suffit pour la faire déclarer; mais le plus léger revers ou une simple satisfaction peut engager les ennemis à se retirer. Les querelles durent pendant une longue suite d'années, et la génération présente fait souvent une invasion pour venger la défaite de ses pères. On les a vus se battre, dans quelques districts, pour des affaires qui s'étoient passées depuis plus de soixante ans. Leur rancune est concentrée: chaque jour, loin de leur inspirer l'oubli de l'injure, ne fait que nourrir la soif de la vengeance, qui ne peut être satisfaite que par le sang de l'agresseur.

Leurs guerres sont le résultat de l'animosité, et ont pour but le pillage et le desir de se procurer une nourriture dont leur estomac est avide. Ils fondent alors sur leurs ennemis en plus grand nombre possible, et tâchent de les surprendre et de les tailler en pièces. Parfois ils s'envoient un défi qui doit se vider dans un lieu spécifié. Le combat n'est jamais entamé avant que les *arikis* aient fait des prières et des offrandes à leurs dieux, et aient obtenu leur approbation. Pour les rendre favorables ils sacrifient alors quelques esclaves: lorsque ces formalités sont remplies, les combattants entonnent le chant de guerre, tirent la langue en signe de défi et de mépris, poussent de grands cris, et se chargent avec fureur. Il est rare que la mêlée

soit longue; et à la première fusillade, lorsqu'un bon nombre d'hommes est tué, les vaincus se retirent; ou si le combat se pousse avec plus de vigueur et d'acharnement, les combattants s'attaquent corps à corps, et le nombre des tués est plus considérable.

Le parti victorieux chante son triomphe sur le champ de bataille, et l'on prépare alors les sacrifices épouvantables que l'on doit offrir à de dégoûtantes divinités. Les corps des chefs sont préparés; et lorsque les *arikis* et les dieux ont pris leur part, la tête reste au vainqueur, qui la conserve comme un trophée de sa victoire. Les chairs sont mangées, et les os distribués pour en faire des instruments. Si les ennemis ont tellement disputé le terrain qu'ils aient pu enlever les cadavres de leurs morts en se retirant et celui de leur chef, ils sont tenus de les restituer, ou ils sont attaqués immédiatement. Si leur défaite les a intimidés, elle les porte à les rendre, ainsi que la femme et les enfants du chef; la première est tuée et mangée, et les enfants massacrés ou réduits en esclavage. Presque toutes les femmes des chefs, lorsque leurs époux ont succombé, croient devoir à leurs mânes le sacrifice de leur vie, et se rendent elles-mêmes aux ennemis, sûres de n'avoir aucune grace: exemple de fanatisme qui se rapproche des coutumes indiennes.

Pendant ce temps les guerriers vulgaires gisant

sur le sol sont scalpelés avec le *patou-patou*, coupés en morceaux, rôtis, et dévorés. Leurs têtes, lorsqu'ils ont quelque réputation, sont préparées et vendues aux Européens pour de la poudre. Les tribus séjournent sur le champ de carnage tant qu'elles ont de la chair humaine. Cette nourriture, que les naturels regardent comme propre à leur transmettre le courage de celui qui a été tué, répare physiquement leurs forces épuisées par la fatigue et les privations. Tant que durent ces horribles festins, les guerriers se livrent à la joie la plus épouvantable; et pour n'être pas les seuls à se réjouir de la victoire, ils envoient à leurs familles des pièces du banquet: mais lorsque l'éloignement ne permet pas qu'elles parviennent sans être corrompues, ils les touchent avec un bâton sacré qu'ils envoient à leurs amis pour qu'ils touchent aussi avec ce bâton des racines ou du poisson; ils pensent, par ce moyen, leur transmettre la propriété et la saveur de la chair humaine.

Parfois ces peuples font des prisonniers qu'ils conservent pour les réduire à la plus dure servitude. Ce sont eux qui vont à la pêche, cultivent les patates, arrachent les racines de fougère. Leur vie n'est jamais assurée; ils sont massacrés à la première volonté de leurs maîtres, et ils servent le plus ordinairement de victimes lorsque leurs possesseurs viennent à mourir. Trois furent tués à la mort de Korokoro, et sept le seront à celle de Son-

ghi. La fille de ce dernier chef, dont le mari fut tué dans une affaire, s'en vengea en s'aidant de son frère pour massacrer vingt-trois prisonniers pendant leur sommeil. Lors de notre séjour un guerrier sanguinaire nous montroit plusieurs prisonniers qu'il avoit faits de sa propre main, et nous engageoit avec force à accepter un jeune homme fort et robuste pour lequel il ne demandoit qu'un mousquet. Les navires anglois qui ont besoin de matelots obtiennent souvent un certain nombre d'esclaves pour de la poudre et des fusils.

La tête d'un chef sert en quelque sorte d'étendard à sa tribu. Autant le parti vainqueur s'enorgueillit de la posséder, autant les vaincus, et surtout sa famille, s'en attristent. Elle est préparée, puis conservée avec soin; et lorsque la tribu victorieuse desire la paix, elle envoie la tête du chef devant la tribu à laquelle il commandoit. Si à sa vue celle-ci pousse de grands cris, elle témoigne par-là qu'elle desire entrer en accommodement et accepter les conditions; si au contraire elle la regarde d'un œil morne et dans un profond silence, c'est qu'elle cherche à venger sa mort, que tout accommodement lui déplaît, qu'elle veut enfin continuer les hostilités: alors le combat recommence. C'est toutefois une grande consolation pour les vaincus de savoir que les vainqueurs conservent les têtes des guerriers tués; ils espèrent les posséder un jour. Lorsqu'elles leur sont rendues, ils les

conservent religieusement et les vénèrent; mais depuis qu'elles sont d'un bon débit pour les Européens, il en est peu qui ne soient pas vendues.

Toui nous montroit la tête d'un chef de la rivière Tamise, qu'il conservoit afin de la remettre à son fils.

Ces peuples professent la plus profonde indifférence pour la mort; ils la bravent avec un sang-froid étonnant; et jamais aucun d'eux n'a peut-être réfléchi qu'un jour on le traiteroit comme il traite son semblable: une fois échauffés par les idées de carnage, ils sont plus féroces que les tigres des déserts de l'Afrique; ils n'ont qu'un but, qu'une pensée, celle de punir leur ennemi, et leur unique regret est de ne pouvoir le dévorer en jouissant de ses tourments et de ses cris.

La coutume de conserver les têtes n'est pas uniquement propre aux Zélandois; on la trouve à Céram et à Bornéo: seulement ils emploient un moyen de conservation dont les procédés extrêmement simples ne paroissent être exécutés nulle part ailleurs. Ils nomment *moko-mokai* cet embaumement, et donnent même divers noms à la fumée qui sort par les narines, les yeux, et les oreilles dans la préparation. Pour conserver une tête, ils la coupent à la partie supérieure du cou; ils brisent alors la partie occipitale correspondante en formant un large cercle. Ils enlèvent également les portions osseuses internes, telles que celles qui

composent la voûte orbitaire, les voûtes nasale et palatiale; enfin ils ne conservent des os que les parties extérieures qui doivent soutenir les téguments de la face; ils arrachent toutes les chairs et les membranes intérieures, sur-tout le cerveau et ses annexes. Lorsque l'intérieur est parfaitement nettoyé, ils cousent les paupières ou les ferment avec une espèce de gomme; ils placent du chanvre dans les narines, et entourent l'ouverture inférieure d'un rebord en étoffe ou en bois. Ils soumettent alors cette tête, dans un endroit bien abrité, à l'action constante de la fumée et d'une chaleur lente qui en dessèche successivement et peu à peu les téguments. Lorsqu'elle est parvenue au point de dessiccation voulue, ils l'oignent d'huile, et la serrent dans les lieux les plus secs de leur cabane, en ayant soin de l'exposer de temps à autre, de peur qu'elle ne contracte de l'humidité. Les têtes ainsi préparées sont d'autant plus recherchées que leurs chevelures sont plus longues, le tatouage plus perfectionné, et qu'elles appartiennent à des guerriers de plus grande réputation. Ils les conservent avec moins de religion depuis que les Européens les achètent; et il arrive souvent que des esclaves sont sacrifiés dans l'intention de vendre leurs têtes.

La pitié, comme le dit judicieusement un auteur françois, semble être un sentiment qui n'a jamais d'accès dans le cœur des Zélandois: tout étranger

que la tempête jette sur leurs côtes, ou que la curiosité y attire, est dévoué à une mort cruelle. Ceux de la partie nord sont les seuls qui souffrent volontiers parmi eux le séjour des Européens, dont ils ont besoin; mais les habitants de la partie sud se sont montrés intraitables. Tous les voyageurs qui naviguèrent sur ces côtes furent l'objet des dispositions hostiles de ces sauvages insulaires, traîtres, perfides, qui semblent n'avoir pour droit que la force et la violence.

Tasman, en 1642, perdit quatre hommes, et nomma *baie des Assassins* l'endroit où il mouilla. Surville, en 1769, fut attaqué et obligé de recourir à la supériorité de ses moyens de défense. Le capitaine Furneaux, avec *l'Aventure*, perdit neuf hommes dans le détroit de Cook. Cook lui-même fut constamment en butte aux insultes et aux menaces d'extermination que lui firent les naturels; et par une modération opposée à la violence de son caractère, il se borna à leur faire sentir la supériorité de ses forces, et ne fit point couper les oreilles des prisonniers, comme il le fit pour les naturels des îles de la Société. Cook visita ces îles en 1769 et 1770. Le capitaine Marion séjourna à la baie des Iles, que les François appellent *baie Marion*, vers 1772; on sait qu'il y fut égorgé avec vingt-neuf hommes de son équipage. Depuis cette époque un grand nombre de navires baleiniers furent enlevés, et leurs équipages massacrés; la liste des Eu-

ropéens dévorés par ces cannibales formeroit un long martyrologe. Parmi les évènements les plus remarquables de ce genre, nous ne mentionnerons que l'enlèvement, en 1816, du *Boyd*, commandé par le capitaine Tompson, et celui des bâtiments du capitaine Howel, que nous vîmes à Port-Jackson, et qui nous en rapporta lui-même les détails. Ce marin, qui commandoit le brick *le Trial* et la goëlette *la Félicité*, mouilla, le 30 novembre 1815, dans la rivière Tamise: les naturels profitèrent de quelque négligence des matelots chargés de surveiller leurs mouvements; ils firent main-basse sur les hommes qui étoient sur le pont, coupèrent les câbles, et jetèrent les navires à la côte; mais ce qui sauva l'équipage retiré dans le faux pont, ce fut la précaution qu'on avoit eue de placer les fusils dans cette partie du navire. Par les panneaux les matelots pouvoient ajuster paisiblement tous les naturels qui s'y présentoient, et les fusilloient sans crainte de manquer leurs coups; ils balayèrent ainsi les gaillards du brick, et repoussèrent les naturels sur l'avant, où un feu bien nourri força ceux qui échappèrent à cette décharge de se précipiter à la mer.

Des philanthropes plus ou moins éclairés ont longuement disserté sur les moyens de détruire l'anthropophagie; la plupart ont nié cette abominable coutume, et regardant cette aberration comme une fiction inventée par les voyageurs, ils

ont cru qu'on avoit calomnié l'espèce humaine; nous ne chercherons point à réfuter ces idées spéculatives, résultat des rêves d'hommes paisibles et heureux au sein de leurs foyers qu'ils n'ont jamais perdus de vue. On rapporte qu'un gentilhomme écossois, que le désir de civiliser les Nouveaux-Zélandois enflammoit, s'embarqua, en 1782, avec soixante paysans et tous les objets indispensables pour cultiver la terre; son projet étoit de s'établir sur les bords de la rivière Tamise, ou dans la Baie-Mercure, et d'y apprendre aux naturels à défricher leur sol; mais on n'en a jamais eu de nouvelles depuis.

Les idées que les Nouveaux-Zélandois professent relativement à la médecine ne nous ont pas paru étendues; cependant leurs habitudes belligérantes auroient dû leur faire sentir la nécessité d'appliquer des remèdes aux larges blessures qui résultent des coups de leurs *patou-patous*. Sans doute qu'il faut attribuer à leur coutume d'achever les blessés et de manger les vaincus le peu de cicatrices que présentent les guerriers. Dans les maladies internes qui les assaillent dans leurs hippahs, ils ont recours à une diète sévère et boivent des sucs de plantes qu'ils appellent *rongoa* ou confortantes; dans les cas désespérés, ils placent leur unique espoir dans les prières des *arikis*, quoiqu'ils aient quelques uns de leurs compatriotes chargés de préparer des remèdes et qu'ils décorent du nom

de *tangata-rongoa*. Leurs maladies ou *mate* les plus ordinaires sont l'éléphantiasis, la phthisie pulmonaire, et les catarrhes sous toutes les formes. Lorsque les membres sont fracturés, ils en maintiennent les extrémités en rapport par le moyen d'attelles faites d'écorces d'arbre, et deux fois par jour ils font parvenir sur le membre des vapeurs aqueuses chargées de principes herbacés en jetant sur des charbons allumés des feuilles imbibées d'eau. Les enfants présentent souvent des hernies de l'ombilic, et les vieillards sont fréquemment atteints d'ophthalmie, de crampes ou *kéké*, et de la gravelle ou *kiddi-kiddi*. Les plaies se nomment *ope nga raru;* la grossesse *apou;* tandis que la santé ou cet heureux état du juste équilibre de toutes les fonctions de la vie est ce qu'ils appellent *ora*. Le tatouage occasione à ceux qui se font piquer dans la peau les larges dessins dont ils sont si jaloux des accès de fièvre qui durent plusieurs jours, et auxquels succèdent une abondante suppuration et des croûtes épaisses et longues à se détacher. Ce n'est jamais sans danger et sans des douleurs atroces que le tatouage sillonne les parties nerveuses et délicates, telles que l'angle de l'œil, les paupières, les tissus subjacents aux glandes parotides. Ce n'est donc que par parties et plusieurs fois dans l'année que les guerriers zélandois supportent l'opération du tatouage; aussi la regardent-ils comme une preuve de courage et de fermeté, tandis qu'ils méprisent

comme des efféminés ceux qui n'osent s'y soumettre.

Pendant la relâche de la corvette *la Coquille* à la baie des Iles, il se présenta un cas analogue à celui que la plupart des ouvrages de médecine rapportent, relatif à une fille qu'un grand nombre d'étudiants ne purent déflorer. Une jeune Zélandoise soutint à bord pendant trois jours les efforts successifs de tous les gens de l'équipage sans qu'aucun d'eux pût enlever le trésor que tous se piquoient de conquérir. Une épaisse membrane de nature cartilagineuse percée d'un trou presque imperceptible fermoit solidement le canal utéro-vaginal.

Une maladie dont les ravages n'ont point encore trouvé de digue est la syphilis que Cook y introduisit en 1769 et en 1770. Les naturels pour se garantir de ses atteintes s'opposent énergiquement à ce que leurs femmes aient des communications trop faciles avec les navires européens, tandis qu'ils forcent les filles enlevées aux tribus voisines par les malheurs de la guerre à se prostituer sans s'inquiéter des souvenirs cuisants que leur obéissance fait naître. Par principes religieux comme par fierté, ils ne cohabitent jamais avec ces esclaves. Cette maladie est sans cesse renouvelée maintenant par les communications avec le Port-Jackson d'où elle est importée en droite ligne.

Il ne nous reste plus qu'à présenter le tableau

du langage zélandois, qu'on sait être un des quatre dialectes principaux de la langue Océanienne. A ce sujet nous croyons devoir offrir un sommaire de la grammaire zélandoise [1], écrite en partie sur les lieux par M. Kendall, et mise en ordre et rédigée à Londres par le professeur Lee, de Cambridge. Cette grammaire que nous avons soigneusement étudiée pendant notre séjour à la Nouvelle-Zélande est d'ailleurs très rare et peu connue en France.

ALPHABET

ET PRONONCIATION DES LETTRES EN FRANÇOIS.

A, *a;* B, *p;* D, *d;* E, *é;* F, *f;* G, *che;* H, *h;* I, *i;* J, *j;* K, *k;* L, *l;* M, *m;* N, *n;* O, *o;* P, *pi;* R, *r;* S, *s;* T, *ti;* U, *ou;* V, *vé;* W, *iou;* X, *x;* Y, Z, et NG.

DE L'ARTICLE.

E manou, un oiseau. *Te manou*, l'oiseau.
E mata, un visage. *Te mata*, le visage.

Exception. L'article *e* se place également devant un nom de nombre singulier et devant un nom de nombre pluriel.

E pungà réou, les cendres.
E manà, plusieurs en nombre.

[1] *A Grammar and Vocabulary of the language of New Zealand*; published by the church missionary society : 1 vol. in-12, 230 pages, 1820, Londres, Seeley.

DU NOM SUBSTANTIF.

Les substantifs ont deux nombres, le singulier et le pluriel. Le pluriel est formé en ajoutant la particule *nga* au singulier.

EXEMPLE.

Ika, un poisson.	*Nga ika*, les poissons.
Inou, huile.	*Nga inou*, les huiles.
Wuaré, une maison.	*Nga wuaré*, les maisons.

DU CAS.

Les cas des noms substantifs sont distingués de cette manière:

SINGULIER.

Nom.	*Te ranga tira*,	le monsieur.
Gén.	*No te ranga tira* ou *na te*,	du monsieur ou appartenant au.
Dat.	*Ki te ranga tira*,	au monsieur.
Acc.	*Te ranga tira*,	le monsieur.
Voc.	*E mara* [1],	ô monsieur!
Abl.	*I te ranga tira*,	par le monsieur.

PLURIEL.

Nom.	*Nga ranga tira*,	les messieurs.
Gén.	*No* ou *nga ranga tira*,	des messieurs.
Dat.	*Ki nga ranga tira*,	aux messieurs.
Acc.	*Nga ranga tira*,	les messieurs.
Voc.	*E mara ma*,	ô messieurs!
Abl.	*I nga ranga tira*,	par les messieurs.

AUTRE FORME DU PLURIEL.

Nom.	*Te angà ranga tira*,	les messieurs.
Gén.	*No te angà ranga tira*,	des messieurs.
Dat.	*Ki te angà ranga tira*,	aux messieurs.
Acc.	*Te angà ranga tira*,	les messieurs.
Voc.	*E mara ma ranga tira*,	ô messieurs!
Abl.	*Ite angà ranga tira*,	par les messieurs.

[1] *E mara* est très usité pour interpeller quelqu'un: on y substitue souvent le mot *e koro*, qui est plus familier.

TAKA, NOM PROPRE.

Nom.	*Taka*,	Taka.
Gén.	*NoTaka,toTaka,naTaka,ta*,	de Taka ou appartenant à Taka.
Dat.	*Ki a Taka*,	à Taka.
Acc.	*Taka*,	Taka.
Voc.	*E Taka*,	ô Taka !
Abl.	*I a Taka*,	par Taka.

DU GENRE.

Pour distinguer le genre, on emploie généralement un mot qui signifie mâle ou femelle.

Les mots qui servent dans ce but sont :

Tané, le sexe masculin, dans l'homme marié.
Wahiné, le sexe féminin, dans la femme mariée.
Tourawi, tout mâle.
Uwha, toute femelle.

EXEMPLES.

E tané tohunga, un prêtre.
E wahiné tohunga, une prêtresse.
E tané ika, un poisson mâle.
E wahiné ika, un poisson femelle.
E tané manou, un oiseau mâle.
E wahiné manou, un oiseau femelle.

AUSSI :

E matua tané, un père.
E matua wahiné, une mère.
E tupuna tané, un grand-père.
E tupuna wahiné, une grand'mère.
E ponenga tané, un esclave mâle.
E ponenga wahiné, une esclave femelle.

E kára reé tourawi, un animal mâle.
E kára eé uwha, un animal femelle.

DE L'ADJECTIF.

La particule *ka* est généralement placée devant l'adjectif lorsqu'il est placé seul.

EXEMPLES.

Ka roà, long.
Ka nui, large.
Ka ma, blanc.
Ka ora, bien.
Ka mama, léger.
Ka pai, bon.
Ka poto, court.
Ka iti, petit.
Ka mangou, noir.
Ka maté, méchant.
Ka tamaha, pesant.
Ka kino, mauvais.

Les adjectifs sont placés immédiatement après le substantif; le *ka*, placé avant, est alors supprimé.

E rakaou roa, un grand arbre.
E ngadou nui, une grosse vague.
E matua pai, un bon parent.
E po potò, une courte nuit.

Observation. Devant un nombre pluriel les adjectifs sont sujets aux mêmes règles que les substantifs.

Les degrés comparatifs et superlatifs sont généralement formés de particules ou autres mots placés avant ou après; mais le superlatif est quelquefois formé par une répétition du même adjectif.

EXEMPLES.

E waka nui, une grande pirogue.
E waka nui atu, une plus grande pirogue.
E waka waka éra éra, une très grande pirogue.

DES PRONOMS.

DES PRONOMS PERSONNELS.

SINGULIER.

1re pers. *Aha-ou*, je ou moi.
2e. *Koe*, tu, toi.
3e. *Ia*, il, elle, il.

DUEL.

Ta-ou-à, nous deux.
Kodua, vous deux.
Rauà, eux deux.

PLURIEL.

1re pers. *Tatu*, nous tous.
2e. *Koutu*, vous tous.
3e. *Ratu*, eux tous.

SECOND DUEL.

Mauà, nous deux.

SECOND PLURIEL.

Matu (lorsqu'on représente ou qu'on parle de).

DES PRONOMS POSSESSIFS.

La première personne des pronoms possessifs est distinguée au nombre singulier par *ku*, la seconde par *u*, et la troisième par *na*.

Dans le duel, *táua*, *kodúa*, *ráua*, et *maua*, distinguent les différentes personnes.

Dans le pluriel ce sont les mots *tatu*, *koutu*, *ratu*, et *matu*.

PRONOMS POSSESSIFS AVEC LEURS COMBINAISONS.

I. Avec égard à une personne à une place, à une chose.

SINGULIER.	DUEL.
1. *Taku*, *toku*, mon, ma.	1. *Ta taua*, *to taua*, nos deux.
2. *Tau-tou*, ton, ta.	2. *Ta kodua*, *to kodua*, vos deux.
3. *Tana-tona*, son, sa.	3. *Ta raua*, *to raua*, leurs deux.

SECOND DUEL.

Ta máua, *to maua*, nos deux (que je présente).

PLURIEL.

1. *Ta tatu*, *to tatu*, nos.
2. *Ta koutu*, *to koutou*, vos.
3. *Ta ratu*, *to ratu*, leurs.

SECOND PLURIEL.

1re pers. *Ta matu*, *to matu*, nos (lorsque je représente).

II. Avec égard aux personnes, aux lieux, aux choses.

SINGULIER.	DUEL.
1. *Aku-oku*, mes.	1. *A taua*, *o taua*, nos deux.
2. *Au-ou*, tes.	2. *A kodua*, *o kodua*, vos deux.
3. *Ana-ona*, ses, etc.	3. *A ráua*, *o raua*, leurs deux.

SECOND DUEL.

1re pers. *A maua*, *o maua*, nos deux (lorsque je représente).

PLURIEL.

1. *A tatu*, *o tatu*, nos.

2. *A koutu, o koutu,* vos.
3. *A ratu, o ratu,* leurs.

SECOND PLURIEL.

1re pers. *A matu, o matu,* nos (dont je parle).

EXEMPLE.

Matau, un hameçon.

SINGULIER.

1. *Taku matau,* mon hameçon.
2. *Tau matau,* ton hameçon.
3. *Tana matau,* son hameçon.

DUEL.

1. *Ta taua matau,* l'hameçon de nous deux
2. *Ta kodua matau,* l'hameçon de vous deux.
3. *Ta raua matau,* l'hameçon d'eux deux.

SECOND DUEL.

Ta maua matau, l'hameçon des deux dont je parle.

PLURIEL.

1. *Te tatu matau,* l'hameçon de nous tous.
2. *Ta koutu matau,* l'hameçon de vous tous.
3. *Ta ratu matau,* l'hameçon d'eux tous.

SECOND PLURIEL.

1re pers. *Te matu matau,* l'hameçon de nous tous, dont je parle.

Secondement, par rapport aux choses, comme des hameçons, *nga matau.*

SINGULIER.

1. *Aku matau,* mes hameçons.
2. *A'u matau,* tes hameçons.
3. *Ana matau,* ses hameçons.

DUEL.

1. *A taua matau,* les hameçons de nous deux.
2. *A kodua matau,* les hameçons de vous deux.
3. *A raua matau,* les hameçons d'eux deux.

SECOND DUEL.

1re pers. *A maua matau*, les hameçons de nous deux en les présentant.

PLURIEL.

1. *A tatu matau*, les hameçons de nous (tous).
2. *A koutu matau*, les hameçons de vous (tous).
3. *A ratu matau*, les hameçons d'eux (tous).

SECOND PLURIEL.

1re pers. *A matu matau*, les hameçons de nous (tous).

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

SINGULIER.

1. *Ténei*, ce, cette (proche).
2. *Tena*, celui, celle (en vue).
3. *Tera*, ce, celui, celle (à distance).

PLURIEL.

1. *Énei*, ces, ceux, celles (très près).
2. *Éna*, ces, ceux-là, celles-là (en vue).
3. *Éra*, id. (à distance).

EXEMPLES.

Tenei tangata ou *te tangata nei*, cet homme (ci).
Enei tangata, ces hommes (ici).
Ténea méa, cette chose } (en vue ou qu'on montre).
Ena méa, ces choses }
Tera wahiné, cette femme } (à distance).
Era wahiné, ces femmes }

PRONOMS RELATIFS.

Ils paroissent ne pas exister dans le langage des Zélandois.

EXEMPLE.

Ko te iwi koà madu i[1] *au*, la tribu vaincue par moi.

[1] Abréviation de *ahau*, je ou moi.

Dans les exemples de pronoms possessifs, démonstratifs, et relatifs, les particules *te*, *ta*, et *to*, sont évidemment dans le nombre singulier seulement; et *e*, *a*, et *o*, dans le pluriel.

PRONOMS INTERROGATIFS.

Wai, qui, lequel.
K'wai (de *ko wai*), qui, lequel.
Éaha, quoi.
Aha, lequel, laquelle (usité après le substantif).

EXEMPLES.

K'wai ra te atua nùi? qui est le Dieu grand?
Éaha te atua? qu'est-ce que Dieu?
E widua, un esprit.
Tangata áha? lequel homme?

Dans quelques questions, comme le nom d'une personne, le mot *k'wai* est usité, et non *eaha*.

EXEMPLES.

K'wai toù ingoà? quel est ton nóm?
Kwai terà tangata? quel est cet homme?

DES VERBES.

Les verbes sont actifs, neutres, et causatifs. Ils ont deux voies, l'actif et le passif; trois modes, l'indicatif, l'impératif, et le subjonctif; et trois temps, le passé, le présent, et le futur.

VERBE ACTIF.

Ka kai, manger.

INDICATIF PRÉSENT.

Singul.	1.	*E kai* ana *ra oki aou*, je mange.
	2.	——————— *koe*, tu manges.
	3.	——————— *ia*, il ou elle mange.
1[er] duel.	1.	——————— *taoua*, nous mangeons (toi et moi).
	2.	——————— *kodua*, vous mangez (deux).
	3.	——————— *raua*, ils mangent (deux).
2[e] duel.	1.	——————— *maua*, nous mangeons (deux, moi parlant de).
1[er] plur.	1.	——————— *tatu*, nous (tous) mangeons.
	2.	——————— *koutu*, vous (tous) mangez.
	3	——————— *katu*, ils (tous) mangent.

2ᵉ plur. 1. *E kai* ana *ra oki matu,* nous (tous ceux dont je parle) mangeons.

Parfois les mots *ra oki* sont omis par ellipse.

TEMPS PASSÉ.

Singul. 1. *Koá kai* KE *ra oki au,* je mangeai.
2. ——————— *koe,* tu mangeas.
3. ——————— *ia,* il mangea.
1ᵉʳ duel. 1. ——————— *taua,* nous mangeâmes.
2. ——————— *kodua,* vous mangeâtes.
3. ——————— *raua,* ils mangèrent.
2ᵉ duel. 1. ——————— *maua.*

Pluriel, comme précédemment.

FUTUR.

(*Apopo*) 1. *Ra oki au e kai* AI, (demain) je mangerai.
2. ——— *koe* ———
3. ——— *ia* ———
1. ——— *taua* ———
2. ——— *kodua* ———
3. ——— *raua* ———
1. ——— *maua* ———
Pluriel. ——— *tatou* ———
etc., etc.

Ana désigne le temps présent; *ke,* le temps passé; *aï*, le futur.

IMPÉRATIF.

Singul. 2. *E kai ra koe,* mange.
3. *Ka kai ra ia,* qu'il mange.
1ᵉʳ duel. 1. *Ka kai ra taua,* mangeons (deux).
2. *E kai ra kodua,* mangez (deux).
3. *Ka kai ra raua,* qu'ils mangent (deux).
Pluriel. 1. *Ka kai tatu,* mangeons (tous).
2. *E kai ra koutu,* mangez (tous).
3. *Ka kai ra ratu,* qu'ils mangent (tous).

SUBJONCTIF.

Singul. 1. *E kai* ANA PE *oki au,* que je mange.

E kai ANA PE *oki koe,* que tu manges.
———— *ia,* qu'il mange.
etc., etc.

PASSÉ.

Singul. 1. Koa *kai* KE PE *oki au,* j'aurois ou j'eusse mangé.
———— *koe,* tu aurois, etc.
———— *ia*
etc., etc.

FUTUR.

Singul. 1. (*A mudi*) *pe oki au e kai ai,* (désormais) que je mangerai.
—— *koe* ——— que tu mangeras.
—— *ia* ——— qu'il mangera.
etc., etc., etc.

VERBE NEUTRE.

INDICATIF PRÉSENT.

Singul. 1. *E aire mai* ANA *ra oki áu,* je suis venant.
———— *koe,* tu es venant.
———— *ia,* il est venant.

PASSÉ.

Singul. 1. (*No nanahi*) *ra oki au i aire mai,* (hier) je suis arrivé.
—— *koe* ——— etc., etc.
—— *ia* ———
—— *taua* ———
etc., etc.

Autre manière d'exprimer le temps passé du verbe tai mai, *arriver.*

EXEMPLE.

KOA *tai ke mai ra oki au,* j'arrivai.
———— *koe,* tu arrivas.
———— *ia,* il arriva.
etc., etc.

FUTUR.

Singul. 1. (*A mudi*) *ra oki au e aire mai ai,* (désormais) j'arriverai.
—— *koe* ———
—— *ia* ———
etc., etc.

IMPÉRATIF.

Singul. 2. *Aire mai ra oki koe,* arrive.
3. ———————— *ia,* qu'il arrive.
Duel. 1. ———————— *taua,* arrivons (deux).
etc., etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Singul. 1. *E aire mai ana pe oki au,* que j'arrive.
———————— *koe,* que tu arrives.
———————— *ia,* qu'il arrive.
etc., etc.

PASSÉ.

Singul. 1. *Koa tai ke mai pe oki au,* je fusse arrivé.
———————— *koe,* etc.
———————— *ia,* etc.
etc., etc.

FUTUR.

Sing. 1. (*Apopo*) PE *oki au e aire mai* AI, (demain) peut-être j'arriverai.
—— *koe* ———— id.
—— *ia* ————
etc., etc.

VERBE PASSIF.

Pau, être consumé.

INDICATIF PRÉSENT. Sing. 1. *Ka paou ra oki au,* je suis consumé.
———————— *koe.*
———————— *ia.*

PASSÉ. Sing. 1. *Koa pau kera oki au,* j'ai été consumé.
———————— *hoe.*
———————— *ia.*

FUTUR. Sing. 1. *Ka pau ra oki au* (*apòpo*), je serai consumé (demain).
———————— *koe.*
———————— *ia.*

IMPÉRATIF. Sing. 2. *Ki a pau ra koe,* sois consumé.
———————— *ia.*

ADVERBES.

I. ADVERBES DE TEMPS.

Ahea, quand.
Ahinei, en ce jour.
Inanahi, hier.
Apopo, demain.
Ate tahira, après-demain.
Ite ao, par jour.
I te po, par nuit.
Ina mate, anciennement.
Wawe, soudainement.
A mudi, désormais.
I mua, autrefois.
A te ai ai, au soir.
A te ata, au matin.

II. ADVERBES DE LIEUX.

Ke ihéa, où, en quel lieu.
Nohéa, d'où.
Konei, ici.
No konei, de cet endroit.
Konei maï, ce chemin.
Koi i natou, quel chemin.
Tata, près.
Iroto, en dedans.
Waho, en dehors.
Tenei taha, cet endroit.
Tera taha, quel lieu.
Dunga, en haut.
Mua, avant.
Mudi, derrière.
Tawiti, loin.
Tawiti tawiti, bien loin.
Raro, là-bas.

ADVERBES DE QUANTITÉ.

Nui, beaucoup.
Iti, petit.
Rahi, large.
Nohi nohi, peu.
Rairai, mince.
Tini tini, un très grand nombre.
Poupou, en quantité.
Ma te todu, épais.
Ma ro iti, très petit.
Maha, abondance.
Todu todu, peu.
Kati, assez.

ADVERBES DE QUALITÉ.

Pai, bien.
Tika, juste.
Eapa, plié.
Kino, mauvais.
Pakeke, difficilement.
Nga wadii, tendrement.

ADVERBES EXPRIMANT LES RAPPORTS.

Penei, tel que celui-ci (très près).
Pena, tel que (se dirigeant à).
Pera, tel que (à distance).
Meake, de cette manière, comme.

ADVERBES DE NOMBRE.

E tahi anga, jadis.
E mano e okinga mai, un millier d'années.
E maka e okinga mai, beaucoup de temps.

ADVERBES DE NÉGATION.

Kaore, non.
Kaore koia pea, non à tout.
Eteka, d'aucune manière.
Kaua, aua, point, pas.

ADVERBES D'AFFIRMATION.

Araou ai, oui.
Ara oki, oui.
Kóia ra, vraiment.

ADVERBES DE DOUTE.

Pea, peut-être.
Pea oki, peut-être si.
Koia pea, probablement.

ADVERBES D'INTERROGATION.

Aeha? quand?
E iaha? pourquoi?
E hia? combien?

Ces divers adverbes deviennent quelquefois dans l'usage ou substantifs ou adjectifs.

PRÉPOSITIONS.

I, par.
No, de.
Ki, à.
Dunga, au-dessus de.
Dunga aki, sur, dessus.
Waho, sans.
Mo, pour.
Ke, chez, à.
Raro e o, sous, dessous.
Roto, entre.

EXEMPLE.

Ka diro I te tangata, pris *par* l'homme.

CONJONCTIONS.

Ma et *me* sont usités comme conjonctions copulatives : *ma* dans l'assemblage des mots de même nature et de même qualité, et *me* dans la réunion de mots de qualités différentes, etc.

EXEMPLES.

Ko Taka, ko Tuma; Taka et Tuma.
E dua te kau ma dima, vingt et cinq.
Na wai oki te ra, me te marama, me nga wétu? qui a fait le soleil, la lune, et les étoiles?

Quelques conjonctions sont formées par les pronoms personnels.

EXEMPLES.

Ko maua ko Taka; moi et Taka.
Ko koe, ko dua, ko Taka; toi et Taka.
Ko Taka, ko raua, ko Tuma; Taka et Tuma.
Ko Taka, ko ratu, ko Tuma ma; Taka, Tuma, et autre.
Ki a Taka, ki a raua, ki a Tuma; à Taka et à Tuma.

INTERJECTIONS.

Ha-há, surprise.
Au-é, hélas!
E tai, ah!
Ahah, en dégoût.

SYNTAXE.

DU CAS NOMINATIF AVEC LE VERBE.

Le cas nominatif s'unit et suit le verbe, comme dans

E toene RA OKI *te ra,* le soleil s'avance.
E rere ana te manu, les oiseaux volent.
E aroha ana gna matua, les parents aiment.

RA OKI est omis dans les deux dernières phrases par ellipse.

DU SUBSTANTIF ET DE L'ADJECTIF.

L'adjectif suit le substantif, comme

E tangata pai, un bon homme.
E nga kau kino, un mauvais cœur.

Les adjectifs précèdent quelquefois le substantif, comme

Ka roa (ra oki) te po, longue est la nuit.
E nui te pai atenei mea, très bonne est cette affaire.

Quelquefois l'adjectif, dénotant des propriétés particulières du substantif, est exprimé seul, le substantif auquel il se rapporte étant sous-entendu, comme

E kuere, un ignorant, le mot *tangata* étant sous-entendu.
E tohunga, une personne habile, comme un prêtre, etc.
E toa, un homme courageux.
E hoka, une personne généreuse.

DU SUBSTANTIF AVEC LE PRONOM POSSESSIF.

Le pronom possessif est quelquefois placé avant ou après le substantif, comme

Takou tamaïti, mon enfant;
ou *E tamaïti nakou*, l'enfant à moi.
Toku matua, mon père;
ou *E matua noku*, le père à moi.

LE DATIF SIGNIFIANT ACQUISITION, comme

Moku te tahi toku, à moi une hache, ou donnez-moi une hache.

LE CAS ACCUSATIF AVEC LE VERBE. Exemples.

Earaha ana au ki a koe, je t'aime.
Waka e oki mai tou pononga ki áu, renvoie-moi ton esclave.

DE LA NUMÉRATION.

NOMBRES CARDINAUX.

1, *ko tahi*, un.
2, *ka dua*, deux.
3, *ka todu*, trois.
4, *ka wa*, quatre.
5, *ka dima*, cinq.
6, *ka ono*, six.
7, *ka witu*, sept.
8, *ka wadou*, huit.
9, *ka iwa*, neuf.
10, *ka nga udu*, dix.

Katekau, *kotaki*, nombres désignant 11 ou 10.

1, *ma tahi*, et un.
2, *ma dua*, et deux.
3, *ma todu*, et trois.
4, *ma wa*, et quatre.
5, *ma dima*, et cinq.
6, *ma ono*, et six.
7, *ma witu*, et sept.
8, *ma wadu*, et huit.
9, *ma iwa*, et neuf.
10, *ma nga udu*, et dix.

Katekau, *kadoua*, nombres qui servent à compter deux fois ou 20.

La manière de compter suit le même mécanisme jusqu'à cent, qui prend le nom de *ka rau*; puis on continue jusqu'à mille.

10, *ko tahi te kau.*	90, *ka iwa te kau.*
20, *ka dua te kau.*	100, *ka rau.*
30, *ka todou te kau.*	200, *ka dua rau.*
40, *ka wa te kau.*	300, *ka todu rau.*
50, *ka dima te kau.*	400, *ka wa rau.*
60, *ka ono te kau.*	900, *ka iwa rau.*
70, *ka witu te kau.*	1000, *ka mano.*
80, *ka wadu te kau.*	2000, *ka dua mano.*

Tini, un nombre indéfini.

NOMBRES ORDINAUX.

Cette manière de compter diffère de la précédente en ce qu'on ajoute toujours les mots *ko te* devant le nombre cardinal.

Ko te tahi, le premier.
Ko te dua, le second.
Ko te todu, le troisième.
Ko te witu, le septième.
Ko te rau, le centième.

Le mot *ko*, dans ces cas, prend la place du substantif; mais il est omis quand le substantif est exprimé.

EXEMPLES.

Marama te ono, la sixième lune.
Rakau te ono, le sixième arbre.

OU BIEN:

Ko te po witu, la septième nuit.
Ko te ra witu, le septième soleil ou jour.

OBSERVATIONS. La numération donnée par M. Kendall est donc décimale, ainsi qu'on vient d'en prendre une idée dans les exemples que nous avons cités. Cependant nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi : nous ne formons pas le moindre doute que, par une exception fort remarquable, la manière de compter des Zélandois ne soit ondécimale, et que onze ne soit leur dizaine ; que onze onzaines ne fassent leur centaine, et onze centaines leur mille. Tous les naturels qui habitent les villages où résident les missionnaires ont perdu aujourd'hui l'habitude de compter d'après leur ancienne manière,

parcequ'il leur a fallu se plier, pour être compris, à l'ordre numérique des Anglois et des Américains qui fréquentent les baies de la partie nord de ces îles. Mais, au contraire, tous les insulaires des districts de l'intérieur ont conservé intact ce mode rare et singulier, et nous en donnèrent des preuves fréquentes et positives. Nous avions remarqué qu'en comptant à la manière de la grammaire de M. Kendall nous obtenions à onze le nom de nombre *katekau*, dont la valeur n'est point spécifiée, et qui semble être dans l'ouvrage un hors-d'œuvre ou un nom arbitraire. Pour lever nos doutes nous répétâmes nombre de fois une expérience bien simple, qui nous donna toujours les mêmes résultats, quels que fussent les naturels auxquels nous faisions répéter la numération. Cette expérience consista à réunir un grand nombre de petites pierres ou de pièces de monnoie, et à les compter successivement en leur imposant le nom de nombre qu'elles représentoient. En arrivant à la dixième pièce les insulaires s'accordoient tous à dire *ka gna udu*, et à onze *katekau*. En enlevant la onzième pièce et n'en laissant que dix, nous leur répétâmes mille fois *katekau* pour tâcher de savoir si ce mot étoit vraiment le synonyme et la traduction de dix; les naturels alors, en remuant la tête de côté en signe négatif prononcé, répétoient *ka gna udu*. Une série de recherches nous amena à ce résultat intéressant, que la numération zélandoise est ondécimale; et, quoique nous ne trouvions nulle part une manière de compter aussi désavantageuse, nous acquîmes la preuve que 11 étoit leur dizaine, 121 leur centaine, et 1331 leur mille.

Ce fait est un des plus remarquables qui puissent intéresser les philologues: aussi l'illustre baron Guillaume de Humboldt, qui s'occupe avec tant de profondeur et de persévérance de l'étude des langues, a-t-il desiré s'entretenir avec nous sur ce sujet, et rectifier les idées qu'il avoit puisées dans le travail de M. Kendall.

On peut donc admettre la numération des Zélandois ainsi qu'il suit:

10, *ka gna udu*.
11, *katekau kotahi*, une onzaine.
12, *katekau matahi*.
13, *katekau ma dua*.
21, *katekau ma gna udu*.

22, *kadoua katekau*, deux onzaines.
23, *kadoua matahi*.
24, *kadoua ma doua*.
25, *kadoua matoudou*.
26, *kadoua maoua*.
27, *kadoua madima*.
28, *kadoua ma ono*.
29, *kadoua ma ouitou*.
30, *kadoua ma ouadou*.
31, *kadoua ma ioua*.
32, *kadoua ma gna du*.
33, *ka todou katekau*, trois onzaines.
44, *kaoua katekau*, quatre onzaines.
55, *kadima katekau*, cinq onzaines.
66, *kaono katekau*, six onzaines.
77, *kaouitou katekau*, sept onzaines.
88, *kaouadou katekau*, huit onzaines.
99, *kaioua katekau*, neuf onzaines.
110, *ka gna udu katekau*, dix onzaines.
121, *ka raou*, centaine ou onze onzaines.
1331, *kà mano*, mille, et ainsi de suite.

VOCABULAIRE.

Nous avons pensé qu'il seroit utile de réunir les mots les plus usuels de la langue des Nouveaux-Zélandois, pour servir de terme de comparaison avec ceux de la même langue employés dans les archipels des Amis et de la Société. La plupart ont été pris dans la grammaire publiée par la société des missions, et les autres ont été recueillis par nous dans nos communications journalières avec les indigènes.

I. UNIVERS, PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX.

Firmament, *raka*.
Horizon, *mataranghi*.
Soleil, *ra*.
Rayons du soleil, *hihi*.
Marche du soleil, *toene tanga*.
Jour, *ao*.
Lever du soleil, *ata*.
Lune, Mois, } *marama*.
Clarté de la lune, *ata raou*.

Figure dans la lune, *rona*.
Étoile, *witu*.
Étoile du soir, *rere ahi aki*.
Cieux, *rangi*.
Nuage, *kapoua*.
Brouillard, *ko kou*.
Arc-en-ciel, *anoua noua*.
Rosée, *aurahi*.
Pluie, *ou a*.
Eau, *hani* et *wai*,
Vent, *aou*.
Vent très fort, *aou parò*.
Glace, *aou papa* et *aou e unga*.
Vents de sud-est, *aou aoudou ma tanga*.
Vents de sud, *aou aoudou*.
Ouest, *raro*.
Est, *tonga*.
Été, *raumati*.
Hiver, *autoke*.
Neige, *tonga diro*.
Midi, *parawea*.
Nuit, *po*.
Très belle nuit, *po nui*.
Feu, *ahi*.
Flamme, *ka*.
Cendres, *punga rehou*.
La mer, *moana, tai*.
La terre ou le globe, *one one*.
Courant dans la mer, *pouro rokou*.
Lumière, *wita*.
Étincelles, *korakora*.
Tonnerre, *wati tidi*.
Basse-mer, *tai riki riki*.
Froid, *maka ridi*.
Chaleur, *mahana*.

II. DE LA TERRE ET DE QUELQUES PARTIES DU SOL.

La terre, *wenoua*.
Ile, *motou*.
Rivière, *awa*.
Ruisseau, *wai kidi*.
Pluie du printemps, *onou*.
Remous, *aou komingo*.
Courant, *ia*.
Aspect d'une côte, *mata noukou*.
Pointe de terre, *rahe*.
Vallée, *awa awa*.
Embouchure, *waha pu*.
Baie privée de rivières, *takiwa*.
Lieu de débarquement, *tauranga*.
Entrée, *tore*.
Montagne, *pouké*.
Cime des montagnes, *nga tii*.
Route, *ara*.
Route sur la pente d'une montagne, *kaoueka*.
Eau, *wai*.
Ravine, *wai puke*.
Chute d'eau, *wai rere*.
Eau douce, *ngongi*.
Cascade, *hinga, kidi*.
Rivière desséchée, *opou a*.
Rivage, *outa*.
Côte abrupte, *padi*.
Sables, *one pu*.
Sables rouges, *one wero*.
Sables de mer, *tai doua*.
Côtes de sables, *one roa*.
Bancs de sables, *tauna*.
Écumes de la mer, *ouka*.
Marais, *repo*.
Rocher, *toka*.
Pierre, *kamaka*.
Pierre-ponce, *punga e wato*.
Sel, *taitai*.
Ocre rouge, *koko ai*.

III. DE L'HOMME.

Homme, } *tangata.*
Femme, }
Homme (époux), *tané.*
Femme (épouse), *wahiné.*
Mâle, indistinctement, *tourawi.*
Femelle, indistinctement, *ouwha.*
Père, mère, *matua.*
Monsieur, } *rangatira.*
Madame, }
Un étranger, *tangata ke.*
Esclave, *tao reka reka.*
Prêtre, mécanicien, *tohunga.*
Prêtre, *ariki.*
Domestique, *ponunga.*
Vieille femme, *ngoï* ou *doudoui.*
Femme criarde, *ine ono.*
Femme amoureuse, *ti a hi.*
Tribu (famille), *iwi.*
Fille nubile, *kotiro.*
Garçon (petit), *tamaiti.*
Fille (petite), *tama ine.*
Petits enfants, *tamaniki.*
Indigène, *maodi.*
Homme blanc, *pakeha.*
Homme âgé, *tangata ına.*
Vieillard, *koro eke.*
Fœtus, *tama.*
Une très petite fille, *tama me.*
Beau-frère, } *taa kete.*
Belle-sœur, }
Femme stérile, *pakoko.*
Orphelin, *pani.*
Cadavre, *tu papakou.*
Grand-père, *toupouna.*
Ancêtres, *toupunga.*
Neveu, } *ira moutou.*
Nièce, }
Ami, *oa.*
Beau-fils, belle-fille, *una ounga.*
Beau-père, belle-mère, *una wai.*

IV. PARTIES DU CORPS HUMAIN.

Tête, *nganga.*
Tête humaine, *oupoko.*
Sommet de la tête, *tumu aki.*
Cheveux, *ourouourou.*
Cerveau, *roro.*
Crâne, *toumou aki.*
Sourcils, *touke mata.*
OEil, *kanohi.*
Nez, *ehiou.*
Narines, *epouta.*
Dents, *eniho.*
Bouche, *ouahi* ou *mangai.*
Lèvres, *ngoutou.*
Lèvre supérieure, *engoutourouma.*
Lèvre inférieure, *e ouraro.*
Menton, *kaou ouai.*
Langue, *arero.*
Paupières, *oudououdou kai kamo.*
Oreille, *taringa.*
Lobe de l'oreille, *pea.*
Trou auditif, *epouta.*
Cou, *eka kii.*
Nuque, *mourikokai.*
Clavicule, *paiouai.*
Poitrine, *ouma.*
Côte, *rara.*
Tronc, *tinana.*
Luette, *toke.*
Estomac, *tami tami puku.*
Chassie, *renga.*
Testicules, *raeo.*
Urine, *mimi.*
Face, *mata.*
Anus, *koumou.*
Veines, *ouwa ouwa.*
Os, *iwi.*

Extrémité des os, *keka.*
Peau, *kidi* **ou** *ikeko.*
Muscles, *pourewa.*
Chair humaine, *wanga* **ou** *kiko.*
Fiel, *paoua.*
Salive, *ou ere.*
Moelle, *moumou.*
Mucus nasal, *hioupé.*
Sang, *toto.*
Gaz, *touhingo* **ou** *etohou.*
Épaule, *poko iwi.*
Côté, *kaokao.*
Ventre, *eopé.*
Nombril, *epito.*
Mamelon, *eou.*
Dos, *tou ara.*
Coude, *touketouke.*
Fesse, *papatohou.*
Cuisse, *ou a.*
Genou, *touri.*
Pied, *rapa rapa.*
Cheville, *poukou.*
Orteil (gros), *koromatua.*
Les trois orteils du milieu, *noua nui.*
Petit orteil, *koro iti.*
Ongles, *mae koukou.*
Génération, *ahinga.*
Placenta, *wenoua.*
Pénis, *ouré ouré.*
Vagin, *étéké.*
Poils du pénis, *ourouourooure.*
Vessie, *tonga mimi.*
Jambe, *tatachiao.*
Mollet, *ko pou no te tatachiao.*
Bras, *riga riga.*
Poignet, *paaro.*
Main, *liga liga.*
Pouce, *koromatoua liga liga.*
Trois doigts du milieu, *ou ana nui liga liga.*
Le petit doigt, *koroïti liga liga.*
Parties internes, *diou.*
Transpiration, *kakaoua.*

V. MAISON, VÊTEMENTS, INSTRUMENTS.

Maison, *waré.*
Ouvrage, *anga.*
Sépulcre, *oudupa.*
Charpente d'une maison, *heke.*
Petite maison, *kotare tare.*
Vêtements, *kakahou.*
Natte (divers noms).
Sac en jonc tressé, *pouté.*
Clou, *wao.*
Hameçon, *mataou.*
Tombeau, *waraou.*
Sépultures, *nga dua.*
Embaumement ou préparation d'un mort, *toupoua.*
Peigne pour les cheveux, *hedou.*
Grand peigne fait avec l'os d'un poisson, *komb.*
Résidence, *kainga.*
Ornement de la poitrine, *hei tiki.*
Cercles en fer, *paraha raha.*
Boîte, *pou aka.*
Flûte, *rehou.*
Hache, *toki.*
Petite hache, *patiti.*
Instrument de guerre, *patou patou.*
Mousquet, *pou.*
Balle de fusil, *mata.*
Couteau, *maripi.*
Ceinture, *witiki.*
Instrument pour scalpeler, *méré.*
Instrument pour tatouer, *karapi* **et** *ta.*
Flûte portée sur la poitrine, *hei pou.*
Flûte faite avec la peau du nombril, *pito rehou.*

VI. CUISINE, NOURRITURE.

Pain, *taro*.
Poisson, *ika*.
Oiseau, *manou*.
Patate douce, { *maodi*. *kai*. *ka nohi paoua*. *ouwhi kaheo*. *kapana*. }
Racines de fougère, { *adoué*. *arai*. }
Cabane renfermant les vivres, *doua kai*.
Fruit en général, *karaka*.
Noyaux de fruits, *kakano*.
Graine, *kakarapa*.
Navet, *keha outungourou*.
Chou, *pouka*.
Viande, *matou*.
Chair humaine, *ki ko*.
Manger, *kai*.
Liqueur forte, *kaoua*.
Huile, *inou*.
Giraumon, *oue*.

VII. MESURE DU TEMPS.

Mois, *marama*.
Jour, *ao*.
Nuit, *po*.
Le soir, *ahi ahi*.
Le matin, *ata*.
Demain, *apopo*.
Hier, *i nanahi*.
La nuit passée, *ina po*.
Midi approchant, *a te watea*.
Après-demain, *a te tahi ra*.
Le quatrième jour, *a wake*.

VIII. RELIGION.

Dieu, *atoua*.
Esprit saint, *widoua*.
Prière, *karakia a pura*.
Prêtre, *ariki, tohunga*.
Un dieu nommé, *wiro*.
Prière des arikis, *toi ariki*.
Paradis, *ata mira*.
Tronc d'arbre consacré, *kaïa*.
Nourriture sacrée, *kai atoua*.
Jour où Dieu mange, *ao kai tou*.
Dimanche ou jour de repos, *ra tapou*.
Sacré, inviolable, *tapou*.

IX. SENSATIONS, MOUVEMENTS DE L'AME.

Vie, *to*.
Joie, *adi*.
Bonheur, *adi adi*.
Danse de guerre, *aka*.
Lamentation, *tangi*.
Lamentation en s'écorchant la figure, } *tangi kura*.
Courage, *toa* ou *manawa*.
Jalousie, *toupoto*.
Desir, *ine ngaro*.
Amour, *aro ha*.
Générosité, *oha*.
Gloire, *oudou*.
Voluptueux, *ti a hi*.
Gémissement, *wango*.
Lascif, *pouremou*.
Satisfaction, *wakara*.

X. EMBARCATIONS, NAVIGATION.

Navire, *pahi.*
Pirogue, *waka.*
Pirogue pour pêcher, *waka ika.*
Sorte de pirogue, { *kopapa.* / *rapa.* }
Voyage, *teretere.*
Sorte de canot, *pitao.*
Voile, *komadou.*
Plat-bord, *ni aou.*
Carène d'un navire, *takere.*
Chambre d'un navire, *paremata.*

XI. MALADIES.

Grossesse, *apou.*
Plaie, *ope nga rara.*
Cicatrice, *matanawe.*
Gravelle, *kidi kidi.*
Putréfaction du corps, *mate.*
Dartre circulaire de la peau, *mouna.*
Crampe, *keke.*
Aveugle, *matapo.*
Borgne, *tanii.*
Maladie, *mate.*
Mort, *mate moe.*
Santé, *ora.*

XII. PRODUCTIONS NATURELLES.

Oiseau, *manou.*
Poisson, *ika.*
Reptiles, *nga rara.*
Végétation, *toupou.*
Fibres végétales, *kaka.*
Coquilles, *oudou roa.*
Plume, *ou.*
Plantes en général, *otaota.*
Phormium tenax, *koradi.*
Tête d'un animal, *kadou.*
Moustaches d'un chat, *hihi kadou.*
Queue d'un poisson, *ikou.*
Semences des arbres, *kakano.*
Chèvre, *pourokou.*
Tronc d'arbre, *poutaki.*
Araignée, *pou werewere.*
Arbre en général, *rakaou.*
Branches d'un arbre, *raou.*
Herbes, *tadou tadou.*
Gouffre, *wana riki.*
Insecte, *koutoukoutou.*
Mouette blanche, *aki aki.*
Queue d'un animal, *hi ewero.*
Souris, rat, *ki ore.*
Manchot, *korara.*
Pou, *kouta.*
Écorce d'arbre, *iheko.*
Gomme, *kapia.*
Arbre qui sert à faire le feu, *pate.*
Albatros, *toroa.*
Anguille, *touna.*
Papillon, *pepe.*
Coq-d'Inde, *pipipi.*
Poule, *kakatou.*
Porc, *porka.*
Chien, *pero.*
Jeune chien, *koudi.*
Pigeon, *koukoupa.*
Mule (poisson), *kanae.*
Bâtons d'un bois propre à allumer du feu par la percussion, *kaou ouri.*
Vol des oiseaux, *rerenga.*
Racine des arbres, *paki aka.*

XIII. COULEURS.

Couleur, *ma*.
Rouge, *ouairo*.
Blanc, *mama*.
Noir, *mangou*.
Bleu, *kanapa*.
Vert, *karerarera*.
Jaune, *parou ko toré*.

XIV. SUBSTANTIFS.

Tatouage, *moko*.
Tête décapitée, *moko mokai*.
Tête d'un ennemi, *mokai kai*.
Ouvrage, *mahi*.
Jeu, *takaro*.
Tête coupée, *aouta kidi*.
Présent de poissons et de patates, *akadii*.
Piège pour prendre les oiseaux, *rete*.
Armée, *taoua*.
Tatouage des tempes, *tiwana*.
Tatouage du nez, *ngu*.
Querelle, *wawahi tanga*.
Tatouage de la figure pour les femmes, *pitaou*.
Salut, *momi momi* ou *ongi*.
Collier, *piré*.
Querelleur, *ono*.
Prix, *outou*.
Préparation du phormium, *haronga*.
Paix durable, *aurake*.
Mille (tiers de lieue), *ohouro*.
Chute, *in ga*.
Odeur suave, *kakara*.
Seine (filet pour pêcher), *kupenga*.
Adieu, *iko na ra*.
Repos, *oki oki*.
Succession de temps, *oudi*.
Prix, *outou*.
Suie, *aoue*.
Glorieux, *hana hana*,
Offense, *he ara*.
Blasphémateur, *kanga*.
Commandement, *tononga*.
Bataille dans un hippah, *toupa*.
Campement ou station de guerre, *perekoura*.
Fumée qui s'évapore des têtes conservées, pendant l'opération, *poa*.
Conversation, *ki*.
Route, *ara* ou *warahi*.
Chemin, *ara wata*.
Conseil de guerre, *mere*.
Salut du nez, *ongi*.
Leçon, *wakako*.
Bâillement, *amama*.
Éternument, *he ouha*.
Revue militaire, *narahou*.
Ombrage, *ata rangi*.
Petitesse, *itinga*.
Marché, *okonga*.
Jonction, *ononga*.
Oreiller, *oudunga*.
Promenades, *airenga*.
Conclusion, *ou*.
Erreur, **Surprise**, *hé*.
Montée, *kakenga*.
Joyeux, *kata*.
Conversation, *ki*.
Bataille, *taoua*.
Vérité, *pono*.
Coalition, *anga anga*.
Songe, *wai ata*.
Importun, *pikipiki*.
Adhésion, *pikinga*.
Épousailles par serment, *adou kanga*.
Omission, *apanga*.

XV. ADJECTIFS.

Joyeux, *angareka*.
Laborieux, *inonoti*.
Fort, forte, *kaha*.
Bon, *ka pai*.
Mauvais, *ka kino*.
Faux, *teka*.
Nu, *timoro*.
Coriace, *pingore*.
Serein, *madie*.
Aride, *maroke*.
Tranquille, *paki*.
Petit, *iti*.
Profond, *ohonou*.
Cru, crue, *ota*.
Meilleur, *ka oua*.
Cuit, *maoua*.
Long, *roa*.
Brisé, *wati*.
Court, *poto*.
Calme, *madino*.
Délicieux, *momona*.
Fétide, *piro*.

XVI. VERBES.

Faire, agir, *ana*.
Guider, *arahi*.
Monter, *kake*.
Scier, *kane*.
Pendre, *idi*.
Nourrir, *iki*.
Être, étant, *ano*.
Commercer, *oko*.
Planter, *kako*.
Être lascif, *iai*.
Concasser des écorces, *ike*.
Mendier, *hinoï*.
Aller (s'en), *aire atou*.
Dormir, *moe*.
Revenir, *kaoukémai*.
Manger, *kaikai*.
Courir, *ohoho*.
Retourner, *oki*.
Étendre, Déployer, } *orangia*.
Solliciter, *oni*.
Cueillir, *aouehake*.
Souhaiter le bonjour, *te rana ko koe*.
Faire l'amour, *adouadou*.
Être joyeux, *angareka*.
Adhérer, *pikinga*.
S'asseoir, *kanotiraro*.
Se lever, *tikatiroka*.
Donner, *o*.
Faire la paix, *oho*.
Marcher, *okahi*.
Ajuster, *ono*.
Laver, *oroi*.
Aiguiser, *ororo*.
Se promener, *aire*.
Danser, *adinga*.
Suivre, *adou*.
Solliciter les faveurs, *adouadunga*.
Voler, *rere*.

§ VIII. DES ROTOUMAÏENS.

La petite île de Rotouma est située par douze degrés de latitude sud, et cent soixante-quatorze de longitude orientale ; elle s'élève comme un cône solitaire, au milieu d'un espace de mer libre, à une assez grande distance des archipels des Amis et des Fidjis d'une part, et des Nouvelles-Hébrides et de la terre de Salomon de l'autre.

Les habitants de Rotouma appartiennent à la race océanienne ; mais on voit déja, par leurs communications avec les habitants des Fidjis, qu'il s'est glissé dans leurs usages des coutumes que leur ont transmises les races nègres. Ces hommes sont bien faits et d'une taille avantageuse. Leur physionomie est douce, prévenante, remplie de gaieté ; leurs traits sont dessinés avec régularité, et la teinte de leur peau est claire. Ils portent leur chevelure, qui est très longue, relevée en touffe sur le sommet de la tête ; et lorsqu'ils la laissent tomber flottante sur leurs épaules, c'est chez eux l'expression du respect et d'une profonde soumission. Ils ont la plus grande ressemblance avec les O-Taïtiens, malgré l'immense intervalle de mer qui les en sépare. Leurs yeux sont grands, noirs, et pleins de feu ; leur nez est légèrement épaté ;

deux rangées de dents très blanches embellissent la bouche. Ils se coupent la barbe avec des coquilles, en ne conservant sur le rebord de la lèvre supérieure qu'une ligne de poils destinée à former une sorte de moustache comme chez les O-Taïtiens; ils placent dans les trous des oreilles des feuilles ou des fleurs odorantes. Leurs membres sont gracieusement proportionnés, et plus d'un des jeunes gens que nous vîmes auroit pu servir de modèle à un statuaire. Placés sous une température chaude, ils se baignent fréquemment; aussi ont-ils la peau douce, nette, et lisse. La plupart des habitants sont entièrement nus, si l'on en excepte une étroite bandelette destinée à soutenir plutôt qu'à cacher les parties génitales, quoique cependant les chefs s'entourent les reins d'un pagne qui tombe jusqu'à moitié des cuisses. Quelques uns se coiffent avec des morceaux de filets, ou maintiennent leurs cheveux dans un réseau fait avec des folioles de cocotier nommé *ischao*, absolument de la même manière qu'à O-Taïti. Dans les grandes cérémonies, ou pour paroître devant des étrangers avec tous leurs avantages, ils sont dans l'habitude de se peindre la surface entière du corps de jaune orangé très vif, en se servant pour cela d'une poudre obtenue de la racine de curcuma, délayée dans de l'huile de coco. Or, comme ils sont très démonstratifs, leur voisinage devient fort incommode lorsqu'ils sont ainsi parés. Nous ne vîmes point leurs

femmes, qu'on nous dit fort jolies; parcequ'on n'envoya pas d'embarcation dans leur île, quoique nous restâmes devant à une foible distance un jour entier. Comme tous les Océaniens, ces naturels sont fort peu jaloux. Ils nous pressoient d'aller coucher à leur village, à Rotouma-Lili ou la Bonne, ainsi qu'ils désignent leur patrie, en prononçant lentement ces deux mots d'une voix douce et même féminine. La froideur apparente des gens de l'équipage les étonna; mais les propositions de ces bons insulaires étoient faites avec une naïveté si étrange que le visage le plus austère n'auroit pu retenir un sourire aux explications mimiques que leur ingénuité nous donnoit.

Les deux sexes s'épilent avec le plus grand soin, et ne conservent même point les poils des aisselles. Le grand nombre de naturels qui couvroient le pont de la corvette *la Coquille* montroient le dégoût le plus prononcé à l'aspect des poitrines velues de nos matelots. Deux de ces insulaires que nous examinâmes étoient circoncis.

Une valve d'huître à perles, nommée *tifa*, est l'ornement le plus ordinaire que les hommes portent suspendu au cou; quelques uns le remplacent par des chapelets de coquilles, ou par des colliers faits avec des *natices:* parfois des écailles d'huître à perles, ou des ovules de léda, qu'ils nomment *pouré*, recouvrent leurs fronts. Mais leur goût affectionne singulièrement l'ivoire des dents de cachalot; et

cette matière, dont ils composent leurs bijoux les plus précieux, jouit dans leur esprit d'une haute réputation.

Leurs vêtements consistent en étoffes très fines; ils les fabriquent, ainsi que les Sandwichiens et les O-Taïtiens, avec les écorces internes des mûriers à papier et des arbres à pain, qu'ils teignent parfois en rouge marron très solide. Les pagnes des femmes sont remarquables par une plus grande finesse, et se composent de filaments soyeux. Certains hommes se serrent le ventre avec des cordes teintes en noir, et faites avec le *kaire* de la noix de coco. Ils apportent les plus grands soins dans la fabrication de leurs nattes, et toutes celles que nous vîmes entre leurs mains étoient bien supérieures à ces mêmes objets tressés par les O-Taïtiens. Ces nattes sont faites avec le chaume d'une graminée souple et tenace; leurs dimensions sont considérables.

Parmi le grand nombre de naturels qui vinrent nous visiter à bord de la corvette *la Coquille* nous en remarquâmes deux, plus blancs que le reste des insulaires, ayant leur chevelure rasée, excepté sur le sommet de la tête, d'où partoit une longue touffe tressée à la manière des Chinois. Nous ne doutons nullement que ces hommes n'appartiennent à notre rameau carolin ou mongol-pélagien; car l'île de Rotouma est placée sur la limite de l'espace de mer qui borde les archipels des Carolines au sud.

Ces insulaires n'ont point appris à estimer le fer non travaillé; les seuls instruments dont ils ont apprécié les avantages sont les haches, les clous, et les hameçons : mais les objets frivoles l'emportent à leurs yeux, et il n'est rien qu'ils ne fassent pour se procurer des mouchoirs rouges et de grosses verroteries.

L'île de Rotouma, quoique peu étendue et montueuse, est, comme toutes les autres îles océaniennes intertropicales, prodigue en substances alimentaires. On y trouve en abondance les pommes de Cythère, que les habitants nomment, comme les O-Taïtiens, *e-vi;* le mapé (*inocarpus edulis*), qui est leur *ifi;* les bananes, les ignames, les racines de taro, les cannes à sucre, les fruits à pain, etc. Les poules y sont multipliées, et la variété de cochon dite de Siam y existe. Malgré ces ressources il paroît cependant que l'île est parfois la proie de disettes qui ont lieu à la suite de violents ouragans qui régnent en certaines saisons, qui, fort heureusement pour les habitants, n'amènent que de loin en loin de tels fléaux.

Le chant de ces naturels se rapproche du ton psalmodique des autres insulaires; cependant nous remarquâmes, comme une légère exception, que la mesure en étoit parfois plus pressée et plus vive. Voici les paroles de l'une d'elles :

Chi a leva, chi a leva,
Olé tou lala,

Olélé onachedi
Onanehea papaopiti
Chi a leva
Chi a leva, ché e chitta. (bis.)

Leur danse diffère peu de celle des autres Océaniens; mais elle n'a point l'ensemble gracieux de celle des Taïtiens, ni la précision sévère dans les mouvements de la pantomime des Nouveaux-Zélandois.

La seule arme que nous ayions eu occasion de voir est un long bâton en bois rouge très dur, terminé par un casse-tête aplati, tranchant, et couvert de ciselures. Leur tatouage, qu'ils nomment *chacke*, est caractéristique; car il se compose de larges plaques séparées par des dentelures qui s'engrènent les unes dans les autres, simulant, à s'y méprendre, sur les cuisses et sur les reins, les cuissarts en acier de nos anciens preux. Celui du haut du corps, au contraire, ne se compose que de dessins légers et gracieux représentant des petits losanges, des fleurs, ou des poissons volants.

Un grand nombre de ces insulaires portoit aux jambes de longues cicatrices, et des ulcères atoniques en corrodoient plusieurs. Nous ne vîmes aucune trace d'éléphantiasis ni de lèpre.

Un Européen qui avoit long-temps séjourné à Rotouma nous pria de le prendre à bord de notre vaisseau pour le ramener dans sa patrie. Cet homme, dont les manières étoient douces et

honnêtes, l'instruction bien supérieure à celle d'un simple matelot, nous fournit sur cette peuplade, dont les habitudes n'ont été mentionnées dans aucune relation, les détails piquants qu'on va lire, et dont nous ne saurions toutefois garantir l'authenticité.

L'île de Rotouma est divisée en vingt-quatre districts, gouvernés par autant de chefs qui portent le titre de *hinhangatcha*. Chacun d'eux parvient à l'autorité suprême à titre de plus âgé, et exerce le pouvoir pendant vingt lunes sous le nom de *schaou*. Celui-ci préside le conseil, et règle les affaires conjointement avec les chefs qui y sont présents. Sa nomination ne demande point de grandes formalités, et le nouveau *schaou* est reconnu lorsque le plus ancien des chefs lui a versé de l'huile de coco sur la tête. Seize *hinhangatcha* possèdent toutes les terres à la manière des anciens fiefs féodaux, contraignent les insulaires à les cultiver, et sont maîtres de marier les jeunes filles à qui bon leur semble. Ce sont eux qui guident les hommes de leur district au combat, qui remplissent les fonctions sacerdotales dans les baptêmes, les mariages, et les enterrements; enfin ce sont les dispensateurs de la justice. Mais chez un peuple dont les mœurs sont douces, l'autorité des chefs n'est ni oppressive ni cruelle, et ressemble plutôt au pouvoir paternel; par-tout on se dérange pour eux, et devant le *schaou* chaque insulaire est obligé de s'asseoir,

de délier sa chevelure en la laissant flotter sur ses épaules. Ces respectueux hommages envers les chefs, un grand fonds de vénération pour les vieillards, la bienveillance des habitants entre eux, l'obéissance des enfants envers leur père, prouvent que les idées morales de ce peuple n'ont souffert aucune atteinte. Parfois cependant des démêlés ont lieu de district à district, parfois aussi on en vient aux mains; mais ce n'est guère que pour repousser les agressions étrangères qu'ils ont recours aux armes. Les chefs alors se revêtent de leurs nattes de combat, ceignent leurs têtes de coquilles de nacre comme marque distinctive de l'autorité militaire, et marchent en tête des guerriers pour joindre l'ennemi. La mêlée ne devient générale que quand les deux chefs ont entamé l'action en s'attaquant corps à corps. Leurs armes sont des javelines longues de dix à quinze pieds, des casse-têtes, et de grosses pierres qu'ils lancent avec la main. Les morts sont, après le combat, enterrés sur le champ de bataille, et leur tombe est recouverte de fragments de rochers.

Les villages sont bâtis sur les bords de la mer, et entourent le cimetière ou *E-thamoura*. Chaque famille occupe sa cabane; mais les demeures des chefs sont beaucoup plus vastes et plus spacieuses que celles des autres insulaires. Les premières ont jusqu'à quarante pieds de longueur, tandis que les dernières n'en ont qu'une quinzaine. Ces cabanes

sont analogues à celles d'O-Taïti; car des poteaux supportent une toiture en feuilles de cocotier de forme conique, et sont fermés à leur base par des nattes. Les objets d'ameublement qu'on y remarque, entretenus d'ailleurs avec la plus grande propreté, consistent en nattes, en billots de bois destinés à servir d'oreillers, en petites tables basses et longues, etc. Une feuille de bananier fraîchement cueillie sert de linge pour les repas, et les mets qu'on y dépose sont des fruits à pain, des racines d'arum, des pouddings d'ignames, et des poissons cuits dans des fours souterrains. Les naturels ont la précaution de prendre leurs aliments non avec leurs doigts seuls, mais avec une feuille repliée. Les *hinhangatcha* ont seuls la prérogative de se nourrir de viande de porc, et le peuple ne peut en consommer que dans les festins de noces.

L'emploi du temps est réglé chez eux avec une grande régularité. Ils se lèvent avec le soleil, et profitent de la fraîcheur du matin pour soigner leurs plantations, cultiver les propriétés des chefs, creuser les pirogues, ou se livrer à la pêche. Ils sont rentrés dans leurs cabanes avant la plus forte chaleur du jour, et c'est alors qu'ils cuisent les aliments du deuxième repas, après lequel ils font ce qu'ils appellent *tak* ou la sieste. Le soir ils achèvent quelques travaux du matin, ou ils se réunissent de préférence dans le *thamoura* pour se livrer aux danses. Quant aux chefs ils ne travaillent jamais;

et lorsqu'ils s'absentent de leurs districts, ils y sont remplacés par un substitut.

Les parents ne sont pas libres de marier leurs filles à leur gré; les chefs seuls ont ce pouvoir. La cérémonie du mariage consiste à faire coucher lés futurs sur la même natte deux ou trois jours avant la célébration définitive, et sans que pour cela le mariage se consomme. Le jour où les fiancés doivent s'appartenir se passe en danses et en joyeux festins jusqu'au soir, où les nouveaux époux sont conduits sur le bord de l'eau pour s'y plonger l'un et l'autre pendant quelques secondes, et en sortir unis par un lien indissoluble. On dit que lorsque le marié ne trouve point l'être si fugitif et si recherché des Européens, il est libre de renvoyer son épouse et d'en choisir une autre. Il est alors permis à la femme répudiée de faire entrer ses charmes dans le domaine public. Ces hommes traitent leurs moitiés avec beaucoup de douceur; mais on dit que, délicats sur l'honneur conjugal, ils peuvent, lorsque leur infidélité est avérée, leur faire donner la mort par les *hinhangatcha*. Il paroît que les maris se sont réservé le droit d'être volages en leurs amours sans que leurs compagnes puissent les en blâmer. Les jeunes filles, avant de prendre le titre de femmes par une union reconnue, sont libres de faire autant d'heureux qu'il leur plaît: mais, comme sans la virginité elles ne peuvent prétendre au mariage, il en résulte que bien

peu laissent conquérir ce trésor, aussi en sont-elles fières; et lorsqu'elles se vantent de le posséder encore, elles ont pour habitude de se saupoudrer le dessus de la tête avec de la chaux de corail, de se peindre les côtés et le bas de la figure en rouge, et la nuque jusqu'au milieu du dos en noir. En général le beau sexe porte ses cheveux plus courts que ceux des hommes, et a pour unique vêtement un pagne étroit destiné à voiler à demi leurs charmes.

A la naissance d'un enfant on pratique une cérémonie retraçant d'une manière grossière celle du baptême. Le chef frotte la figure du nouveau-né d'huile de coco, et prononce à haute voix le nom que les parents lui donnent et que les assistants répètent à grands cris et par trois fois: la naissance des fils des *hinhangatcha* est toujours accompagnée de jeux, de danses, et de festins.

A la mort d'un insulaire son cadavre est exposé dans sa cabane le corps enveloppé d'une natte, un oreiller en bois sous la tête, et toutes les parties supérieures peintes en rouge. Lorsqu'il est resté dans cet état un jour et une nuit, il est définitivement enseveli dans six nattes très fines, et porté au *thamoura*, où il est enterré dans une fosse garnie de pierres. Pendant cette cérémonie on chante un hymne funèbre; puis les assistants se rendent à la maison du défunt, où les attend un repas destiné à clore la cérémonie. Les veuves témoignent leur douleur en coupant leurs cheveux et en se

couvrant la poitrine de brûlures faites avec un bâton enflammé. Les hommes au contraire, à la perte de leurs épouses, se sillonnent le front et les épaules par des coupures tracées avec des pierres aiguès. On dit aussi qu'à la mort des chefs deux enfants doivent être sacrifiés sur leur tombe, et que les familles de ceux choisis par la voie du sort se réjouissent de l'honneur qui en rejaillit sur elles. Les *schaous* ne sont point inhumés dans les *thamoura* du district; mais leurs tombeaux sont placés sur le sommet de la montagne centrale de Rotouma, entourés d'arbres plantés avec soin, et revêtus de larges pierres.

Leurs idées en médecine sont fort bornées: parfois cependant les fonctions en sont exercées par des chefs. Leurs principaux remèdes consistent en frictions huileuses ou en sucs d'herbes, et leurs maladies les plus fréquentes se trouvent être les affections de poitrine, les ulcérations, etc.

Ils craignent beaucoup la mort, qu'ils nomment *atoua*, ainsi que leur dieu le plus puissant. Leur douceur et leur bienveillance s'étendent jusqu'aux animaux nuisibles qu'ils ne détruisent jamais.

Les hommes mangent seuls sur des tables séparées; les femmes et les enfants ne commencent leur repas qu'après eux. Ils s'éclairent dans leurs cabanes avec des torches empruntées aux feuilles de cocotier bien sèches, et qui jettent une grande clarté pendant environ dix minutes.

Le cercle de leur vie indolente et molle, mais heureuse, roule donc dans les mêmes actes journaliers: aiusi, se lever avec le soleil qui n'a point d'aurore entre les tropiques, se réunir devant les cabanes pour jouir des courts instants dc fraîcheur, voilà l'emploi des premiers moments de la matinée. Vers huit heures a lieu le déjeuner, ou seulement un léger repas ne consistant qu'en fruits d'*ifi* ou de *vi*. Après quelques travaux peu fatigants, ils rentrent vers onze heures dans les villages, abattent des noix de coco, et préparent leurs aliments dans une cabane placée à distance de leur logement. Ce deuxième repas est le plus copieux de ceux qu'ils font, aussi se compose-t-il de mets variés, tels que les productions végétales peuvent les offrir, auxquels on ajoute des poissons et des mollusques. Comme les O-taïtiens ils aiment varier leurs jouissances; aussi leur cuisine s'est-elle enrichie d'une friandise très recherchée, et qui consiste à fendre un fruit à pain, à en enlever la partie centrale pour y placer du lait de coco de quatre âges différents, et à faire cuir le tout dans une feuille de bananier. Ils se baignent fréquemment dans la soirée avant de souper; et leur mets favori en cette circonstance est le *papouta*, mélange de feuilles de taro cuites avec de jeunes pousses de bananiers et du lait émulsif de coco.

L'île de Rotouma n'a point de sources. L'eau qui sert aux usages des naturels est pluviale et se con-

serve dans des mares, mais leur boisson ordinaire consiste en lait de coco.

Les connoissances géographiques de ces naturels sont peu étendues: elles se bornent à l'indication de quelques îles placées sur leur route avec les archipels de Tonga et des *Fidjis*, et avec lesquelles ils ont de temps à autre des communications.

Tel est le tableau des habitudes et des idées sociales des Roumaïens, ou du moins telle est la légère et unique esquisse que nous en possédons. A cela nous ajouterons quelques détails de mœurs, pris dans leurs relations avec les gens du vaisseau que nous montions. Ainsi, doux et timides par caractère, ces naturels sont joyeux, gais, et d'une curiosité enfantine qui étonne. Leur attention n'est point long-temps fixée sur le même objet; elle varie, elle change, elle est aussi mobile que la surface de l'onde. Des animaux vivants qui couroient en paix sur le pont, tels qu'un cacatoès, un kanguroo, un chat, les étonnèrent au dernier degré, et ces formes si étrangères et si nouvelles pour leurs yeux firent une impression momentanément profonde sur leurs sens. Bruyants, solliciteurs, ces hommes rioient, gesticuloient, parloient tous ensemble, et nous retracèrent complètement toutes les sensations que durent éprouver les premiers navigateurs qui découvrirent et O-Taïti et les Sandwich. Mais ce qui rend le parallèle encore plus ressemblant est l'habitude des habitants

de Rotouma pour le vol. Tout ce qu'ils voyoient sur le pont étoit de bonne prise, et jamais maraudeurs ne furent plus âpres à vouloir retenir leur butin injustement acquis. Des châtimens infligés aux coupables pris en flagrant délit ne servirent point à retenir ceux qui voyoient ainsi pratiquer les régles de la justice distributive, et ceux-là même cherchoient à profiter du désordre amené par ces circonstances, afin de soustraire avec plus de liberté ce qui avoit frappé leur vue; mais ce penchant désordonné pour le vol étoit le résultat d'une tentation si forte, et en même temps si irréfléchie, que des naturels cherchoient à soulever les caronades pour les jeter à la mer, et que d'autres plongeoient après avoir décroché des paquets de mitraille dont le poids s'opposoit à ce qu'ils pussent nager et qu'ils laissoient précipiter au fond de l'eau. Rien enfin ne fut à l'abri de ces effrontés filous, que notre indifférence encourageoit d'ailleurs, et qui emportèrent tout ce qu'ils purent attraper; heureusement qu'ils ne quittèrent point le pont du navire et qu'on s'opposa à ce qu'ils en visitassent l'intérieur, car certes ils eussent soustrait jusqu'aux matelas des couchettes.

Leurs pirogues nous parurent grossièrement construites; elles ne diffèrent de celles d'O-Taïti que par la fermeture de leurs deux extrémités qui sont pointues. Ils les nomment *vaka*, et les nagent avec des pagaies ovalaires, et les évoluent à la voile

avec une natte. Elles sont à balancier, et parfois accouplées comme celles des Pomotous. Ces dernières, nommées *aoë*, servent aux navigations lointaines.

La langue parlée à Rotouma dérive de l'océanien. Cependant des altérations nombreuses s'y sont glissées par les communications avec les Fidjis, les Carolines, et peut-être avec les archipels peuplés par les races nègres. La prononciation des naturels est douce, très lente, et fait paroître les syllabes démesurément longues. *Ma* et *outou* semblent être des particules ou des prénoms, et *outou*, placé devant un mot, signifie le plus ordinairement C'EST. La numération a la plus grande analogie avec celle usitée à Madagascar.

NOMS DE NOMBRE.

1, *tala.*	6, *ono.*
2, *taua.*	7, *ethou.*
3, *tholo.*	8, *vaalou.*
4, *hate.*	9, *ehivou.*
5, *lima.*	10, *chanfour.*

Les noms que nous citons ont été recueillis par M. Bérard, lieutenant de vaisseau. Ceux obtenus par M. Poret de Blosseville en diffèrent d'une manière trop sensible pour que nous les passions sous silence. Ces derniers s'accordent avec ceux que nous avons obtenus; les voici:

1, *tala.*	7, *ito.*
2, *roua.*	8, *volia.*
3, *tolo.*	9, *ehiva.*
4, *ak.*	10, *shangoula.*
5, *lima.*	100, *tharo.*
6, *hono.*	1000, *fa.*

Enfin les seuls mots que nous avons recueillis conjointement avec M. de Blosseville composent un petit vocabulaire[1], dans lequel nous noterons par des initiales les noms servant à désigner les mêmes choses, et qui cependant paroîtront diamétralement opposés. Tous sont écrits d'après la prononciation françoise.

[1] L'Ethnographie a encore si peu de documents à sa disposition que nous plaçons ici, et comme note à consulter, quelques mots usités parmi les naturels des îles Fidjis, encore si peu connus ; ils prouveront qu'effectivement les peuples de ces îles sont mélangés, et n'appartiennent que très indirectement par leur langue à la race océanienne. Ce vocabulaire a été recueilli par le capitaine Siddins, et est orthographié d'après le génie de la langue angloise.

I. FIDJI.

Aller, *salago.*
Arc, *antégaé.*
Aujourd'hui, *negoua.*
Ancien, vieux, *mandou.*
Balle ou boulet, *anesao.*
Bananes, *abunty.*
Blanc, *papalang.*
Canot, *abella bella.*
Casse-tête, *moloan.*
Cocos, *a niou.*
Commercer (voulez-vous)? *vovlé?*
Chien, *gora.*
Cochon, *panaka.*
Clou, *ouaho.*
Chef (grand), *touranga lebo.*
Colère (être en), *neni.*
Canon, *antigae lebo.*
Cent, *hanrao.*
Dents de cachalot, *tamboua.*
Demain matin, *a mathaeka laélaé.*
Effrayé, *reri.*
Faim (qui a), *iakaé.*
Flèches, *anésaou.*
Fer (petit morceau de), *toki.*
Fort, *salébo.*
Faire (ne fais pas), *sasinga amata.*

II. ROTOUMA.

Comment se nomme ou quel est le nom de? *sé tou asse?*
Je ne sais pas, *iniéra*.
Dormir, *mosse*.
Après-dînée (sieste), *tak*.
Manger, *hati*.
Où allez-vous? *tavality?*
D'où venez-vous? *alimeti?*
Oui, *kaa*.
Non, *inké*.
Grand, *enini*.
Petit, *e éméa*.
Bon, *lelé* ou *lili*.
Très bon, *lelepo*.
Mauvais, *matché*.
Détestable, *raksa*.
Mouchoir, *pouraho*.
Hameçon, *faou*.
Couteau, *siéré*.
Hache, *toki*.
Ignorant, *macooué*.
Ouvrier, *ematchao*.
Cérémonie du baptême, *e eiaro*.
Aveugle, *mosche*.
Mariage, *enotche*.
Mort, *marrou*.
Maison, *ri*.
Femme, *ahiné*, *fafiné*.

Femme, *leva*.
Fête, *magnitchi*.
Fusil, *antigoé papalang*.
Guerre, *ahivalo*.
Grains de verre, *moromorous*.
Grand, *lebo*.
Homme, *tanata*.
Hache, *mataou togui*.
Homme du commun, *caïse*.
Ignames, *ofi*, *ofee*.
Lever du soleil (au), *anasinga laélaé*.
Lascar ou Cafre, *Caïmouro*.
Mort (adjectif), *maté moé*.
Montrez-moi, *sara sara*.
Midi (à), *asinga lebo*.
Moi, *couao*.
Mauvais, méchant, *sada*.
Montre, *kalou*.
Navire, *wanka*.
Nom (quel est le nom de cela?) *inoua?*
Naturels des Fidjis, *Kaïbité*.
Naturels des Tonga, *Kaïtonga*.
Non, *seigna*.
Oiseau, *manou*.
Ornement, *tombé*.
Patates douces, *kaouaé*.
Pirogue, *wanka kaïbité*.
Pêche, *messy messy*.
Poisson, *e simessy*.
Petit, *laélaé*.
Prêtre, *kalo*.
Pardon (demander), *sora sora*.
Sandal (bois de), *assi*.
Temps (atmosphère), *nelany*.
Terre, *fenoua*.
Terre (y a-t-il une terre là?) *saseigna no fenoua?*
Poule, *atoa*.
Venez ici, *loo maé*.
Vent, *thang*.
Vous, *lonigo*.

Chef, *ariki*, *hinhangatcha*.
Roi, *schaou*.
Filet, *evaa*, *vao* (n.).
Pirogue double, *aoé*.
Pirogue simple, *vaka*.
Enfant, *hilarari*.
Enfant à la mamelle, *léé*.
Combat, *epitiou*.
Cimetière, *e thamoura*.
Fils, *peké*.
Vent, *ahihe*.
Taro (igname), *houi*, *hohoui*.
Coco, *niou*.
Poule, *tetapoua*.
Feuille de bananier, *ropère*.
Banane, *piré*.
Canne à sucre, *toou*.
Poisson, *ié*.
Pigeon, *hipa*.
Fruit à pain, *oula*.
Mapé (*inocarpus edulis*), *ifi*.
Feuille de taro, *papoula*.
Évi (*spondias dulcis*), *evi* ou *vi*.
Dents de cachalot, *touboua*.
Soleil, *assa*.
Lune, *oulé*.
Pagaie, *oessa*.
Visière en feuilles de cocotier, *ischao*.
Pagne blanc des femmes, *aramea*.
Nattes, *api*. *niaou*. *hahmeah*. *chala sala*.
Ornement avec une natice blanche, *toui*.
Casse-tête, *hoye*, Beloin (n.).

Coquille d'huître perlière portée sur la poitrine, *tifa*.
Ovule œuf de léda, formant des diadèmes, *poure*.
Tatouage, *chache*.
Ulcère atonique, *failto*.
Étoffe, *ahou*.
Œil, *mata*, *masse* (n.).
Nez, *enoutche*, *hiss* (n.) *mahisou*.
Bout du nez, *sooy*.
Bouche, *adonou*.
Dents, *all*, *ulaïs* (Bloss.), et *inkei*.
Oreilles, *talian*, *pala* (Bloss.).
Menton ou barbe, *koumekoume*.
Sourcils, *lochmaffe*.
Lèvres, *papenoutche*.
Langue, *alèle*.
Poitrine, *falfat*.
Mamelons, *esouse*, *sousse*.
Cheveux, *eleva* ou *liava*.
Bras, *otoou* (*massañe* ou *a po*, Blos.).
Avant-bras, *hoou* ou *kakanessiou*.
Main, *kaguai*.
Doigts, *oudoukaguai*.
Pouce, *kaguai masou*.
Petit doigt, *kaguai toutche*.
Ongles, *menou* (*melaonou*, Bloss.).
Nombril, *pouasse* ou *outou maira*.
Ventre, *assche*.
Pénis, *outoukali*.
Vagin, *outoukala*.
Coït, *labessana*.
Fesses, *atopotoi*.
Cuisses, *schang*.
Jambes, *outoulala*.
Pieds, *aftea* (*laha*, Bloss.).

§ IX. DES CAROLINS,

OU MONGOLS-PÉLAGIENS.

Nous aurons les premiers fixé l'attention sur l'origine des peuples qui habitent les îles Carolines. Cette longue suite d'archipels distincts s'étendant depuis le cent trente-deuxième degré de longitude jusqu'au cent soixante-treizième est située dans la zone tropicale de l'hémisphère nord. Ces îles, ainsi nommées en l'honneur du roi d'Espagne Charles II, ont été jusqu'à ce jour l'objet des spéculations les plus hypothétiques, et sont encore très mal connues des géographes. On les trouve mentionnées pour la première fois d'une manière un peu étendue dans les *Lettres édifiantes* des missionnaires, et le nom du père Cantova se rattache sur-tout à leur existence. On lui doit une carte qui faite d'après le récit des insulaires a été mille fois très diversement interprétée, et quoique vraie en un sens, la manière arbitraire dont les îles qui la composent ont été groupées a long-temps fait croire que la plupart n'existoient point, ou a porté à créer des doubles emplois nombreux. On suppose que ce fut Eap que le pilote don Francisco Lascano découvrit en 1686, après que les Espagnols eurent pris possession des

îles Mariannes. Ces Européens s'occupèrent beaucoup de cet archipel dans l'intervalle de 1696 à 1772. C'est même en 1696 que don Juan Rodriguez en aperçut un groupe, et s'échoua sur le banc de Santa-Rosa, à environ quarante-cinq lieues de Guam. En 1770 quelques Espagnols furent envoyés pour s'établir sur la petite île de Saint-André, et y furent tous égorgés. Mais à ces détails géographiques doivent se borner les courtes généralités qu'il importe de donner ici pour mieux distinguer les peuples que nous devons faire connoître[1].

Ainsi donc les cartes du père Cantova et de don Luis de Torrès ont donné à cet archipel des rapports qui ne peuvent avoir lieu, et leur tort le plus grand est d'avoir isolé et mis à de grandes distances des îlots qui se trouvent faire partie d'un système d'îles que nous avons nommé d'après les Anglois *Iles-Groupes*, et qu'il seroit peut-être plus convenable de nommer *Polinyse*. L'immense archipel des Carolines forme ainsi une bande très étroite entre les six à huit et peut-être les dix degrés de latitude nord, qui ne se compose que d'une dizaine de groupes, résultat eux-mêmes de quinze, vingt, trente îlots, ou beaucoup plus,

[1] Consultez *Lettre du père Paul Clain*, *Lettres édifiantes*, t. I, p. 112; *Relation en forme de journal*, *ibid.*, t. VI, pag. 75; *Lettres du père Cazier*, *ibid.*, t. XVI; *Lettres du père Cantova*, *ibid.*, t. XVIII, pag. 188; *Journal de Wilson* et son *Naufrage aux îles Pelew*, par Keate, traduction françoise, 2 vol. in-8°; de Chamisso, *Voyage autour du monde du capitaine de Kotzebue*, t. III, en anglois, etc.

disposés en un immense cercle, avec ou sans noyau de terre centrale. Ces *Polinyses* seroient bien tranchées par leur formation si quelques rochers épars et solitaires ne sembloient être des chaînons interrompus, semés çà et là pour rétablir les rapports. Dans un travail complet sur les îles basses formées par les polypiers, nous développerons cette idée, mais il nous suffisoit de l'indiquer ici pour légitimer notre opinion sur les hommes qui les peuplent.

Ainsi les îles Pelew sont le premier anneau de la longue chaîne des Carolines, dont les groupes de Ralick et Radack semblent être la terminaison orientale, tandis que les îles basses et découpées en étroites bandelettes des Mulgraves et des îles de Gilbert et de Marshall en sont la déviation vers l'équateur, et le lien de communication avec les autres groupes de l'Océanie : cependant la race des Mongols-Pélagiens s'arrête et ne dépasse point l'île Saint-Augustin de Maurelle, située par cinq degrés trente-huit minutes de latitude sud, et cent soixante-treize degrés cinq minutes de longitude est. Semés sur des îles basses à peine élevées au-dessus des vagues, peuplant indifféremment des terres montueuses et volcaniques, ces Carolins n'ont rien ni dans les habitudes ni les mœurs qui puisse les rapprocher des Océaniens; habiles navigateurs, possédant une connoissance étendue du cours des astres, construisant leurs pirogues

avec un talent d'exécution ignoré de tous les autres insulaires de la mer du Sud, ces peuples encore si mal connus, si dignes d'être étudiés, forment une grande famille qui a dû s'émigrer des îles du Japon, et dont la multiplication a fondé de proche en proche et sans interruption de nouvelles colonies à mesure que les îles sortoient pour ainsi dire du sein de l'eau. Malgré l'imperfection de nos connoissances sur ces insulaires, nous avons remarqué la plus grande analogie entre eux, et comme nous décrirons avec le soin le plus scrupuleux les *Oualanois*, il sera facile de leur rattacher ce que nous dirons des autres peuplades. Mais la vérité que nous cherchons avec ardeur sera notre guide le plus fidèle, et bien loin de forcer les analogies pour donner comme réelle une opinion qui pourroit ne pas être fondée, nous transcrirons avec une parfaite impartialité les faits consignés dans notre journal qui sembleroient en opposition avec la manière de voir que nous établissons en ce moment. Il sera bon de se rappeler aussi que depuis long-temps les Carolins sont familiarisés avec les longs voyages; que souvent leurs escadrilles profitent des moussons pour communiquer avec les autres systèmes d'îles, et que le plus souvent les îles Mariannes sont le but de leurs campagnes; qu'ils redoutent la mousson d'ouest, féconde en tempêtes, mais qu'ils se mettent volontiers en mer en avril, et que

par conséquent il résulte de ces communications nombreuses une certaine uniformité dans les habitudes de ceux de la partie occidentale, tandis que les naturels plus à l'est et isolés ont conservé pure leur teinte de localité. C'est ce dont il sera facile de s'apercevoir lorsque nous parlerons des habitants des Kingsmill, d'Oualan, par lesquels d'ailleurs nous allons commencer.

I. NATURELS DE L'ARCHIPEL GILBERT.

Ces îles sont placées par un degré vingt minutes de latitude sud, et cent soixante-douze degrés quarante minutes de longitude est, et s'étendent jusqu'au dixième degré de latitude nord. Elles furent découvertes en juin 1788 par les capitaines Gilbert et Marshall.

Le 15 mai 1824 nous naviguâmes très près des îles basses de Drummont et de Sydenham, ou les Kingsmill des cartes d'Arrowsmith, qui ne forment sur la surface de la mer qu'un long et étroit ruban de terre bordé de récifs et couvert de cocotiers. Une seule pirogue, montée par trois hommes, osa s'aventurer le long de la corvette; et ce n'est qu'après bien des irrésolutions que ceux-ci se hasardèrent à monter sur le navire.

Ces naturels n'apportèrent avec eux aucun objet d'échange; ils n'avoient dans le fond de leur pirogue que des mollusques du bénitier tridacne

qu'ils venoient de prendre sur les récifs, et qui sont sans aucun doute une des principales ressources de leur vie. Nous leur donnâmes des couteaux, qu'ils parurent nommer *tibi;* et des hameçons, qu'ils appelèrent *matao.* On voyoit qu'ils savoient apprécier le fer; mais leur langage, inintelligible pour nous, n'avoit aucune analogie avec les autres dialectes parlés dans l'Océanie. La teinte de leur peau étoit assez foncée, et leurs membres étoient grêles et maigres, deux circonstances qu'il faut sans doute attribuer à leur habitation sur des récifs découverts et peu productifs. Leurs traits sont élargis et grossiers, et leur teinte est un cuivre bronzé foncé en noirâtre. Leur intelligence parut bornée, et leur extérieur peignoit la misère et le peu de ressources du sol qu'ils habitoient. Le plus jeune des trois individus étoit recouvert d'une lèpre furfuracée qui est si commune chez tous les nègres océaniens, et qui paroît être propre à tous les peuples riverains qui se nourrissent presque exclusivement de poissons. Ces trois hommes avoient le ventre serré par des tours d'une corde faite avec le brou de coco; ils ne s'épilent point, ni ne pratiquent la circoncision. Aucun voile ne couvre les organes générateurs. Ces insulaires portent les cheveux coupés courts, et n'ont point de barbe ni de moustaches, qu'ils taillent avec des coquilles. Nous ne leur vîmes dans les mains aucune espèce d'arme. Leurs seuls vêtements consistoient en un petit bonnet rond

tissé avec des folioles sèches de cocotier, pour abriter la tête; et en une natte très grossièrement faite et percée au milieu comme le *poncho* des Araucanos, pour garantir les épaules et la poitrine.

Ils sont familiarisés avec la navigation, et s'avancent assez loin de leurs îles en emportant une provision d'eau douce dans des noix de coco. Leurs pirogues n'offrent plus rien de semblable avec celles des Océaniens, et, bien que construites sans grandes précautions, elles retracent la forme des *pros* si élégants des Carolins occidentaux : on doit penser que la disette du bois et le peu de facilité qu'ils ont de trouver des matériaux convenables sont les seules causes de la négligence qui paroît avoir présidé à leur construction. Mais ces embarcations s'évoluent de la même manière, en changeant seulement la voile pour que l'avant devienne l'arrière, *et vice versâ*. Ces *pros* sont simples et longs d'environ vingt pieds sur deux de largeur. Un madrier servant de balancier est tenu fortement à une certaine distance du bord par plusieurs perches, et supporte une sorte de plate-forme. Le corps de la pirogue est formé de bordages minces, concentriques, très solidement cousus ensemble, et soutenus par des membrures gracieuses : ses deux extrémités se terminent en pointe. De petits bancs servent de siéges aux pagayeurs. Le mât est penché sur l'avant, et implanté sur le côté droit; des haubans le soutiennent, ainsi qu'une perche re-

courbée qui appuie sur la plate-forme du balancier. La voile a la coupe d'un deltoïde dont la partie la plus large est la plus supérieure; elle est formée de lèses de nattes très grossières et réunies entre elles. Une longue pagaie sert de gouvernail[1].

Par ces données on reconnoît déja un peuple éminemment navigateur, ayant des idées très avancées pour la construction des embarcations avec lesquelles il va d'île en île et sur les récifs pêcher sa subsistance; car les cocos de ces terres noyées ne sont point suffisants pour alimenter la population entière, et les végétaux nourriciers des Océaniens, tels que les arbres à pain, les ignames, manquent le plus ordinairement sur ces îlots. Mais plus nous avancerons vers l'ouest, plus nous verrons ces *pros*, conservant toutefois leurs mêmes formes, nous offrir le beau idéal d'une pirogue par leurs ornements et le fini de leur architecture, par leur marche supérieure, et la précision et l'art avec lesquels ils sont évolués.

II. NATURELS DE L'ÎLE SYDENHAM.

L'île Sydenham, primitivement découverte par le capitaine Bishop, et vue en 1809 par le brick

[1] Le manque d'arbres est tellement la cause unique de la négligence apparente avec laquelle les pirogues des îles basses sont construites, que leurs mâts, leurs balanciers, étoient faits de plusieurs pièces tortueuses d'un mauvais bois, tel que l'*hibiscus tiliaceus*, et malgré cela ajustées avec beaucoup de soin.

l'Élisabeth, dont le commandant la nomma *île Blaney*, gît par zéro degré, trente-deux minutes, zéro seconde de latitude sud, et cent soixante-douze degrés quatorze minutes de longitude est. C'est une île basse dont la forme est celle d'un grand arc un peu irrégulier, et n'ayant que vingt milles de longueur. Sa surface, peu élevée au-dessus du niveau de la mer, est très boisée, sur-tout dans la partie méridionale, où l'on remarquoit un grand nombre de cabanes entourées de bosquets. Lorsque les habitants aperçurent la corvette *la Coquille* longeant à la voile leur rivage, ils s'élancèrent dans leurs pirogues, et en un clin d'œil nous en vîmes une vingtaine manœuvrant par escadrilles pour nous joindre : mais une seule y parvint; elle étoit montée par dix naturels grands, forts, et nerveux. La couleur de leur peau tiroit sur le noir fuligineux intense; leurs cheveux, très noirs, étoient courts, et la barbe peu fournie : l'un d'eux s'étoit fait un bonnet avec la peau d'un gros diodon, et étoit revêtu d'une casaque grossièrement fabriquée avec des fibres de cocotier. Les autres naturels étoient complètement nus, et tous avoient les cuisses tatouées par lignes peu foncées et circulaires. Leur cou étoit entouré de colliers formés avec les valves rouges d'un peigne, et leur ventre étoit serré par plusieurs brasses d'un cordonnet très fin et teint en noir, ou avec des cordes enfilées par une innombrable quantité de petites rouelles d'un bois très dur et

noir. Leurs haches sont faites avec des fragments de la coquille *tridacne*, dont le bord est aiguisé, et que supporte un manche en bois. Leurs nattes sont tissées avec des lanières étroites de *pandanus;* ils en échangèrent quelques unes, ainsi que trois cocos frais, les seuls qu'ils eussent dans leurs pirogues, pour des clous, des hameçons, et des couteaux qu'ils nommoient *tibi:* les miroirs leur causèrent la plus grande surprise. Ces insulaires étoient de mauvaise foi dans leurs échanges; rarement ils donnoient l'objet dont ils avoient reçu la valeur. La construction de leurs pirogues étoit parfaitement semblable à celle des habitants de l'île Drummont. La physionomie de ces dix hommes étoit peu prévenante: de larges cicatrices annonçoient qu'ils font fréquemment la guerre; ce qui, joint à leur peu de ressource dans leur île, doit leur donner des mœurs inhospitalières. Ils parloient avec volubilité: c'est avec bien de la peine que nous pûmes obtenir le nom dont ils se servent pour désigner leur île, qui est *Motou ia* pour la partie sud, et *Motou tera* pour la partie nord. Les seuls mots que nous puissions joindre à ces deux-ci sont *cari*, sourcils, *tepahi*, nez, et *tetaniga*, oreille.

III. NATURELS DE L'ÎLE HENDERVILLE.

Le 17 mai 1824 nous eûmes connoissance des îles Henderville et Woodle, séparées l'une de l'autre

par un canal qui a cinq milles de largeur. Par leur disposition elles ont la forme d'un fer à cheval, et sont bordées par une épaisse ceinture de récifs dont le centre est occupé par un vaste lagon. Çà et là paroissoient quelques cabanes, ou plutôt des huttes grossières, dont les toits descendoient jusqu'à terre. Un grand nombre de naturels, parcourant la grève, se détachoient vivement sur la blancheur éblouissante des sables de coraux: tous formoient une scène animée et mouvante. Les femmes et les enfants, attachés au rivage par la curiosité, restoient spectateurs, tandis que les hommes, portant des pirogues et les jetant à la mer, s'efforçoient d'atteindre la corvette.

Ces naturels ressembloient aux précédents, ils étoient entièrement nus; mais nous remarquâmes qu'ils s'épiloient soigneusement. L'un d'eux avoit sur la tête un bonnet pointu fait avec une feuille de bananier roulée; leur coloration, ainsi qu'on doit le penser pour des hommes immédiatement placés sous la ligne, étoit très foncée. Un naturel âgé, qui paroissoit jouir d'une certaine autorité, se tint long-temps debout au milieu d'une pirogue, en parlant avec feu; sans doute qu'il nous adressoit quelque discours dont les mots frappèrent vainement nos oreilles. Il étoit distingué par deux ovules (œufs de léda) suspendues au cou, et par des bracelets très blancs formés de coquillages enfilés.

IV. NATURELS DE L'ÎLE WOODLE.

Cette île, découverte en 1809 par le navire *l'Élisabeth*, nous présenta une nombreuse population: nous comptâmes plus de trois cents naturels courant sur le rivage; quelques uns étoient armés de longues lances; les femmes avoient le corps entouré d'un pagne, tandis que les hommes étoient complétement nus. A leurs gestes, à leurs cris, il étoit facile de juger qu'ils avoient rarement occasion de voir dans leurs parages des navires européens. Un grand nombre de pirogues se dirigea aussitôt vers *la Coquille*, et, comme une brise favorable nous poussoit, deux d'entre elles plus persévérantes parvinrent à nous joindre lorsque nous étions à trois lieues de la terre: les naturels qui les montoient n'avoient aucun objet d'échange; mais ils témoignèrent vivement leur estime pour les couteaux, les clous, les hameçons, et le fer, sous quelque forme qu'il fût: ils avoient pour ornement des ceintures en coquilles taillées en rouelles, placées autour du corps, du cou, des poignets, et des jambes. Ces deux pirogues étoient plus petites que les précédentes, mais construites d'ailleurs comme elles, en bordages cousus et avec des balanciers; leur équipage ne se composoit que de quatre hommes, n'ayant pas même une feuille de figuier pour les vêtir, et complétement épilés, à l'exception d'un

seul. Leur peau fortement bronzée étoit cependant déja plus claire que celle des premiers Carolins que nous avions vus, et tous portoient trois cicatrices d'entailles profondes sur les téguments de l'épaule droite. L'ensemble de leurs traits étoit assez régulier, quoique l'aspect en fût farouche et sauvage; leur taille étoit médiocre. L'un deux, qui paroissoit jouir de quelque autorité sur ses compagnons, étoit tatoué sur les cuisses et sur le dos par lignes légères, disposées avec délicatesse autour de ces parties. Au reste ils montèrent à bord sans hésitation et sans témoigner de crainte; ils n'avoient point d'armes, et mirent dans leurs échanges la plus grande bonne foi. Comme à leurs voisins, leurs ornements consistoient en ovules. Leur habitude d'observation est tellement perfectionnée qu'ils s'aperçurent bientôt que des nuages, s'amoncelant à l'horizon, annonçoient du mauvais temps; aussi se hâtèrent-ils de gagner leur île, et à peine en touchèrent-ils les bords que des grains subits et violents se firent sentir.

Les jours suivants nous longeâmes les îles Hall, Gilbert, Knoy, Charlotte, Mathews, ainsi que l'archipel de Marshall, et les îles Mulgrave et Bonham. Elles nous présentèrent dans leurs formes, comme dans la race humaine qui les habite, des particularités identiques avec celles que nous venons de rapporter. Toutes ces îles sont donc entièrement basses, formées par des bancs massifs de

coraux qui sont eux-mêmes le résultat d'un travail lent et successif d'animaux presque imperceptibles. Ces polypes mous et gélatineux peuvent donc décomposer les eaux de la mer, en retirer le carbonate de chaux, pour élever jusqu'au niveau des vagues des plateaux qui finissent par recevoir d'abord des colonies végétales, puis des animaux, et ensuite des migrations d'hommes. Mais ces saxigènes placent-ils indifféremment leurs murailles dans les abymes de la mer ou seulement à des profondeurs déterminées? Des expériences positives prouvent aujourd'hui que ce n'est jamais que sur les sommets des hauts-fonds ou chaînes sous-marines, sillonnant et formant des bassins au fond des océans, qu'ils asseyent la base de leurs édifices; aussi remarque-t-on que les rochers de corail affectent les formes les plus bizarres dans leurs dispositions sur la surface de la mer; qu'ainsi on les voit former des remparts autour des hauts pitons volcanisés des grands archipels; qu'ailleurs, là où le volcan sous-marin n'élève point son cône au-dessus de la surface des vagues, sont des plateaux bas qui se découpent souvent sur le pourtour du cratère, de manière que l'intérieur reste vide à cause d'une grande épaisseur de la masse des eaux; et c'est ainsi l'origine des îles à lagons intérieurs. Et ne voyons-nous pas au milieu des Carolines des îles volcaniques élevées, telles qu'Oualan et Hogolous, avoir des barrières de polypiers sur

leurs pourtours, d'où s'élèvent des motous ou îlots couverts de végétaux, tandis que l'intérieur ne présente qu'un ou plusieurs des pitons du mont ignivome complétement isolés?

V. NATURELS DE L'ÎLE D'OUALAN.

L'île d'Oualan[1] est placée par cinq degrés vingt-une minutes vingt-cinq secondes de latitude nord, et cent-soixante degrés trente-sept minutes quarante-sept secondes de longitude est, au centre à-peu-près de la série des terres peuplées par la race mongole-pélagienne. Bien que nous n'ayons séjourné que peu de temps à Oualan, les détails que nous nous sommes procurés sur les habitants auront quelque attrait, et prouveront qu'il n'y a entre eux et les vrais Océaniens aucune analogie de conformation physique et d'habitudes morales.

Les habitants d'Oualan nous ont paru avoir des mœurs douces, bienveillantes, ignorer la guerre et ses désastres, et vivre en paix des productions végétales dont leur île abonde. Tout en eux retrace ces habitudes d'une nature simple et primitive dont le tableau nous séduit encore lorsque nous lisons les relations des voyageurs du seizième siècle. Ils semblent en effet ne point avoir de cou-

[1] Consultez, pour plus de détails, la *Notice sur l'île d'Oualan*, par R. P. Lesson, *Journal des Voyages*, t. XXVI, pag. 129 et 273, mai et juin 1825.

tumes sanguinaires, et dans leurs instruments rien n'annonce qu'ils aient songé à s'en faire des armes. Placés dans une position isolée, sur une île haute qui suffit grandement à leurs besoins, ignorant quels sont leurs plus proches voisins, ils coulent dans l'indolence une vie qui ne connoît point de position plus heureuse ni un sort plus doux. A la stupéfaction extraordinaire que notre vue et nos moindres gestes leur inspiroient lorsque nous les abordâmes pour la première fois, il est évident qu'ils n'avoient jamais vu d'Européens dans leur île, et que nous sommes les premiers qui ayons séjourné parmi eux. L'étonnement que le navire leur inspira lorsqu'ils le considérèrent de près, la surprise que nos vêtements, nos coutumes, notre peau blanche, portoient dans leur ame, nuisirent beaucoup les premiers jours à nos recherches, et nos observations ne purent être que superficielles; mais le peu que nous en savons est digne d'intérêt. Lorsque nous arrivions dans une cabane, le premier mouvement des propriétaires étoit de fuir, et ce n'est que sur quelques paroles de nos guides que la tranquillité renaissoit. Chacun alors faisoit cercle autour de nous, nous touchoit, portoit la main sur chaque partie du corps, nous accabloit d'un déluge de questions suivies d'un *bou-ai* éternel; de sorte qu'au lieu de pouvoir observer à notre aise, à peine pouvions-nous nous-mêmes suffire à tout ce qu'on exigeoit de nous. Le

mouillage de la corvette *la Coquille* étoit d'ailleurs trop éloigné du village principal, où demeurent le roi et les chefs; on ne pouvoit s'y rendre qu'après une course fatigante, tandis que près du vaisseau il n'y avoit que deux ou trois cabanes, dont les femmes avoient fui et étoient cachées dans l'intérieur.

Les habitants d'Oualan diffèrent entre eux par la taille comme par la bonne mine. Ils semblent former deux classes distinctes: celle des chefs ou *urosses,* qui est remarquable par sa belle conservation, et celle du peuple, qui est beaucoup plus défavorisée. Les habitants sont en général de petite taille et de cinq pieds au plus: un bon nombre n'avoit que quatre pieds sept à huit pouces, tandis que les plus avantagés par la stature n'alloient pas au-delà de cinq pieds deux à trois pouces. Les femmes aussi sont généralement petites, mais très grasses et très bien formées. Le type physionomique des hommes est d'avoir le front découvert et étroit, les sourcils épais, et les yeux petits et obliques, le nez épaté, la bouche grande, les dents très blanches et bien conservées, des gencives vermeilles. Ils portent la chevelure, qui est très noire et non frisée, longue et nouée sur l'occiput; leur barbe, très fournie et noire, est rude chez quelques uns[1]. Ils ne la cou-

[1] Le plus grand nombre n'a presque point de barbe : celle-ci est peu fournie, grêle, et forme une petite mèche très maigre sous le menton.

pent point. Quelques uns cependant s'empressèrent de se faire raser à bord, preuve qu'ils n'y attachent aucune idée superstitieuse. Ils ne s'épilent point, et ne pratiquent point la circoncision. Leurs membres sont arrondis et bien faits, sur-tout la jambe. Leur peau est très dure; et la plante de leurs pieds, par l'habitude de marcher sur le corail, contracte l'épaisseur et la dureté d'une forte semelle de soulier. La teinte de leur peau est comme celle des Océaniens, de couleur peu foncée de cuivre ou bronze clair. Ils ne mâchent aucune substance. Ces peuples, non habitués au travail, sont mous et efféminés; la fatigue les atteint de suite, et sans doute est pour eux le souverain mal.

Les femmes et les jeunes filles ont une physionomie agréable. Elles possèdent deux grands attraits, de beaux yeux noirs pleins de feu, et une bouche meublée de dents superbes d'une grande blancheur et rangées avec beaucoup de régularité. Mais le charme le plus puissant leur manque communément, et sous ce rapport elles sont loin d'être aussi favorisées que les Zélandoises. Leur gorge, très grosse, est habituellement, même chez les plus jeunes filles, flasque, et terminée par un gros mamelon noir. Il en est peu qui échappent à cette règle. La couleur de leur peau, moins exposée à l'ardeur du soleil, est aussi beaucoup plus blanche que celle des hommes. Leur taille ramassée est mal

prise, sur-tout par la grosseur démesurée de leurs hanchés, ce qui seroit du goût de plusieurs peuples. Leurs mamelles pendantes et accolées doivent cette forme à ce qu'elles se rapprochent sans cesse les bras près du corps, tandis que leur démarche gênée et embarrassée est due à leur habitude de rester assises, et de serrer les cuisses pour voiler ce qu'un étroit *maro*, mal assujetti et trop peu ample, ne cache que très imparfaitement. Les femmes, à notre vue, montroient une vive curiosité; elles paroissoient même très satisfaites de quelques demi-libertés qu'on prenoit avec elles; le front sévère de leurs époux les forçoit alors à prendre un ton plus réservé: quelques unes étoient remarquables par leur douceur et l'expression gracieuse de leurs traits.

Les femmes, de même que les hommes, n'ont aucune sorte d'étoffe sur le corps, si ce n'est celle qui recouvre les parties naturelles. Les deux sexes ont l'habitude de se faire un large trou dans l'oreille droite seulement pour y placer tout ce qu'on leur donne, et parfois des objets peu faits pour y être accrochés, tels que des bouteilles. Ordinairement les filles y mettent des paquets de fleurs de *pancratium* qu'elles paroissent affectionner. Souvent avec cet air de coquetterie que la femme civilisée, comme dans l'enfance de cette même civilisation, possède si éminemment, des jeunes femmes détachoient de leur tête ces fleurs odorantes, et cherchoient à nous les placer dans les oreilles en accompagnant

ce présent d'un sourire gracieux. Les hommes se couvrent aussi la chevelure avec les fleurs rutilantes du *kalcé*, ou les spadices de l'*arum*.

Ces naturels ne se servent d'aucune espèce de vêtement pour se garantir des pluies fréquentes de leur climat. Lorsque le soleil les incommode, ils s'abritent seulement les épaules avec une large feuille d'*arum*. Les chefs paroissent tenir, par morgue, à ne point s'exposer autant aux influences de la chaleur. Ils sont un peu plus blancs que le reste des insulaires. Ils sont aussi plus beaux hommes, et beaucoup mieux faits. Ils n'ont aucune marque distinctive autre que les dessins de leur tatouage; cependant ils placent des plumes dans le nœud qui retient leur chevelure; et lorsqu'on leur donne des clous, c'est toujours dans cette partie qu'ils les enfoncent en les rangeant régulièrement en forme de diadème.

Les femmes, comme les hommes, vont habituellement tête nue. Leurs cheveux sont d'ordinaire épars sur leurs épaules, tandis que ces derniers les portent noués sur l'occiput. Celles-ci ont de plus une grosse cravate passée autour du cou, formée par un grand nombre de cordonnets, dont les bouts se dirigent du même côté et sont réunis en grosse touffe. Leur *maro* n'est point placé comme chez les hommes : c'est un morceau d'étoffe dont ces derniers se servent pour ceindre le corps en formant une poche pour recevoir les organes de la génération,

tandis que le beau sexe emploie un *maro* large de dix pouces environ, étendu circulairement autour du corps, et assez mal fixé pour qu'il soit le plus ordinairement besoin de le retenir avec les mains, ou, au moindre mouvement, de le soutenir.

L'ensemble des traits des femmes est en général assez bien. Elles se marient de bonne heure, car quelques unes étoient mères et paroissoient très jeunes: elles ont grand soin de leurs enfants, qu'elles portent sur le dos. Leurs travaux se bornent à l'intérieur de la cabane, et jamais nous ne les rencontrâmes occupées au-dehors ou à préparer les aliments. On ne sait si ces insulaires sont monogames; mais nous croyons avoir saisi dans le langage d'un naturel intelligent que chaque homme des classes supérieures pouvoit avoir deux femmes. Les *urosses* en auroient alors trois ou quatre. Les femmes sont considérées comme des créatures d'un ordre inférieur, quoiqu'on les traitât cependant devant nous avec une bonté et une considération remarquables. Elles sont très chastes, et on doit croire que cette vertu est enracinée dans leurs cœurs, et ne prend pas sa source dans l'excessive jalousie des hommes, qui, dès le premier instant de notre relâche, se montrèrent singulièrement éloignés de permettre le moindre commerce entre leurs épouses et les gens de notre équipage. Les naturels parurent en effet très bien saisir le sens de quelques demandes que leur firent les matelots, ils en rioient

beaucoup en répétant leurs gestes expressifs : mais dès cet instant tous ceux qui habitoient les côtes occidentales de l'île, vis-à-vis notre mouillage, firent conduire leurs familles dans l'intérieur ; et malgré les bons traitements qu'on eut pour eux, les présents qu'on leur fit, et les soins qu'on prit de ne point donner ombrage à leur humeur jalouse, ceux qui se disoient nos amis ne voulurent jamais les rappeler. Ce n'est que dans l'intérieur, et sur-tout dans le village de Lélé, que nous pûmes observer les femmes ; et lorsqu'on paroissoit trop s'en occuper, par un seul coup d'œil on les faisoit retirer ; et souvent il arriva que des jeunes gens qui nous servoient de guides couroient devant nous les faire cacher dans les cabanes dans lesquelles nous devions nous arrêter.

Cette habitude de soustraire leurs femmes à la vue des étrangers, ou la crainte de les voir profaner par des inconnus, est d'autant plus remarquable qu'elle est grandement opposée aux mœurs générales des insulaires de la mer du Sud, qui sur cet article témoignent une grande indifférence. Ce n'est pas cependant que les naturels des Sandwich, des îles de la Société et des Amis, des Marquises et de la Nouvelle-Zélande, prodiguent leurs épouses ; on sait qu'ils n'offrent communément que les filles esclaves ou de la classe inférieure du peuple, dont ils emploient les charmes pour trafiquer. Mais les habitants d'Oualan ne

paroissent posséder qu'un nombre restreint de personnes du sexe féminin, et ne point avoir de concubines avouées, ni par conséquent une classe de femmes livrée au public. Délicats sur l'article de la chasteté conjugale, ils diffèrent beaucoup sous ce rapport des peuples que nous venons de nommer; aussi on peut assurer que les galants les plus déterminés du bord ne retirèrent absolument aucun fruit de leurs avances. On est autorisé à penser cependant que les chefs, dont l'autorité est sans autres bornes que leur volonté, auroient été disposés, pour des présents, à accorder les femmes de la classe inférieure de leur district; car c'est ainsi que nous avons dû interpréter l'offre d'un *urosse*, qui, dans l'étonnement que notre vue lui inspira, nous pria en grace, M. de Blosseville et moi, de coucher au village, d'y rester, en nous promettant une femme, une cabane, et des aliments.

Nous ne connoissons absolument rien des rites religieux de ces insulaires; nous ne vîmes point de cabanes en apparence destinées à un culte quelconque, et on ne peut penser qu'ils aient quelques notions de mahométisme. Cependant la hiérarchie et la prééminence des castes nettement établie, l'autorité toute-puissante des chefs, les hommages qu'on leur adresse en les entourant d'un respect religieux sur-tout, la conformation physique de ce peuple, quelques mots très usités, tels que celui de *japan* pour désigner l'O., et souvent le N. O., nous

autorisent à penser que les insulaires d'Oualan, semblables en cela à une partie mélangée des Chamoriens des Mariannes, et des Tagales des Philippines, descendent de quelques provinces, non de l'Inde propre, mais de l'empire japonois. A leur vue, en effet, on ne peut se dispenser de leur donner cette filiation qui nous paroît avérée.

La population d'Oualan est douce, timide et craintive; les chefs seuls ont l'arrogance que leur donne l'habitude du pouvoir. Habitués dès leur enfance à une soumission passive, les gens du peuple respectent chaque classe supérieure à celle à laquelle ils appartiennent; ils ne possèdent rien en propre, ils dépendent, eux, leurs familles, et les objets de leur industrie, de l'*urosse* dans le district duquel ils sont nés. Les classes moyennes sont les seules qui jouissent d'un peu de liberté. On conçoit que des lois ou des coutumes si féodales tendent à ne donner nulle énergie à leur caractère. Serviles par habitude, sans besoins nombreux, sans relations extérieures, ils vivent en remplissant quelques devoirs, qui ne sont ni pénibles, ni rigoureux dans un pays où les chefs n'habitent que sous les mêmes cabanes, ne se nourrissent que des mêmes substances, et n'ont de plus aucun vêtement. Aussi le peuple est-il le plus pacifique et le plus doux qu'on puisse citer, et sans doute qu'il faudroit de bien graves motifs pour qu'il cherchât à se venger ou à attaquer les Européens qui visi-

tent son île. D'ailleurs ces hommes n'ont pour armes que des bâtons, et, ce qui est bien rare sur le globe, ils paroissent ignorer la guerre. Leur petite population, dominée par des chefs qui reconnoissent une autorité suprême, n'a point de dissensions, et l'île peut fournir à tous ses besoins, lors même qu'elle s'accroîtroit.

Oualan est régie par un seul chef, qui porte le titre d'*urosse toll* ou *tône*. Un grand nombre d'autres chefs, également nommés *urosses*, commandent dans les districts de l'île, ou entourent le roi, dans le village très peuplé de Lélé, établi sur la petite île de ce nom, dans la partie est d'Oualan. L'*urosse tône* paroît être choisi par les plus anciens *urosses*, et celui qui étoit en fonction lors de notre séjour étoit un vieillard que les ans menoient au tombeau d'un pas insensible. Nous remarquâmes que le plus grand nombre des chefs étoit âgé, et à peine en vîmes-nous quatre ou cinq pleins de vigueur, et encore dans la jeunesse. Le respect dont le peuple entoure le monarque est prodigieux, et la vénération et l'humilité qui se manifestent sur leur visage en prononçant son nom, qui pour eux paroît être sacré, le soin qu'ils ont de se traîner sur les genoux lorsqu'ils rencontrent les *urosses*, attestent que leur pouvoir repose sans aucun doute sur des idées religieuses. Tant de bassesse et de servilité dénotent bien une source asiatique. L'Inde, cet antique berceau d'une civili-

sation depuis long-temps étouffée sous l'empire presque indestructible des opinions superstitieuses, est depuis des siècles divisée en castes qui se haïssent mutuellement, ou se déversent le mépris. La caste de Brama se croiroit flétrie par l'attouchement d'un membre de la vile caste des *Parias*... Eh bien, à Oualan on retrouve parfaitement le tableau de cet ordre social, si peu en harmonie avec la raison. Là aussi une foible population est divisée en plusieurs castes, et celle des *urosses*, ou la noblesse, regarde comme indigne de ses regards la populace ou *singué*, faite seulement pour la servir. D'après les indices que nos observations trop restreintes, et dès lors incomplètes, nous ont mis à même d'acquérir, il paroît que les chefs ont un droit absolu sur les propriétés et peut-être sur les personnes des hommes d'une origine commune qui naissent dans leurs districts respectifs. Nous vîmes une femme, qui venoit de recevoir un présent de l'un de nous, être forcée de le remettre à l'*urosse* à un seul geste qu'il lui fit. D'autres étoient dépouillés, sans se plaindre, du fer ou des autres articles qu'ils avoient reçus en échange de leurs *maros* ou des fruits qu'ils avoient cueillis. Mais cette obéissance passive est également imposée aux chefs à l'égard du roi, et tous les présents qu'ils recevoient lui étoient aussitôt remis.

Les *urosses* diffèrent en général du peuple par une taille bien prise, un air plus imposant, plus

grave, un tatouage plus soigné et qui dénote leur rang. Leur chevelure est soigneusement peignée, et frottée d'huile; leur barbe, très blanche chez les vieillards, leur donne une physionomie vénérable. Il paroîtroit que plusieurs tribus différentes existeroient dans l'île, et seroient désignées par des noms particuliers. D'après les renseignements que nous avons obtenus des naturels, il en résulteroit, pour désigner ces classes, les sept dénominations suivantes.

1° *Urosse* paroît signifier noble, chef. Ce nom seroit applicable aux gouverneurs de districts, à ceux enfin devant lesquels le peuple doit s'humilier. Le mot *tône* paroît être, pris isolément, un terme qui signifie haut, puissant, premier, et même chef de famille. Aussi le titre du chef principal ou roi est-il *urosse tône*, quoique les naturels disent souvent et simplement *urosse* en le désignant.

La deuxième classe est celle des *pennemés*. Nos amis du village de Tahignié appartenoient à cette caste, qui correspondroit aux professions libérales du barreau et du haut commerce dans nos états civilisés. Ils étoient constructeurs de pirogues, et nul doute que cet art, le premier chez eux, ne soit distingué, comme exigeant du savoir et de l'habileté. D'autres vieillards, habitant l'intérieur, étoient aussi *tônes*, et sans doute que c'étoit par naissance qu'ils conservoient ce titre dont ils étoient fiers. Nous remarquâmes combien l'esprit de corporation

a d'influence sur tous les hommes, et la préférence que l'on accorde à ceux qui exercent la même profession que nous. Nous dîmes à un vieillard jovial, de la classe des *pennemés*, que nous étions *pennemés* de la grande pirogue; aussitôt il nous sauta au cou, en appliquant son nez sur notre poitrine, et la flairant; ce qui sembleroit être une politesse, car nous l'avons vu répéter plusieurs fois ensuite, et nous eûmes beaucoup de peine à nous débarrasser de ses bras lépreux. Il nous offrit chaque jour des fruits à pain et des cocos, tandis qu'il parloit à peine à ceux qui prenoient le titre d'*urosses*.

La troisième classe ou celle des *lisignés* correspond à la bourgeoisie. Cette classe est estimée et paroît être formée des propriétaires de terres. Le bas peuple enfin nommé *siné* ou *singué* est occupé aux plus rudes travaux, c'est-à-dire fournit les domestiques, les travailleurs. Cette caste est répartie chez les chefs, fait la cuisine et va chercher ou récolter les fruits. Elle nage les pirogues, va couper des lattes pour les maisons; en un mot, elle est réservée pour la servitude. Trois divisions paroissent encore exister, celle des *lias* ou *néas*, celle des *metkao*, et celle des *memata*. Mais ces deux dernières nous paroissent douteuses, et nous serions tentés de croire que ce sont des noms de profession ou d'origine, peu usités d'ailleurs par les naturels eux-mêmes.

On voit par l'ordre qui isole chaque rang que

cette considération dont héritent les enfants nés dans telle ou telle caste ne peut provenir que d'un peuple anciennement civilisé. La filiation des idées de ceux que des circonstances imprévues auront portés dans ces îles se sera perdue ou se sera réduite à la plus simple tradition orale.

Un fait très remarquable est la différence d'instruction qui caractérise chaque caste, et même le langage que chacune d'elles parle. On conçoit que, pour former un vocabulaire, ce n'est pas une petite difficulté que de prendre des mots des premiers venus. Souvent un *pennemé* nous donnoit le nom d'un objet ou d'une partie du corps, tandis que le *siné*, qui étoit à côté, en donnoit un autre, quelquefois tout différent, au même objet qu'on montroit en le touchant. En général les chefs ont beaucoup plus d'instruction; leur intelligence saisissoit aisément ce qu'on leur demandoit, et pour qu'il n'y eût pas d'erreur, souvent ils répétoient en *mimes* ce qui servoit à caractériser l'objet dont on vouloit avoir la connoissance. Leur prononciation est nette, leurs mots bien articulés, tandis que le peuple a une prononciation vicieuse, et qui varie à chaque instant. Nous eûmes occasion de juger des connoissances d'un *pennemé*, en lui traçant sur le papier le cours du soleil. Il sut fort bien nous exprimer l'idée qu'il avoit de sa marche, en nous indiquant qu'il tournoit autour de la terre, et que le matin, *houat atake*, le soleil se levoit, qu'à

midi il étoit sur sa tête, *kouné inalène*, et qu'au soir il se cachoit dans la mer, *foune cofo*, en éclairant une autre terre. Le jour s'appelle *lenélique*, et la nuit *fongaonou*. Il nomma les mois une lune, *alouaite*, et il nous dépeignit aussi comment il pensoit que cet astre tournoit autour de la terre, en sens contraire du soleil. On ne put obtenir aucun résultat satisfaisant des questions qu'on lui adressa, pour savoir s'ils ont quelques terres dans leur voisinage: il sembla nommer deux îles *Huat* et *Nécat*, et sur-tout une dans l'ouest quart-sud-ouest d'Oualan, qu'il appeloit *nun Monsol*[1].

L'île d'Oualan, divisée en districts, régie par des *urosses*, a un nombre restreint d'habitants; on ne peut apprécier les causes qui tiennent la population dans ces bornes étroites, et nous ignorons si ce sont quelques institutions vicieuses qui ordonnent des sacrifices d'enfants à la mort des chefs, ou si enfin cela est dû à l'insalubrité du climat. Le village de Lélé, le point le plus peuplé de toute l'île, doit avoir une population de cinq à six cents ames. Le reste d'Oualan ne renferme plus que des réunions de trois ou quatre cabanes, ou même des maisons solitaires, principalement sur le bord des grèves sablonneuses ou dans les vallées intérieures. De sorte qu'on ne peut être loin de la vé-

[1] C'est très probablement un mot qui signifie autre chose que le nom d'une île; car *monsol*, ou plutôt *molsoul*, signifie la mer, prise dans son étendue.

rité, en estimant à deux mille habitants la population totale de l'île.

On se demande quel est le levier qui maintient l'ordre établi parmi ce petit peuple isolé, quels peuvent être les châtiments infligés à ceux qui manquent à cette obéissance aveugle qu'exigent les chefs? Comment il se fait que des hommes toujours portés à franchir les bornes de leurs devoirs soient si soumis devant quelques individus qui se transmettent une autorité si despotique? Les idées religieuses y ont-elles quelque part, et les chefs sont-ils en même temps les ministres du culte? Cette dernière opinion auroit une grande probabilité, d'autant plus que les naturels professent un saint respect pour les tombeaux, et sur-tout pour ceux des *urosses*, qu'ils bâtissent avec efforts en leur consacrant des hommages publics. Il n'est pas jusqu'à ceux de leurs proches qu'ils ne placent dans des positions choisies, en les entourant de tout ce qui commande un recueillement religieux.

Le village de Lélé, principal point où sont réunies les demeures des naturels, a été bâti sur un îlot qui ne tient à Oualan que par un récif, sur lequel on peut marcher ayant de l'eau jusqu'à la moitié du corps. Ce village est dans une position défavorable, au milieu d'un limon infect couvert de mangliers, tandis qu'une eau croupie et puante stagne même dans les sortes de rues qui conduisent aux diverses agglomérations de cabanes. Ces mai-

sons occupent généralement des tertres, et celles du roi et des chefs sont situées au pied d'une haute colline. La forme de ces demeures est fort agréable, et leur construction est très ingénieuse : elles sont répandues sur le pourtour de la baie, ou au milieu des arbres le long des rivages; et leur coupe étrangère, s'élevant au milieu de végétaux imposants, ombragée par les cocotiers, leur donne un caractère neuf qui n'avoit point encore frappé nos regards. Ces maisons sont très vastes, ayant jusqu'à quarante pieds d'élévation, sur une longueur proportionnée. Leur couverture est démesurément grande; elle retombe presque sur le sol, en s'arrêtant sur une cloison en bois haute de trois pieds. Le sommet de chaque cabane forme un arc ouvert vers le ciel; la toiture est faite avec des feuilles de vaquois et s'unit par simple juxta-position des deux côtés au sommet, et ne porte point sur une pièce de bois transverse. Les parois latérales sont faites avec des lattes d'un bois léger et blanc d'*hibiscus*, attachées sur des montants à distance d'un demi-pouce les unes des autres; de petites portes sont pratiquées sur les côtés. Ces lattes sont soigneusement travaillées et peintes de diverses couleurs. Le devant et le derrière de la maison ont cela de très remarquable que le haut rentre beaucoup sous la toiture, et semble former un abat-jour. Cet endroit est orné avec soin, et on a laissé çà et là entre les lattes des séparations qui

permettent à l'air d'entrer par la partie supérieure et de circuler librement dans les appartements. La portion inférieure de la façade a une petite toiture avancée, se terminant aussi à trois pieds du sol, ou a un lattis en bois, ou enfin est en partie à jour. Le sol de la bâtisse se compose de petits bambous ou roseaux, dont les tiges, d'égale longueur, liées les unes aux autres, forment un plancher d'une grande propreté et très frais. Les insulaires ont beaucoup de soin de ces bâtiments, sur-tout les chefs, dont les demeures, quoique faites sur un même modèle, sont plus spacieuses, mieux travaillées, et ne présentent point un morceau de bois sans qu'il soit peint en rouge, en noir, en jaune, ou en blanc, et très poli. Quelques compartiments sont établis sur un côté; ils servent de chambres à coucher, et le lit des naturels ne consiste qu'en une petite natte étalée sur le plancher en roseaux. Toutes les maisons que nous vîmes n'offroient de différence sensible que dans le plus ou moins de soins apportés à leur construction, ou dans leur grandeur et dans la manière dont elles étoient tenues. Les portes sont ordinairement très basses, et il faut ramper pour entrer dans les diverses pièces. Dans celles des chefs il y a de grandes portes à battants, qu'on ouvre aux visites de cérémonie.

Les autres travaux des naturels consistent en fortes murailles qu'ils appellent *pot*, lesquelles sont

élevées avec beaucoup d'efforts sans doute, à en juger par la masse des pierres et par l'imperfection des moyens dont ces naturels se servent. C'est ainsi que le village de Lélé, sur l'île de même nom, se trouve partagé en rues et en quartiers, en même temps que le pourtour de l'île offre en entier une enveloppe composée de ces masses de madrépores. Dans l'intérieur de l'île, des murailles, hautes et formées d'énormes massifs, attirèrent notre attention. Nous sûmes par la suite que c'étoit le lieu de la sépulture des *urosses*, et les naturels montrèrent le plus vif empressement à repousser de cette partie ceux qui cherchèrent à y jeter un coup d'œil. Ce cimetière se trouve très élevé, puisque la terre paroît presque au niveau du mur, qui a quinze pieds de hauteur, et quelques cocotiers et des bananiers y ont été plantés. Approfondir les idées morales de ce peuple, connoître ses opinions sur sa religion et sur une existence future, seroit d'un grand intérêt, sur-tout si l'on pouvoit assister à quelques unes de ses coutumes et de ses grandes cérémonies, telles que les funérailles d'un *urosse*. On trouve sur divers points de l'île des petits îlots que les naturels ont enveloppés de murs quadrilatères; nous ne pûmes savoir dans quel but.

Il nous reste à parler maintenant d'un autre genre de maisons qui semblent être du domaine public, et où les naturels s'assemblent et préparent

même leurs aliments en commun : ils nomment celles-ci *lomme ounou*, et quelquefois *paé*. Elles sont beaucoup plus vastes et moins propres. Il n'y a pas de réunions de trois ou quatre cabanes sans qu'il y ait une de ces maisons. On y dépose les haches de pierre pour le travail, et les longues lances pointues pour la pêche. Les régimes de bananes qui servent aux consommations journalières sont pendus à la toiture. Dans celles-ci, comme dans les autres, il n'y a que peu d'ustensiles de ménage, dont les principaux sont des auges de bois, dans lesquelles ils précipitent la fécule de la racine vénéneuse de l'*arum macrorrhizon*. Des écuelles de coco, une molette pour broyer le fruit à pain ou le poivre, quelques nattes grossières, le métier avec lequel les femmes fabriquent les *maros*, voilà à-peu-près tout le mobilier des insulaires d'Oualan.

La grande maison communale, où les chefs nous reçurent à Lélé, ressemble en tout à celles éparses dans les divers districts de l'île. Le pourtour de ces grandes cabanes est entouré d'un plancher en bambous, au milieu duquel on a laissé un grand espace quadrilatère sur le sol même, pour établir les foyers qui servent à la cuisine. Ceux-ci sont peu profonds, formés avec des galets arrondis de trachyte s'échauffant aisément, et qu'on dispose de manière à ce qu'ils entourent les fruits à pain, qu'on y cuit et qu'on place dans le trou, enveloppés de feuilles de bananier, en les recouvrant d'un petit

dôme de pierres préalablement échauffées. Pendant que les domestiques de la classe des *singués* préparent les aliments, les vieillards sont assis sur leurs nattes, ainsi que les hommes faits, et les mangent à mesure qu'ils sont cuits. Nous avons eu occasion de nous trouver plusieurs fois au milieu des naturels lorsqu'ils prenoient leurs repas, et toujours nous avons vu un grand nombre d'hommes vivant en commun, servis par des jeunes gens qui se nourrissoient des débris laissés par leurs maîtres. A chaque convive on apporte un faisceau de morceaux de canne à sucre écorcés et nettoyés, un petit panier de fruits à pain coupés par le milieu, deux ou trois bananes: voilà l'essentiel du repas. Pendant ce temps on fait griller légèrement quelques poissons, ou le plus ordinairement on les offre crus. Un domestique fait circuler alors une bouillie nommée *ouaoua*, faite avec la fécule d'*arum* unie à du fruit à pain écrasé, arrosée de lait de coco et de jus de canne à sucre, et renfermée dans une feuille de bananier. On prend cette bouillie, assez agréable, avec deux doigts, et, après en avoir mangé un peu, elle est passée au voisin. Un autre domestique est, pendant ce temps, occupé à broyer des tiges fraîches de poivre sur des pierres de basalte enfoncées dans le sol, ayant trois ou quatre trous avec des rainures, et qui existent dans chaque maison communale. Ces tiges sont humectées avec de l'eau, et triturées avec une molette nommée

to : le liquide verdâtre qu'on en retire se nomme *schiaka;* il est reçu dans des vases de coco, et on le passe dans un morceau d'étoffe avant d'être donné à chaque naturel, qui avale d'un trait ce breuvage d'abord sucré, puis aromatique et stimulant. L'eau pure sert de boisson ordinaire; on l'apporte dans de petits vases faits avec des feuilles de bananier, végétal qui fournit à tous les besoins de propreté. Les cocos ne servent point ordinairement; le petit nombre qu'en possèdent les indigènes paroît être réservé pour l'époque où les autres provisions viennent à manquer. Il en est de même des racines du chou caraïbe ou taro. Les insulaires d'Oualan se délectent avec la canne à sucre, qui est pour eux un objet de grande utilité, tandis qu'ailleurs elle est négligée. Ils mangent volontiers le fruit à pain sauvage, dont la saveur douçâtre leur plaît; ils le font torréfier très légèrement, et rejettent les châtaignes, qui ailleurs sont estimées par leur bon goût. Les poissons et les aplysies sont rarement grillés; ils trouvent meilleures ces substances lorsqu'elles sont crues.

Nous ignorons l'heure de la matinée à laquelle ils déjeunent. Ils dînent vers onze heures et demie. Ils soupent le soir, au coucher du soleil. Après le repas du milieu du jour les hommes se renversent sur leur petite natte, et dorment à la place qu'ils occupent. Il paroît que les femmes et les enfants mangent à part et ensemble; du moins elles

paroissent toujours réunies entre elles pour le travail, de même que les hommes s'assemblent entre eux. Les femmes peuvent manger devant leurs époux, et l'on sait que les vrais Océaniens interdisoient cette prérogative à leur famille: les occupations du sexe féminin paroissent bornées aux soins de la maternité et à la fabrique des étoffés pour *maros*. Les hommes se livrent à la bâtisse des maisons, cultivent les fruits, sarclent et plantent la canne à sucre, construisent des pirogues, ou vont à la pêche. Les vieillards ne font rien que boire, manger et dormir, ou donner des conseils.

L'hospitalité est un caractère distinctif des habitants d'Oualan: dans quelque cabane qu'on aille, on s'empresse de vous faire asseoir et d'aller querir des fruits. Ils nous apportoient beaucoup de cocos, tandis qu'ils en sont très avares pour eux-mêmes. Il est probable qu'ils pratiquent pour leurs égaux ou pour une classe supérieure les mêmes devoirs qu'ils nous rendoient. Ils ne sont point exigeants, ils ne demandent rien en échange, et les petits présents qu'on leur faisoit les combloient de joie. Des dispositions aussi bienveillantes et aussi aimables ne se retrouvent point chez les chefs; et soit par vanité, soit parcequ'ils pensent que tout leur est dû, ils se montrèrent avides, insatiables, et ne daignoient jamais, quelque présent qu'on leur fît, donner un coco en échange.

Le vol est presque inconnu à Oualan, et les actes

répréhensibles furent commis par des *urosses*, qui cherchoient à prendre effrontément ou ordonnoient à leurs pagayeurs d'enlever les objets à leur bienséance. C'est ainsi que devant tout l'équipage de *la Coquille* un *urosse* vouloit faire détacher le gouvernail d'une de nos embarcations. Ce sont encore les chefs qui se montrèrent turbulents et disposés à faire dépouiller un officier qui se rendit seul à Lélé : mais, pusillanimes et mous, le moindre geste les intimida. Nous pensons que des altercations se seroient élevées entre les *urosses* et nos gens, si ceux-ci eussent continué d'aller isolément dans leur village, où ces chefs se trouvoient en force. Quant au peuple, sa bonté et sa soumission ne se sont jamais démenties. Toujours prévenants et complaisants dans quelque cabane que nous soyons entrés, les naturels ont devancé nos desirs ; ils n'ont jamais cherché à enlever le moindre de nos effets ; ils nous servoient de guides, et cela tout naturellement.

L'industrie de ces insulaires n'est remarquable que par les étoffes et les pirogues. Pour les premières tout leur savoir consiste à tisser leur *maro*, le climat ne leur ayant pas fait sentir la nécessité de se couvrir d'autres voiles. Mais on ne peut trop louer la vivacité des couleurs dont ils teignent les fils, et l'art avec lequel ils les assemblent. Ces étoffes, toujours identiques, varient pour le dessin, et sont encore celles qui approchent

le plus des tissus européens. Ils ne savent point faire le papier vestimental avec l'écorce d'arbre à pain.

Il paroît qu'on retire les fils des feuilles ou des tiges d'un bananier sauvage (*musa textilis*), et qu'ils les débarrassent par le rouissage de la gomme qui les invisque. Cependant ils pourroient aussi se servir pour cet usage des écorces d'ortie blanche et d'*hibiscus tiliaceus*, plantes qu'on y rencontre en abondance, et qui sont utilisées en d'autres îles. Ces fils, débarrassés de leur enveloppe, sont séchés par paquets.

Ils se servent pour teindre en rouge d'une grosse racine rougeâtre nommée *mahori*, qu'ils font infuser dans l'eau au soleil, et qu'ils retirent du *morinda*. Ils y font tremper les fils pendant quelques jours, avant de les sécher. Ce rouge est d'abord terne et analogue à celui de l'ocre. Il paroît qu'ils ne possèdent point dans leurs montagnes le figuier, ou qu'ils ignorent l'usage de son fruit, utilisé dans les archipels de la Société et des Sandwich.

Nous ne savons avec quel végétal ils composent le noir brillant et le jaune doré qui forment les dessins des *maros*. Comme le *morinda citrifolia* est très connu pour donner une belle couleur jaune avec sa deuxième écorce, et qu'il est usité à Taïti et dans les Moluques, il est probable que cet arbre leur fournit encore cette couleur. Il reste à savoir comment ils font pour les aviver d'une manière

si parfaite. Il peut se faire aussi qu'ils tirent quelque parti de la terre mérite ou *curcuma*, qui croît spontanément dans l'île.

Les femmes sont en possession de manufacturer les *maros* en se servant d'un petit métier à l'aide duquel elles tracent les dessins, tandis qu'elles n'ont besoin que de deux montants carrés pour composer le corps uni de l'étoffe. Ces *maros*, nommés *toll*, n'ont que huit pouces de largeur sur plus de cinq pieds de longueur, bien que le tissu des femmes ait plus de développement. Ceux des hommes du peuple sont d'un tissu plus grossier, et leurs dessins se réduisent à des raies rouges légères tracées sur les bords et au milieu. La couleur en est généralement noire et sans ornement. Les *pennemés* et autres castes plus relevées en portent dont le fond est noir aussi, mais dont les extrémités sont enjolivées de carreaux mélangés des quatre couleurs précitées. Des franges en ornent les extrémités. Les plus beaux *maros* appartiennent aux premiers chefs; et leur fond, rouge et sur-tout blanc, est couvert en longueur de raies légères et noires.

La construction des pirogues se fait avec des haches en pierre ou en coquilles; et, quoique défavorisés par l'imperfection de leurs instruments, ces insulaires donnent un fini précieux à leurs travaux. Les pirogues ont une forme caractéristique, et se distinguent par des extrémités verticales. La coque en est faite d'un seul arbre, quelquefois très

gros; sur lequel on adapte des fargues. Les trous sont recouverts avec un mastic blanc nommé *pouasse*, que nous croyons être fourni par le suc laiteux de l'arbre à pain, uni à la pulpe non mûre du fruit. Les embarcations moyennes sont creusées dans le seul tronc d'un *artocarpus*. Ces pirogues, quoique grandes, sont très légères; elles paroissent très étroites par la rentrée des plats-bords; elles sont peintes en rouge, et le bois est si soigneusement poli avec du trachyte ou avec de grosses râpes faites avec une peau de diable de mer, que nos ouvriers ne sauroient rien faire de mieux. Il n'est pas jusqu'au balancier qui ne soit travaillé avec soin, et dont les extrémités ne soient relevées avec goût. Ces pirogues marchent sans voiles et sans mâts; ce n'est qu'à l'aide des pagaies qu'on les fait naviguer: celles-ci, de forme lancéolée, sont terminées par une pointe très aiguë; elles servent d'armes défensives plutôt qu'à la manœuvre, car les naturels ne se montrent point habiles à évoluer leurs embarcations. Ces peuplades, entièrement sédentaires, vivant sur une île fertile, ne sont point adonnées à la pêche, et les poissons ne sont pour elles qu'un accessoire de leur nourriture et non pas leur principale ressource: de là le peu d'habitude de la mer qu'on remarque en elles; tandis que les autres Carolins sont d'excellents marins. Les pirogues des *urosses* sont désignées par des sortes de chapeaux chinois appelés *palpa*, faits en

coquilles blanches et brunes enfilées, et supportées par quatre morceaux de bois qu'ils placent sur le balancier.

Les instruments usités dans le pays sont peu nombreux. La hache, *tala*, tient le premier rang par son utilité comme par la manière ingénieuse qui a présidé à sa confection. Les haches sont faites sur un type unique : seulement elles varient par la grandeur, car il en est de très grosses ; et d'autres, destinées à de petits ouvrages, sont gracieuses et faites avec une vis-tigre ou une mitre-épiscopale, dont la grosse extrémité est usée pour former un bord coupant. Les naturels emploient aussi des valves de grandes tridacnes au même usage ; mais ils ont recours le plus habituellement à une sorte de madrépore spathisé, d'un grain très fin, imitant l'ivoire, qu'ils façonnent par un frottement prolongé avec de la poussière de basalte. Ils disposent en biseau le coupant de cet instrument, dont la forme générale ne peut mieux être comparée qu'à une dent incisive. Ces coupants sont entés sur un corps en bois, et solidement attachés à une tige arrondie qui peut tourner sur une surface concave du manche en permettant à la hache de prendre une direction verticale ou horizontale au besoin. Le manche est en bois léger d'*hibiscus*, et décrit une courbe. Le tout est peint en rouge et en noir. On se sert des haches les plus volumineuses en frappant à grands coups pour creuser une pirogue, et

en donnant un singulier tour de bras à l'instrument qui décrit un cercle au bout du levier qui le fait agir. Le bois travaillé est ensuite poli avec beaucoup de soin par le moyen de morceaux unis de trachyte ou par une râpe faite avec la peau rude de grandes raies.

Les haches sont seulement employées à couper des arbres, à construire les pirogues, façonner la charpente des maisons, et creuser des auges en bois qui servent à teindre ou à renfermer de l'eau.

Nous eûmes occasion de voir dans les cabanes de longues javelines effilées, soigneusement travaillées, que nous prîmes pour des armes, ainsi qu'un bâton pointu à une extrémité, entaillé à l'autre, et aussi peint en rouge. La javeline se nomme *ouessa*, et le bâton *sague*. Les naturels s'en servent pour se procurer du poisson. Leurs pêcheries sont établies sur le bord des récifs, où la haute mer vient briser. Ils établissent des espaces quadrangulaires avec des murailles hautes de trois pieds, et construites assez solidement pour que la mer ne puisse les renverser en s'élevant par-dessus. Les pierres sont disposées de manière à ce qu'il n'y ait point d'interstices entre elles, et une seule ouverture est pratiquée pour que les eaux puissent s'écouler jusqu'à un certain niveau lorsque la mer baisse. Le poisson qui a été apporté dans ce vivier y demeure, et les naturels s'y rendent lorsque la marée a abandonné le rivage: fermant alors le trou

pratiqué au réservoir, où il reste peu d'eau, ils frappent et percent le poisson avec ces longues javelines dont nous avons parlé. Au reste ces pêcheries ne sont ni nombreuses ni bien entretenues. Ils se servent aussi d'hameçons en nacre, dont nous ne vîmes entre leurs mains qu'un bien petit nombre. Ils ne faisoient aucun cas des nôtres, ou, s'ils les acceptoient, c'étoit pour les placer dans les trous de leurs oreilles. Les filets qu'ils emploient ne sont point ingénieusement fabriqués. C'est un long ovale de branches pliantes et souples qui se réunissent à une extrémité, et supportent une sorte de poche dont les mailles sont assez serrées et faites avec le *caire* du coco. Ce genre de filet sert à poursuivre le poisson. Pour cela une douzaine d'hommes se placent de manière à former un grand cercle dans l'eau des récifs: ils finissent par se rapprocher en poussant les poissons devant eux. Il arrive alors qu'ils se joignent, et les poissons sont contraints de se jeter dans leurs filets tendus. Le bâton pointu paroît destiné à assommer certaines espèces, ou bien à saisir, dans la fourche pratiquée à son sommet, les grosses murènes et les murénophis, si communes sur la côte. Cependant nous ne leur en vîmes jamais prendre, et en général leur prodigieuse multiplication annonce qu'ils les négligent.

Les cordes qui servent aux pirogues sont assez bien tissées: il en est qui imitent à la vue celles

d'Europe. Ils emploient à cet usage le brou filamenteux du coco.

Les insulaires d'Oualan possèdent peu d'objets de décoration, et ils ne se servent point de cosmétiques ni de substances masticatoires quelconques. Les chefs paroissent être les seuls qui emploient l'huile pour s'oindre les cheveux. Ils portent quelques fleurs, parfois des colliers faits avec une ovule enfilée qu'ils nomment *houlé*, ou des bracelets en petites rouelles noires et blanches. Le plus grand nombre a sur la nuque un morceau d'écaille de tortue, suspendu à un cordonnet qui fait le tour du cou. Il paroît qu'ils attachent quelques idées superstitieuses à cet ornement; car ils ne voulurent point nous en céder, bien que le prix qu'on leur en offrit les tentât singulièrement.

Le tatouage paroît à Oualan désigner les rangs: on nomme *sisé*, *schisché*, cette opération. Les hommes portent deux longues raies en dedans et en dehors des membres inférieurs. Ces deux bandes sont larges de huit lignes, remplies de losanges à jour dans les classes inférieures, noires et pleines au contraire chez les *urosses*. Ceux-ci ont en outre des dentelures, et, comme les *pennemés*, des lignes légères dans leur intervalle, terminées par des crochets. Les bras sont chargés de petits dessins; mais ce qui rend remarquable et caractéristique le tatouage de ces insulaires est un large chevron noir

qui couvre le pli du bras chez les deux sexes. Les hommes n'en placent point ailleurs que sur les membres, tandis que les femmes ont les reins couverts de tatouage qui se termine sous le rebord même de leur *maro*.

Le chant des habitants n'a rien d'agréable ; ce sont des sortes de phrases prosaïques cadencées sur un ton lent et monotone, qui accompagnent le plus souvent la danse. Il faut avouer que celle-ci décèle un caractère bien sérieux et bien flegmatique. Les naturels, en effet, paroissent en général calmes et peu adonnés à la gaieté. Les chefs surtout sont graves. Quelques hommes du peuple dérogent seuls à ce caractère, qui semble exclusif à la masse de la population. Quoi qu'il en soit, un *urosse* voulut bien exécuter plusieurs fois de suite, devant nous, la danse usitée dans le pays. Celle-ci ne se compose que de mouvements lents, cadencés, des membres et du corps, de sortes de changements de position des bras et des jambes, qui imitent parfois les poses d'un maître d'escrime. Ces balancements, accompagnés de la voix, se bornent à des demi-tours que le danseur fait sur lui-même. Ordinairement, lorsqu'ils tiennent dans les mains des bâtons, ils se réunissent pour former une longue file. Le grand mérite consiste alors à faire les mouvements et les mêmes gestes avec une telle précision que tous les membres semblent être animés du même principe moteur. Il paroît que le

peuple ne sait point exécuter cette chorégraphie; car quelques hommes du commun l'essayèrent en vain, et plusieurs montroient un grand plaisir à la voir danser par trois ou quatre naturels qui y excelloient, à en juger par les applaudissements qu'ils reçurent [1].

Indubitablement ces insulaires professent le dogme de la résurrection des ames, et les soins qu'ils apportent à leurs tombeaux semblent attester qu'ils ont cette pensée consolatrice. Les *urosses*, ces demi-dieux d'Oualan, sont enterrés dans un lieu consacré, où toute la force des insulaires se manifeste avec le *summum* de leur puissance dans la confection des murailles qui les enclosent. Celles du peuple, moins recherchées, ont quelque chose de touchant dans leur simplicité sauvage.

Les plantations de cannes à sucre sont principalement destinées aux sépultures; et comme elles existent dans la plaine comme sur les revers des montagnes, et parfois aux deux tiers de leur hauteur, il en résulte un choix qui annonce un jugement méditatif sur l'effet des tombeaux. Souvent, en effet, la sépulture d'un naturel se trouve abritée par l'arbre à pain qui l'a nourri, au milieu des tiges murmurantes de la canne à suere, près d'un ruisseau dont les ondes fugitives coulent, du sommet des montagnes, au milieu de bosquets touffus

[1] Ils s'accompagnent avec un tambour ou tam-tam, et cet instrument paroît être connu de tous les peuples non civilisés.

d'orangers, d'*ixora*, que recouvrent des liserons volubiles aux larges corolles purpurines. Chaque sépulcre est proprement recouvert d'une petite cabane, dont les parois latérales sont à jour. Très souvent on rencontre des villages aujourd'hui habités par les morts; car les naturels d'un endroit se plaisent à réunir leurs proches dans le même espace de terre. Des treillages recouvrent le sol de la cabane mortuaire; une natte y est placée, sans doute pour que le fils puisse venir consulter les cendres de ses pères : on retrouve encore sous quelques uns de ces toits simples, mais élevés avec soin, les instruments dont se servoit le possesseur sur la terre, une hache pour l'homme, et le métier à étoffes pour la mère de famille. Chez les peuples les plus bruts, ceux de la Nouvelle-Hollande par exemple, les tombeaux sont respectés : il n'y a que l'homme civilisé qui en ait méconnu la religieuse influence !

Il nous reste à dire un mot sur la langue des habitants d'Oualan : elle nous paroît évidemment composée de plusieurs dialectes que parlent les diverses castes ; elle diffère de toutes celles que nous avions entendues jusqu'alors, et sur-tout de l'océanienne. La prononciation des mots nous parut très difficile à saisir, et nous remarquâmes que la plus grande difficulté étoit de rendre, par nos signes ou lettres, les sons qui parvenoient à nos oreilles. Une autre cause qui s'opposoit à ce travail est l'espèce de soin qu'ont les naturels à

ne jamais contrarier. Si par inattention on croit avoir entendu un mot, et qu'on vienne à le répéter, tous persisteront à dire comme la personne, le nom n'ayant aucun rapport même avec ce qu'on leur demande. Cette excessive complaisance est plus nuisible qu'utile, et ces hommes sont d'une telle légèreté, ou tout ce qu'on fait autour d'eux les occupe tant, qu'ils ne répondent d'ailleurs qu'avec indifférence.

Pour former des vocabulaires, le plus difficultueux n'est point d'obtenir les noms des choses matérielles qu'on a sous les yeux. En recueillant les mots qui les concernent, on est à-peu-près sûr de leur exactitude; mais il n'en est pas de même pour leur faire comprendre des idées métaphysiques attachées aux mots, tels que hier, demain, père, frère, parents, et une foule d'autres qui tiennent à des rapports plus complexes. Leur prononciation est souvent gutturale, terminée par des consonnances nasales ou palatiales difficiles à saisir avec rigueur, et qui influent beaucoup sur la valeur des mots; car il en est qui désignent plusieurs objets en changeant de *son* seulement, *son* qui est peu sensible pour nos oreilles. Les seuls mots dont on rencontre des analogues dans le langage de quelques peuples de la mer du Sud sont peu nombreux et peu caractéristiques. On en trouveroit sans doute beaucoup plus dans les langues japonoise ou chinoise. Ainsi le

mot *ik*, poisson, employé à Oualan, est dérivé d'*ikan*, Malais, d'*ika*, Nouvelle-Zélande, tandis qu'*eia*, usité à Taïti, et *ié* à Rotouma, en sont corrompus. *Wouake*, pirogue, consacré à Oualan, est analogue à *waka*, Nouvelle-Zélande; à *vaka*, Rotouma; à *vaa*, Taïti. Cocotier, *nou*, se nomme *niou* aux Sandwich et à Rotouma, et pourroit dériver du mot malais *nior*, moins usité que *kalapa*. Pagaie, *oa*, est appelée *eoé* à Taïti. Banane, *oune*, porte absolument le même nom, *oune*, au Port-Praslin et à la Nouvelle-Irlande. Canne à sucre se dit *ta* à Oualan, *to* à la Nouvelle-Irlande, *toa* à Taïti, *toou* aux Sandwich et à Rotouma. Le coït se dit *fouine* à la Nouvelle-Irlande, et *foëne* à Oualan. *Mata*, œil, également nommé *mata* dans la langue malaise, etc., etc.

La numération est basée sur des principes réguliers et fixes qui n'ont pu provenir que d'une nation civilisée depuis long-temps. Elle diffère beaucoup de celle des Malais, et la dénomination de plusieurs nombres se rapproche de mots employés à la Nouvelle-Irlande. Quant à la manière de compter des Sandwichiens et des Taïtiens, elle en diffère complétement par rapport aux noms, et s'en rapproche quant au mécanisme.

EXEMPLES.

1, *scha.*	5, *lomme.*
2, *lo.*	6, *holl.*
3, *toll.*	7, *hut.*
4, *eqa.*	8, *ouall.*

9, *héo.*
10, *singoule.*
11, *singoule scha.*
12, *singoule lo.*
13, *singoule toll.*
14, *singoule eaa.*
15, *singoule lomme.*
16, *singoule holl.*
17, *singoule hut.*
18, *singoule ouall.*
19, *singoule héo.*
20, *logoule.*
21, *logoule scha.*
22, *logoule lo.*
23, *logoule toll.*
24, *logoule eaa.*
25, *logoule lomme.*
26, *logoule holl.*
27, *logoule hut.*
28, *logoule ouall.*
29, *logoule héo.*
30, *toll goule.*
40, *eaa goule.*
50, *lomme goule.*
60, *holl goule.*
70, *hut goule.*
80, *ouall goule.*
90, *héo goule.*
100, *scha sihiogo.*
200, *lo sihiogo.*
300, *toll sihiogo.*
400, *eaa sihiogo.*
500, *lomme sihiogo.*
600, *holl sihiogo.*
700, *hut sihiogo.*
800, *ouall sihiogo.*
900, *héo sihiogo.*
1000, *scha sihia.*
2000, *lo sihia.*
3000, *toll sihia.*
4000, *eaa sihia.*
5000, *lomme sihia.*
6000, *holl sihia.*
7000, *hut sihia.*
8000, *ouall sihia.*
9000, *héo sihia.*
10000, *sasihié.*
11000, *scha sasihié.*
20000, *louho.*

VOCABULAIRE
DE L'ILE STRONG OU OUALAN.

Remarques. Quelques lettres de notre alphabet manquent évidemment à la langue de ces insulaires, et en revanche les *gn*, *ch*, *sh*, le *w*, que n'a point le nôtre, y sont multipliés. Il est des mots qu'il leur est très difficile de prononcer. Ainsi pour France ils disoient *Térance*, tandis qu'ils prononçoient nettement *Paris*, et assez bien *cacatois*, *lune*, *soleil*, etc. Nous avons cherché à obtenir les sons

qu'ils articulent en répétant les noms de nos lettres; et, quoique ce moyen soit peu concluant, il éclairera toujours sur la valeur qu'il faut leur donner d'après notre orthographe.

PRONONCIATION.	PRONONCIATION.
A, *a*.	M, *m*.
B, *p* (intermédiaire entre le *b* et le *p*).	N, *n*.
	O, *o*.
C, *c*.	P, *pei*.
D, *t*.	Q, *cou*.
E, *é*.	R, *r*.
F, *euf*.	S, *s*.
G, *g*.	T, *t*.
H, *h*.	U, *ou*.
I, *i*.	V, *dé*.
J, *zi*.	X, *isse*.
K, *k*.	Y, *y*.
L, *l*.	Z, *zède*.

A.

Arbre à racines plates, *loume*.
—à fleurs rouges, ixora (bot.), *kalcé*.
Acanthure noir (ichthyol.), *aliala*.
Atérome (chirurg.), *hire*.
Amomum (botaniq.), *inika*.
Admiration ou étonnement, *bouai*.
Arc-en-ciel, *melakep*.

B.

Baie ou havre de la Coquille, *lailesse*.
Barbe, *haltèque* ou *alate*.
Baie de Lélé, *pané*.
Banane, *oune*.
— jaune, *oune kalasse*.
Bâiller, *meula*.
Battre, *mehouhoc*.
Balancier de pirogue, *éme*.
Basilic (botan.), *haréne*.
Bâton pointu et taillé au sommet, pour le poisson, *sague*.
Baringtonia speciosa, arbre (botan.), *kaënal*.
— Son fruit, *pespesse*.
Bras, *pohou*.
Bois à travailler ou à brûler, *siake*.
Bouillie de coco râpé, *kapiel*.
— de fruit d'arbre à pain, *ouaoua*.

Boutons furonculeux (chir.), *solot.*
Bouche, *massok* ou *massosse.*
Bon, *émé.*
Bois de teinture, *mahori.*
Blennie sauteur (ichthyol.), *mooa.*
Brou ou caire de coco, *kaké.*
Boire, *nemeneme.*
Blanc, *ouass.*
Bleu, *molute.*
Bouteille (c'est le nom qu'ils donnèrent à celles dont on leur fit présent), *pelosouke.*

C.

Chef, chef suprême, roi, *urosse*[1].
Chef de famille, classe de la société, *tône.*
Canne à sucre, *ta.*
Ceci, cela, *eïa, ini.*
Chemin, route, *neka.*
Cheveux, *schiaffe.*
Cheville (articul. tibio-tarsienne), *atroniake.*
Chair du coco, *quano.*
Cils (anat.), *ouakoulop.*
Cicatrices d'une plaie, *roukanka.*
Chanter, *holl.*
Ciel, firmament, *kassa.*
Chevalier gris (ornith.), *krulcé.*
Chapeau en coquilles, qui désigne les pirogues des chefs, *palpa.*
Collier, *eha.*
Corde, *foi.*
Côtés de pirogue, *nounou.*
Colliers que les femmes portent au cou, *masse.*
Coquille qu'ils placent sur la lèvre inférieure, *panac.*
Collier fait avec une ovule œuf de léda, *houlé.*
Coït, *foëne.*
Côtes (anat.), *sihioque.*
Cou, *tahoque kahou.*
Cuisse, *niake* ou *nias.*
Coffre ostracion (ich.), *hedou hotsé.*
Corail (madrépores), *eoka.*
Coco, *nou.*
Crabe honteux, *tanôme.*
Coque ou noix de coco, *foi.*
Courir, *kasass.*
Couteau en bois usité dans la fabrique des maros, *épope.*
Coucher du soleil, *foune kofo.*

D.

Danser, *salza.*
Dents, *muessosse* ou *moussik.*
Doigt fracturé (chir.), *ponac.*
Doigts (anat.), *oune pohou.*
Dos (anat.), *ouène toukou.*
Défécation, *pac.*
Dernier quartier de la lune, *meza* ou *all.*

[1] *Irous* à Radack.

E.

Escope pour vider l'eau des pirogues, *anomma*.
Extrémités d'une pirogue, *matané*.
Eau douce, *ko*.
Enfant, *talé*.
Épaules, *ouepesike*.
Étoile de mer (zooph.), *sinikiaou*.
Éternuer, *siné*.
Est, orient, *ouokata*.
Étoile, *itI*.
Éponge (polyp.), *sinekosso*.

F.

Feuilles (botan.), *cha*.
Fille, *talé*.
Filet ovalaire pour la pêche, *hèke*.
Feu, *pala héhé*.
Fumée, *kalasse*.
Fleurs d'arum, qu'ils se placent dans les oreilles, *oune ketaque*.
Feuilles d'arum, *shakala*.
Fleurs, *meta*.
Feuilles de bananier, *sahest*.
Fesse, *siakique*.
Fer, *mossa*.
Fruit à pain, *mosse*.
— variété à châtaignes, *mosso soucosso*.
Fougère arborescente (bot.), *po*.
Femme, *mataen*.
Fil pour fabriquer les maros, *koïs*.
Fucus (bot.), *kape*.

G.

Gencives, *nasosse*.
Genou, *nénétike*.
Gland (anat.), *ine kanac*.

H.

Hibiscus tiliaceus (bot.), *lo*.
Hétéroaire ou grimpereau rouge (ornith.), *cisse*.
Hirondelle noire très petite (ornith.), *kalka*.
Héron : les variétés blanches et grises, *lougoulap*.
Hache en pierre, *tala*.
Homme, *mokoul*.

I ET J.

Il n'y en a plus, *paéna*.
Ile de Strong, *Oualan*.
Ile (la petite), *Lélé*.
Jambe, *pogoune niake*.
Jarret, *oualalouk*.
Jaune (couleur), *ran*.
Jour, *lene, lénélique*.

K.

Kava, boisson faite avec le poivre, *schiaka*.

L.

Lèpre (méd.), *ouaranite*.
Lune, *alouaite*.
Lézard (hist. nat.), *keneux*.
Lance ou javeline effilée pour la pêche, *ouessa*.
Lâcher un vent, *siné*.
Langue (anat.), *la* ou *lalo*.
Lèvre supérieure, *ouassok*.
Lait émulsif de coco, *sano*.
Lever (se), *toua*.
Lever du soleil, *houat atake*.

M.

Marron (*inocarpus edulis*). Le fruit, *hi*.
— L'arbre d'inocarpus, *kraka*.
Maison, *lomme*.
Maison communale, *oupou*, *paé*.
Mamelles, sein, mamelons, *téhiti*.
Molette pour broyer le fruit à pain, *to*.
Muraille, *pot*.
Mauvais, *kousouke*.
Muge (ichthyol.), *hais*.
Main, *kounepohou*.
Menton, *kabouleneque*.
Maro en étoffe, *toll*.
Montrez, *mea*.
Merle (ornith.), *ououaizai*.
Montagne, *holl*.
Métier pour fabriquer les maros, *peousse*.
Montagne du nord de l'île, *Anelélé*.
Murénophis des récifs, *shemiss*.
Murène des rivières, *tône*.
Mer, *molsoul*.
Manger, *mongno*.
Marcher, *kat so*.
Moucher (se), *eonepou*.
Mordre, *lalisse*.
Mastic blanc, *pouasse*.
Montants du métier à maros, *zake*.
Midi, *koule ine lène*.
Minuit, *ine coffe*.

N.

Nuages, *kassa*.
Natice fluviatile (conchyl.), *keïmo*.
Natte pour s'asseoir, *saké*.
Ne pas vouloir, *ouna taque*.
Nid d'oiseau, *athero*.
Noddi (ornith.), *palé*.
Nason licornet (ichthyol.), *mossa*.
Nez (an.), *kouahé*, *foi*, *ouhic*, *poua*.
Narines, *inefois*, *igai*.
Nombril, *poulck*, *pouté*.

Noblesse, chefs, *urosse.*
Noir (couleur), *schalschal* ou *louho.*
Nuages noirs ou grains, *imai.*
Nuit, *fongaonou.*
Nouvelle lune, *maspan.*
Nord, *matenté.*
Non, *ouenne.*

O.

Odeur agréable, *kahen.*
Œuf d'oiseau, *tiramo.*
Oreilles, *schache, sèke, nisek.*
— conduit auditif, *ine schache.*
Oranger, *menezioko.*
Orange, *meozasse.*
Œil, *mata.*
Ongles des doigts, *togoune pohou.*
Orteils, *koune niake.*
Ongles des orteils, *togoune niake.*
Oursin à bagnettes, *inescha.*
O homme! terme d'appellation, *esse.*
Oiseau, *mône.*
Ouest, occident, et nord-ouest, *iapan.*

P.

Plaque d'écaille de tortue, portée sur la nuque ou sur la poitrine, *tône.*
Pirogue, *ouake.*
Pagaie, *oa.*
Poivrier pour faire l'ava, *seka, schika.*
Pierre pour broyer ce poivrier, *tapène siaka.*
Plante du pied, *kalsis.*
Poule, *mone.*
Peau ou épiderme de la banane, *kolot.*
Par ici, *tena.*
Par-là, *païné.*
Pluie, *heao.*
Pénis, *kanac.*
Prépuce, *kounu canac.*
Papillon, *schascha.*
Pluvier doré, *koulu.*
Pigeon, *mouleux* ou *moulouesse.*
Plume, *none mone.*
Poitrine, *ine huoque.*
Pied, *pasaniake.*
Poils du pénis, *koumouk* ou *koume-koume.*
Porcelaine tigre (conchyl.), *foule.*
Poisson, *ik.*
Pierre, *holl.*
Pancratium (bot.), *tiho.*
Paupières, *koune metas.*
Plus, davantage, *mani.*
Pleurer, *tan.*
Porter, *outok.*
Porte-fil (navette) pour fabriquer les maros, *katap.*
Paroître ou se lever, *atak.*
Premier quartier de la lune, *mazalan.*
Pleine lune, *mezazone.*
Polypier sertulaire (zooph.), *loume.*
— opuntia, *mouai el.*
— dichotome, *sakéne.*

Q.

Qu'est-ce que cela? ou comment nommez-vous cela? *mea ingué?*

R.

Racine de taro (*arum esculentum*), *taka.*
Racines vénéneuses, mais féculentes, de l'arum macrorrhizon, *monaka.*
Rat, *kousique.*
Récifs, *kihiela.*
Rire, *izé.*
Ronfler, *malala.*
Rôt, *kra.*
Rouge (couleur), *lape.*

S.

Sourcils, *miess.*
Sud, *leap.*
Soleil, *houat.*
S'asseoir, *mata.*
Se coucher, *ouana.*
Soupirer, *nia.*
Sauter, *so.*
Sentir bon, *kaène.*
— mauvais, *pousos.*
Siffler, *hosse.*
Souffler, *houke.*
Sang, *schascha.*

T.

Tatouage, *schisché, sisé, cheché.*
Traverse du balancier d'une pirogue, *koüillas.*
Tronc d'arbre, *ta.*
Trachyte (minéral.), *eotsé.*
Tisser une étoffe, *toëni.*
Tonnerre, *palat.*
Testicule, *atero.*
Tout, toutes, ensemble, *toll.*
Tousser, *ko.*

U.

Ulcérations (chirurg.), *rou.*
Ulcère atonique, *rofou.*

V.

Vase à boire, *fuoque.*
Vent (météréol.), *shapat.*
Vagin, *ouané oukéné.*
Vampire (*pteropus Keraudrenii*), *quoy.*
Village du havre de la Coquille, *Tahignié.*
Vase fait avec une feuille destinée à contenir de l'eau, *chaouena.*
Vase en bois fait en forme d'auge, *tapé.*
Vieillard, *ouihaha.*
Ventre, *sihioque.*

VI. NATURELS DES ÎLES MAC-ASKILL.

Le 17 juin 1824 nous reconnûmes les îles Pelelap, Tougoulou, et Takai, que le capitaine Mac-Askill découvrit en 1809. Ce sont de petites îles basses reposant sur le même plateau de récifs, qui gisent par six degrés trente-six minutes de latitude Nord, et cent cinquante-huit degrés vingt-sept minutes de longitude Est. De nombreux végétaux les recouvrent, et çà et là dans les éclaircis des bois paroissent les cabanes dont la forme est analogue à celles d'Oualan ; toutefois leur construction nous parut beaucoup plus négligée. Les naturels se hâtèrent de jeter leurs pirogues à l'eau, et comme nous avions mis en panne, en un clin d'œil ils nous atteignirent ; la plupart des embarcations étoient manœuvrées par sept ou huit indigènes : ils montèrent à bord sans témoigner ni hésitation ni crainte, et, par une exception d'autant plus digne d'être citée qu'elle est plus rare, ils nous offrirent avec un désintéressement qui nous charma toutes les provisions dont ils s'étoient munis, et qui consistoient en cocos secs et germés, en fruits à pain sauvages, et en gros tronçons de taro (*arum macrorrhizon*). C'étoit la première fois que nous recevions des peuples de la mer du Sud un présent de haute importance pour des hommes dont les îles sont peu productives, sans qu'ils nous témoignassent le mo ndre desir

d'en obtenir une récompense. Leur action ne fit point d'ingrats. Les cocos, qu'ils nomment *ca-gué*, ne sont, à ce qu'il paroît, mangés que dans l'état sec, et lorsque l'amande a acquis son entier développement. Ce fruit, sur les îles basses, est sans doute trop précieux à une population nombreuse pour être cueilli lorsque la noix est remplie de lait émulsif, et propre à désaltérer seulement: la prévoyance leur a donc fait une loi de ne point gaspiller leurs vivres, ou, comme on le dit, de manger leur bien en herbe. Les objets qui leur firent le plus de plaisir furent des clous et des haches; et le fer d'ailleurs, qu'ils nomment *loulou*, est recherché par eux sous quelque forme qu'il soit. Parmi les fruits qu'ils nous offrirent étoient quelques régimes d'une espèce de banane sucrée et fondante que nous n'avions point encore rencontrée, et dont la saveur étoit délicieuse. Nous y remarquâmes aussi quelques cônes de *pandanus* que les naturels sucent avec plaisir, quoique les semences en soient ligneuses et coriaces; cependant une matière sucrée assez abondante est répandue à l'endroit où ces fruits s'insèrent sur le pédoncule.

Ces insulaires avoient la plus grande analogie et dans les caractères physiques et dans les arts industriels avec les habitants de l'île d'Oualan. C'est en vain toutefois que nous essayâmes de nous faire entendre d'eux en nous servant des mots oualanois

que nous avions recueillis, et qu'ils parurent ne pas comprendre; après quelque persévérance nous obtînmes de plusieurs les noms qu'ils donnent aux unités; et, comme il sera facile de s'en convaincre, ces mots ne présentent que des différences bien légères avec ceux employés à Oualan.

1, *sa.*	4, *hea.*	7, *hut.*
2, *lo.*	5, *lime.*	8, *koual.*
3, *toll.*	6, *huone.*	9, *héo.*

La taille des habitants des îles Mac-Askill est moyenne et bien prise; la plupart d'entre eux avoient un embonpoint raisonnable, tandis que nous en remarquâmes quelques uns ensevelis sous d'épaisses couches de graisse, dont tous les mouvements étoient gênés par cet état d'obésité. La teinte de la peau est d'un olivâtre peu foncé, et l'ensemble de leur physionomie agréable est empreinte d'une grande douceur. Un seul petit *maro* de toile, placé en plusieurs doubles, est leur unique vêtement; et lorsque cédant aux demandes des amateurs ils changeoient ce morceau d'étoffe contre du fer, ils manifestoient la plus grande pudeur pour qu'on n'entrevît point ce que le *maro* officieux cachoit d'ailleurs assez mal. Leurs longs cheveux noirs, et un peu frisés, sont retenus sur le sommet de la tête par un nœud: ils ne se rasent jamais la barbe ni les moustaches; mais cet accessoire n'acquiert son complet développement que chez quelques vieillards, car le plus grand nombre

des indigènes ne nous présenta qu'une touffe peu épaisse d'une barbe rare et grêle formant une pointe sous le menton comme celle que portoit Charles IX. Leurs dents sont éblouissantes de blancheur; et leurs yeux, naturellement obliques lorsqu'on y joint l'étroitesse du front, l'étranglement des branches du maxillaire inférieur, rappellent évidemment le type coréen ou japonois.

Ces insulaires ont un goût décidé pour les fleurs. Des jeunes gens s'étoient orné la tête de couronnes d'*ixora*, dont les corolles sont d'un rouge ponceau très vif; quelques uns passent dans les trous des lobes des oreilles des feuilles florales qui nous sont inconnues, et qui exhalent une odeur suave de violette ou d'iris de Florence; d'autres enfin avoient leur chevelure entremêlée de fleurs blanches, et ces parures si simples prêtoient à leurs physionomies un charme qu'il est plus facile de sentir que de peindre. Sans cesse en mouvement et se livrant aux éclats les plus bruyants d'une gaieté folle, le caractère de ces hommes ne se montra que sous des dehors favorables dans notre courte entrevue. Ils nous parurent moins posés et moins mélancoliques que les habitants d'Oualan.

Ainsi que nous avons déja eu occasion de l'indiquer, dans le groupe des îles les plus orientales ils se ceignent les reins de chapelets faits avec des rouelles noires et blanches: leurs *maros* sont d'une

étoffe beaucoup plus épaisse que ceux usités à Oualan; mais l'art de les tisser, la variété des dessins, la vive coloration des fils, ne leur sont point inférieurs. Leur tatouage est plus élégant et plus perfectionné que chez aucun autre peuple; les dessins qui recouvrent le corps sont disposés par larges masses qui lui donnent un aspect bleuâtre; mais dans ces masses sont répétés symétriquement des raies, des cercles, incrustés dans la peau avec goût. Les jeunes gens seuls ne présentoient point ce genre de décoration. Quelques vieillards étoient entièrements chauves.

Les instruments que nous vîmes dans leurs mains consistoient en haches fabriquées, comme celles d'Oualan, avec des fragments de corail ou avec des coquilles, telles que la tridacne, la vis, et la mitre-épiscopale. On les appelle *talé;* et ce nom a, comme on voit, la plus grande analogie avec le mot *tala* usité à Oualan, et qui signifie la même chose. Leurs cordes, faites avec le *caire* du coco, étoient solides et bien tissées. Leurs pirogues diffèrent beaucoup de celles d'Oualan; leur construction se ressent naturellement de ce que les îles basses ne possèdent point de grands arbres ni de bois dont les fibres soient denses et compactes. Cependant la forme de leurs pirogues rappelle celle des *pros* élégants dont nous aurons bientôt occasion de parler. Aucune de celles qui vinrent le long du bord n'avoit de mâts ni de voiles; on

les manœuvroit simplement à l'aide de pagaies pointues.

VII. NATURELS DES ÎLES DUPERREY.

Le 18 juin nous découvrîmes trois îles inconnues aux géographes, formant un trépied sur un plateau de récifs; les naturels qui vinrent à bord nous les nommèrent *Hougai*, *Aouerra*, et *Mongoule*. Ces îles, auxquelles le commandant de la corvette *la Coquille* crut devoir donner son nom, gisent par six degrés trente-neuf minutes de latitude nord, et cent cinquante-sept degrés vingt-neuf minutes de longitude est. Le premier *pros* qui nous accosta étoit monté par dix hommes: l'un d'eux nous montra une herminette en fer faite avec un morceau de cercle de barrique, ce qui prouve qu'ils ont dû communiquer avec des Européens, ou recevoir ce métal dans quelque île voisine et par voie d'échange. Comme tous les Carolins, ils appellent le fer *loulou*, leurs chefs *tamols*, et connoissent exactement la position des îles qui les environnent.

Les insulaires qui communiquèrent avec nous sont de très beaux hommes; ils joignent à une taille avantageuse et bien prise des membres fortement dessinés. Leur peau, souple et lisse, n'est point foncée en couleur; leurs traits, bien que larges et épatés, ont un jeu de physionomie ouvert et bienveillant; leurs cheveux noirs, un peu frisés,

flottent librement sur leurs épaules, et ne reçoivent aucun objet de parure. La gaieté qui les anime, et le sourire qui règne sur leurs lèvres, laissent entrevoir des dents du plus bel émail. La barbe contourne la lèvre supérieure, taillée en un léger rebord, tandis qu'elle forme une touffe mince et pointue sous le menton. Comme les autres Carolins, ils n'ont pour tout costume qu'un étroit *maro* dont l'étoffe est colorée en jaune orangé fort vif. Un tatouage très compliqué recouvre toute la surface du corps; mais cet ornement, chez la plupart des naturels qui nous visitèrent, disparoissoit sous les zones nombreuses de la lèpre océanienne[1] qui les dévoroit. Nous remarquâmes que ces insulaires sont plus navigateurs que ceux que nous avions jusqu'à ce jour visités; toutefois ils sont encore assez longs à évoluer leurs pirogues, sur-tout dans le mouvement d'orienter la voile et de changer d'extrémité: ils sont d'une grande maladresse pour accoster un vaisseau, et la marche de leurs *pros* n'est point à citer. Ces embarcations, quoique construites sur le type adopté par les Carolins, sont grossières et sans ornements; mais le balancier, l'inclinaison du mât, la forme de la natte qui sert de voile, les deux vergues qui la soutiennent, sont comme dans les autres *pros*.

[1] La plupart des insulaires de la mer du Sud, quelle que soit la race humaine à laquelle ils appartiennent, sont rongés par cette lèpre, due sans aucun doute à l'ichthyophagie.

VIII. NATURELS DES ÎLES HOGOLOUS.

Ces îles, dont le nom est écrit *Hògoleu* sur nos cartes, et dont l'existence a long-temps été regardée comme fabuleuse, ont été revues en 1814 par le capitaine espagnol Dublon. Elles ont trente-sept lieues de tour, et forment un archipel composé de plusieurs îles hautes volcaniques, et d'un grand nombre de motous verdoyants qu'entoure un immense développement de récifs à l'extérieur, tandis que des lagons profonds occupent l'intérieur. Pendant quatre jours nous contournâmes ce système de terre, dont les habitants vinrent fréquemment nous visiter. Aux morceaux de fer travaillés qu'ils avoient dans les mains et qui provenoient sans doute des îles Mariannes, à l'assurance avec laquelle ils montoient à bord, on doit juger qu'ils connoissoient les Européens. Leurs traits ressemblent parfaitement à ceux des autres Carolins ; cependant nous remarquâmes chez eux quelques usages que nous n'avions point encore trouvés : le premier est de se servir d'un chapeau chinois très bien fait avec des feuilles de *pandanus*, et le second de porter un véritable *poncho* en toile noire tombant jusqu'aux reins. Or, comme nous l'avons déja dit, le *poncho* est une pièce de toile percée au centre, et dont l'usage n'est propre qu'aux Araucanos du Chili et aux Mongols-Pélagiens ; car, bien

que ce vêtement soit usité aux îles de la Société, il diffère beaucoup, par son ampleur et par le peu d'usage qu'on en fait, du *poncho* des habitants d'Hogolous. Nous n'eûmes point à nous louer de la bonne foi de ces naturels; ils s'approprioient sans scrupule ce qui tentoit leur convoitise. Très peu d'entre eux étoient tatoués; et cette opération, qu'ils nomment *make*, ne se compose chez eux que de quelques lignes verticales placées sur la poitrine et sur les jambes. Les lobes des oreilles étoient fendus et tiraillés outre mesure par l'habitude d'y placer des cylindres en bois léger d'*hibiscus*, d'un grand diamétre, et peints en rouge orangé, ainsi que le capitaine Kotzebue l'a observé à Radack. Nous ne pûmes saisir aucun mot de la langue de ces hommes; quelques uns cependant nous parurent d'origine malaise. La pêche est une de leurs grandes ressources, et ils y sont très habiles. Nous remarquions que chaque jour leurs pirogues étoient remplies de plusieurs espèces de poissons, de mollusques, de gros bénitiers, et d'étoiles de mer, qu'ils paroissent également ne pas dédaigner. Leurs pirogues sont fort remarquables tant par leur légèreté que par les soins qu'on a apportés à les décorer ou à les peindre. Leur marche, par une brise modérée, est d'environ six nœuds, et ce nombre est bien loin d'égaler celui qu'Anson leur accordoit. Nous observâmes que dans plusieurs de ces embarcations fines et légères ils avoient des frondes

fabriquées avec du brou de coco, destinées à lancer des pierres et des javelines longues et effilées.

IX. NATURELS DES ÎLES TAMATAM.

Le 30 juin 1824 nous eûmes connoissance de trois petites îles basses nommées *Tamatam*, *Falalike*, et *Pollap*, découvertes en 1801 par don Juan Ibargoitia. Une trentaine de pirogues partirent immédiatement pour nous joindre: mais, comme la corvette étoit favorisée dans sa marche par une brise assez fraîche, toutes ces embarcations arrivèrent à-la-fois tumultueusement, de sorte que plusieurs des *pros* furent brisés le long du bord, et leurs débris rompirent les balanciers de plusieurs autres qui chavirèrent à leur tour; et, comme les naturels parloient et gesticuloient tous à-la-fois, se culbutoient, et se jetoient à l'eau, nous eûmes le spectacle en petit d'une flotte naufragée. Le mot *loulou* étoit dans toutes les bouches, car le fer est pour ces peuples la matière la plus précieuse; les haches, les couteaux, nommés *sar*, les clous, les gros hameçons, sont pour eux des objets d'une grande valeur: en échange ils donnent des cocos qu'ils appellent *nou*, des *mailles*[1] ou fruits à pain sauvages, et des coquilles qu'ils pêchent sur le rivage, telles que les casques (*méale*) et les belles

[1] *Ri'amall* aux îles Pelew, suivant Wilson.

porcelaines aurores. Les habitants de Tamatam ne diffèrent point de ceux d'Hogolous. Leurs *maros* et leurs *ponchos* sont de même étoffe ; leurs chapeaux, faits à la chinoise, sont identiques par la forme, et leurs oreilles sont traversées par de gros rouleaux en bois peint : cependant le *maro*, que certains Carolins n'abandonnent point sans montrer quelque pudeur, n'a pas toujours pour but ici de voiler les parties génitales, mais souvent il est placé sur le ventre comme une ceinture. Au reste le tatouage, les colliers en grains noirs et blancs, leurs tissus, nous rappelèrent les mêmes objets vus à Hogolous. Quelques hommes étoient armés de bâtons blancs longs de cinq pieds, très polis, et renflés aux extrémités; les naturels s'en servént comme de balanciers lorsqu'ils dansent. Bien que de bonne foi dans les marchés, ils cherchent cependant le plus possible à s'emparer de ce qui leur plaît, et souvent les objets les plus futiles sont ceux qui captivent le plus leur attention.

Les noms de nombre que nous pûmes obtenir sont les suivants :

1, *yote.*	10, *seke.*
2, *rouke.*	11, *seke yote.*
3, *héole.*	12, *seke rouke.*
4, *fane.*	13, *seke héole.*
5, *lime.*	14, *seke fane.*
6, *ouone.*	15, *seke lime.*
7, *fusse.*	16, *seke ouone.*
8, *houalle.*	17, *seke fusse.*
9, *tike.*	18, *seke houallc.*

19,	*seke tike.*	200,	*roukapoutouke.*
20,	*roué.*	300,	*héhapoutouke.*
30,	*héhélié.*	400,	*fatapoutouke.*
40,	*faté.*	500,	*limapoutouke.*
50,	*limé.*	600,	*ouonapoutouke.*
60,	*huoné.*	700,	*fikapoutouke.*
70,	*fiké.*	800,	*houalapoutouke.*
80,	*houalliké.*	900,	*tikapoutouke.*
90,	*tikoué.*	1000,	*sangarasse.*
100,	*yate apoutouke.*	10000,	*seke angarasse.*

X. NATURELS DE L'ÎLE SATAHOUAL.

Le 5 juillet la corvette *la Coquille* étoit en vue de l'île *Satahoual*, que le capitaine Wilson appela *Tucker*, du nom d'un matelot suédois qu'il y laissa. Cette île, la dernière du groupe des îles Carolines avec laquelle nous communiquâmes, est située par sept degrés vingt-une minutes nord, et cent quarante-quatre degrés quarante-six minutes de longitude est. *Satahoual*, que les indigènes prononcent *Satoën* et quelquefois *Sataoëlle*, n'a guère qu'un mille de diamètre; ses habitants sont d'excellents marins, et font des voyages fréquents à Guam pour s'y procurer des instruments de fer. En vain leur parlâmes-nous de Tucker, ils parurent n'en avoir pas conservé le moindre souvenir. Au reste ils témoignèrent le plus grand desir d'obtenir du fer, qu'ils nomment *loulou;* et en échange ils nous offrirent quelques cocos secs, des poissons, des étoffes, des coquillages, des cordes tissées avec le brou de coco, des colliers faits avec leurs cheveux,

et quelques javelines en bois rouge très dur. La plupart de ces naturels étoient complétement nus, et trois ou quatre d'entre eux seulement étoient coiffés d'un chapeau chinois. Ils ne diffèrent en rien des autres Carolins, ni par le tatouage ni par les formes corporelles. La fabrication de leurs étoffes, de leurs filets, la construction de leurs *pros*, et l'art de les évoluer, sont identiques. Quelques jeunes gens avoient la chevelure couverte de fleurs d'*ixora;* les tempes de quelques autres étoient entourées d'un bandeau tiré d'une écorce blanchâtre. La lèpre enfin avoit étendu ses ravages sur leur population.

Ici se terminent nos observations sur les Mongols-Pélagiens; elles prouveront sans doute que la race humaine, jetée sur cette longue suite d'îles qui s'étend des îles Pelew ou de Palaos jusqu'aux archipels du Scarborough ou du Nautilus dans un intervalle de plus de six cents lieues, forme une seule et même famille diamétralement opposée par les caractères de son organisation comme par ses traditions sociales aux vrais Océaniens. Dans le volume suivant nous aurons à étudier les tribus diverses à peau noirâtre qui se sont également introduites sur plusieurs points de l'Océanie, et qui peuplent sans partage l'Australie et les îles orientales non colonisées de la Polynésie.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Considérations générales sur les variétés de l'espèce humaine qui habitent l'Océanie, la Polynésie, et l'Australie.......... Page 1

Objet de ce chapitre, p. 1. — Description physique et circonscription du Grand-Océan, 2. — Rameaux des races humaines qui en peuplent les diverses îles, 3. — Constitution géologique, 4 *et suiv.* — Iles coralligènes, 10. — Végétation, 15. — Zoologie, 24. — Mammifères, 25. — Reptiles, 29. — Oiseaux, 31. — Poissons, 35. — Mollusques, 37. — Insectes, 39.

Races humaines, 40. — Malais, 46. — Océaniens, 57. — Carolins ou Mongols-Pélagiens, 88. — Papouas ou Papous, 112. — Tasmaniens, 135. — Alfourous-Endamènes, 137. Australiens, 142.

Détails anatomiques relatifs aux crânes de quelques uns des peuples dont il est question dans le chapitre précédent, 151. — Tableau comparatif des proportions que présentent ces crânes, 155. — Dimensions de quelques uns des naturels cités, 156.

Mémoires divers sur plusieurs variétés des races humaines..... 157

§ I. Des Araucanos, ou Araucans.......................... *ibid.*

§ II. Des Patagons.. 170

§ III. Des Esquimaux.. 182

§ IV. Des Péruviens... 189

§ V. Des Pomotous.. 196

§ VI. Des O-Taïtiens.. 205

§ VII. Des Nouveaux-Zélandois.............................. 283

§ VIII. Des Rotoumaïens..................................... 353

§ IX. Des Carolins, ou Mongols-Pélagiens............ Page 372
I. Naturels de l'archipel Gilbert.................. 376
II. Naturels de l'île Sydenham.................. 379
III. Naturels de l'île Henderville.................. 381
IV. Naturels de l'île Woodle.................. 383
V. Naturels d'Oualan.......................... 386
VI. Naturels des îles Mac-Askill.................. 430
VII. Naturels des îles Duperrey.................. 435
VIII. Naturels d'Hogolous...................... 437
IX. Naturels de Tamatam...................... 439
X. Naturels de Satahoual...................... 441

FIN DE LA TABLE.

